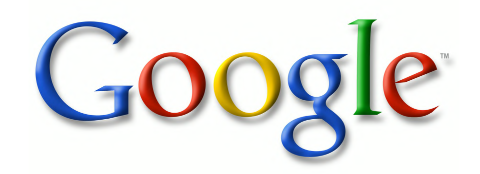
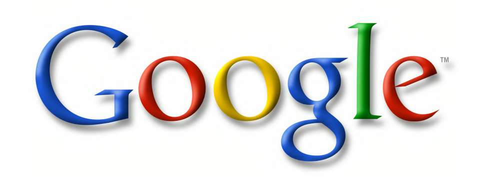
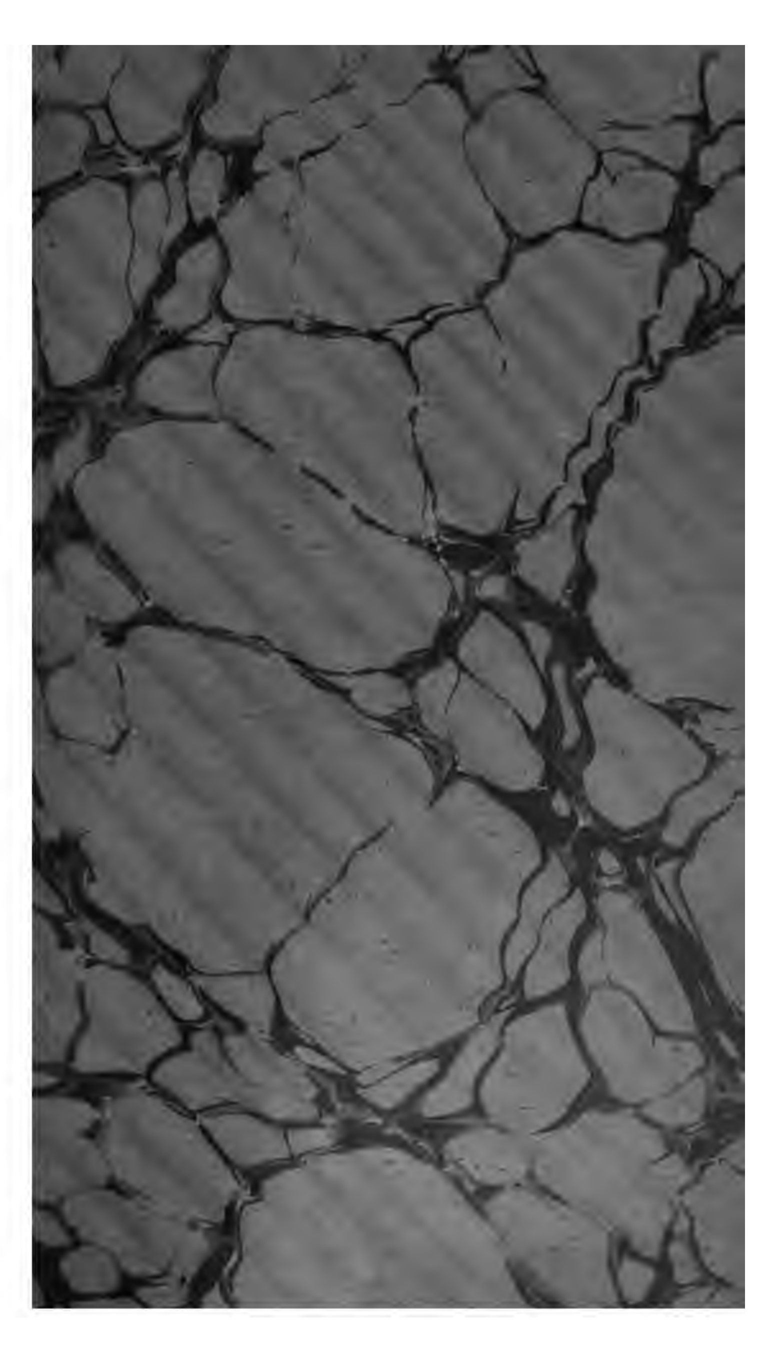
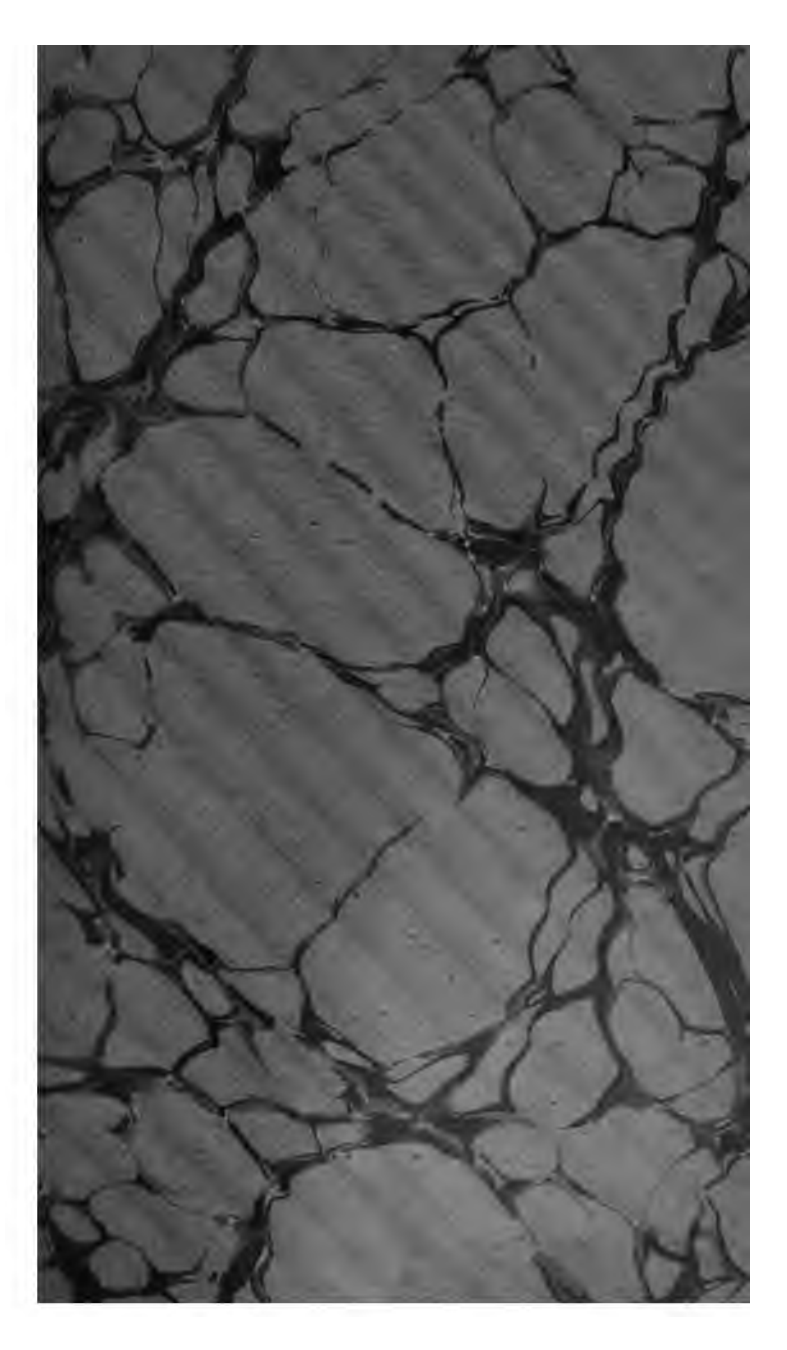










L'ÉGYPTE

ET LES

ÉGYPTIENS

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en juin 1893.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8

L'ÉGYPTE

ET LES

ÉGYPTIENS

PAR

LE DUC D'HARCOURT



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1893

PRÉFACE

Il y aurait quelque prétention à venir offrir aujourd'hui au public, après tant de voyageurs, de littérateurs et de savants illustres, une description nouvelle de l'Égypte, plus exacte ou plus complète que la leur : je tiens tout d'abord à me défendre de l'avoir essayé.

Mais en dehors des choses qui méritent d'être décrites, œuvres de la nature ou de l'art, et sur lesquelles, au besoin, les Guides fourniraient les détails désirables, il est dans tout voyage un spectacle varié à l'infini, et à mon sens particulièrement attachant, c'est celui des hommes mêmes parmi lesquels on s'est trouvé transporté.

De ce côté, l'horizon est immense; car soit qu'on considère ces derniers comme individus, soit qu'on les considère comme membres de la société qu'ils forment par leur réunion, ils four-

nissent matière à des réflexions sans nombre. Ces réflexions étant elles-mêmes aussi diverses que la tournure d'esprit de leurs auteurs, l'écrivain qui se hasarde à publier les siennes n'a du moins pas à redouter le reproche de banalité. Il lui reste, hélas! à encourir le risque d'être ennuyeux, et, parfois, d'autant plus qu'il aura mis plus du sien; mais il est, de par le monde, tant de livres ennuyeux auxquels le lecteur aura déjà pardonné, qu'il voudra bien sans doute pardonner une fois de plus, le cas échéant, en fermant simplement le volume.

Dans mes trois voyages successifs sur les bords du Nil (1), c'est donc sur les Égyptiens, non sur l'Égypte, que mon attention s'est portée de préférence. Qu'on ne s'attende pas toutefois à trouver ici de récits romanesques et étranges, où odalisques et bandits joueraient un rôle; car je n'ai pas plus cherché que rencontré de semblables aventures, et je me suis borné à regarder autour de moi. Mais, en Égypte, il n'est pas besoin d'incidents extraordinaires pour provoquer des réflexions sur des sujets d'un haut intérêt : dans ce curieux pays, elles naissent naturellement, à chaque pas, de tout ce qu'on

(1) Le dernier en 1889.

voit et de tout ce qu'on entend, en un mot, des faits les plus habituels de la vie et en apparence les plus insignifiants.

En pénétrant, en effet, au milieu d'une société musulmane, qui a été, malgré sa répulsion, comme envahie, depuis un demi-siècle, par tous les peuples de l'Europe, on assiste nécessairement à la lutte de deux civilisations, essentiellement opposées, lutte sourde qui s'établit partout où elles sont en contact. Toutefois, si sur le fait même du conflit, dont l'évidence s'impose, tous les observateurs sont d'accord, il n'en est pas de même sur les origines de ce conflit et surtout sur son dénouement probable. Les uns n'y voient autre chose que l'antique ignorance de l'Orient aux prises avec la science moderne, et croient que la physique et la chimie, jointes à des institutions politiques semblables aux nôtres, suffiront à régénérer complètement le peuple égyptien; d'autres estiment, au contraire, que la barbarie, si près de l'Europe civilisée, tient à des causes morales, à l'islamisme avant tout, et qu'elle ne cédera devant aucune de nos sciences ou de nos institutions.

J'ai parlé de barbarie : peut-on, en vérité, appeler d'un autre nom l'état de l'Égypte jusqu'au commencement de ce siècle ? Quand

Bonaparte l'a conquise, il l'a trouvée dans un désordre affreux qui régnait de temps immémorial; sans industrie, sans commerce, sans relations intellectuelles quelconques avec le reste de l'humanité. Seules, dans ce triste pays, les ruines étaient remarquables.

Aujourd'hui, il est vrai, ce n'est plus l'Égypte des Mamelouks que nous avons sous les yeux; de grands changements ont été accomplis, et on sait assez quels furent les persévérants efforts de Méhémet-Ali pour relever de sa décadence la nation qu'il gouvernait. Nouveau Pierre le Grand, si on s'en rapporte aux informations ayant cours en Europe, ce grand monarque aurait été tout à la fois créateur d'armées, fondateur d'écoles et d'usines, protecteur des arts et des sciences : que faut-il de plus pour mériter le beau nom de régénérateur du pays ? Et il faut bien le reconnaître, les successeurs de Méhémet-Ali ont de la civilisation toutes les apparences. Qu'on ouvre nos documents parlementaires, on lira des dépêches datées du Caire, dont le style ne se distingue en rien de celles rédigées à Paris ou à Londres, et on trouvera sur les bords du Nil, aussi bien que sur les bords de la Seine, des hommes politiques sachant invoquer à pro pos, et avec une égale chaleur, les « légitime

aspirations du pays » et les « droits imprescriptibles des peuples ».

Comment concilier ces apparences de culture intellectuelle raffinée avec la barbarie indiscutable qui régnait en Egypte au commencement de ce siècle ? L'histoire nous apprend, en effet, que la civilisation se forme toujours lentement, et que les peuples ne se modifient que par l'effort de nombreuses générations. Les diplomates distingués dont nous lisons aujourd'hui les « memorandums » sont-il bien les fils de ces Orientaux qui, superbes dans leur ignorance, il y a si peu d'années encore, méprisaient les chiens de chrétiens au point de ne vouloir rien tenir d'eux? Comment donc la barbarie a-t-elle disparu si rapidement ? Quels traits au moins rappellent ce passé dont si peu de générations nous séparent ?

C'est à ces questions si embarrassantes que j'aurais voulu trouver réponse. Mais l'étude sur place de l'Égypte m'avait conduit insensiblement à l'adoption d'idées si différentes de celles qui sont le plus généralement admises, si différentes de celles que j'avais moi-même partagées jusque-là, que j'hésitais singulièrement à les formuler. Dans cette incertitude, j'ai été naturellement amené à chercher la lumière dans l'étude du passé, et cette recherche a eu pour conséquence

la lecture de nombreux ouvrages. Faut-il l'avouer cependant? cette étude a eu souvent pour résultat de substituer seulement un doute à un autre doute; un problème a succédé à un autre, m'entraînant parfois, de proche en proche, fort loin du but proposé. J'ai cru devoir faire passer quelquefois le lecteur par la voie tortueuse que j'avais suivie pour arriver à ce qui m'a semblé la vérité; il aura ainsi la clef des digressions auxquelles m'ont conduit les difficultés que je rencontrais sur mon chemin.

Ce qui précède expliquera la manière un peu décousue peut-être dont les idées sont présentées dans ce travail. Comme il n'a pas pour objet une thèse, une exposition de doctrine, on ne saurait y trouver cette sorte d'unité qui résulte de l'intention, arrêtée dès le début, d'amener le lecteur à une conclusion déterminée, et je ne me dissimule pas qu'on pourra le regretter; mais, je le répète, cet inconvénient était pour moi en quelque sorte inévitable. Pour y parer et sauver les apparences, j'ai songé un moment à donner aux notes que j'avais recueillies la forme d'un journal; mais l'ordre chronologique ainsi introduit eût été trop factice pour servir de lien à mes diverses réflexions; j'ai donc préféré les grouper simplement par nature de sujet.

Les événements qui ont pu se passer en Égypte depuis 1889 ne sont parvenus à ma connaissance que par les journaux. Je n'ai pas cherché à les mieux connaître pour savoir s'il y aurait lieu de modifier mes observations. Il m'a semblé plus conforme à la vérité d'en rester à l'impression personnelle que j'avais reçue sur les lieux. Je prie le lecteur d'avoir égard à cette circonstance : ainsi quand il sera parlé de l' « état actuel » du pays, ce sera toujours de l'état en 1889 qu'il s'agira.

On passera en revue, dans la première partie, tout ce qui regarde la condition des individus dont la réunion actuelle constitue le peuple Égyptien (Arabes, Coptes, Turcs, femmes et esclaves); puis, dans la seconde, on étudiera plus particulièrement ce qui se rapporte à ce peuple lui-même considéré dans son ensemble : ses productions littéraires et artistiques, et les principes moraux qui lui servent de règle.

Quel que soit le peu de liaison de ces réflexions, on y reconnaîtra, j'espère, un trait constant : la continuelle préoccupation de l'auteur de se rapprocher autant que possible de la vérité et de la dégager des apparences, trompeuses partout, comme chacun sait, mais plus peut-être en Égypte qu'en tout autre pays.

L'ÉGYPTE

ET LES

ÉGYPTIENS

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Les Égyptiens. — Leur aptitude à recevoir des coups. — Persistance des caractères de la race à travers les invasions. — Tyrannie du gouvernement. — Misère du fellah.

Il n'est pas besoin d'un long séjour au Caire pour reconnaître que l'on est dans un monde nouveau, où le peuple que l'on coudoie ne diffère pas seulement de celui de la France par des vêtements flottants de couleur éclatante, mais par la nature même des hommes. Un des premiers soirs après mon arrivée, je fus attiré par le bruit d'une dispute dans la rue; un grand gaillard dans la force de l'âge, vêtu d'une longue robe bleue, échangeait les paroles les plus vives avec un petit vieux, dont les vêtements orientaux étaient recouverts d'un mauvais paletot en loques. Les gestes étaient animés de part et d'autre, même menaçants : tout à coup, le petit homme prit l'offensive et, sans cesser de parler, donna à l'autre sur la figure un coup dont le bruit m'annonça la vigueur.

A mon grand étonnement, cela parut faire l'office d'un calmant; le ton baissa; de plus en plus animé, le petit homme se précipita sur son adversaire, le bouscula, le renversa et le bourra de coups de pied, sans que celui-ci, sous cette grêle de coups, se départît de la défensive. Puis le vainqueur s'éloigna, parlant toujours très haut, pendant que l'homme à la robe bleue se relevait en grommelant, et enroulait autour de sa tête son long turban blanc, tombé dans la poussière pendant la bagarre; je m'approchai d'un des assistants, qu'à son costume, en partie européen, je supposai comprendre le français : « Qu'y a-t-il donc? lui dis-je. — Oh! ce n'est rien, reprit-il, c'est l'épicier, un Grec, qui corrige un Arabe. »

Cette scène m'avait frappé; quand j'en parlai à des Français, mes amis, qui, vivant dans le pays depuis longtemps, en devaient connaître les mœurs, ils ne parurent nullement surpris; ils me répondirent très simplement que les Arabes étaient faits pour recevoir des coups de bâton, qu'il en était ainsi de temps immémorial; « seulement, pour votre gouverne, ajoutèrent-ils, il ne faut pas se tromper, et prendre pour un Égyptien un Turc ou un Grec établi dans ce pays; car, en lui donnant un coup de canne, on risquerait d'en recevoir un coup de couteau ».

A quelques jours de là, je me promenais seul au milieu des ruines situées hors de la ville dans le désert, et connues sous le nom de « Tombeaux des Califes »; un essaim d'enfants sortit à mon approche de huttes misérables, semées au milieu des décombres

ils accoururent en criant à tue-tête : « Bagchich! Bagchich!... » C'est le mot ordinaire pour demander quelque argent, et on n'est pas longtemps en Égypte sans en connaître la signification. Après avoir affecté pendant quelque temps l'indifférence la plus dédaigneuse, toujours poursuivi par leurs cris et à la fin agacé, je leur dis de me laisser tranquille, mais sans aucun succès; j'étais assez ennuyé de leur persistance, quand je vis une pierre, qui m'était évidemment destinée, rouler à terre devant moi. Les choses prenaient une mauvaise tournure : outre qu'une pierre, même lancée par la main d'un enfant, peut faire grand mal, cette aventure menaçait de me rendre ridicule; avisant donc près de moi un gros garçon de douze à quinze ans, le meneur de la bande, me semblait-il, avec une robe jaune à raies rouges pour tout vêtement, je marchai sur lui, et lui fis signe impérieusement avec ma canne de déguerpir. — Il ne m'en regardait pas moins fixement, répétant son éternel « Bagchich »... sans bouger; à bout de moyens comme de patience, je le frappai alors vigoureusement — le seul coup de bâton que j'aie donné, je crois, de ma vie. — Cette fois, je l'avais persuadé; sans faire la moindre plainte, le gamin prit un air sérieux et recula; son regard semblait me dire : « Maintenant, je vous obéis, vous auriez dû seulement vous expliquer ainsi plus tôt; je n'aurais pas fait tant de chemin pour rien. »

Cette aptitude à recevoir des coups est un trait caractéristique de la race égyptienne; il nous surprend, nous Français, quelque prévenus que nous

soyons des coutumes du pays, et quand nous voyons dans la rue les agents de police frapper à tour de bras les indigènes pour la cause la plus futile, nos sentiments d'homme civilisé sont blessés; mais les patients n'ont aucun instinct de révolte; ils trouvent sans doute cette manière de procéder toute naturelle.

Aussi s'explique-t-on l'usage séculaire en Égypte de la bastonnade, comme punition ou comme stimulant. L'instrument classique porte le nom de « courbache »; le cuir d'hippopotame en fait, paraît-il, le mérite, mais aujourd'hui l'étranger n'en voit plus que très rarement, les Anglais l'ont interdit. Il est vrai qu'ils ont autorisé l'emploi du fouet connu sous le nom de « chat à neuf queues » quand il serait nécessaire. Les Égyptiens ont-ils compris ce bienfait de la civilisation? Je l'ignore, mais on m'a assuré que partout hors des villes, les vieux usages persistaient, et que l'autorité n'avait guère d'autre moyen de se faire sentir. Ce moyen serait même souvent insuffisant; on raconte l'histoire de ce fellah qui, pressé par le collecteur d'impôts, se déclare hors d'état de rien payer; il est étendu à terre, battu impitoyablement, à chaque nouvelle demande ne répond que par de nouveaux gémissements, enfin est relevé tout meurtri et emmené par les siens éplorés; quand il se sent en sûreté, il crache une pièce d'or, prix de l'impôt, qu'il avait conservée patiemment dans la bouche, et la montre avec orgueil à sa famille. Il l'avait prise pour la donner au collecteur à la dernière limite, si celui-ci arrivait à le forcer; mais après

l'épreuve de la courbache, elle était sauvée pour quelques jours.

Vraie ou fausse, cette anecdote est bien dans les mœurs du pays; jusqu'à ces dernières années, la bastonnade était habituellement employée pour la perception de l'impôt. « Dans les villages pauvres », dit Hamont, un des Français appelés par Méhémet-Ali et qui a passé de longues années en Égypte, « on distribue des coups de fouet ou de bâton, du matin au soir. Passez-vous de ce côté, aux cris incessants des femmes, vous reconnaissez qu'il est question de la rentrée des impôts... (1). » Un voyageur écrivait en 1844 : « On m'a positivement assuré que dans les villages, un habitant qui paye toujours avant d'être battu, devient l'objet du mépris public. » Volney, au siècle dernier, tenait à peu près le même langage. « Quand un Égyptien, dit-il, a subi la torture de la bastonnade, sans déceler son argent, on dit de lui : « C'est un homme », et ce mot l'indemnise. » Qu'on remonte le cours des âges jusqu'à la domination romaine, on trouve encore des témoignages constatant l'usage de battre les Égyptiens. Ammien Marcellin, auteur latin du quatrième siècle, s'exprime ainsi : « On rougit parmi eux, quand on n'a pas à montrer de nombreuses cicatrices de coups de fouet, conséquence du refus de payer l'impôt. »

La persistance à travers les siècles d'un pareil régime est bien faite pour surprendre. L'Égypte a été conquise successivement par les races les plus

(1) *L'Égypte sous Méhémet-Ali*, p. 54.

diverses et souvent les plus fières; comment n'ont-elles pas fait prévaloir leur caractère propre? Grecs, Romains, Arabes, Turcs, les peuples les plus guerriers sont venus s'y implanter en maîtres, tous y ont laissé leur empreinte dans les monuments innombrables dont les ruines couvrent le sol; mais il faut croire que tous y ont perdu leur courage ou ont disparu. On dit communément : « les Arabes » en parlant des indigènes des bords du Nil, mais personne ne reconnaîtrait dans ces timides populations, traitées comme bétail par le premier maître venu, et qui ne se défendent que par le mensonge et la ruse, la race de ces intrépides cavaliers, qui luttaient hier contre nous avec tant d'opiniâtreté en Algérie. Les Romains et les Grecs qui ont précédé les conquérants arabes, ont éprouvé les effets du même poison, destructeur de toute énergie, qui s'est glissé dans leurs veines, quand ils se sont établis dans ce beau pays pour jouir de ses richesses.

Il faut remonter au delà des Grecs et de leurs historiens, pour trouver un peuple vigoureux, vivant sur les bords du Nil; les inscriptions de ses monuments nous disent que dans cette antiquité reculée, une nation guerrière, conquérante même, y avait ses demeures, que sa civilisation était florissante, autant que ses armées étaient redoutables, et les traditions des Grecs nous apprennent qu'on allait chercher chez elle la philosophie et toutes les sciences. Quelles causes ont pu amener sa décadence, ou plutôt sa dégénérescence?

Cette question est du domaine de l'archéologie, et

il ne m'appartient pas d'y répondre; mais elle se pose toujours comme une énigme à qui cherche à comprendre l'Égypte contemporaine. Car de ce passé mystérieux, séparé de nous par plus de trois mille ans, et qui nous a laissé tant de superbes débris, tout n'est pas mort; malgré que tant de peuples accourus de tous les points de l'horizon soient venus, brandissant leur épée victorieuse, s'établir en maîtres sur ses rivages, l'Égypte est restée la demeure de la même race antique, que jamais de nouveaux arrivants n'ont pu supplanter. Sa langue, il est vrai, celle des Pharaons, après avoir résisté aux Grecs et aux Romains, a fini par disparaître, mais il y a peu de temps; elle était parlée il y a deux siècles, dans quelques villages de la haute Égypte, et les Coptes montrent encore aux visiteurs de leurs églises leurs vieux livres religieux, écrits en copte, que personne parmi eux ne sait plus lire. Mais si l'idiome a disparu, la race semble avoir survécu; vingt fois on a constaté la ressemblance des Égyptiens actuels avec les statues qui nous viennent de l'antiquité la plus reculée, images encore fidèles d'une race toujours vivante et seule capable de se perpétuer dans cet étrange pays. Toutes les familles des conquérants successifs qu'a attirés sa richesse, se sont étiolées et ont disparu; comme dit un proverbe : « L'Égypte dévore tous les peuples qui l'envahissent. » Depuis des siècles, en effet, les innombrables esclaves, Circassiens, Kurdes, Persans, Italiens, Albanais ou Grecs, amenés jeunes dans le pays, n'y ont pas eu de postérité distincte, et de nos jours encore les familles

turques qui viennent s'établir à demeure, atrophiées physiquement et intellectuellement dès la seconde génération, s'éteignent fatalement vers la troisième. Un seul moyen permet d'échapper quelquefois à cette influence dissolvante du climat, c'est le mariage avec des femmes du pays; mais alors, les caractères des races européennes disparaissent : il naît des Égyptiens.

Triste race ! que sa lâcheté condamne à être exploitée et pressurée constamment par des étrangers. Je ne sache pas que l'histoire nous montre ailleurs une continuité pareille d'asservissement.

Depuis environ deux mille cinq cents ans, aucun souverain de l'Égypte n'a appartenu à une famille de race indigène; des Perses, la domination a passé successivement aux Grecs, aux Romains, puis de nouveau aux Grecs, aux Arabes et aux Turcs, en attendant qu'elle passe aux Anglais. De plus, pendant des siècles, l'administration du pays, — quelle administration ! — a été dans les mains de Mamelouks, c'est-à-dire d'esclaves achetés au marché, originaires de régions diverses de l'Asie occidentale. Volney, qui a visité l'Égypte en 1785, époque où, sous l'autorité nominale de la Porte, les Mamelouks étaient en réalité maîtres absolus, fait en ces termes leur portrait : « Nés la plupart dans le rite grec, et circoncis au moment qu'on les achète, ils ne sont, aux yeux des Turcs mêmes, que des renégats, sans foi ni religion. Étrangers entre eux, ils ne sont point liés entre eux par ces sentiments naturels qui unissent les autres hommes. Sans parents, sans enfants,

le passé n'a rien fait pour eux, ils ne font rien pour l'avenir. Ignorants et superstitieux par éducation, ils deviennent farouches par les meurtres, séditieux par les tumultes, perfides par les cabales, lâches par la dissimulation et corrompus par toute espèce de débauche... Telle est l'espèce d'hommes qui fait en ce moment le sort de l'Égypte... »

Ce gouvernement par des esclaves d'origine étrangère, à l'exclusion absolue des nationaux, est assurément le phénomène historique le plus singulier qui se puisse rencontrer; pour que cette transmission monstrueuse de l'autorité ait pu se faire non seulement quelquefois, mais constamment, pendant cinq cents ans sans interruption, et devenir comme une institution traditionnelle du pays, à quel degré d'avilissement devait être descendu le peuple indigène!

Soumis ainsi depuis des centaines d'années à un despotisme dur et ignorant, l'Égyptien s'est habitué à souffrir des brutalités inimaginables. Le dernier vice-roi, Ismaïl, avait fait une plantation de cannes à sucre qu'il avait le plus vif désir de voir réussir; ayant su que quelques malheureux fellahs du voisinage étaient venus en dérober dans le champ pour leur nourriture, il ordonna que l'on cassât les dents, à coups de marteau, à tous ceux chez qui on en trouverait des restes, pour leur ôter à l'avenir la possibilité d'en mâcher. Et pourtant quel pauvre régal! Combien il faut mâcher de bois pour en extraire un peu de jus!

Mais c'est sous le règne de Méhémet-Ali, — mort en 1848, — de ce souverain dont on s'engoua en

France, et en qui l'opinion publique voulait voir un monarque amoureux de la liberté de son pays, que l'oppression atteignit ses dernières limites. Ce ne furent plus seulement les hauts fonctionnaires, mais des agents relativement subalternes, qui purent disposer sans le moindre contrôle de la vie des Égyptiens. « Pour prévenir les vols, dit Hamont, on donne aux directeurs des cultures du vice-roi le droit de vie et de mort. J'ai vu pendre des Égyptiens accusés d'avoir volé une livre de coton ou une poignée de maïs, qu'ils destinaient à leurs familles. »

Méhémet-Ali, souverain énergique jusqu'à la brutalité, et, comme tous les Turcs, inaccessible à la pitié, commandant en maître absolu à des populations sans résistance, devait fatalement abuser de sa force, et l'abus fut, en effet, monstrueux. Mille traits rapportés par les voyageurs de cette époque le prouvent surabondamment, mais ce fut surtout l'emploi généralisé de la corvée ou réquisition qui provoqua de véritables horreurs. Tous les grands travaux qui signalèrent son règne furent faits à l'aide de ce moyen, au prix de quelles souffrances! Le canal Mahmoudieh, reliant Alexandrie au Nil, fut creusé en dix-huit mois; trois cent treize mille fellahs, hommes, femmes, enfants, vieillards, furent amenés, souvent liés les uns aux autres, de toutes les provinces d'Égypte, et jetés sur l'emplacement des travaux. Là, sans aucun salaire, on les contraignit à gratter la terre de leurs mains; le canal fut entièrement creusé de la sorte, sans outils quelconques; les femmes et les enfants transportaient la terre et la vase au moyen

de paniers ou « couffes », jusque sur les bords du canal. Les mauvais traitements, les maladies et toutes les misères firent naturellement les plus affreux ravages parmi cette multitude de malheureux; mais la sévérité pour les maintenir au travail fut impitoyable, et trente mille cadavres furent enfouis sous les berges que parcourent aujourd'hui, indifférents, les petits-fils des victimes.

La condition misérable de la population égyptienne, sur laquelle s'exerçait, sans trouver la moindre résistance, l'ambition du souverain et la cupidité de ses fonctionnaires, a été mainte fois décrite; voici l'impression d'un voyageur français (1) sur un village égyptien, près d'Alexandrie, en 1844; aujourd'hui encore, il y aurait peu à changer au tableau : « Le village se composait de huttes en terre, ayant de trois à quatre pieds de hauteur, sur une largeur de cinq à six pieds, et percées à leur base d'une ouverture qui leur donne l'apparence de niches à chiens; c'était là effectivement que vivaient entassés plusieurs milliers de malheureux, couverts de haillons, couchant sur le sol, entourés d'immondices, dévorés par la vermine, disputant leur nourriture à des bandes de chiens errants, et portant, avec tous les caractères de l'abjection, l'empreinte de la plus repoussante misère. Peinture affligeante et fidèle, qui peut s'appliquer en général à toutes les familles de fellahs et à presque tous les villages de l'Égypte. »

L'aspect misérable des demeures des Égyptiens,

(1) Gisquet, *L'Égypte, les Turcs et les Arabes*, p. 52.

encore aujourd'hui, ne tient pas seulement à la misère trop réelle où ils vivent, mais au désir de dissimuler le peu de fortune qu'ils peuvent posséder; ceux d'entre eux qui ont acquis une certaine aisance ont appris par tradition à la cacher soigneusement, et à détourner des convoitises toujours dangereuses, en prenant les apparences de la pauvreté et du dénuement. Nombre d'exemples leur ont fait voir, même sous les derniers vice-rois, que leur fortune n'était protégée ni contre des mesures générales, ni contre des mesures particulières, ayant aussi bien les unes que les autres la confiscation pour résultat.

A cet égard, des traits, qui seraient invraisemblables dans nos mœurs, sont racontés ici couramment. Tout le monde au Caire connaît l'histoire du « Mouffetich »; ce nom, qui signifie « inspecteur », était resté à un personnage qui, parti d'un rang obscur, avait fini par disposer des finances de l'Égypte. En même temps que ses fonctions, sa fortune personnelle avait grandi; il était arrivé à posséder dix belles maisons au Caire et dépensait l'or à poignées. On dit donc que le vice-roi Ismaïl envia un jour ces maisons et cet or, et pensa à se les approprier en se débarrassant du personnage. Celui-ci, s'en doutant, travailla à mettre sa personne et ses biens sous la protection d'une nation étrangère; seulement, il commit l'imprudence de confier son dessein à son intendant, un certain Juif européen.

Le Juif, qui en diverses circonstances avait servi de prête-nom au mouffetich, et qui, en cette qualité, était légalement propriétaire de différents domaines

ne lui appartenant pas, n'eut rien de plus pressé que de courir chez Ismaïl et de lui dire: « Le mouffetich m'a confié qu'il irait demain chez le consul, pour se mettre sous sa protection. » Le vice-roi eut vite pris ses dispositions. Il se rendit chez Son Excellence le Pacha, fut plus aimable que jamais, et finit l'entretien par lui proposer de faire un tour en voiture. On s'arrêta devant la porte du palais de Gesireh, à deux pas du Nil. Ismaïl, descendant de voiture, tourna le dos au mouffetich et rentra tranquillement chez lui, tandis que quelques hommes apostés, conduits par son fils Hassan, se précipitaient sur le Pacha, l'entraînaient dans une dahabieh qui attendait sur le rivage, et l'y étranglaient. La dahabieh mit aussitôt à la voile, et le *Journal officiel* annonça que le Pacha, fatigué par les affaires, s'était résolu à partir pour la haute Égypte, afin de prendre un peu de repos et de se remettre. De temps en temps l'organe du gouvernement donnait des nouvelles de ce pauvre Pacha; il avait eu un accès de fièvre; puis on lisait le lendemain qu'il s'était remis, et que les nouvelles, grâce à Dieu, étaient meilleures. Au bout d'un mois, le journal annonça avec douleur qu'un nouvel accès, imprévu, avait emporté Son Excellence. Ismaïl et l'homme de confiance du mouffetich se partagèrent la dépouille; ce dernier trône aujourd'hui au Caire, fort méprisé sans doute; mais ce mépris n'exclut aucune des marques extérieures du plus grand respect et de la plus haute considération.

Singulier contraste! Pendant que de tels événe-

ments se passaient (et sans garantir l'histoire elle-même et ses détails, je constate qu'elle m'a été racontée telle quelle, avec les noms, par dix personnes), les Européens et les idées européennes jouissaient de la plus haute faveur. C'est en ce temps qu'on assistait, au Caire, à la première représentation d'un opéra de Verdi; c'est encore en ce temps que les membres du Jockey-Club, invités du vice-roi, étaient traités par lui royalement. A leur retour, ils ne manquaient pas de vanter la courtoise hospitalité, les grandes manières du khédive, et d'annoncer que, grâce à lui, la civilisation allait renaître dans ce beau pays.

Ce qui précède donne une idée de ce que les particuliers, avant la mainmise des Anglais sur le gouvernement, avaient à redouter du souverain ou de ses fonctionnaires; hors d'état de résister, ils cherchaient seulement à se garantir, quand ils étaient prudents, en affectant la pauvreté; mais des mesures générales, fort analogues quant à la moralité des procédés, ne rencontraient pas plus d'obstacles de la part du peuple soumis et craintif.

Il y a quelques années, toujours sous Ismaïl, une décision du gouvernement modifia tout d'un coup la Kasaba, toise en bambou, ferrée aux deux extrémités, dont les arpenteurs se servent pour leurs mesures; elle avait eu jusque-là trois mètres soixante-dix environ, elle fut réduite à trois mètres cinquante-cinq. On ne voit pas d'abord quel était l'intérêt de cette réduction... Les toises furent donc rognées; quelques mois après, un arpentage général fut prescrit; natu-

rellement, toutes les propriétés, étant mesurées avec une mesure plus petite, se trouvèrent comprendre un plus grand nombre de « feddans (1) ». Alors intervint le gouvernement : « Toi, dit-il au propriétaire, tu n'as droit, d'après tes titres, qu'à trois cents feddans : on vient de t'en trouver trois cent vingt-cinq; tu as donc plus que tes droits; il y a vingt-cinq feddans qui, n'étant pas à toi, doivent m'appartenir; je vais les reprendre,... à moins que tu ne préfères les racheter. » Dans beaucoup d'endroits, les propriétaires se résignèrent, et rachetèrent à beaux deniers comptants les excédents si ingénieusement découverts; mais ailleurs, ils refusèrent, ou se trouvèrent hors d'état de le faire. Le gouvernement déclara alors qu'il en prenait possession, et comme rien n'indiquait que l'excédent fût au nord ou au midi, au bord ou au milieu du domaine, il s'attribua par un nouveau décret le droit de le prendre où il voudrait.

On s'étonne que de pareils procédés soient supportés en silence et comme admis par les hommes qui en sont les victimes; pour les Égyptiens, il n'en a pas moins toujours été de la sorte. L'idée de résistance ouverte et de lutte paraît incompatible avec leur nature; ils ne font appel pour se défendre qu'aux paroles, à la dissimulation et à la ruse, jamais à la force.

Vraiment, en Égypte, les mots classiques et rebattus de notre langage parlementaire : « servitude des âmes... avilissement des caractères... arbitraire...

(1) Mesure agraire.

despotisme... », dont nos journalistes et nos orateurs font si grand usage, signifient quelque chose ; pour nous, en France, à force de les entendre de la bouche des hommes politiques de tous les partis indistinctement, depuis cent ans, nous sommes portés à les considérer comme des expressions commandées par certaines circonstances, mais à peu près vides de sens. Ici, la « tyrannie » n'est pas chose imaginaire, ou dont on puisse plaisanter ; tout le monde en voit trop bien les effets, et le Français comprend, excuserait même la maxime chère aux révolutionnaires : « L'insurrection est le plus sacré des devoirs. »

Voilà le degré d'abaissement où peuvent arriver les peuples qui ne s'occupent pas de leurs propres affaires ! qui, désintéressés du gouvernement, n'imaginent même pas qu'ils puissent y prendre part, demandant seulement qu'on les laisse cultiver leurs champs en paix ! Soumis à tous les maîtres, depuis des siècles, les Égyptiens n'en ont jamais eu de bons ; ils ont été constamment pressurés, et leur misère, leur dégradation, impressionne tous ceux qui mettent le pied sur la terre d'Égypte. Le cœur se serre, encore aujourd'hui, au spectacle de cette multitude d'enfants du peuple, aux membres grêles, au ventre ballonné, aux yeux à demi fermés et collés, destinés pour la plupart à une mort prochaine, traînant leur nudité au milieu des immondices, à la porte de leurs misérables demeures. Le nombre des enfants qui naissent est très considérable ; mais, faute de soins, ils meurent presque tous dans les premières années, et leurs parents les voient prendre le chemin de la

mort avec l'indifférence que donne le fatalisme. Rien de plus triste que la vue de ces petits souffreteux qu'on rencontre à chaque pas; leur figure est d'une saleté repoussante, la misère a donné à leurs traits une expression d'apathie et de résignation, au lieu de la vivacité et de la gaieté que nous sommes habitués à voir briller sur tout visage enfantin; les mouches s'y sont donné rendez-vous, y butinent à l'aise, se rassemblent en troupes nombreuses, particulièrement dans le coin des yeux, sans qu'un geste de la main, un mouvement brusque de la tête, vienne jamais troubler leur sécurité. Peu d'entre eux, comme je l'ai dit, résistent aux épreuves des premières années; mais les survivants, après un pareil apprentissage de la vie, sont presque insensibles à la douleur, et leur caractère en garde une empreinte indélébile. Est-ce de leur part qu'on est en droit d'espérer jamais la régénération de l'Égypte?

CHAPITRE II

Les Égyptiens (suite). — Les soldats. — Création par Méhémet-Ali d'une armée d'Égyptiens. — Sa défaite facile par les Anglais en 1882, comme en 1840. — Peu de valeur des officiers et des soldats.

La dégradation de l'Égypte est-elle donc destinée à se perpétuer fatalement dans le cours des siècles? Rien ne peut-il relever ce malheureux pays?

On est naturellement amené par cette question à s'occuper de ses institutions militaires; en effet, les qualités de vigueur et d'énergie qui paraissent manquer le plus à ses habitants sont chez tous les peuples, mais surtout chez les peuples peu civilisés, concentrées principalement dans leur armée. C'est par une armée courageuse que l'Égypte pourrait d'abord assurer son indépendance vis-à-vis de l'étranger, première liberté, la plus précieuse de toutes, et qu'elle ne possède pas; c'est par les vertus guerrières répandues dans la masse du peuple, que celui-ci pourrait inspirer à ses gouvernants le respect de ses droits et acquérir la liberté individuelle, à laquelle il semble avoir renoncé. Je ne parle pas de la liberté politique : il ne peut pas même en concevoir l'idée.

Vanter aujourd'hui les vertus guerrières semble presque un anachronisme, car les bienfaits de la paix

frappent continuellement nos regards, et nous ne sommes accoutumés à voir dans la guerre que ses horreurs; cependant, quel peuple a joui de l'indépendance sans l'acheter de son sang? Si notre sécurité est maintenant assez complète pour nous permettre de l'oublier, c'est que les générations de nos pères n'ont pas reculé devant la lutte, et que nous-mêmes sommes prêts à les imiter.

La guerre est un fléau terrible, qui l'ignore? Mais parmi ceux qui s'exposent à la mort pour le salut commun, l'esprit de sacrifice, la bravoure, la décision sont toujours en honneur. L'éducation militaire, en préparant la jeunesse à affronter les dangers, s'efforce de faire naître et grandir en elle les plus nobles qualités du caractère. A toute époque les peuples ont senti le besoin, même pour leur prospérité matérielle, de ces qualités généreuses qui brillent d'un si vif éclat à la guerre. Aussi tous ceux qui ont laissé un souvenir durable ont-ils encouragé les hommes énergiques à se donner rendez-vous dans la carrière des armes : quand ils n'ont pas manqué à leurs devoirs, la poésie les a chantés, l'histoire a redit pour la postérité leurs hauts faits; bien étroite serait la philosophie ou la prétendue science qui voudrait les dédaigner!

Ainsi s'explique-t-on que l'histoire de tous les pays, au moins ce que nous apprenons sous ce nom à nos enfants, n'est au fond que l'histoire de leurs guerres; vainement a-t-on prouvé victorieusement dans notre siècle, si épris du positif, que les agriculteurs, les marchands, les financiers, étaient les véri-

tables soutiens de la société, que le soldat était un organe improductif, qu'on rendait plus de service à l'humanité en travaillant à faire pousser un pied de blé, qu'en se rendant capable de tuer cent hommes, les livres d'histoire s'obstinent à nous entretenir des hauts faits d'Alexandre et de César, en nous laissant ignorer jusqu'au nom des agronomes.

Le spectacle présenté par l'Égypte tend à donner quelque raison aux historiens, et à faire penser que l'absence des qualités militaires ne peut être compensée par les vertus agricoles et économiques, même en se plaçant à l'unique point de vue des intérêts matériels.

Ces qualités militaires, le peuple égyptien ne les possède à aucun degré : naturellement pacifique, ennemi des aventures et des entreprises hasardeuses, attaché passionnément à la culture de sa terre, il n'imagine rien de souhaitable loin des bords du Nil, et quelque mauvais traitements qu'on lui inflige, à quelque misère qu'il soit réduit, il ne pense jamais à s'en écarter. Depuis les beaux temps du roi Sésostris, il n'est pas sorti de chez lui, jamais il n'a envahi aucun autre peuple ; dans cette longue série de siècles, il n'a produit aucun conquérant, aucun homme de guerre fameux. « Heureux les peuples qui n'ont point d'histoire ! » Voilà ce que dit le proverbe, mais l'Égypte y contredit, car l'histoire des Égyptiens est vide de grands événements, et cependant ils ne semblent pas en avoir été plus heureux ; loin de là ! ils ne sont jamais sortis de la servitude et de la misère.

Longtemps, il n'a pas existé d'Égyptiens soldats; c'était la seule charge qui leur fût épargnée; ils y échappaient sans doute par leur inaptitude avérée au métier des armes. Pour y suppléer, — car jamais gouvernement ne se passa de force armée, — on achetait au loin des esclaves; après une période de dressage suffisante, on les armait, et ces esclaves, les Mamelouks, constituaient la puissance militaire du pays. On sait, en effet, que lorsque Bonaparte débarqua en Égypte, il ne trouva aucune résistance de la part de la population indigène; les Mamelouks seuls, tous étrangers, et dont le nombre s'élevait à environ dix mille, le combattirent aux Pyramides.

Sous Méhémet-Ali seulement, pour la première fois depuis des siècles, on vit des Égyptiens manier des armes. Après avoir fait massacrer, dans le fameux guet-apens de 1811, les Mamelouks qui lui faisaient ombrage, il résolut de créer une armée indigène. Il commença par faire instruire à l'européenne des Albanais, des aventuriers de tous les pays; un Français, ancien sous-lieutenant du premier Empire, qu'on disait le « colonel » Sève, s'acquitta avec succès de la tâche difficile, dangereuse même, de les discipliner. Puis, le noyau de la future armée ayant été ainsi constitué, le vice-roi, suivant encore l'usage européen, résolut de convertir des laboureurs, les premiers venus, en soldats; des fellahs furent arrachés à leurs villages, malgré leurs lamentations, revêtus d'un uniforme et exercés à la charge en douze temps. Ainsi fut constituée par le recrutement une

armée égyptienne composée d'Égyptiens, nouveauté singulière que l'énergique volonté du souverain parvint à faire prévaloir, et qui s'est maintenue depuis lors jusqu'à nous.

L'armée de Méhémet-Ali a fait parler d'elle en Europe; ses débuts dans l'histoire ont même été brillants : dans la guerre de Grèce, elle a conquis le Péloponèse pour le sultan Mahmoud, puis, quelques années plus tard, tournant ses armes contre lui, elle a tenu tête avec succès aux troupes turques en Syrie, et a fini par les mettre en déroute à Nézib.

Faut-il donc croire que l'instruction militaire seule, le maniement d'armes appris selon la théorie, enfin l'application exacte des règlements militaires, possèdent la vertu de transformer les hommes? Peut-on, par l'emploi de ce moyen, tirer d'un peuple asservi, misérable et craintif, des troupes brillantes et courageuses ?

Comme, un jour, la conversation était sur ce sujet, chez M. N..., il nous raconta les faits suivants. Peu de temps avant les grands troubles qui précédèrent l'occupation anglaise, le gouvernement français, voyant l'état déjà agité de l'Égypte et l'inquiétude de nos nationaux, et craignant que l'armée égyptienne prît part à un soulèvement populaire, désira connaître avec précision la force réelle de cette armée. Il lui importait en effet de savoir quelle résistance elle pourrait opposer à nos soldats, dans le cas où il faudrait lutter contre elle. Pour être bien fixé à cet égard, il résolut de ne pas se contenter de vagues appréciations de fonctionnaires diplomatiques, de

ne pas se fier à des civils naturellement incompétents, mais d'envoyer un militaire, un homme spécial, pour s'éclairer. L'officier chargé de cette mission secrète fut un capitaine de cavalerie. Il alla dans les casernes et sur les champs d'exercice, s'enquit de l'armement de l'armée, vit manœuvrer les troupes, et revint des bords du Nil riche en renseignements puisés aux sources les plus sûres, sur l'état militaire de l'Égypte; il fit un rapport très complet sur ce qu'il avait vu et appris; sa conclusion était qu'à moins de débarquer 50,000 hommes, on ne pouvait se flatter de vaincre l'armée égyptienne.

Sur ces entrefaites, M. N..., ayant quitté l'Égypte pour aller à Paris, se rendit au ministère des affaires étrangères, vit le ministre et exprima le vœu, pour la sécurité des intérêts européens menacés, et particulièrement ceux de la colonie française, que notre marine prît une attitude énergique, assurant qu'une démonstration militaire, au pis aller un débarquement de quelques centaines d'hommes, suffirait pour contenir les fauteurs de désordre.

« Il est à craindre, d'après nos renseignements, objecta-t-on, que l'armée prenne parti contre nous. » M. N... sourit et soutint que l'armée égyptienne n'était pas sérieuse. — « Comment, pas sérieuse! Voilà, et on lui montrait un dossier volumineux, voilà un rapport qui nous est récemment parvenu, rapport très bien fait par un homme du métier, un officier; il n'estime pas à moins de 50,000 hommes ce qu'il faudrait comme entrée de jeu, pour lutter avec l'armée égyptienne. » On connaît la suite : le

gouvernement français, arrivé au moment critique, s'effraya; ses agents attitrés lui avaient écrit: « Déjà, tout un plan de défense est arrêté; des officiers supérieurs égyptiens inspectent les forts de la côte et se distribuent les commandements (1). » Dans la crainte de trop grandes difficultés, il n'osa pas s'engager, et il laissa le champ libre aux Anglais; ceux-ci acceptèrent les risques, et ne trouvèrent en réalité aucune résistance sérieuse à une occupation qui s'est prolongée jusqu'à aujourd'hui.

D'où est donc née, en 1882, l'erreur de nos gouvernants? — D'une manière de juger fort habituelle à notre époque positive, et qui consiste à juger des hommes et des choses uniquement par ce qu'on en peut constater avec précision, mesurer en quelque sorte, par un examen. Par suite de cette tendance générale, on estime la valeur d'un soldat par son extérieur, sa tenue, son armement... en laissant de côté les qualités morales : elles ne se voient pas.

Dans cette disposition d'esprit, on doit tenir l'armée égyptienne pour une armée redoutable; les hommes sont grands, bien découplés, manœuvrent bien; c'est merveille de les voir courir, tant ils sont souples et agiles; ils supportent les privations aussi bien que les fatigues; d'une extrême sobriété, ils ne demandent, après une journée de marche sous un soleil dévorant, qu'un peu d'eau et quelques fèves crues... — Oui, tout cela est vrai, il ne manque

(1) Dépêche du 29 janvier 1880, de M. Sienckiewicz, consul de France; Livre jaune.

qu'un trait au tableau, c'est qu'ils ne veulent pas se battre. Ce superbe soldat, à l'air dur et farouche, coupera autant de têtes qu'on voudra, mais il se sauvera au premier coup de fusil tiré sur lui, et contre cette répugnance à la lutte, rien ne fera, pas même la menace des châtiments les plus rigoureux, qu'il supportera au besoin avec la plus stoïque résignation.

Il est à noter qu'une fois déjà dans ce siècle, nous nous sommes laissé tromper par les apparences; les Anglais, au contraire, se refusant, malgré les politiques français, à prendre au sérieux la puissance égyptienne, l'ont attaquée avec décision et, de même qu'en 1882, ont renversé du premier coup un échafaudage sans solidité. En 1840, Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, occupait la Syrie avec une armée qui venait de remporter sur les Turcs la victoire éclatante de Nézib. On croyait en France que rien ne pourrait arrêter cette armée fière de sa victoire, et qu'elle ne s'arrêterait qu'à Constantinople. La diplomatie était dans l'agitation; M. Thiers écrivait à M. Guizot, ambassadeur à Londres : « Le Pacha est capable, sur une menace, sur un blocus, sur un acte quelconque, de mettre le feu aux poudres... Tenez pour certain que s'il y a quelque chose de sérieux sur Alexandrie ou sur tel point du pays, insurgé ou insurgeable, Méhémet-Ali passe le Taurus et fait sauter l'Europe avec lui (1)... »

En vain des voix isolées s'élevèrent pour ramener

(1) THUREAU-DANGIN, IV, 261.

les esprits prévenus à des appréciations plus justes : — « Vous parlez des forces du Pacha », s'écriait un homme à qui sa profonde connaissance de l'Orient aurait dû donner une singulière autorité, l'amiral Roussin, « vous parlez de ses flottes! Mais il n'a que des apparences d'armée et des apparences de flotte. Ses soldats, tous réunis, ne résisteraient pas à un régiment européen; quant à ses vaisseaux, je ne demanderais qu'une frégate, une seule, pour les disperser et les brûler. J'ai vu de trop près ces troupes et ces marins, pour les traiter autrement que comme de vaines fantasmagories (1). »

Paroles inutiles! Les journaux, l'opinion publique, le Gouvernement étaient pleins d'enthousiasme pour le « Grand Pacha » et de confiance dans son armée.

Cependant, les Anglais, qui ne croyaient pas à la puissance égyptienne, prirent résolument l'offensive, et l'événement leur donna raison : l'Europe ne sauta pas, malgré les sombres prévisions de M. Thiers : comme lord Palmerston l'avait prévu, tout céda devant l'énergie britannique. La flotte anglaise débarqua 1,500 Anglais et quelques milliers de Turcs dans le voisinage de Beyrouth : Ibrahim, après un semblant de lutte, se retira dans la montagne, Beyrouth se rendit après un court bombardement; Saint-Jean d'Acre fut de même réduit en une journée par la flotte, et l'armée d'Ibrahim, désorganisée, démoralisée, attaquée alors par les populations soulevées et

(1) VINGTRINIER, *Soliman-Pacha*, 403.

par des Bédouins pillards, regagna l'Égypte par une retraite désastreuse, laissant derrière elle plus de soixante mille cadavres (1).

Méhémet-Ali lui-même ne se faisait pas illusion sur la valeur de ses soldats. Je trouve dans le récit de voyage de M. Gisquet une anecdote qui me paraît assez caractéristique à cet égard. « Une scène bizarre, dit-il, qui eut lieu pendant mon séjour, donnera la mesure de l'énergie des troupes égyptiennes. Huit matelots français, appartenant à un navire de commerce, avaient parcouru la ville et retournaient, à la nuit tombante, vers le port, après avoir fait de nombreuses libations; en passant devant un corps de garde, la pensée leur vint de s'en emparer. Ce projet extravagant fut aussitôt exécuté que conçu. Nos marins désarmèrent la sentinelle, prirent les fusils, et chassèrent sans résistance les vingt hommes qui gardaient le poste. Puis un de ces mauvais plaisants se mit en faction et, faisant un maniement d'armes, cria aux soldats débusqués : « Regardez, grands escogriffes ! Voilà la tenue d'un « vrai troupier ! » — La nouvelle de cette escapade étant parvenue au consul, celui-ci se rendit immédiatement auprès du vice-roi, pour offrir des excuses, et atténuer la fâcheuse impression que pouvait produire un pareil coup de tête. Le Pacha, loin d'en être irrité, dit en riant : « Ah ! quels gaillards ! Si « j'avais à mon service des diables comme ceux-là ! »

Nulle éducation militaire, je crois, ne peut trans-

(1) Hamont, II, 463.

former les Égyptiens actuels en bons soldats, d'autant que les officiers, quand ils sont indigènes, sont faits du même bois, et que, sous l'uniforme, on retrouve facilement le fellah. Le trait suivant donnera une idée des caractères qu'on peut rencontrer parmi eux. Un jeune ingénieur européen qu'on m'a cité était employé, il y a peu d'années, à des travaux topographiques dans le Delta, pour un service de l'État; on lui avait adjoint pour coopérer à ces travaux, deux officiers d'état-major, un lieutenant-colonel et un capitaine. Une circonstance imprévue rendit désirable, un soir, qu'une lettre fût portée je ne sais où; mais il faisait noir, il s'agissait de traverser la campagne; le colonel, pas plus que le capitaine, ne consentit à se charger du message. « Oh! monsieur, s'écrièrent ces officiers, et les Effrits! les Effrits! » — Or les Effrits ne sont autre chose que les revenants égyptiens.

Le général Gordon, qui eut pendant plusieurs années des troupes égyptiennes sous ses ordres, ne les présente pas, tant officiers que soldats, sous un jour plus favorable. Il avait accepté du khédive Ismaïl, avec l'agrément de l'Angleterre, le commandement du Soudan, et y resta de 1874 à 1879. Dans ses lettres de cette époque, publiées en 1884, il ne parle des troupes égyptiennes qu'avec les expressions du plus profond mépris.

« Je n'ai jamais commandé, dit-il, de troupes qui m'inspirassent aussi peu de confiance; je ne serai pas fâché, je vous assure, le jour où j'en aurai fini avec de pareils mannequins (31 juillet 1875). —

... Il y a dans le poste de Lardo quatre-vingts hommes et quatre ou cinq officiers arabes à cœur de lièvre (22 octobre 1875). — Les officiers et les soldats sont une bande de lâches (20 janvier 1875). »

Les faits rapportés d'ailleurs par Gordon justifient son indignation : 10,000 Égyptiens se laissent enfermer dans le Darfour, et il faut qu'il leur vienne en aide avec 300 hommes; 3,500 Égyptiens, attaqués par une tribu nègre, se réfugient à Ouadar dans le fort, et laissent, malgré leur artillerie, des bandes de sauvages venir les insulter jusqu'à 10 mètres du retranchement, etc.

Cette absence de tout courage chez les Égyptiens, jointe à leur cruauté qui les faisait abhorrer, explique sans doute comment leur armée fut massacrée jusqu'au dernier homme, peu d'années plus tard, par les Nubiens que commandait le Mahdi.

Ceci dit, comment accorder cette faiblesse de caractère, ce peu de ressort, avec certaines qualités dont la race égyptienne est douée au plus haut degré, la résistance à la fatigue, la fermeté dans la douleur, la constance devant la mort, qualités qui nous semblent, au premier abord, incompatibles avec la lâcheté?

« S'il est des hommes, dit Volney, capables d'énergie, ce sont ceux dont l'âme et le corps trempés, si j'ose dire, par l'habitude de souffrir, ont pris une raideur qui émousse les traits de la douleur; et tels sont les Égyptiens... Les paysans, si méprisés sous le nom de « fellahs », supportent des fatigues étonnantes... Leur énergie n'a besoin que d'être dirigée, pour devenir redoutable. »

Volney se trompait; le courage n'est pas seulement une qualité passive, une résignation ou une insensibilité à la douleur. Celui qu'une longue misère a habitué à supporter des coups ou d'autres traitements avilissants, sans se plaindre, n'en a pas plus de courage; on peut même dire, au contraire, qu'il est moins disposé à en montrer. Pour qu'un homme puisse à bon droit être dit courageux, sa volonté doit intervenir. L'Oriental, prisonnier, qui assiste impassible aux préparatifs de son supplice, et le supporte sans une plainte, est un homme résigné, mais n'est pas nécessairement courageux : courageux, au contraire, est le missionnaire qui préfère le martyre à l'apostasie, alors même que l'horreur des tourments arracherait des gémissements à sa faiblesse. Si on tient à appeler du nom de « courage » cette constance, en vérité admirable, avec laquelle les Orientaux voient approcher la mort, je le veux bien; mais que l'on admette alors qu'il en existe un autre, d'une espèce différente, constituant la valeur propre des armées. Les Égyptiens envisagent avec un calme superbe la mort inévitable; les mêmes individus, un jour de bataille, prennent la fuite aux premiers coups de fusil : s'ils ont du courage, ce n'est pas le courage militaire.

Le général de Moltke, entendant parler un jour d'une association qui, par ses efforts, prétendait assurer à l'avenir une paix universelle : « La paix universelle, s'écria-t-il, ah! quel épouvantable fléau! » Que faut-il retenir de cette boutade? Peut-être avait-il raison de redouter l'affaissement moral qui

serait la conséquence probable de l'absence de toute lutte, la dégradation des peuples chez qui se seraient éteintes les qualités militaires, dont l'armée, chez tous les peuples, est appelée à entretenir la tradition. Certes, si la paix universelle devait amener tous les hommes à l'état où nous voyons les pacifiques Égyptiens, l'humanité n'y gagnerait pas.

CHAPITRE III

Les Égyptiens (suite). — Leurs inégalités sociales. — Point de noblesse héréditaire. — Égalité des conditions. — Instabilité de la richesse. — Peu d'influence de l'instruction.

On a vu par ce qui précède que les habitants de l'Égypte, faute de qualités militaires, sont sans défense vis-à-vis de l'étranger, et toujours prêts à devenir la proie d'un oppresseur : celui-ci ne leur a jamais manqué. Quelles sont donc les conditions d'existence de ce peuple, dont il semble que ce soit la destinée naturelle d'être constamment exploité et de servir de proie à tous les autres ?

Ce qui caractérise essentiellement toute société, c'est la répartition de l'autorité ou de l'influence entre les individus, ou entre les groupes d'individus ; c'est, en d'autres termes, la distribution des inégalités sociales. Or ces inégalités sociales, en tout pays, ont des origines diverses ; mais elles sont dues, si l'on fait abstraction des qualités individuelles natives, principalement à la naissance, à la richesse et à l'instruction. Proposons-nous de rechercher quel est, en Égypte, l'effet de chacune de ces trois causes.

Le bénéfice de la naissance, soit que des lois positives le consacrent, comme en France avant la grande révolution, soit qu'il résulte de l'opinion seule, comme nous le voyons aujourd'hui, a sa raison d'être

dans cette croyance commune, que les qualités se transmettent dans une famille par l'hérédité et par l'action du milieu; on suppose volontiers que les descendants d'hommes remarquables par leurs qualités seront, par l'effet de l'éducation autant que par le sang, dignes de leurs pères. En France, l'ancienne institution de la noblesse reposait sur ce principe, et je crois que cette idée, plus ou moins modifiée, se retrouve chez tous les peuples. Chez nous-mêmes, actuellement, malgré la réaction qui a suivi la chute de l'ancien régime, la croyance à l'hérédité des défauts et des vertus n'est pas morte; certainement, sans contester les qualités personnelles du chef actuel de la France, on peut dire que son nom est pour quelque chose dans sa grandeur; il est cependant l'élu du parti qui proteste le plus haut contre les idées anciennes d'hérédité.

Une tendance si générale dans l'humanité doit exister en Égypte comme ailleurs; mais, pour qu'elle produise des effets, si puissante qu'on la puisse supposer, encore faut-il qu'il y ait un lien visible entre l'ancêtre et le descendant, que celui-ci soit signalé à l'attention par le même nom, en d'autres termes, qu'il ait un nom de famille.

Or, en Égypte, ce nom de famille n'existe pas; chacun reçoit un prénom à sa naissance, comme chez nous le nom de baptême; l'enfant s'appelle Mahomet, Ahmed, Ali, etc. Le plus souvent s'y joint plus tard un surnom personnel plus ou moins significatif; le passage à l'école, où se trouvent communément réunis plusieurs enfants du même nom,

et qu'il faut cependant distinguer les uns des autres, en fait naître habituellement la nécessité, mais ce surnom ne constitue pas un nom de famille, ainsi que nous l'entendons. Il peut changer dans le cours de la vie suivant les circonstances, n'a rien de légal, et ce n'est pas celui dont on fera usage quand on tiendra à écarter toute incertitude. Veut-on, par exemple, désigner d'une manière précise un certain Mahomet parmi les milliers de Mahomet de toute condition qui vivent dans la même ville, on dira : Mahomet, fils d'Ali. Veut-on préciser davantage, on dira : Mahomet, fils d'Ali, fils lui-même de Mahmoud ; on pourra même dire de qui Mahmoud est fils, et remonter ainsi aussi loin qu'on voudra. Dans cette kyrielle de noms, il n'y a rien de particulier à une race ; il y a un siècle, comme il y a deux siècles, comme il y a trois siècles, comme aujourd'hui, il y a eu des milliers de Mahomet, des milliers d'Ali..., les uns esclaves, les autres pachas. Ainsi qu'on le voit par là, les Égyptiens ont dépassé de beaucoup nos révolutionnaires eux-mêmes dans la voie de l'égalité; on ne peut imaginer, en effet, réforme plus égalitaire, plus ultra-démocratique, que celle qui, abolissant les noms de famille, forcerait tous les citoyens à s'appeler tout uniment Pierre, Paul ou Mathieu.

Ce fait qu'il n'existe pas en Égypte de nom de famille, de nom patronymique, n'est pas un trait de mœurs insignifiant : il révèle un état social particulier profondément différent du nôtre.

En France aussi, il a été un temps où le nom de famille n'était pas fixé, comme il l'est aujourd'hui,

par les institutions et les mœurs; à partir des invasions barbares, et pendant les siècles de chaos qui leur ont succédé, un état civil bien ordonné, une transmission régulière de noms, a dû être impossible, et longtemps, comme aujourd'hui en Égypte, les prénoms et des surnoms changeants ont seuls désigné les individus. Peu à peu, cependant, les surnoms et les noms de terre se sont transformés en noms patronymiques. La transition est facile à constater dans nos vieux titres; c'est un pas en avant de la civilisation : on éprouve alors le besoin instinctif de rattacher l'individu à ses parents et à ses grands-parents; Pierre ne sera plus seulement un individu isolé, son nom rappellera qu'il est le fils du Hardi; tous ses enfants à lui-même seront des Hardi ou Lehardi; s'il s'agit d'un homme riche que sa terre désigne surtout à l'attention, non seulement celui de ses enfants qui lui succédera dans la seigneurie de Beaumont sera connu, comme son père, par le nom de sa terre, mais on dira des autres, n'ayant aucun droit sur cette terre, qu'ils sont de la maison de Beaumont; enfin, le nom finira par être tellement attaché à la race, que les descendants le porteront partout, quel que soit le sort du domaine primitif.

Aujourd'hui, en France, les noms sont fixés, familles obscures et familles illustres en jouissent pareillement; cependant, malgré cette fixité, les mêmes causes qui ont présidé à leur naissance subsistent et, dans certains cas particuliers, produisent leurs effets. Quelquefois, des noms de famille surgissent; par exemple, les descendants d'un Périer

qui s'est illustré prennent le prénom de Casimir de père en fils; ainsi se crée une nouvelle famille, les Casimir Périer, et tout le monde trouve très convenable que les générations issues de l'énergique ministre rappellent par leur nom leur filiation glorieuse. Un effet contraire se produit sous nos yeux dans les bas-fonds de la société; dans ce monde dégradé qui vit dans les grandes villes du crime et de la débauche, les noms de famille se perdent en même temps que les liens sociaux disparaissent, et le prénom accompagné d'un sobriquet, tel que Pierre dit Bras-de-fer, Mathieu dit Lelièvre, désigne seul l'individu.

En Égypte, l'absence de nom patronymique correspond à l'absence de liens de famille, dans le sens étendu du mot. Il ne faut pas douter assurément que l'amour maternel, l'amour filial, ne produisent leurs effets là comme ailleurs; mais à l'inverse de ce qui se passe tous les jours dans nos sociétés, on voit rarement les sentiments de famille, dans les sociétés musulmanes, se perpétuer pendant plusieurs générations. Dans ces sociétés, — en dehors de quelques peuples vivant de la vie pastorale, — on a, au contraire, remarqué que le groupement par familles, contrarié en général par les mœurs, était une exception. La polygamie, en effet, introduit la division dans la famille; le fils dont la mère a perdu la première place, ou peut la perdre d'un jour à l'autre, conserve pour son père des sentiments très respectueux sans doute, mais ce respect tient plus de la crainte que de l'affection. Ce n'est pas vers le père

que l'affection se porte, c'est plutôt vers l'oncle du côté maternel, vers le frère de la mère, c'est chez lui souvent que le jeune homme cherche de préférence un appui, et il existe dans la langue arabe un terme particulier pour ce lien de parenté. Les haines de père à fils ne sont pas rares, et en dépit de l'adage célèbre de notre fabuliste, tout père ne passe pas pour « frapper à côté ». Je puis citer le fait d'un personnage très en vue qui, brouillé à un certain moment avec son père et craignant à tort ou à raison les suites de sa colère, s'était astreint, jusqu'à la réconciliation, à se nourrir exclusivement du lait d'une vache qu'il allait traire lui-même et d'oranges qui défiaient la trahison. Ce n'est pas là, assurément, le type ordinaire des relations de père à fils en Égypte ; mais ce qui est caractéristique, c'est que les précautions peu dissimulées dont je viens de parler, et qui étaient parfaitement connues du public, n'excitaient chez lui pas plus d'étonnement que de réprobation.

Les liens de famille sont encore affaiblis par la facilité du divorce. La séparation des époux se prononce en effet devant le cadi, avec assez peu de formalités, et à moins qu'un autre mariage n'ait eu lieu dans l'intervalle, l'homme et la femme, une fois divorcés, ne peuvent plus se remarier ensemble. Il est cependant un moyen de tourner la difficulté. Quand des époux divorcés veulent se marier ensemble de nouveau, ils s'adressent à un individu qui fait métier de contracter des mariages fictifs ; celui-ci, moyennant une certaine somme d'argent, se prête à un mariage devant le cadi ; ce mariage sans effet

est immédiatement rompu par un second divorce, et alors il n'existe plus d'obstacle légal au mariage projeté.

En prévision du divorce, la fortune de la femme reste complètement distincte pendant le mariage, et soustraite à l'administration du mari; la femme en conserve la libre disposition, et la gouverne au moyen d'un représentant qui est souvent son frère, étranger par conséquent à la famille dans laquelle le mariage a fait entrer sa sœur.

On conçoit que, dans de pareilles conditions, le fils craignant le père plus qu'il ne l'aime, la femme ayant une administration de fortune distincte et pouvant la porter ailleurs par un divorce, les frères étant divisés entre eux par les jalousies qui prennent naturellement naissance dans un harem, on conçoit, dis-je, que la famille telle que nous l'entendons ne puisse exister. Elle dure, tant bien que mal, pendant la jeunesse des enfants; mais quand ils sont assez grands pour se suffire, ils s'éloignent, et elle cesse d'exister. On ne voit même plus ce qu'on appellerait alors la famille; l'homme de vingt-cinq ans conserve sans doute de la tendresse pour sa mère, mais celle-ci, généralement décrépite, n'occupe plus la première place dans l'affection du père; elle a été remplacée au foyer par une femme plus jeune, et végète délaissée; ses sœurs, mariées, sont enfermées dans des harems; dans la maison renouvelée, il est regardé presque comme un intrus; la famille n'est plus là pour lui, car tous les anciens liens sont relâchés ou anéantis.

Je crois que l'action de la religion musulmane suffirait à expliquer le développement incomplet de l'esprit de famille; mais en Égypte, une autre cause s'est jointe à la première, pour empêcher la formation de familles influentes, c'est le rôle prépondérant qu'ont joué les étrangers, depuis des siècles. Aucune fonction importante dans le gouvernement, et même dans l'administration provinciale, n'était, sauf de très rares exceptions, confiée à des indigènes; or les fonctions publiques, chez la plupart des peuples, sont précisément l'origine la plus fréquente de l'influence des familles. A l'époque où j'étais en Égypte, on citait comme un phénomène un des ministres qui était Égyptien; jamais, paraît-il, cela ne s'était vu. Tous les personnages importants de l'administration appartenaient à des races étrangères; ils étaient ou Turcs ou plus souvent Grecs, Levantins, Arméniens, Juifs, Européens, tout enfin, excepté Égyptiens. On se demande comment une famille égyptienne aurait pu acquérir de l'illustration.

Comme on le voit, il n'y a point de place pour des inégalités sociales comparables à celles qu'a fait naître partout en Europe la formation de familles influentes, dont la position s'était consolidée pendant des siècles.

Sous ce rapport, l'égalité des conditions est parfaite en Égypte; c'est, du reste, un trait distinctif de la plupart des sociétés musulmanes : l'homme sorti de la classe la plus infime, y peut être élevé aux plus hautes dignités, sans que la condition humble de les auteurs et la bassesse de son origine diminuent

sa considération. On en voit bien des preuves dans l'histoire de la Turquie; sans sortir du siècle, le fameux Khosrew, gouverneur de l'Égypte en 1801, avait débuté dans la vie par être l'esclave d'un capitan pacha. « Khalil-Pacha et Saïd-Pacha, tous deux gendres du sultan Mahmoud, beaux-frères du Padischah Abdulmedjid, et ministres de la Porte, ont été esclaves; le sultan Mahmoud ramassa dans les rues de Constantinople le Circassien Hafiz, dont il devait faire un général en chef (1). » On citerait cent exemples pareils.

L'absence de famille se perpétuant avec une existence distincte doit, *à priori*, entraîner l'instabilité de la richesse; car, en tout pays, les seules richesses solides sont celles qui résultent des efforts successifs de plusieurs générations. Mais plusieurs causes agissent encore dans le même sens : parmi ces causes, la principale est la nullité du rôle attribué à la femme par les usages.

Un vieux notaire normand me disait qu'il avait vu souvent des familles conduites à la ruine par des femmes aussi bien que par des hommes, mais qu'il n'en avait jamais vu relevées de la ruine que par des femmes. — Quoi qu'il en soit du fait remarqué par cet observateur avisé, il est certain que chez nous la femme a un rôle prépondérant dans l'économie d'une maison, et tout le monde sait que nul soin du mari ne peut compenser le défaut d'ordre chez la femme. En Égypte, tout au contraire, on n'imagine

(1) Clot-Bey, I, 271.

pas qu'une femme riche s'occupe des détails de la tenue d'une maison ; elle ferait œuvre servile, et se déshonorerait ; puis, il faudrait sans doute, pour qu'elle exerçât sa surveillance, qu'elle sortît de l'appartement des femmes, ce qui déshonorerait le mari.

La femme reste donc à l'intérieur du harem toute la journée, accroupie ou couchée sur un divan, fumant des cigarettes ou grignotant des sucreries. Quand on entre dans un sélamlik, seule partie de la maison accessible aux étrangers, on est frappé, chez les pachas les plus riches, par l'aspect du désordre, ou plutôt d'une incurie inconcevable : une épaisse couche de poussière couvre des fauteuils dorés, ils semblent n'avoir pas été essuyés depuis qu'ils ont quitté la boutique du marchand ; on voit des taches partout, les étoffes sont déchirées ; et cependant la maison passe pour riche, et les serviteurs en sont nombreux. Tout le monde sait que le désordre et la négligence dénotent chez nous le gaspillage et la dépense ; il en est de même partout ; aussi, faute d'ordre et d'économie dans la tenue de leurs maisons, les richesses des Égyptiens sont-elles ordinairement gaspillées.

On pense bien que la fortune personnelle des femmes n'échappe pas à ce danger ; elles ont l'administration de leurs biens propres, mais cette puissance, que la loi musulmane consacre, n'est entre leurs mains débiles qu'une ombre de puissance ; comment, du fond du harem, une femme pourrait-elle administrer, ne parlant à aucun étranger, ne voyant rien par elle-même, ayant pour intermé-

diaire obligé l'eunuque? La destinée naturelle des richesses que le hasard a pu concentrer dans les mains des femmes, est donc d'être dissipées, et de rentrer au bout de peu de temps dans la circulation.

A ces causes puissantes de nivellement, il faut ajouter l'état politique du pays. Nous sommes habitués à considérer les biens-fonds, les terres, comme la fortune la plus stable, et même comme la seule stable; mais jusqu'en 1871, l'État, c'est-à-dire le vice-roi, a été le seul propriétaire des terres; sans doute les laboureurs avaient vis-à-vis de leurs voisins des droits d'occupation sur les terres qu'ils cultivaient, mais ils n'en avaient aucun vis-à-vis du maître de l'Égypte; celui-ci ne les dépossédait pas, parce que c'étaient eux qui payaient l'impôt et qu'il ne pouvait pas se passer d'eux, mais il les considérait comme des fermiers. En 1871 seulement, le vice-roi Ismaïl, pressé d'argent, offrit la propriété du sol aux possesseurs qui lui payeraient d'avance six années d'impôt. Il est vrai que divers décrets furent portés depuis, modifiant plus ou moins le premier, l'abrogeant, ou rendant au contraire ses prescriptions, de facultatives obligatoires; cependant on peut dire qu'aujourd'hui la propriété individuelle est constituée; mais la date récente du droit de propriété explique tout naturellement qu'il n'y ait pas d'aristocratie territoriale; d'ailleurs, quand le souverain d'un pays a de ces façons despotiques, dont bien des faits, même de notre époque, peuvent témoigner, nulle possession de biens au soleil nc

peut être que précaire, et la confiscation est toujours menaçante. Dans le cas particulier du mouffetich, raconté plus haut, elle fut à la vérité entourée de mystère; l'annexion des biens par le souverain ne fut pas publiée solennellement, mais la confiscation officiellement prononcée n'est réprouvée ni par la jurisprudence ni par l'opinion.

J'ai eu l'occasion de recevoir l'hospitalité dans une famille dont les terres avaient été confisquées au profit de l'État. C'était une famille d'anciens Bédouins, qui, m'a-t-il été dit, vivaient assez misérablement au commencement du siècle dans le désert limitrophe de l'Égypte. Ils pillaient, de temps à autre, les cultivateurs des bords du Nil, et le coup fait, ils se réfugiaient dans leurs solitudes, où ils s'enfonçaient assez pour échapper à toute poursuite. Le gouvernement égyptien, sans doute pour se débarrasser de leurs rapines, leur offrit des terres fertiles, avec la permission d'y vivre en toute indépendance, et selon leur coutume. Ils furent séduits et s'installèrent; mais dans l'abondance, fort relative d'ailleurs, dont ils jouissaient sur la terre d'Égypte, ils perdirent en peu de temps la force qu'ils avaient due à leur existence misérable dans les déserts; ils s'attachèrent au sol par la culture, et furent par cela même sous la main du gouvernement. Il y a une quarantaine d'années, on voulut lever parmi eux des soldats; c'était contraire aux conditions de leur établissement, ils refusèrent et se révoltèrent contre le vice-roi. Celui-ci envoya des troupes contre eux, mais cette fois la lutte était devenue inégale, et ils

furent vaincus sans peine. Un certain nombre de têtes furent coupées, et si les survivants obtinrent jusqu'à nouvel ordre d'être exemptés de la conscription, ce fut au prix de la confiscation de leurs terres. Le gouvernement leur en laissa cependant la jouissance; il eût été d'ailleurs bien embarrassé de les remplacer, et eût perdu, en les chassant, tout revenu.

En entendant raconter les vicissitudes de cette famille par son chef actuel, un vieillard de soixante-dix ans, j'admirais sa facile résignation, mais je constatais, en même temps, la puissance d'engourdissement exercée par le climat, et la transformation rapide en fellah d'un Bédouin du désert. Celui-ci est devenu, par le fait, le simple fermier d'un financier de Londres : car le vice-roi a abandonné ses domaines à M. de Rothschild, comme gage d'un emprunt, et ce sont les agents de ce dernier qui y exercent tous les droits de propriétaire.

Nous venons de voir comment les distinctions de naissance et de fortune s'effacent promptement en Égypte; il nous reste à parler des distinctions dues à l'instruction.

Chez les peuples musulmans, en général, on paraît goûter fort peu les avantages de la science profane. L'amiral Jurien de la Gravière attribue cet adage aux Turcs: « Quand Dieu donne la fonction, il donne en même temps la capacité pour la remplir. » Ce principe est d'une application aussi usuelle en Égypte qu'en Turquie; on ne tient aucun compte dans le choix des hommes de ce qu'ils peuvent avoir appris.

Le besoin que des souverains dépensiers avaient de l'argent des Européens les a poussés, dans la seconde moitié du siècle, pour inspirer confiance et augmenter leur crédit, à imiter celles des institutions de l'étranger auxquelles celui-ci paraissait attacher le plus d'importance; or nous parlions sans cesse des progrès dus aux sciences, les souverains de l'Égypte en ont donc parlé pour tenir le même langage que nous, et ils ont fondé des établissements d'instruction analogues aux nôtres; mais tout le reste de leur conduite fait croire qu'ils n'ont agi de la sorte que pour l'opinion publique européenne. Comme des financiers accordent, dit-on, une certaine somme à la représentation parce que ce sacrifice est pour eux un placement, ainsi ont agi les souverains de l'Égypte, quand ils ont copié à grands frais certains établissements européens, dont ils ne sentaient, d'ailleurs, nullement le besoin. Il existe au Caire une École polytechnique, une École normale, une École d'arts et métiers; mais je doute qu'il se forme là rien qui ressemble à une aristocratie intellectuelle acceptée par l'opinion. Ces établissements sont à la vérité d'origine trop récente pour avoir eu jusqu'ici une influence de cette nature, mais ce qui s'est passé depuis soixante ans permet de douter de l'avenir.

Avant que l'instruction fût répandue par les écoles dont je viens de parler, Méhémet-Ali, envieux de cette science que l'on disait faire la force et la richesse de l'Europe, avait fait de grands efforts pour s'en approprier le bénéfice; mais ce ne fut pas sans rencontrer beaucoup de résistance. Quand il prenait des

enfants pour les envoyer dans des écoles fondées par lui, où ils devaient recevoir une instruction européenne, les familles considéraient cette préférence comme un affreux malheur; c'était une désolation générale, et ils opposèrent, dit Clot-Bey, les mêmes obstacles qu'à l'enrôlement militaire : « On vit, dit-il, des parents mutiler leurs enfants, pour les empêcher d'entrer dans les écoles (1). »

Le même souverain avait aussi envoyé nombre de jeunes gens, en France principalement, pour en rapporter des connaissances. Il n'était pas, comme on peut le croire, inspiré par le pur amour de la science, il avait un but plus intéressé; ce qu'on devait lui rapporter, c'était une recette pour devenir riche, ou pour devenir fort. Quand, à leur retour, il interrogeait ces jeunes gens, pour s'assurer par lui-même des connaissances acquises par eux en Europe, et dont d'ailleurs je ne me porte pas garant, il les estimait à un tout autre point de vue que celui d'un savant de l'Institut, et prisait fort peu leur bagage théorique. Quant aux Égyptiens, qui, moins clairvoyants que le vice-roi, ne croyaient même pas à la supériorité de l'Europe, leur dédain était extrême.

Aussi ces étudiants trouvèrent-ils de cruels mécomptes dans leur patrie. Je ne parle pas seulement de ceux que le gouvernement crut devoir punir de leur paresse : « Lorsque nous visitâmes l'arsenal d'Alexandrie, écrit un voyageur français en 1840, on me fit remarquer beaucoup de forçats occupés aux

(1) *Aperçu sur l'Égypte,* II, p. 337.

plus rudes travaux... On y voyait quelques-uns des jeunes gens envoyés en Europe pour s'instruire; on les punissait de n'avoir pas profité assez des leçons de leurs professeurs (1). »

Ceux-là, j'aime à le croire, furent une exception ; mais ceux qui avaient rapporté les meilleures notes ne trouvèrent ni appui dans le gouvernement, ni considération parmi leurs concitoyens. M. Hamont raconte de la sorte l'interrogatoire subi par un jeune homme qui avait été envoyé à l'école de Roville. « Que savez-vous? demande Méhémet-Ali. — L'agriculture. — L'agriculture ! s'écrie Abd... Effendi, secrétaire intime du vice-roi, qui assiste à la présentation des nouveaux arrivés. Eh! bon Dieu! de quoi s'est donc occupé cet homme! Ensemencer les terres! labourer! Mais nos paysans n'ont pas été en Europe, et ils n'en sont pas moins bons laboureurs. Est-ce qu'en France, l'agriculture est aussi une science? Il fallait apprendre à faire la guerre ou la médecine. — En sortant du palais du grand pacha, il rencontre un officier supérieur qui lui adresse ces observations : Comment avez-vous pu demeurer deux ans à Roville, pour apprendre l'agriculture? C'est l'occupation des hommes de la dernière classe, un travail de fellah, que nous ne devons pas faire. Son étude ne conduit à rien, elle ne développe pas l'intelligence; il fallait apprendre le génie, ou l'art de fondre les canons... (2). »

(1) GISQUET, *L'Égypte, les Turcs et les Arabes,* I, p. 58.
(2) HAMONT, II, p. 192.

De nos jours, il ne paraît pas qu'on sache beaucoup mieux estimer l'instruction que par le passé. On m'a cité un jeune homme qui avait suivi en France les cours de notre École militaire; à son retour, on le nomma garde-magasin. D'un autre côté, j'ai vu un haut fonctionnaire que l'on avait appelé à montrer ses aptitudes dans les postes les plus variés : tour à tour, il avait été nommé juge, ingénieur, administrateur dans une province, officier d'état-major, et cependant il n'avait, je crois, rapporté de France que le genre de connaissances particulières aux promeneurs des boulevards.

Je me propose d'examiner plus loin pourquoi les Égyptiens attachent peu de prix à l'instruction, au moins à ce que nous appelons de ce nom. Mais ce qui vient d'être dit suffit, je pense, à faire voir que la supériorité qui lui est due est peu appréciée en Égypte, et qu'elle ne donne aux hommes instruits aucune distinction qui soit acceptée par l'opinion.

En résumé, les principales causes de l'inégalité des hommes dans les sociétés civilisées de l'Europe, à savoir la naissance et l'instruction, n'ont pour ainsi dire aucune influence en Égypte; d'un autre côté, la richesse, par suite des institutions et des mœurs, y est extrêmement instable; les Égyptiens se trouvent donc assez rapprochés de l'idéal que nos révolutionnaires ont poursuivi, et poursuivent encore, celui de l'égalité des conditions. Et cependant, il n'est pas de société humaine où le contraste entre la misère à son dernier degré et le luxe insolent choque davantage les regards.

A côté des palais, constructions immenses et luxueuses, faites pour renfermer un harem, et dont les persiennes toujours closes indiquent bien la destination aux plaisirs d'un seul homme, on rencontre, à chaque pas, les misérables demeures du fellah, véritables tanières, sans portes ni fenêtres, construites grossièrement en boue, et recouvertes de roseaux. En Égypte, les supériorités, dues à la richesse seule et au hasard, sont particulièrement choquantes, parce qu'on ne les voit nulle part accompagnées d'affection ni d'estime ; les relations entre les hommes semblent toujours être des relations de maître à esclave : d'un côté, une grandeur insolente ; de l'autre, une basse servilité. Le portefaix, il est vrai, peut devenir pacha, plus facilement que nulle part ailleurs ; mais en attendant cet heureux sort, il est plus misérable, plus humilié et plus exploité qu'en aucun pays du monde.

Ce contraste frappant, dans un pays où tout semblerait devoir tendre à l'égalité des conditions, me paraît de nature à faire toucher du doigt l'inanité des conceptions des niveleurs contemporains. Au fond, les coutumes et les institutions des peuples civilisés, qui hiérarchisent la société en établissant des différences entre les citoyens, ont moins pour effet de créer des inégalités que de reconnaître et de fortifier celles qui paraissent le plus profitables à la communauté ; elles peuvent être mal choisies, ne plus convenir à leur temps ; mais, si on les détruit, elles seront remplacées par d'autres, dues peut-être au hasard, sans qu'on se rapproche en réalité de l'égalité des

conditions, qui est incompatible avec la vie des hommes en société.

Il est toutefois, en Égypte, une cause spéciale d'inégalité, cause qui heureusement n'existe pas chez nous, mais qui, là, a toujours agi et agit encore puissamment de nos jours; je veux parler de l'influence prépondérante de l'étranger, malgré la disproportion du nombre. Elle comporte une étude particulière; mais avant de l'entreprendre, il convient de dire un mot de la partie très peu nombreuse de la race indigène restée chrétienne.

CHAPITRE IV

Les Coptes. — Langue copte. — Religion des Coptes. — Leur aptitude pour le calcul.

Dans les premiers temps qui ont suivi l'invasion musulmane, les Égyptiens, en immense majorité, ont abandonné le christianisme pour adopter la religion et les mœurs de l'Islam. Aujourd'hui, ils sont désignés par le nom d'« Arabes », appliqué généralement à tous les musulmans indigènes, quoique les guerriers sortis d'Arabie aient contribué dans une infime proportion seulement à former la race actuelle. Au milieu de cette foule devenue musulmane, une très petite partie de la population est cependant restée constamment fidèle à ses anciennes croyances, malgré les avantages de tout genre que se sont attribués les disciples du Prophète, malgré les avanies subies par ceux qui refusaient de reconnaître sa loi; ces hommes parmi lesquels s'est perpétué, jusqu'à nos jours, le christianisme plus ou moins altéré des Égyptiens du septième siècle, sont les « Coptes ».

Les Coptes ne forment donc pas une race distincte par son origine de ceux qu'on appelle « Arabes » en Égypte; les uns et les autres sont des Égyptiens de race.

Longtemps ils ont conservé leur langue antique,

celle dans laquelle sont écrites en caractères hiéroglyphiques les inscriptions que nous ont laissées les contemporains des Pharaons. C'est la langue copte dont la connaissance a permis seule à Champollion de retrouver l'alphabet des anciens Égyptiens, et de déchiffrer par suite ces inscriptions que l'on croyait appartenir à une langue perdue depuis des siècles. « Champollion, dit le Dr Isambert, rétablit la langue égyptienne au moyen du copte, qui ressemble autant à la langue ancienne que l'italien au latin, ou mieux, le grec moderne au grec ancien. » L'arabe a peu à peu pris la place de cet antique idiome, que nulle part aujourd'hui on ne parle plus, et dont il ne reste trace en Égypte que dans quelques termes de la pratique agricole, des noms de mois, de mesures, etc. C'est une langue morte, dont quelques savants, en Europe, perpétuent seuls la connaissance.

Parmi les Coptes, les uns sont schismatiques, les autres, beaucoup moins nombreux, sont catholiques et reconnaissent l'autorité du pape, tout en pratiquant un rite qui leur est spécial. La doctrine des schismatiques se rattache à celle d'Eutychès, célèbre hérésiarque grec du cinquième siècle; ils ont une grande aversion pour les catholiques latins, plus grande même, assure-t-on, que celle des musulmans pour les chrétiens en général. Quoique leur religion soit née au sein du christianisme, elle a pris une telle couleur, je dirai orientale, pour ne pas dire païenne, que nous avons peine à voir en eux des chrétiens : la circoncision est en usage parmi eux pour les deux sexes, et leur fatalisme ne diffère guèr

de celui des musulmans. Leurs prêtres passent pour fort ignorants; ils ne peuvent plus lire, à plus forte raison comprendre, leurs livres religieux qui sont écrits en copte. Par leurs usages et leurs mœurs, ils répondent aussi peu que possible à l'idéal que nous nous faisons d'un prêtre chrétien; non seulement ils sont mariés, mais il en est qui ont plusieurs femmes. Je n'en parle, du reste, que par ouï-dire, mais voici ce dont j'ai été témoin.

Nous descendions le Nil dans une dahabieh, remorquée par un bateau à vapeur, quand nous vîmes sur la rive deux hommes debout, tout nus. Aussitôt que nous fûmes à leur portée, ils se jetèrent résolument à l'eau, et cherchèrent à nous rejoindre. Malgré la vitesse de notre marche, ils parvinrent à monter dans la chaloupe attachée derrière la dahabieh, pour grimper ensuite sur la dahabieh elle-même. Mais, là, nos matelots les arrêtent, leur disant qu'il y a des dames à bord, et qu'on ne les laissera pas se montrer dans leur costume. Ils s'efforcent cependant de pénétrer, les matelots résistent, leur cinglent quelques coups de corde bien appliqués, et cédant à ce dernier argument, nos gaillards se rejettent à l'eau, pour regagner sur la rive leur poste d'observation.

J'avais naturellement suivi toute cette scène avec curiosité; quand elle fut terminée, je m'empressai de m'enquérir de ces bizarres visiteurs : on me dit que c'étaient des « moines » coptes, qui demandaient l'aumône pour leur couvent, et on me montra, en effet, ce couvent, à peu de distance sur la rive droite. Singulières manières, en vérité, pour le clergé régulier!

Depuis, j'ai entendu dire à un fonctionnaire, appelé fréquemment par son service dans ces parages, que ce « couvent » était un refuge de dangereux malfaiteurs; les patrons de barques évitent soigneusement de s'arrêter pour passer la nuit dans son voisinage. Quant à lui, y ayant été forcé une fois, par je ne sais quel accident de navigation, et prévenu du danger, il jugea prudent de s'exercer pendant la journée, sur le rivage, au tir au pistolet, afin de faire ainsi discrètement savoir aux voisins qu'il y avait des armes à bord.

J'ai regret d'employer les mots de « couvent » et de « moines », pour désigner des lieux et des personnes si différents de ce que ces mêmes mots désignent d'ordinaire; mais ils sont la traduction même des expressions arabes employées dans le pays par les Égyptiens, et on les traduit toujours de la sorte.

On s'étonnera bien plus encore de les voir appliquer à une communauté située près de Syout, à Zawi el Dir, qui avait, sous Méhémet-Ali, la honteuse spécialité d'approvisionner l'Égypte d'eunuques. On leur fournissait des nègres du Soudan, âgés de neuf à douze ans, dont la moitié environ succombait avant la guérison.

Comment conserver non seulement la qualification de religieux, mais même celle de chrétiens, aux hommes qui se livraient à cette abominable industrie? M. Hamont (1) raconte qu'il demanda un jour à un de ces misérables comment il pouvait exercer

(1) *L'Égypte sous Méhémet-Ali*, p. 361

un métier pareil; il en reçut cette réponse : « De tout temps, il a existé des eunuques, et il y en aura toujours. Si nous cessions d'en faire, d'autres nous remplaceraient, et peut-être avec moins de succès que nous. Et les esclaves réduits à cette condition, sont-ils donc tant à plaindre? Dans les sérails, ils conduisent toutes les affaires, ils obtiennent des commandements importants, et à Constantinople, on a vu des eunuques généraux de brigade ou de division... Ils sont richement vêtus, couverts d'or; ils montent des chevaux superbes. S'ils sont étrangers aux jouissances que nous recherchons, en revanche, ils n'ont pas les soucis que fait naître une famille nombreuse », etc.

Pour expliquer que des hommes se prétendant des religieux soient arrivés à une pareille dégradation morale, il faut considérer, sans doute, qu'ils vivent, depuis des siècles, au contact des mœurs musulmanes, qu'ils sont traités par les musulmans, en général, avec le dernier mépris, et par l'autorité avec la dernière brutalité; enfin, qu'ils vivent depuis des siècles sur eux-mêmes, sans aucun rapport avec le reste du monde.

De plus, nous avons lieu de croire que le christianisme des Égyptiens, tel qu'il était à l'époque où l'islamisme le remplaça, était déjà fort altéré. Les auteurs arabes nous ont transmis (1) des lettres échangées entre Mahomet et Mokawkas, le chef des

(1) Ahmed ebn Yuseph, Aboulfeda, trad. de Gagnier, 1723, p. 95.

Coptes, qui prouveraient, si elles sont authentiques, que le christianisme de ceux-ci était tellement dégénéré qu'il avait une certaine affinité pour l'islamisme. On jugera de la corruption de la doctrine par la lettre suivante; c'est la réponse faite à l'invitation de Mahomet d'embrasser la religion dont il se déclarait le prophète : « Mokawkas, chef des Coptes, à Mahomet, fils d'Abdallah, salut. J'ai lu ta lettre; les avis qu'elle contient, et auxquels tu m'engages à me rallier, me paraissent mériter réflexion, car je sais qu'il doit nous venir encore un prophète; mais je pensais qu'il devait nous venir de Syrie. Toujours est-il que j'ai reçu ton envoyé avec honneur. Je t'adresse deux jeunes filles, des mieux nées parmi les Coptes; de plus, une mule blanche, un âne blanc, des vêtements de lin d'Égypte, et du miel excellent, ainsi que du beurre. »

Ce fut ce même Mokawkas dont la trahison, quelques années plus tard, livra l'Égypte aux conquérants arabes, et détermina la défaite des Grecs. Le choix de ses présents à Mahomet est un triste témoignage de la transformation des doctrines chrétiennes déjà effectuée chez les disciples d'Eutychès.

Quoi qu'il en soit des causes sous l'influence desquelles se sont formées les croyances coptes, il est certain que, de la religion chrétienne à laquelle ils appartiennent encore de nom, ils n'ont gardé que des idées confuses mêlées de superstitions; l'austérité seule de leurs jeûnes, à laquelle les prépare d'ailleurs leur vie habituellement misérable, rappelle les traditions des premiers temps du christianisme.

Les Coptes sont peu nombreux dans la campagne; la plupart d'entre eux sont établis dans les villes, où ils jouent un rôle analogue à celui des Juifs au moyen âge parmi nous. Ils jouissent de peu de considération auprès des musulmans, cela va de soi, mais aussi auprès des Européens, si j'en juge au moins par certains discours qui m'ont été tenus, et où les Coptes étaient représentés comme ayant au suprême degré les défauts de caractère généralement reprochés à la race égyptienne. En revanche, on s'accorde à leur reconnaître plus d'aptitude que les Arabes à certains travaux intellectuels, aux écritures, par exemple. Dans les professions qui nécessitent l'emploi d'un peu de science, notamment de la science du calcul, ils ont sur les indigènes musulmans une supériorité incontestée. Leurs défauts et leurs qualités les disposent particulièrement aux emplois subalternes dans les bureaux; aussi peuplent-ils toutes les administrations, sans y parvenir jamais à des positions élevées. Les Mamelouks et les Turcs prenaient parmi eux leurs intendants, leurs agents d'affaires, leurs percepteurs; eux seuls pouvant tenir une comptabilité, ils s'étaient rendus indispensables pour la levée des impôts; dans leurs humbles fonctions, dépourvus de toute considération, ils se vengeaient, dit-on, du mépris dans lequel ils étaient tenus, en exploitant également les maîtres du pays et les malheureux fellahs.

Leur aptitude au calcul est fort particulière : ils font sans poser de chiffres, et par des procédés qui leur sont familiers dès l'enfance, des calculs d'une complication extrême, opérant généralement sur des

vingt-quatrièmes, sur des tiers, quart, huitième, vingt-quatrième de vingt-quatrième. Nous ne pouvons qu'avec peine suivre ces calculs, qu'ils effectuent avec une grande promptitude, en s'aidant à peine de quelques abréviations, pour nous incompréhensibles, posées sur le papier. Sans doute, avec nos méthodes d'arithmétique européennes, plus générales et plus larges, nous pouvons arriver plus simplement qu'eux à un résultat suffisamment exact; mais comme leurs procédés sont établis d'après la grandeur des mesures usitées dans le pays, et qu'ils ne sont pas obligés, comme nous, de tout ramener au système décimal, par une opération première assez compliquée, leur rapidité à faire les calculs usuels en Égypte dépasse la nôtre. Grâce à ces procédés embrouillés, dont eux seuls possèdent la clef, ils se sont rendus presque indispensables aux Arabes, et si, vis-à-vis des Européens, ils sont obligés de baisser pavillon, vis-à-vis des indigènes musulmans leur autorité est indiscutée.

Leur genre d'intelligence et de science les rendait particulièrement aptes aux opérations financières et commerciales; en certains points, à Assyout notamment, toute la fortune du pays est aux mains de quelques riches Coptes, et il en serait ainsi d'une manière générale partout, s'ils ne vivaient en un pays où, de temps immémorial, les grandes fortunes sont acquises à ceux qui disposent du pouvoir et de la force; or le pouvoir appartient, en tout pays, aux hommes qui peuvent le défendre par l'énergie, et au besoin par les vertus guerrières : ces vertus, malheureusement pour les Coptes, sont étrangères à leur race.

CHAPITRE V

Les Turcs. — Définition de ce mot pour l'Égypte. — Musulmans divers, Mamelouks, renégats contemporains. — Musulmans tirant leur influence de Constantinople. — Méhémet-Ali et sa dynastie. — Influence religieuse du Sultan. — Stérilité des Turcs transplantés en Égypte.

Nous avons vu dans les chapitres précédents que les institutions de la société indigène ne suffisaient pas pour expliquer le spectacle présenté par l'Égypte. La raison en est simple : c'est que la puissance et la fortune n'y appartiennent pas d'ordinaire à des hommes nés dans le pays. Les personnages qui y sont en évidence, parlant sa langue, vivant de sa vie, mêlés à toutes ses affaires, ceux enfin en qui nous voyons le plus naturellement des Égyptiens, n'en sont presque jamais : Turcs, Albanais, Syriens, Arméniens, Grecs, Maltais, Italiens, viennent de l'Orient et de l'Occident chercher un établissement sur les bords du Nil, et y ont trouvé de tout temps un terrain favorable, sans parler des Anglais, les derniers arrivés.

Parmi ces étrangers, les Turcs sont ceux qui jouent, ou au moins qui jouaient il y a peu d'années, le rôle le plus important. Ils étaient en fait, malgré leur petit nombre, les maîtres incontestés du pays.

Qu'étaient-ce que les Turcs ? On se tromperait beaucoup si on voyait dans cette expression, telle

qu'elle était employée en Égypte, la désignation, soit d'une race d'hommes distincte, soit d'agents du gouvernement de Constantinople. La qualification de « Turcs » est appliquée confusément aux Mamelouks, chrétiens ou non d'origine, mais élevés dans l'islamisme, aux Albanais, Kurdes, Caramaniens..., enfin aux renégats de nations diverses, principalement Grecs ou Arméniens, tous venus en Égypte pour y chercher fortune aux dépens des indigènes, et jouissant du prestige qu'ont encore dans tout l'Orient les sujets du Sultan.

Ces hommes si différents par leur origine et leur situation en Egypte n'ont que deux traits communs: ils sont musulmans, et ils ne sont pas Égyptiens. Depuis des siècles, tout homme entreprenant réunissant ces deux qualités, qu'il eût ou non des droits à se réclamer de la Sublime Porte, a pu trouver en Égypte sous le nom de Turc un vaste champ ouvert à son activité.

Faut-il s'étonner de cette confusion sous un même nom de races et de nationalités différentes? La même confusion est, après tout, habituelle dans nos livres d'histoire, quand on y parle des Turcs. Pour peu qu'on prenne la peine de rechercher l'origine de ceux d'entre eux qui ont joué un rôle important, on trouve presque toujours que ces prétendus Turcs n'appartenaient pas par leur naissance au pays témoin de leur fortune. Ce sont soit d'anciens esclaves, achetés au marché ou enlevés dans les guerres, soit des renégats de toutes les nations européennes; dans l'histoire d'aucun peuple, chrétien ou païen, on ne

rencontre pareil nombre d'aventuriers parvenus au premier rang. Bien plus, si on ne s'en tient pas aux apparences, si on regarde de près leur histoire, on voit qu'ils ont constamment tiré les éléments de leur force des peuples voisins, et spécialement des peuples chrétiens, qu'il s'agisse des hommes ou du matériel. Je ne parle pas seulement de notre époque, où nous les voyons emprunter aux nations européennes des officiers pour instruire leurs soldats, des ingénieurs pour construire leurs chemins de fer : mais leur incapacité à se suffire ne date pas du dix-neuvième siècle. A l'époque même de leur plus grande vigueur, quand, maîtres de la Hongrie, ils faisaient trembler les habitants de Vienne derrière leurs remparts, c'était de races chrétiennes qu'ils tiraient les meilleurs de leurs soldats, les constructeurs de leurs galères, la plupart de leurs marins; c'était de l'Occident que leur venaient, avec les renégats, l'intelligence et l'activité pour utiliser leurs ressources. Il est curieux de constater, au seizième siècle, au temps de Sélim le Féroce et de Soliman le Magnifique, la place que tiennent dans l'Empire les individus de race chrétienne : les janissaires, qui font la force de l'armée, sont des enfants de chrétiens, convertis à l'islamisme, et devenus par suite de leur éducation les plus fanatiques des musulmans; les visirs, les capitans-pachas, les commandants de leurs armées et de leurs flottes sont presque tous des aventuriers, renégats européens. Quant aux contingents fournis par les provinces depuis longtemps musulmanes, ceux que l'on devrait seuls, pour rester dans la vérité, appeler

des Turcs, ils forment des troupes indisciplinées, ou plutôt des bandes sans nulle valeur militaire, et, dans les guerres, ils sont sacrifiés sans regret.

Je ne veux pas fatiguer le lecteur en apportant ici des preuves; il me serait facile cependant de citer des faits à l'appui de ce que je viens de dire. Il me suffirait, par exemple, en ce qui concerne les renégats, de dérouler la longue liste de ceux qui sont parvenus aux plus hautes positions à Constantinople, liste qui justifierait bien le mot de l'amiral Jurien de la Gravière à propos des Ottomans du seizième siècle : « Les renégats sont la sève de l'empire; sans eux, le vieux tronc ne tarderait pas à tomber en poussière. »

Mais revenons à l'Égypte; nous y distinguerons parmi les Turcs, ou soi-disant Turcs, d'abord les musulmans de race quelconque, nés hors d'Égypte et indépendants de la Turquie; puis, en second lieu, les musulmans dont l'influence dérive plus ou moins directement de la Sublime Porte.

I

Les Mamelouks se rattachaient à la première de ces catégories; quoiqu'ils n'aient plus existé comme pouvoir politique depuis 1811, ils ont tenu une telle place dans l'histoire de l'Égypte, et leur institu-

tion caractérise si singulièrement le pays, qu'il me semble intéressant, utile même pour expliquer le présent, d'en dire quelques mots.

Le mot arabe « mamelouk » est comme le participe passif du verbe « melk », posséder. Appliqué à une personne, il signifie qu'elle est la propriété de quelqu'un, qu'elle ne s'appartient pas, en d'autres termes, qu'elle est esclave.

Au treizième siècle, paraît-il, à la suite des guerres effroyables de Gengis-Khan, les esclaves furent donnés à vil prix sur tous les marchés de l'Asie. Le souverain de l'Égypte en profita pour se faire à bon compte une armée, et ses successeurs pourvurent au recrutement de cette armée par le même moyen. Les Mamelouks ou esclaves, ainsi formés en milice, s'emparèrent bientôt du pouvoir, et ils l'exercèrent pendant des siècles. Originaires pour la plupart de l'Asie occidentale, et transplantés fort jeunes en Égypte, ils y ont joué le rôle d'une race conquérante; ils se perpétuaient toujours par de nouveaux achats d'esclaves, jamais de père en fils, et fournissaient non seulement les souverains, mais encore les chefs subalternes qui, à un titre quelconque, détenaient une partie de l'autorité.

Voilà au moins de la vraie démocratie et de la démocratie internationale au premier chef! Qu'on parle encore de nos timides essais de 93! Je crois bien que nombre de nos révolutionnaires sont arrivés à des commandements d'armée ou à de hautes magistratures civiles sans avoir seulement ciré les bottes de personne; c'était vraiment, au regard de

l'Égypte, de l'aristocratie à peine déguisée. Sur les bords du Nil, il fallait avoir été amené sur le marché, avoir été exposé nu à l'étalage, entravé comme le sont les animaux dont on veut empêcher la fuite; alors seulement, après avoir subi en silence pendant la jeunesse toutes les humiliations, quand l'âme était bien façonnée à la servitude, on avait droit à la considération, prélude des grandeurs.

Dans cette sorte de féodalité, les liens de l'esclavage remplaçaient les liens de la vassalité; l'esclave, parvenu au pouvoir, prenait ses hommes de confiance parmi ses propres esclaves : ceux-ci étaient ainsi préparés à recueillir une succession, dont, d'ailleurs, ils hâtaient souvent le moment. Parmi les esclaves couronnés de la sorte, quelques-uns voulurent cependant s'affranchir de la tradition et transmettre leur autorité à leurs enfants ; mais ces essais de dynastie héréditaire furent toujours vains. Élevé dans l'abondance, épuisé de bonne heure par les plaisirs du harem, et par là toujours inférieur à ses serviteurs dans un état social où la violence régnait seule, le fils du monarque ne tardait pas à succomber sous lès coups de quelque esclave brutal, et celui-ci se trouvait tout désigné par son énergie pour le rang suprême (1).

Cet état social étrange n'a duré bien défini que deux cent soixante-trois ans, de 1254 jus-

(1) On voit, il est vrai, dans l'histoire d'Égypte les termes de « dynastie Bourgite », ou « dynastie Baharite », en parlant de Mamelouks; mais il ne faut pas se laisser tromper par ces épithètes, qui servent à désigner, non des familles distinctes, mais seulement les pays d'origine des esclaves.

qu'en 1517, époque de la conquête de Sélim; mais, sous la domination des Turcs, le principe a survécu. Le recrutement des fonctionnaires administratifs parmi des esclaves étrangers, plus ou moins affranchis, semble si approprié aux mœurs des habitants de l'Égypte, qu'après les dynasties ou séries de Mamelouks proprement dites, sous le gouvernement des Ottomans et jusqu'au commencement de ce siècle, le pouvoir a toujours été de même dans des mains serviles. C'est à des Mamelouks, comme chacun sait, que Bonaparte a eu affaire.

Ils étaient alors huit ou neuf mille, douze mille selon d'autres, formant la force armée et l'administration. Sans doute ils avaient fort peu des qualités et des connaissances que nous demandons en général aux fonctionnaires civils, mais les Orientaux ont sur bien des points des vues différentes des nôtres; ils ne séparent guère de l'idée d'administration celle de contrainte brutale; de sorte que pour Constantinople, les Mamelouks étaient d'excellents fonctionnaires, et surtout de parfaits agents financiers, doublés, comme ils l'étaient, de comptables comme les Coptes. N'appartenant pas au pays, sans famille, n'ayant rien à attendre que de leurs chefs, ils exerçaient le pouvoir d'une manière impitoyable; c'était leur principale qualité. On choisissait parmi eux toutes les autorités du pays; les Beys mis à la tête des provinces étaient toujours des Mamelouks, et on peut croire que leur administration ne péchait pas par faiblesse.

Sans doute, le climat de l'Égypte explique jusqu'à un certain point la prépondérance de l'élément étranger; ce climat porte à la mollesse, et dans un état d'anarchie séculaire, où la force et l'énergie seules pouvaient imposer l'obéissance, des hommes vigoureux comme les Mamelouks, venant des pays montagneux et rudes du Kurdistan, de l'Arménie et du Caucase, devaient dominer facilement ceux qui, nés sur les bords du Nil, sectateurs d'une religion voluptueuse, avaient mené pendant leur enfance la vie indolente à laquelle ce pays habitue si vite. Quelles que soient les causes du fait, ce n'en est pas moins un spectacle extraordinaire, unique même, je crois, dans l'histoire, qu'une aristocratie d'esclaves se perpétuant ainsi pendant des siècles, qu'un peuple gouverné par des étrangers achetés de tous les côtés, et dont les rares enfants entraient dans les rangs du peuple indigène, passant ainsi dans la classe opprimée.

On sait que Méhémet-Ali, gêné dans ses projets ambitieux par les Mamelouks, s'en débarrassa par un procédé très oriental; sous le prétexte d'une fête, il convoqua un jour les principaux d'entre eux, dans son palais, à la citadelle du Caire. La fête terminée, comme ils se retiraient par le chemin qui descend à la ville, chemin étroit, tortueux, taillé à pic dans le rocher, où des cavaliers en troupes ne pouvaient pas se retourner, ils furent tous massacrés impitoyablement par les Albanais du vice-roi, apostés par lui. Cela se passa en 1811.

Si, depuis cette époque, on ne vit plus les Mame-

louks à l'état d'institution politique, on ne renonça pas cependant, d'une manière absolue, à façonner des enfants pris au loin, pour en faire des fonctionnaires d'ordre civil et militaire; l'esclavage paraissait à tout le monde dans le pays une trop bonne école de discipline, pour qu'on l'abandonnât complètement. Méhémet-Ali fit donc encore élever un certain nombre de jeunes esclaves selon les anciennes traditions. Les principes qu'ils recevaient étaient ceux de la foi musulmane, dans sa plus grande rigidité. Le vice-roi choisissait parmi eux les fonctionnaires importants, auxquels il déléguait son autorité. Quelques-uns, en bien petit nombre, subsistent encore; mais comme l'institution ne fonctionne plus depuis longtemps, cette sorte de Turcs disparaîtra bientôt.

M. X... m'a cité plusieurs personnages de marque ayant cette origine servile, et avec lesquels il a encore, ou il a eu dans ces dernières années, des relations d'affaires. Un d'eux avait été enlevé en Circassie, à cinq ou six ans, vendu à Constantinople, puis revendu au vice-roi, en Égypte, où il fut élevé avec ses autres esclaves. Il ignorait le nom de sa famille et de son village, mais quelques circonstances étaient restées dans sa mémoire; parvenu à une haute position, devenu riche et puissant, il chercha à retrouver les siens. Il fit un voyage en Circassie, s'enquit de tous les côtés, et finit par retrouver, non sa famille, — tout avait disparu, — mais les lieux où il avait passé sa première enfance, et dont certaines particularités étaient encore gravées dans son souvenir. Un autre, — Rustem-Pacha, mort naguère adminis-

trateur des domaines de l'État, — avait été enlevé en Grèce vers l'âge de cinq ans; il se rappelait parfaitement un incendie, les pleurs de sa mère; le lendemain, il l'avait vue passer et s'était élancé vers elle; il avait été retenu et brutalement corrigé... En Égypte, où il fut emmené, il n'entendit plus jamais parler d'aucun des siens, et devint un musulman convaincu et des plus fervents.

Méhémet-Ali a cherché aussi à former des fonctionnaires, c'est-à-dire des serviteurs, sans recourir à des achats à l'étranger, en prenant des enfants en Égypte. Pendant mon séjour, j'ai entendu maintes fois citer le nom d'Ali-Pacha-Moubarek, qui, quoique Égyptien, était arrivé jusqu'au ministère de l'instruction publique. Enfant, il avait été pris, comme beaucoup d'autres, dans un village de fellahs, élevé, puis envoyé en France pour s'instruire, par les ordres du vice-roi. Il était devenu un ingénieur distingué; mais on parlait de lui comme d'une exception singulière. Presque jamais, en effet, les Égyptiens ne dépassaient le grade de capitaine dans l'armée, ou des positions équivalentes dans l'administration du pays; tous les emplois supérieurs étaient donnés à des Turcs. L'infériorité de l'Égyptien était tellement établie, que des soldats turcs faits prisonniers dans la guerre de Syrie et amenés au Caire en 1839, furent faits d'emblée officiers dans les troupes égyptiennes, qui venaient de les battre.

Le vice-roi Ismaïl (1863-1879), le premier, entra franchement dans une voie nouvelle, en appelant des indigènes à des postes importants; craignant

la Turquie, il espérait par cette politique desserrer les liens qui l'enchaînaient à Constantinople. Par une innovation destinée dans sa pensée à préparer l'indépendance complète de l'Égypte, il plaça un grand nombre d'Égyptiens dans l'administration. Cette conduite amena sa perte : le jour où des difficultés s'élevèrent, le vice-roi ne trouvant aucun appui parmi ses fonctionnaires, se voyant près d'être abandonné, crut prudent de quitter le pouvoir. Je tiens cette appréciation d'un homme qui connaît l'Égypte pour y avoir passé de longues années, et se trouvait, au moment de la chute d'Ismaïl, parfaitement en mesure de juger les événements. Son opinion, qu'il m'a souvent exprimée, est qu'aucun gouvernement indigène ne pourra jamais se passer des Turcs, c'est-à-dire des étrangers musulmans.

Un de ces étrangers, que j'ai quelque hésitation à ranger parmi les Turcs, mais qui, n'étant pas Égyptien et comptant parmi les pachas, se trouvait cependant classé avec les Turcs dans le pays, Soliman-Pacha, a tenu un rang très élevé sous Méhémet-Ali. C'était un renégat français, nommé Sève, originaire de Lyon. Après avoir servi en France dans la marine, il s'engagea dans un régiment de cavalerie, et fit les dernières campagnes de l'Empire. Son insubordination, égale à sa bravoure, arrêta son avancement; il était parvenu cependant, quoique avec peine, à l'épaulette, lorsque la Restauration le mit comme sous-lieutenant à la demi-solde. Compromis dans des conspirations bonapartistes, des essais de commerce infructueux achevèrent de le ruiner; il dut quitter la

France et partit pour l'Orient. Méhémet-Ali cherchait des instructeurs pour l'armée qu'il voulait créer. Sève se présenta, précédé par le bruit qu'il était un ancien colonel de l'empire, aide de camp de Napoléon. Le « colonel » Sève fut agréé par le vice-roi, qui lui prescrivit, comme première mission, d'aller chercher des mines de houille dans la haute Égypte. Sève ne trouva pas de houille, mais plut au souverain, qui lui donna alors des troupes à former à l'européenne. Plus tard, ayant abjuré le christianisme, devenu le musulman Soliman, il se distingua dans la conquête de la Morée, et surtout dans la guerre de Syrie, où le gain de la bataille de Nézib fut dû à ses sages mesures. Il est mort en 1860, fort riche et comblé d'honneurs. Son affabilité envers les voyageurs français de passage au Caire lui a fait beaucoup d'amis, mais on ne peut cependant oublier que, pour s'élever, il a consenti à renoncer solennellement à sa religion, et à en prendre une à laquelle il ne croyait pas. Il avait épousé une femme grecque, enlevée par lui à son mari, pendant la guerre de Grèce.

On ne parle pas beaucoup de renégats aujourd'hui en Égypte; cependant j'en ai vu un dans des circonstances assez singulières. Un jour que j'étais allé visiter un établissement du Caire, on annonça au directeur, avec lequel je me trouvais, l'arrivée d'un fonctionnaire de haute volée, un pacha, occupant une place importante dans le gouvernement. Tout l'établissement fut naturellement en émoi, et le directeur se rendit sur-le-champ au-devant de cet

illustre personnage. Je ne le connaissais pas, mais, à mon arrivée en Égypte, il m'avait été signalé comme un des personnages de marque chez lesquels il était convenable que j'allasse déposer une carte; je m'étais acquitté de ce devoir, et la politesse m'avait été scrupuleusement rendue. Je le laissai à ses affaires avec le directeur, mais il n'en eut que pour quelques minutes, et vint ensuite rejoindre le groupe de personnes avec lesquelles je me trouvais. Une de ces personnes engagea aussitôt une conversation avec lui à laquelle il prit part en très bon français. « Vous voyez », dit cette personne en s'adressant à moi, « que Son Excellence le pacha parle très bien le français... C'est que... il est Beauceron », dit-elle en souriant au pacha, qui sourit de son côté. Le pacha, Beauceron... je n'y comprenais rien. Quand nous l'eûmes mis en voiture, avec les égards dus à sa dignité, mon compagnon me dit : « Vous êtes étonné? Dans ce pays, les grands hommes ont toujours un envers; cette Excellence est un renégat maltais; il a au Caire son harem, comme tout bon musulman doit l'avoir, avec deux femmes, à ce que l'on dit; mais il a un second ménage en France; il a plus ou moins épousé une garde-malade de Pithiviers, chez laquelle il se rend tous les ans (1). »

(1) J'ai cru devoir en quelques occasions, comme ici, où il est question de personnes vivantes, changer certains détails accessoires, les noms de lieu, par exemple; je les ai remplacés par d'autres, aussi analogues que possible à la réalité, assez différents seulement pour qu'il devînt impossible de reconnaître les personnes.

On a bien raison de dire que l'Orient est le pays du mystère, mais les Occidentaux qu'on y trouve établis ne sont souvent pas ceux qui cherchent le moins à s'en envelopper. Du reste, ces existences extraordinaires de renégats tendent à disparaître. L'influence de l'Europe, qui se fait sentir de plus en plus, fait tomber les avantages attachés exclusivement autrefois à la qualité de musulman. Les fonctionnaires de l'Égypte du rang le plus élevé ont été, dans ces dernières années, des chrétiens et des juifs ; le chef même de l'administration des fondations pieuses musulmanes a été pris parmi les infidèles. Il n'y a donc plus grand profit aujourd'hui à être renégat, et ce qu'on perd dans l'opinion publique par une abjuration de la foi chrétienne ne se retrouve pas en autres bénéfices.

II

Nous venons de voir des musulmans de race diverse, confondus en Égypte sous la dénomination générale de Turcs ; examinons maintenant quel rôle jouaient les sujets ou agents attitrés de la Sublime Porte, ceux que seuls, pour être logique, on devrait appeler des Turcs.

Depuis le jour où Sélim, en 1517, conquit l'Égypte, le gouvernement turc y entretint un certain personnel officiel ; mais nous avons quelque peine à nous

représenter la situation difficile de ces fonctionnaires; dans un pays où la violence décidait de tout, ils devaient faire exécuter les ordres d'un gouvernement dont la puissance effective était nulle. Il fallait l'attrait de bien faciles et fructueuses extorsions, pour compenser les dangers à courir dans de pareilles missions, et le danger, plus grand peut-être, de revenir à Constantinople, où la tradition séculaire était de presser les éponges quand elles étaient pleines. Assurément, dans nos idées, le sort de ces fonctionnaires était loin d'être enviable. Écoutons ce que dit de l'un d'eux l'amiral Jurien de la Gravière, dans une de ses intéressantes études sur la marine de la Méditerranée. Il s'agit du vice-roi d'Égypte envoyé par la Porte après le départ des Français, en 1801, fameux depuis comme ministre de trois sultans successifs.

« Khosrew représentait bien le fonctionnaire turc, tel qu'on nous le dépeint au commencement de ce siècle. Il avait été l'esclave du capitan-pacha qui, en 1801, reçut de la Porte l'ordre de reprendre l'Égypte, et ce fut ce même capitan-pacha qui vint présider à l'installation de son ancien serviteur en qualité de gouverneur... Khosrew fut ainsi jeté, avec un firman du sultan et un corps de troupes sur lequel il ne pouvait en aucune façon compter, au milieu du plus affreux désordre qui ait jamais mis à l'épreuve la résignation d'un pacha ottoman... Il passa pendant cinq ans du palais à la geôle (comme prisonnier!) et de la geôle au palais (1). »

(1) *La station du Levant*, I, 243.

Ce fut l'époque des débuts de Méhémet-Ali. Cet aventurier de génie, né près de Salonique, en Macédoine, était arrivé en Égypte comme chef d'un petit corps de troupes, dans l'armée turque qui fut taillée en pièces à Aboukir, en 1799. Resté dans le pays, il y acquit de l'influence comme chef militaire, sut profiter habilement de la rivalité des Mamelouks et des agents du Sultan; enfin, fit si bien que, après une insurrection dont il était l'âme, contre le représentant du gouvernement turc, il obtint, en 1805, de ce gouvernement même, le firman lui conférant la vice-royauté d'Égypte.

Avait-on, dans les conseils de la Sublime Porte, une grande confiance en l'homme à qui on donnait une si éminente position? Il est permis d'en douter; mais en Orient, on est accoutumé à accepter et à voir avec patience se prolonger des situations qui nous paraîtraient intolérables. Sans malveillance exagérée, il est permis de supposer qu'à partir du jour où la Porte créa Méhémet-Ali vice-roi, elle se promit bien de le faire étrangler à la première occasion favorable. Elle chercha d'abord à l'éloigner de son point d'appui, et le nomma au pachalik de Salonique. Il vit le piège et, bien entendu, ne quitta pas l'Égypte; il trouva des prétextes pour temporiser, et, grâce à un sacrifice d'argent, obtint d'être confirmé dans sa vice-royauté. En 1810, le Sultan lui donna ordre de réprimer un soulèvement en Arabie. Méhémet n'osa pas refuser obéissance; mais, avant de s'engager dans cette entreprise lointaine, il prit ses précautions pour laisser derrière lui un gouvernement

solidement établi, et ce fut à ce moment qu'il se défit des Mamelouks, dans le guet-apens resté fameux. Le Sultan, le voyant parti en Arabie, voulut profiter de son absence pour le remplacer, et envoya en Égypte un autre vice-roi. Ce malheureux, accueilli d'abord avec le plus profond respect par le lieutenant de Méhémet-Ali, fut au bout de peu de jours saisi et décapité solennellement sur la place publique, malgré ses titres et ses firmans.

Cet incident n'altéra pas les bons rapports officiels entre la Porte et Méhémet-Ali; il avait eu des succès dans la guerre d'Arabie, il en revint plus fort que jamais. Le Sultan, ayant échoué dans ses tentatives de se débarrasser de lui, le couvrit d'honneurs et lui envoya comme témoignage de satisfaction une pelisse magnifique, en même temps qu'il lui donnait le titre honorifique de pacha de la Mecque. Cinq ans après, il avait encore recours à lui, comme on sait, pour l'expédition de Grèce.

Il n'entre pas dans mon dessein de faire l'historique du règne de Méhémet-Ali, mais je cite les détails précédents parce qu'ils sont bien faits, il me semble, pour montrer la nature singulière des relations de la Porte avec les Turcs qui étaient ses agents en Égypte.

Du reste, la résistance de Méhémet-Ali aux ordres de son gouvernement n'empêchait pas qu'il fût pour les Égyptiens une autorité turque; il n'en fut pas différemment alors même que, plus tard, des droits de souveraineté lui furent acquis par des traités; il devint seulement un Turc plus puissant. En France,

on se passionnait pour sa cause; on voulait voir dans sa querelle avec le Sultan une lutte de nationalités : les Égyptiens combattant contre les Turcs pour leur liberté, c'était une illusion dénuée de toute réalité : le vice-roi est toujours resté un Turc, s'appuyant sur des Turcs et gouvernant à la turque. Entre le sultan Mahmoud et lui, c'était une lutte de personnes, mais on ne peut douter que leurs principes politiques ne fussent en parfait accord.

Le vice-roi, forcé en 1840 par les Anglais de renoncer à ses vues ambitieuses sur la Syrie, conserva l'Égypte. Mais au rebours de ce qui se disait à Paris, en des discours plus ou moins retentissants, il se préoccupa toujours aussi peu de la liberté de son peuple que de son bien-être. On sait à quel degré d'asservissement et de misère il le réduisit; il fit de l'Égypte entière une gigantesque régie, où les laboureurs, véritables esclaves, travaillaient pour remplir ses magasins, et n'avaient des fruits de la terre que ce qu'il leur en laissait pour qu'ils ne mourussent pas tous. Sous sa main de fer, le pays — abstraction faite des habitants — se développa, des canaux furent tracés, trois cent mille hommes de corvée creusèrent le canal Mahmoudieh; des digues, des barrages s'élevèrent en différents points du pays; quand on rencontre aujourd'hui quelque ouvrage pour l'utilisation des eaux, massif, mais solidement bâti, on est presque sûr qu'il date de Méhémet-Ali; partout, on trouve la trace de sa puissante domination.

Cinq personnages de sa famille, fils, petits-fils et arrière-petit-fils, ont depuis Méhémet-Ali occupé le

trône. A leur cour, on parlait et on parle turc; celles de leurs femmes promues à la dignité d'épouses sont en général des « princesses » fournies par la Sublime Porte; singulières princesses, en vérité, et dont il ne faudrait pas vérifier les quartiers de noblesse; mais peu importe, pourvu qu'elles viennent de Constantinople. En toute occasion, les princes de la famille souveraine se targuent d'être Turcs, et surtout de n'être pas Arabes.

Leur caractère turc ne les a pas empêchés de se mettre en frais pour l'Europe. Comme leur illustre aïeul, les successeurs de Méhémet-Ali avaient trop grand besoin d'elle pour la dédaigner, et ils ont témoigné une grande admiration pour ce qui en venait. Ismaïl, par exemple, n'a pas cessé de se poser en ami du progrès, et de prendre le rôle de protecteur de la civilisation. Je ne voudrais pas, cependant, me porter garant de la civilisation qu'il rêvait, malgré ses politesses aux membres du Jockey-Club, et ses encouragements aux artistes dramatiques. La brutalité et les instincts destructeurs de sa race avaient disparu devant les Européens; mais les fellahs qu'il pressurait impitoyablement, les nègres dont la traite s'est faite, dans ses possessions soudaniennes, avec une activité inconnue jusque-là, ne se sentaient guère des bienfaits de cette prétendue civilisation.

Comment s'en étonner? Le règne d'Ismaïl n'était séparé que par bien peu d'années de celui d'Abbas, qui a régné de 1848 à 1854; or il y a des traits de l'histoire d'Abbas qui nous reportent bien loin du dix-neuvième siècle et de l'Europe civilisée. Un jour,

ses saïs (1) s'avisèrent de lui demander des chaussures; le vice-roi, sans répondre à leur question, les ajourna au lendemain; le lendemain, il les fit venir, fit saisir le principal d'entre eux, et lui fit, malgré ses cris suppliants, clouer sur la plante des pieds des plaques de fer, comme à un cheval : « Voilà, dit-il, la seule chaussure qui convienne à un saïs; si les autres en veulent une semblable, je la leur donnerai. » Le malheureux saïs en mourut. — Abbas défendait à ses femmes l'usage du tabac. En ayant surpris une qui fumait malgré ses défenses, il lui fit coudre la bouche, et ne la fit délivrer qu'au bout de trois jours. D'autres faits semblables le conduisirent enfin à une mort digne de lui : ses serviteurs l'étranglèrent dans son palais de Benha, en 1854.

On a peine à croire à l'existence de pareils monstres dans notre temps, alors surtout que tout ce qui se laisse voir d'officiel offre une ressemblance complète avec ce qui se fait en Europe. Il est certain en effet qu'à lire le journal officiel, écrit en français, on se croirait sur les bords de la Seine; on voit défiler des personnages dont les titres nous sont familiers, des ministres des travaux publics ou des finances, des ingénieurs chargés d'un service hydraulique; ces divers fonctionnaires adressent des rapports dans toutes les règles; rien n'y manque : le souverain est « auguste », le prince est « éclairé »; on voit paraître le « flambeau de la civilisation » et

(1) Coureurs qui précèdent nu-pieds les grands personnages.

les « lumières qui brillent dans ce siècle avide de progrès », l'illusion est complète.

On a souvent remarqué ce caractère particulier de la race turque, de présenter des contrastes surprenants : la duplicité perfide chez les agents du gouvernement, à côté de l'honnêteté commerciale chez le marchand ; la barbarie sous les formes les plus odieuses et les dehors de la politesse la plus raffinée. Palgrave, orientaliste distingué, comme on sait, autant que voyageur intrépide, dit à ce sujet :

« C'est une chose véritablement étrange, et dont je me suis souvent étonné, que de rencontrer à la fois chez les Turcs une si vive intelligence et une si complète incapacité d'action... Quand on a partagé avec ces élégants fonctionnaires — diplomates de Paris et de Constantinople — une bouteille de bordeaux, tout en devisant agréablement sur des sujets de littérature ou de philosophie, on se demande comment... des maisons brûlées, des scènes odieuses de viol et de massacre, peuvent être l'œuvre d'un gouvernement dirigé par des hommes si intelligents, si doux, si aimables (1). »

Pour mon compte, j'ai eu occasion de voir un de ces princes de la dynastie régnante, et je dois dire que je lui ai trouvé très grand air. L'autorité souveraine exercée par les trois générations successives de vice-rois dont il descend, a fait de l'arrière-petit-fils d'un épicier de Roumélie un prince dont l'extérieur distingué répond parfaitement à l'idée que l'on aime

(1) *Une année en Arabie*, I, 262.

à se faire d'un fils de roi. La tenue d'une correction parfaite, les mains blanches et effilées, l'aisance dans les mouvements, la politesse extrême et en même temps le franc parler de quelqu'un toujours au-dessus de ses auditeurs, tout dans la personne indique la grandeur, au moins autant que les escaliers de marbre qui conduisent à sa demeure, et les salles grandes et hautes où on a l'honneur d'être reçu par lui.

Ce noble extérieur peut être donné par l'éducation et l'habitude ; mais qu'y a-t-il au delà de cet extérieur? Quelles qualités couvre-t-il? Les Européens du Caire hochent la tête quand on traite ce sujet, et se bornent à vous répondre : « Ne jugez jamais en Égypte par la façade, surtout les hommes qui ont voyagé en Europe; ils en ont pu rapporter de meilleures manières, mais ils n'en valent pas mieux d'ordinaire ; habituellement, ils y ont gagné l'art de cacher leurs défauts naturels et ceux qu'ils ont acquis au contact de notre civilisation. » Je n'ai pas été à même de me faire une idée personnelle sur la question, mais cependant il me paraît certain que le genre de vie de la famille souveraine prépare une dégénérescence de la race, en admettant qu'elle n'ait pas eu lieu déjà ; leur vie de mollesse, où tout ce qui pourrait amener de la fatigue est soigneusement évité, où nul exercice du corps ne trouve place, n'est pas faite pour triompher de l'influence affadissante du climat.

Le khédive actuel, Tewfick, par son caractère bienveillant et sage, par la régularité de sa conduite,

jouit parmi les Européens du Caire de la meilleure réputation; mais sa vie a pris une couleur égyptienne. Quoique dans la force de l'âge, il ne monte point à cheval, il ne chasse point, il ne marche point; ses seules promenades se font sur un chameau au pas; quand il visite ses États, c'est doucement porté sur les eaux dans sa dahabieh. Il va cependant dans sa province du Fayoum, en dehors de la vallée du Nil; mais sa visite, à ce qu'on m'a raconté, se borne à une promenade d'un kilomètre dans Médina, son chef-lieu. Pour cette visite solennelle, toujours annoncée longtemps d'avance, on débarrasse la rue du Bazar, afin que le khédive puisse la parcourir jusqu'au bout dans sa calèche; quand il a recueilli les marques du pieux enthousiasme de la foule amassée sur son parcours, et qu'il est arrivé à l'extrémité de la rue, il revient par le même chemin, remonte dans le train, et rentre, suivi de sa calèche sur un truc, dans sa bonne ville du Caire. D'aussi molles habitudes, si ce qu'on raconte est conforme à la réalité, témoigneraient de l'influence exercée déjà sur la race par le climat de l'Égypte; on se représente tout autrement Méhémet-Ali.

Quoique le Sultan ait toujours eu, comme nous l'avons vu, beaucoup de peine à se faire obéir en Égypte, et que, depuis un demi-siècle, il ait dû y renoncer presque complètement, il lui reste encore dans le pays une autorité très réelle. Quand le vice-roi Ismaïl, pressé par les puissances européennes de tenir ses engagements financiers, se vit au moment d'entrer dans une lutte à main armée contre elles, il

songea d'abord à leur faire tête; mais ayant appris que la Porte ne le soutiendrait pas, qu'il aurait peut-être même à la combattre, persuadé que dans ces circonstances ses fonctionnaires feraient défection, il renonça à toute résistance et abdiqua. Nous avons peine à comprendre pourquoi le Sultan tenait tant de place dans les préoccupations du vice-roi, nous ne voyons pas de quels moyens d'influence et à plus forte raison d'autorité il disposait; mais, quels que soient ces moyens, l'influence existe. Si amoindrie qu'elle ait été par les conventions diplomatiques qui ont donné le pouvoir effectif à Méhémet-Ali et à ses successeurs, elle s'est perpétuée par des raisons religieuses.

Il importe d'abord de noter que l'indépendance de l'Égypte n'est pas complète; elle paye tribut à Constantinople; de plus, les titres de pacha et de bey que délivre le khédive sont matière à redevance, car ils sont donnés au nom du Sultan ; enfin celui-ci envoie des rives du Bosphore le Grand Cadi, chef de la justice religieuse. Toutefois, ces marques de vassalité, imposées par l'Europe à Méhémet-Ali, ne touchent pas le fond des choses, et un gouvernement fort d'ailleurs en serait peu affaibli, surtout en ce pays où il n'existe pas d'opinion publique; mais la Sublime Porte a d'autres moyens d'influence; le Sultan est le chef religieux des Arabes d'Égypte, et sa suprématie religieuse, universellement respectée, l'investit d'un pouvoir bien supérieur à celui que lui assurent les conventions diplomatiques.

Il existe en Égypte plusieurs établissements de

derviches turcs; et l'un d'eux, situé tout près du Caire, au sud, renferme dans son enceinte une grotte qui est un lieu de dévotion très fréquenté, parce qu'elle sert de tombeau à plusieurs disciples de Mahomet renommés par leur sainteté. J'ai eu occasion de visiter cet établissement en même temps que plusieurs Égyptiens, et j'ai été frappé des sentiments plus que froids dont ces derniers paraissaient animés à l'égard des pieux personnages qui nous faisaient les honneurs de leur demeure. La nationalité étrangère des possesseurs de la grotte était évidemment un sujet de jalousie pour mes compagnons, qui parlaient avec une aigreur singulière du pouvoir occulte du couvent, de ses relations avec Constantinople, de ses continuelles intrigues, et ce ne fut pas sans quelque surprise que j'entendis l'un d'eux me dire à propos de l'influence mystérieuse des derviches : « Ils jouent le même rôle ici que chez vous les Jésuites. »

Après tout, ces bons derviches sont peut-être l'objet de préjugés semblables à ceux qui règnent sur les bords de la Seine. Cependant, on ne doit pas se dissimuler que l'activité religieuse est grande dans les sociétés musulmanes; des communications incessantes existent entre elles, entretenues par de nombreuses associations religieuses, et favorisées par les pèlerinages à la Mecque. Les chrétiens ne les pénétrant guère, nous ignorons quel en est l'objet précis; mais ce que nous en savons par l'Algérie nous en a appris l'importance politique. Du reste, dans les pays musulmans, où la politique et la religion ne

font qu'un, il est difficile que les relations religieuses ne servent pas de véhicule à la politique, et il n'est pas extraordinaire que la Turquie en profite.

En définitive, si l'on admet, et nous avons vu bien des faits à l'appui, que les Égyptiens, faute de ressort, sont nécessairement soumis à des étrangers, la Turquie est la seule puissance musulmane qui soit, malgré sa faiblesse, en mesure de profiter de la circonstance. La dynastie de Méhémet-Ali, dynastie turque, établie depuis près d'un siècle dans le pays, semble être devenue égyptienne et incapable de résister à l'ascendant des étrangers ; le peu de difficultés qu'ont rencontré les Anglais est déjà là pour le prouver. Mais les Anglais, et en général des chrétiens d'une nation quelconque, n'auront jamais aucune influence morale sur les populations musulmanes indigènes. Il n'est pas d'ailleurs dans l'esprit de la race anglo-saxonne de s'en préoccuper. On peut donc dire presque à coup sûr que la Turquie conservera, quelles que soient les conséquences de l'occupation anglaise actuelle, la véritable influence sur les populations d'Égypte.

Nous terminerons ce chapitre par une observation qui s'applique aux « Turcs » de toutes les catégories, c'est-à-dire, en définitive, aux musulmans quelconques établis en Égypte, mais nés en dehors du pays.

Si les Égyptiens paraissent destinés fatalement à vivre sous le joug des étrangers, ils peuvent se dire, en guise de consolation, qu'aucune race autre que la leur ne peut se perpétuer chez eux. Les Turcs en

sont un exemple frappant, car il en est venu constamment, et de partout, pendant des siècles, s'établir sur les bords du Nil; ils y ont acquis fortune et puissance, ils s'y sont mariés, ont eu de nombreux harems, et cependant il n'existe aucune vieille famille turque. Le fait est avéré et depuis longtemps signalé. Volney écrivait au siècle dernier :

« En voyant les Mamelouks subsister en ce pays depuis plusieurs siècles, on croirait qu'ils s'y sont reproduits par la voie ordinaire de la génération ; mais, si leur premier établisssement fut un fait singulier, leur perpétuation en est un autre qui n'est pas moins bizarre. Depuis cinq cent cinquante ans qu'il y a des Mamelouks en Égypte, pas un seul n'a donné de lignée subsistante; il n'en existe pas une famille à la seconde génération ; tous leurs enfants périssent dans le premier ou le second âge. Les Ottomans sont presque dans le même cas, et l'on observe qu'ils ne s'en garantissent qu'en épousant des femmes indigènes, ce que les Mamelouks ont toujours dédaigné, etc. (1). »

Napoléon a été frappé du même fait; il dit dans ses Mémoires :

« La race des Mamelouks ne se perpétuait pas en Égypte; ils se mariaient ordinairement avec des Circassiennes ou des étrangères. Ils n'en avaient pas d'enfants, ou ces enfants mouraient avant d'être arrivés à l'âge viril. De leurs mariages avec des indigènes, ils avaient des enfants qui vieillissaient ; mais

(1) *Voyage en Syrie et en Égypte*, p. 94.

rarement la race s'en perpétuait jusqu'à la troisième génération, ce qui les obligeait de se recruter par l'achat, etc. »

Je lis encore dans des relations du milieu de ce siècle :

« Les Turcs, les Européens, dégénèrent en Égypte, et cette dégénérescence se fait remarquer dans la race du Grand Pacha lui-même. Ses propres enfants sont assez beaux, assez vigoureux ; mais ceux de ses fils ne ressemblent plus à la souche qui les a produits. Les enfants d'Abbas-Pacha meurent scrofuleux. En 1842, il en restait un qui était rachitique et difforme. Abbas lui-même, petit-fils du vice-roi, n'a plus rien de ses ancêtres (1). »

« Méhémet-Ali a eu plus de quatre-vingt-dix enfants, et n'en a conservé que cinq ou six ; d'autres Turcs en ont eu davantage, et n'ont pas pu en élever un seul (2). » En dehors de tous ces témoignages, le fait historique si connu de la persistance pendant des siècles de l'institution des Mamelouks suffirait seul à faire supposer que les Turcs étrangers n'ont pas fait souche en Égypte ; car, évidemment, la tendance naturelle des maîtres du pays, conforme aux instincts immuables de la nature humaine, a été d'assurer le pouvoir à leurs descendants. Partout ailleurs, ces descendants auraient formé une classe à part dans la nation, une aristocratie ; or, jamais on n'a vu rien de pareil se produire.

(1) Hamont, *L'Égypte sous Méhémet-Ali,* 1843, p. 528.
(2) Gisquet, *L'Égypte, les Turcs et les Arabes,* 1844, p. 393.

Aujourd'hui, il est admis généralement, au moins parmi les Européens avec qui je me suis trouvé en rapports, que les Turcs possèdent des qualités d'énergie, de fermeté, qui les rendent fort supérieurs aux Égyptiens en général. Mais les fils de Turcs jouissent d'une considération toute différente. J'en juge au moins par cette phrase entendue dans la bouche d'un Européen employant un assez nombreux personnel indigène : « X... se dit Turc, mais c'est un faux Turc, il est né à la Ménagerie. »

Dans la réorganisation qui a suivi l'occupation anglaise, Turcs et Égyptiens ont été traités de même, en vaincus, et tous les emplois supérieurs dont disposaient les vainqueurs ont été donnés à des Anglais ; ce sont de nouveaux maîtres, et je serais embarrassé de dire si les Égyptiens ont gagné ou perdu au changement.

La domination anglaise a plus qu'une autre, pour nous, il est vrai, le caractère d'une domination étrangère ; mais les yeux contribuent plus à cette impression que la raison. Tous les Turcs, qu'ils viennent d'Albanie, de Grèce, de Circassie, d'Arménie, etc., sont en effet indistinctement pour nous des Orientaux, à cause de leurs costumes et de leurs mœurs, et nous les confondons facilement avec les Égyptiens ; mais pour ceux-ci ce sont des étrangers. Leur domination est aussi tyrannique que celle de n'importe quel peuple européen ; leur rapacité est certainement plus grande et moins intelligente ; sous bien des rapports, les Égyptiens ne sauraient donc que gagner à avoir un peuple européen pour maître.

CHAPITRE VI

Les femmes. — Usages relatifs à la claustration des femmes. — Origine probable dans l'insécurité. — La vie de harem. — Infériorité des femmes. — Leur éducation.

Comme nous venons de le voir, l'Égypte nous offre l'exemple unique, je crois, dans l'histoire, d'un peuple exploité depuis des siècles, non par une race conquérante étrangère, mais par des individus étrangers, nés dans des climats plus rudes. La condition d'un tel peuple, ne sachant pas manier l'épée, et ne résistant jamais à la force, vis-à-vis de barbares brutaux, comme les Turcs ou les Mamelouks, ne pouvait être très différente de l'asservissement : tel a été depuis des siècles le sort des Égyptiens. Dans une race descendue à un tel avilissement, à quel degré d'esclavage ne doit-on pas s'attendre à voir les femmes réduites ?

La condition des femmes, chez un peuple quelconque, est difficile à préciser, elle l'est particulièrement chez un peuple musulman; en Égypte, dans toutes les classes de la société, on s'efforce de les cacher, et quand la fortune le permet, on les enferme.

Chez les riches, la claustration est presque absolue; leurs maisons, au Caire, situées en grand nombre dans les quartiers d'Ismaïlieh et de Bab-el-Louk,

sont généralement des édifices carrés, élevés d'un étage et surmontés d'une terrasse. Des jardins les entourent et les séparent de la voie publique; les fenêtres, grandes et assez nombreuses, sont garnies de persiennes toujours hermétiquement closes; les balcons et les terrasses communiquant avec les appartements sont strictement entourés de grillages de bois s'élevant à deux mètres du sol, et à travers desquels on ne peut rien voir de l'extérieur. La maison est manifestement réservée au harem, et le maître est le seul homme qui y pénètre; toutefois, comme il peut avoir affaire à d'autres hommes, il dispose en général d'un pavillon spécial pour les recevoir. Ce pavillon, très petit, complètement isolé, et dont l'aspect est tout à fait celui d'une de nos maisons de concierge à la campagne, est placé à côté de la porte d'entrée; c'est ce qu'on appelle le « selamlik », ou appartement de réception; il consiste la plupart du temps en une seule pièce, et ses dimensions restreintes, aussi bien que son délabrement ordinaire, disent clairement combien peu de place tiennent dans la vie les relations auxquelles il doit servir. Dans la rue, devant l'entrée, sont quelques serviteurs accroupis et babillant; mais l'édifice principal, pour le peu qu'on en voit, paraît désert. Toutes ces habitations, dont plusieurs sont bâties avec magnificence, ne semblent pas faites pour des vivants; accompagnées de cyprès, toujours silencieuses, elles font l'effet de grands mausolées.

A mesure que la richesse décroît, l'espace occupé par l'habitation diminue; les hommes se trouvent

plus rapprochés, mais sans que la sociabilité y gagne et que les maisons perdent leur caractère de prisons. Dans les rues du Caire, où elles sont contiguës, les murs extérieurs ne sont percés que par de petites et rares ouvertures; les portes, basses, ne laissent voir, quand elles sont ouvertes, qu'un mur placé derrière, aussi près que possible, sur le côté duquel un passage étroit, sombre et tortueux, donne accès à l'intérieur; dans ces maisons, il n'y a plus de pièce accessible aux étrangers.

J'avais eu l'occasion un jour, pendant une excursion, de rencontrer un professeur distingué de l'un des grands établissements d'instruction du Caire et d'échanger avec lui quelques mots de politesse; au retour dans la ville, il m'invita fort courtoisement à prendre le café chez lui. J'acceptai et le suivis: « C'est ici », me dit-il en s'arrêtant tout à coup dans la ruelle où nous marchions; « soyez assez bon pour m'attendre quelques instants. » Il entra dans sa maison, en sortit bientôt tenant des chaises, pour lesquelles il chercha une place à peu près horizontale au milieu de la rue, nous invita à y prendre place, et cria au cafetier son voisin d'apporter quelques tasses. Voilà ce qu'il appelait « nous recevoir chez lui » ! Certes il y a loin de là au « home » anglais, et même à l'hospitalité qu'on trouverait chez le premier paysan français venu; c'est un des résultats de la position faite aux femmes par l'islamisme.

Chez les gens tout à fait pauvres, posséder des espaces clos à tous les regards pour la circulation de leurs femmes n'est plus possible; elles ne sont plus

protégées que par leurs voiles, et souvent, occupées à des travaux pénibles, elles paraissent ne se soucier que médiocrement de les maintenir sur leur visage.

Un jour que je m'étais installé pour dessiner, dans la cour d'une vieille mosquée à moitié écroulée et depuis longtemps ne servant plus au culte, je fus peu à peu entouré par la misérable population à laquelle les débris de l'antique édifice servaient de demeure. D'abord, des enfants déguenillés, ensuite une vieille femme en haillons, sans voile et d'une laideur repoussante, me harcelèrent pour obtenir de moi quelque pièce de monnaie; enfin deux femmes assez jeunes sortirent des ruines, et, après s'être couvert la figure de leur voile cinq minutes, pour la forme, se mirent à aller et venir sans plus s'en préoccuper. Quand elles passaient près de moi, elles s'arrêtaient et, me tendant la main en riant, demandaient aussi « un bagchich ». Je proposai à l'une d'elles de poser quelques instants avec sa cruche sur la tête, ce qu'elle accepta avec empressement, et elle parut enchantée quand je lui donnai une pièce équivalant à cinquante centimes.

Le lendemain, je revins à la même place et retrouvai les mêmes enfants et la même vieille; mais il semblait que les jeunes femmes avaient été métamorphosées : l'une restait immobile, accroupie sous une arcade, à vingt pas de moi, et se cachant la figure avec le plus grand soin; l'autre allait et venait en silence dans l'arcade voisine, sans en sortir, s'occupant des soins de son ménage. Ennuyé de ne pas voir ces femmes, dont je m'étais proposé de faire un nouveau

croquis, venir à moi comme la veille, je me levai pour m'approcher d'elles. Aussitôt, celle qui était accroupie me fit signe de m'écarter par les gestes les plus significatifs, m'indiquant avec frayeur, du doigt et du regard, une certaine partie de l'édifice. Au bout de quelques minutes, je vis, en effet, paraître dans cette direction un personnage majestueux, dont le turban soigneusement enroulé, la superbe robe de soie, faisaient le plus singulier contraste avec les ruines d'où il sortait, et avec la population déguenillée qui paraissait les habiter; il semblait exercer une véritable souveraineté sur tout ce monde de femmes et d'enfants qui l'entouraient. J'ai su depuis que c'était un lecteur du Coran, dont le beau costume était commandé par ses fonctions religieuses dans les mosquées. Sa présence m'expliqua alors le soin extrême avec lequel les femmes qui lui appartenaient s'enfermaient ce jour-là dans leurs voiles; mais leur attitude singulièrement libre de la veille donnait le droit de croire que, dans leur réserve, la crainte du mari jouait un rôle plus important que la pudeur.

Quand un homme pénètre dans une maison qui n'est pas la sienne, ou quand il doit passer, pour rentrer chez lui, devant des logements occupés par des locataires, l'usage veut qu'il avertisse de sa présence les femmes de la maison qui seraient exposées à être vues, de façon à leur donner le temps de disparaître ou de se voiler. Il doit, à cet effet, en franchissant le seuil, crier la formule consacrée : « Ia sater ! » mot à mot : « O toi qui voiles ! » (Sous-

entendu : les femmes.) Ainsi fait, par exemple, le porteur d'eau qui, pendant même qu'il gravit l'escalier, répète son invocation pieuse presque à chaque marche. Toutefois, chez les indigents (et il n'en manque pas !) dont la demeure tout entière consiste dans les quatre murs d'un taudis, n'ayant de jour que par la porte, les femmes ne se couvrent la figure que devant les étrangers à la maison.

A plus forte raison, la claustration des femmes disparaît-elle dans les villages; le fellah, dont la condition ordinaire est si misérable, n'a naturellement ni jardins entourés de hauts murs pour la promenade de ses femmes, ni appartements isolés pour les cacher, ni « mocharabis » artistement entrelacés pour leur permettre de regarder les passants dans la rue sans être vues d'eux. Sa demeure, ouverte à tous les vents, sans porte ni fenêtre, n'est souvent qu'une hutte de boue, couverte de quelques roseaux; ce serait un luxe de cacher ses femmes; il faut bien qu'il y renonce; mais ce sera le premier emploi de son argent s'il réussit à en acquérir quelque peu. Il mettra à ses fenêtres des grillages de bois, avant d'y mettre des carreaux; il élèvera sa maison d'un étage pour y enfermer son harem, abandonnant le rez-de-chaussée, qu'on voit, et le laissant dans une saleté indescriptible. Mais somme toute, dans les villages de la campagne, la misère habituelle fait tomber à peu près tous les usages restrictifs de la liberté des femmes; la nécessité s'impose; quand une famille de fellahs occupe une demeure qui ne tient guère plus de place qu'une tombe, que la femme se livre

aux soins les plus pénibles de la culture et du ménage, qu'elle va remplir elle-même sa cruche à la fontaine, il est difficile de la mettre à l'abri des regards; aussi voit-on les femmes fellahs circuler, seules ou par groupes de deux ou trois, la cruche en équilibre sur la tête, sans paraître aucunement gênées par la présence des passants, malgré la simplicité du costume. Elles portent pour tout vêtement sur le corps une chemise longue de cotonnade noire, ouverte du cou jusqu'à la ceinture, et à peine se croient-elles obligées par décorum, quand elles vous croisent sur le chemin, de prendre négligemment entre les dents un coin du voile qui leur couvre la tête; elles le laissent tomber aussitôt qu'elles vous ont dépassé, pour reprendre vivement leur babillage interrompu. Combien, dans nos idées, la destinée des femmes pauvres nous paraît préférable à celle des riches!

Il ne faut pas voir seulement dans les usages qui tendent à cacher la femme à tous les yeux, l'effet de la jalousie masculine : ils ont été nécessaires. L'état social qui a vu naître ces usages, et qui a duré assez longtemps pour qu'ils pussent s'enraciner profondément dans les mœurs, a été tout autre que l'état paisible, ordonné, que nous nous imaginons trop facilement être l'état normal de toute société. L'état normal, au contraire, en Égypte, est celui où tous les biens, des particuliers comme de l'État, sont presque inévitablement la proie des forts et des rusés, où l'équité ne l'emporte jamais sur la puissance matérielle, où le faible n'a d'autre moyen de conser-

ver sa richesse que de la cacher soigneusement, en prenant les dehors de la pauvreté et même de la misère sordide; et cet état social est l'état traditionnel, séculaire. Aujourd'hui, il est vrai, il n'existe plus, mais c'est grâce à l'influence européenne, représentée à l'heure présente par les baïonnettes anglaises, et il n'a pris fin qu'hier. Ouvrons des relations datant de vingt ou trente ans, nous y trouverons des traits comme le suivant, que je lis dans un voyage de 1843 :

« En 1841, le gouverneur d'Esneh aperçoit une femme jeune et jolie; il la fait enlever. Le mari de cette femme va la réclamer et reçoit deux cents coups de bâton. Quinze jours plus tard, le ravisseur rend la liberté à sa victime; elle se hâte de retourner sous le toit conjugal. Le fellah la reçoit avec une apparente satisfaction et l'égorge pendant la nuit. Puis il écrit à Sélim-Pacha pour raconter les faits. La supplique est renvoyée au gouverneur d'Esneh, qui fit saisir et assommer le malheureux (1). »

Quand de pareilles monstruosités ne sont pas exceptionnelles, on ne doit pas s'étonner de voir régner les usages qui semblent le mieux faits pour en garantir; or, loin d'être exceptionnelles, elles ont été en Égypte, pendant mille ans au moins, l'application d'une sorte de droit commun. Je ne me porte pas garant de l'anecdote du gouverneur d'Esneh, en particulier, mais il est certain que tous les voyageurs européens, depuis cent ans, s'accordent à nous en

(1) Gisquet, II, p. 21.

rapporter d'analogues, et, qui plus est, nous les donnent comme venant de se passer à côté d'eux. Les faits de violence devaient donc être tenus pour vraisemblables par les habitants, et la prudence la plus élémentaire leur conseillait de ne pas exposer leurs femmes au regard d'envie de quelqu'un des puissants.

On est d'autant plus porté à attribuer à la crainte l'usage, en Égypte, de cacher les femmes, que cet usage n'est pas exclusif aux musulmans; les Coptes, les Levantins, en général, s'y conforment, quoique ce ne soit pas pour eux, comme pour les musulmans, un devoir religieux. Un Européen de ma connaissance m'a cité une dame chrétienne levantine qu'il avait souvent vue en France, où elle allait au spectacle, en visite, partout enfin, et naturellement sans se couvrir la figure; mais de retour au Caire, elle s'enfermait et se voilait à la mode musulmane; en Égypte, selon l'expression consacrée, elle « faisait harem ». Il me paraît probable que les usages musulmans ont pris ce caractère de généralité, parce que l'insécurité du pays menaçait également tous les habitants, à quelque religion qu'ils appartinssent.

Je viens de parler de religion; les préceptes du Coran sont, en effet, formels à l'égard du vêtement des femmes :

« Vos épouses peuvent se découvrir devant leurs pères, leurs enfants, leurs neveux et leurs esclaves. Craignez le Seigneur, il est le témoin de toutes vos actions.... O Prophète! prescris à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de laisser tomber leur voile jusqu'en bas; ainsi, il sera plus facile d'ob-

tenir qu'elles ne soient ni méconnues, ni calomniées. Dieu est indulgent et miséricordieux (1). »

Un trait de la vie de Mahomet, fameux parmi les musulmans, est bien fait pour fortifier chez eux les idées de prudence, et les engager à cacher soigneusement leurs femmes. Le Prophète était allé pour une affaire chez Zeid, son ancien esclave, qu'il avait affranchi. Il vit par hasard sa femme, la désira, et il n'en fallut pas davantage pour aboutir à la conclusion solennelle du mariage convoité par le chef des croyants. Voici le récit de l'histoire, dans la tradition écrite reçue pour authentique chez les musulmans :

« Zainab était blanche, d'une grande beauté... Transporté d'admiration, le Prophète s'écria : Oh ! qu'il est grand, le Dieu qui « change les cœurs » ! Puis, il sortit aussitôt. Zainab entendit cette exclamation, et aussitôt que Zeid fut revenu, elle lui raconta ce qui s'était passé. Alors Zeid, après y avoir mûrement réfléchi, se décida à répudier sa femme, tant pour l'avantage de celle-ci que pour se prêter à l'amour que le Prophète avait conçu pour elle. Le délai légal étant donc accompli, elle fut libre, et, après les fiançailles, le Prophète l'épousa. Il ne fit jamais pour ses autres femmes un festin de noces si beau et si magnifique; on y voyait des fruits exquis et variés, un gâteau d'orge avec du miel, et des moutons rôtis. »

Le voile est souvent mentionné dans les histoires des temps héroïques de l'islamisme. On lit dans la

(1) S. XXXIII, v. 55. Voyez aussi S. XXIV, v. 31.

Sonna, recueil des traditions sacrées, qu'Aiescha, femme du Prophète, s'étant égarée un jour dans le désert, s'y endormit, et fut vue à visage découvert par Safouan. Quand il fut assez près d'elle, ses paroles l'éveillèrent, et elle se couvrit aussitôt la figure de son voile. Safouan la ramena au camp. Mais cet événement donna lieu à des bruits fâcheux, auxquels mit fin heureusement une révélation de Dieu à Mahomet, lui ordonnant (1) de punir de quatre-vingts coups de fouet ceux qui portent des accusations contre des femmes honnêtes, sans pouvoir produire quatre témoins. Mahomet exécuta fidèlement l'ordre divin.

Comme on le voit, les usages qui, en Égypte, ont pour but de cacher les femmes, sont pour les musulmans intimement liés à la religion; un changement dans leurs vêtements n'est donc point pour eux, comme cela serait pour nous, une simple affaire de mode, c'est une rupture avec des traditions immuables jusqu'ici, et une violation de préceptes sacrés; aussi les idées religieuses des populations musulmanes s'opposeront-elles longtemps à tout changement dans les usages qui restreignent aujourd'hui la liberté des femmes, qu'il s'agisse des voiles ou des clôtures; une semblable liberté est considérée par eux comme impie.

Que se passe-t-il derrière toutes ces clôtures? Quels êtres cachent ces harems? Il n'existe guère pour nous de moyens de le savoir; aussi ai-je entendu avec in-

(1) S. XXIV, v. 4 et 11.

térêt à ce sujet les discours d'un médecin à qui sa profession avait donné maintes occasions de pénétrer dans des intérieurs égyptiens. Son tableau, un peu cru peut-être, n'a rien de séduisant; je le présente tel quel :

« Il n'est rien de plus abruti que la femme indigène, quand on peut la voir d'aussi près que la voient les médecins. Aussi, ceux qui, venant d'Europe, se respectent et cherchent à appliquer les enseignements de la science, n'ont-ils rien pour leur plaire; le médecin indigène, qui les flatte par des compliments, va prendre le café avec l'eunuque et revient parfumer ces dames et leur peindre les paupières, est infiniment mieux vu que le docteur européen, avec sa sèche et technique consultation.

« Le médecin européen veut voir les femmes sans voile, cela va sans dire; la première fois, elles font des façons; mais l'usage s'est introduit peu à peu, et les maris ont fini par l'admettre parfaitement. Un jour qu'un pacha m'avait fait appeler pour une femme de son harem, celle-ci fit des manières pour se dévoiler; elle ne voulait pas y consentir, malgré la présence et les instances de son mari; celui-ci, qui lui adressait jusque-là les phrases les plus mielleuses, impatienté, finit par la saisir, la jeta en bas du divan, et lui administra une grêle de coups de poing et de coups de pied, pour lui apprendre à obéir; après quoi, la soumission obtenue, les compliments recommencèrent. Ces femmes, véritables brutes, sont traitées de la même manière par les eunuques, qui, sur l'ordre du mari, les battent à tour de bras. Elles

sont d'une laideur égale à leur ignorance; des amas de chair, des visages sans la moindre apparence d'intelligence, et dont la pensée est toujours absente. C'est écœurant, pour le médecin européen, d'avoir affaire à de pareils êtres. Quand il est appelé, c'est ordinairement que la maladie est déjà très grave, et il trouve de plus dans le caractère des personnes des obstacles qui paralysent toute science. Il y a quelque temps, je fus appelé pour un enfant qui me fut présenté au milieu des femmes du harem. Qu'a cet enfant? demandai-je. Silence de toute part, impossibilité d'obtenir une réponse quelconque; à la fin, une des femmes me dit: *Enta mouch hakim?* N'es-tu pas médecin? — Je n'avais qu'à me retirer, ce que je fis; j'ai su depuis, par l'eunuque, que les symptômes du mal étaient dans les urines de l'enfant. Une autre fois, j'avais à traiter une femme anémique; j'avais ordonné du bouillon et une nourriture substantielle. Cependant, je la voyais de jour en jour dépérir; je demandai à voir le produit de sa digestion; ce n'étaient que des pépins de raisin agglomérés. Mais, dis-je à une de ses femmes, la malade ne mange que des raisins. — Oh! non, jamais, jamais; elle mange ce que tu lui as ordonné. — Mais elle ne rend que des pépins. — Jamais, jamais elle ne mange de raisins. — A la seconde femme, même réponse; chez le pacha, même indignation à la pensée qu'on puisse croire que la malade transgresse les prescriptions du docteur. Naturellement, la femme est morte deux jours après. Qu'importe? *Maleche!* Cela ne fait rien,... disent en pareille occasion les Arabes, et

cette expression du fatalisme revient à tout propos, en parlant d'accidents, amenés ou non par leur incurie. »

J'ignore si mon ami voyait le beau sexe trop en noir. Si bas que puissent être tombées les femmes en Égypte, elles ne sont pas toutes au même degré d'abaissement; mais il est clair que le genre d'éducation que les filles reçoivent, leur genre de vie une fois qu'elles sont mariées, ne sont pas faits pour développer leur intelligence.

Un pacha de la haute Égypte que je rencontrai dans le cours d'un voyage où j'accompagnais des dames, invita celles-ci à venir voir sa fille chez lui. Nous nous rendons tous à sa maison le lendemain, et sommes reçus dans une vaste pièce au rez-de-chaussée; c'est le selamlik, seule partie de la maison où les étrangers aient accès. Le pacha, qui est allé plusieurs fois en France et qui s'exprime en français avec la plus grande facilité, nous en fait les honneurs; des sirops circulent fréquemment sur des plateaux, pendant que ces dames, conduites par un jeune eunuque noir, se rendent au premier étage qui est le harem.

La jeune personne, prévenue par son père, attendait ces dames, vêtue d'une superbe robe à l'européenne, dans une grande salle garnie de divans, aux murs nus, ayant pour tout ornement un petit guéridon recouvert d'un tapis de guipure blanche, sur lequel se trouvaient des fleurs artificielles d'une grossière imitation en étoffe. C'est dans cette salle que la fille de vingt ans dont je viens de parler passe

les trois cent soixante-cinq jours de l'année. Elle ne lit pas, elle ne sort pas, elle ne peut rien voir par ses fenêtres garnies de persiennes toujours fermées, et qui donnent d'ailleurs sur d'étroits espaces; elle ne travaille pas de ses mains, ce que nous appelons l'ouvrage féminin est inconnu à sa race; elle ne s'occupe pas de la maison, c'est le lot des esclaves...; elle ne semble pas cependant malheureuse, elle a le sort de toutes les femmes de son rang, et n'aura pas plus d'occupations quand elle sera mariée.

On n'imagine pas chez nous, pour punir les malfaiteurs, de répression plus sévère que de les astreindre à une semblable vie; encore, dans nos prisons, les condamnés ont-ils pour se distraire la lecture et le travail manuel.

Dans le vide d'une pareille existence, quelle place doit tenir chez la femme la préoccupation de la seule espèce de plaisirs que lui accorde sa destinée? Il est impossible qu'elle n'éprouve pas le désir ardent de plaire au mari chez qui elle est enfermée; c'est sans doute une raison qui pour les musulmans est d'un grand poids en faveur de leurs institutions. Mais comment supposer que des hommes élevés par de semblables mères aient jamais les vertus qui, chez les nations chrétiennes, pour si peu qu'elles y soient répandues, en font la force? Il ne faut pas s'étonner que des jeunes gens, après avoir respiré douze ou quinze ans l'atmosphère sensuelle du harem, deviennent toujours, malgré tous les précepteurs, malgré toutes les écoles, malgré tous les enseignements, des hommes inférieurs, à qui il

manquera quelque chose jusqu'à leur dernier soupir. Que d'exemples, que de leçons de vertu ont été reçus d'une mère chrétienne, pendant les premières années de la vie! Et s'il est vrai que l'homme se forme sur les genoux de sa mère, comment les peuples qui se condamnent à n'avoir pour mères que des êtres abrutis par l'ignorance et la sensualité, pourraient-ils marcher de pair avec les peuples chrétiens?

Cet abrutissement semble malheureusement n'être que trop réel, et mille faits de détails le révèlent. J'en citerai un caractéristique, qui m'a été raconté par un Européen occupant au Caire une situation importante. Une commission dont il faisait partie, chargée de fixer certaines pensions viagères dues par l'État, avait besoin de connaître l'âge des pensionnaires. Or personne en Égypte, et surtout parmi les femmes, ne sait au juste l'année de sa naissance; il fallait donc que la commission, au préalable, déterminât l'âge de chacun, par à peu près, d'après la figure. Elle faisait donc comparaître les intéressés, et on entendait alors parfois des dialogues de ce genre : « Madame, quel âge avez-vous? — J'ai beaucoup d'années. — Mais combien? — Je ne sais pas. — Dites à peu près... — Cent années. — Oh! vous devez vous tromper... — Je ne suis pas sûre... peut-être cent cinquante... » De semblables réponses, témoignant d'une ignorance insondable, ne sont pas rares de la part des femmes.

Dans un pays où l'intelligence féminine joue un si petit rôle, le choix d'une épouse est chose beau-

coup moins compliquée que chez nous; le hasard m'a fait assister à la négociation d'un mariage; elle a été fort simple, comme on va le voir.

J'étais en visite chez un fonctionnaire indigène, accompagnant chez ce fonctionnaire un personnage officiel européen, quand, après un échange de politesses banales, celui-ci dit *ex abrupto* au premier : « On vient de nommer dans votre région un employé jeune, non marié, et dont on a toujours eu à se louer depuis qu'il est dans l'administration; vous devriez le donner pour mari à votre fille. — Mais oui, a répondu le fonctionnaire, cela me conviendrait peut-être, envoyez-le-moi... » Le lendemain, j'ai assisté à la contre-partie auprès de l'employé : « — Dans votre position, il vous faudrait une femme; un tel a une fille, que ma cousine a vue; elle est très bien, voilà votre affaire. Bien entendu, c'est un simple conseil que je vous donne, non un ordre; vous en ferez ce que vous voudrez. » L'employé a pris la chose aussi simplement et aussi sérieusement que le père de la jeune personne, et à la fin de la semaine suivante, il demandait un congé, motivé sur la nécessité de faire des achats pour son mariage prochain. Détail à noter : quinze jours après que le chef de l'administration avait accordé ce congé, sa femme va rendre visite, au Caire, à la mère de la jeune fille, et fait son compliment. « Comment, répond la mère, quoi? Mais je n'en savais rien encore... ma fille se marie? et avec qui? — Avec un jeune inspecteur de l'administration de mon mari. — Ah! quel bonheur! que je suis heureuse! Louange à Dieu!... »

On dit souvent que les femmes dans leur reclusion ont la curiosité très éveillée, qu'elles savent toutes les nouvelles; le fait précédent montre qu'elles vivent quelquefois en dehors de toute relation avec la partie du monde qui les touche de plus près, et leur vie habituelle ne permet pas de s'en étonner.

Toutes les réflexions que nous pouvons faire sur l'infériorité des femmes ne touchent pas les musulmans de ce pays; si leurs oreilles les entendent, ce sont pour eux des paroles vides de sens: « Qu'est-ce, disent-ils, que cette infériorité dont parlent et reparlent les infidèles? Ne faut-il pas que chaque créature suive la voie qu'Allah lui a tracée? Les chrétiens feront-ils accoucher les hommes? » Un Arabe de marque, et relativement instruit, avec qui je causais un jour sur l'instruction des femmes, me dit fort naïvement: « Les femmes, à mon avis, ne doivent pas savoir lire; à quoi cela leur servirait-il? Il faut seulement qu'elles aient appris dès l'enfance, pour ne les oublier jamais, les versets du Coran, qui leur prescrivent d'être vertueuses et soumises. » La femme est pour eux un être de nature inférieure, et lorsque nous prétendons relever sa condition sociale, lui faire jouer un rôle plus digne, nous faisons seulement croître en eux le sentiment de mépris qu'ils portent tous, au fond de leur âme, aux chrétiens en général.

Un résultat de ce mépris pour les femmes, à raison de leur sexe, est que les différences de condition sociale et d'éducation qui existent entre les unes et les autres n'influent guère sur le traitement, sur les

égards qu'elles reçoivent; c'est tout à l'avantage des femmes de basse extraction, qui, lorsqu'elles jouissent de la faveur du maître, sont mieux traitées par lui que celles qui n'en jouissent pas, fussent-elles des meilleures familles. On a souvent remarqué le peu de défaveur qui, dans les sociétés musulmanes, s'attachait au fait d'avoir eu pour mère une esclave; on l'a attribué à l'islamisme, au sentiment d'humanité qu'il inspirerait par ses enseignements, et on l'a loué d'avoir développé dans les âmes des idées égalitaires; mais je l'expliquerais par une cause moins relevée. C'est, à mon sens, le résultat forcé de la mince estime que le musulman professe pour le sexe féminin tout entier, du peu d'importance qu'il attache à ce qui vient d'une femme. A ses yeux, la femme compte si peu, ses qualités personnelles ont si peu de valeur, qu'entre l'esclave et la fille d'un roi, il ne fait que peu de différence. Dans le fait, elles ont reçu toutes deux la même éducation morale et intellectuelle; leur vêtement seul les distingue; aussi, au fils de l'esclave, personne ne reprochera-t-il la condition servile de sa mère; il pourra, sans que sa naissance soit pour lui un obstacle, arriver aux plus hautes positions.

On raconte de la sorte, au Caire, les circonstances de la naissance de Saïd-Pacha, prédécesseur du vice-roi Ismaïl. Un jour, son père Méhémet-Ali, au milieu d'une expédition, apprit qu'une Circassienne, esclave obscure dans son harem, était enceinte. Grand scandale : tout enfant qui naît dans un harem étant de droit fils du maître, celui-ci ne veut natu-

rellement reconnaître que les siens; la mort était le seul châtiment possible pour l'infortunée. Méhémet-Ali, voulant l'interroger, ordonna qu'on la gardât étroitement, et à son retour la fit comparaître. Mais, dès la première phrase de l'accusée, un détail le convainquit de son innocence; et au lieu de la faire étrangler, comme il s'y attendait, il ordonna qu'on la traitât avec les plus grands égards et qu'on lui préparât un appartement somptueux. Quelques semaines plus tard, elle donna le jour à Saïd, qui fut appelé au trône pour succéder à Abbas, et cette histoire, vraie ou fausse, n'a jamais diminué le prestige de sa souveraineté.

Les femmes de la classe indigente regardent comme un bonheur de mettre au jour de nombreux enfants; partout on rencontre la femme du peuple environnée de pauvres petits êtres souffreteux, auxquels elle ne peut souvent donner que d'insuffisants débris pour tromper leur faim. Leur saleté est repoussante; elle a pour cause, m'a-t-on assuré, la croyance superstitieuse que, s'ils attiraient les regards par leur gentillesse, cela leur porterait malheur. Gardez-vous donc de faire compliment à une mère sur son enfant; elle y verrait un présage de mort. Cette superstition et l'affreuse malpropreté qui s'ensuit sont pour beaucoup dans les maladies d'yeux qui défigurent les trois quarts des enfants du Caire; mais la mère paraît se préoccuper peu de leur misère, elle a d'autres instincts, sa fécondité est son orgueil, elle ne regarde pas l'avenir. Si la nature la lui a refusée, elle va aux lieux consacrés par la superstition populaire, accom-

plir des rites mystérieux. Quand on gravit, au sud-est du Caire, la montagne appelée le Moquattan, on trouve sur le plateau, dans la solitude du désert qui commence, un monument en ruine, d'où la vue s'étend, par delà la vallée du Nil, sur l'immensité du désert de Libye. C'est là qu'on obtient, disent les Égyptiens, cette grâce spéciale. J'y entrai un jour, et le bruit de mes pas au milieu des décombres mit en fuite deux femmes qui, cachées derrière un pan de mur, se livraient à je ne sais quelle pratique; effarouchées, elles s'enfuirent précipitamment en rajustant leurs voiles. Tout autour de l'édifice, et au milieu même des ruines, l'attention est attirée par de bizarres arrangements de pierres; ce sont trois ou quatre moellons mis les uns sur les autres en équilibre; chaque femme doit, m'a-t-on dit, laisser cette marque de dévotion, et mettre elle-même les pierres en place.

Les pratiques superstitieuses les plus étranges, dans le but d'obtenir la fécondité, sont communes parmi les femmes d'Égypte; un médecin de ma connaissance m'a raconté qu'une nuit, un meurtre avait eu lieu contre sa maison; au matin, un cadavre sanglant gisait sur le sol. Le bruit s'en répandit rapidement dans le voisinage, et il vit de sa fenêtre des femmes en foule accourir voilées; elles se bousculaient pour enjamber le cadavre, et se baissaient alors, au mépris de toute pudeur, pour être touchées par le sang du mort, qui a, dans la croyance populaire, une vertu merveilleuse.

Le peu qu'on peut voir des femmes indique donc

chez elles, et dans toutes les classes de la société, un état profondément dégradé. Doit-on croire que le temps y apportera remède? Les mœurs musulmanes et leur ténacité en laissent peu d'espoir; tout se tient en effet, dans ces mœurs : la condition méprisée des femmes tient à leur infériorité morale; celle-ci tient à leur existence de reclusion, et cette reclusion elle-même est indispensable à cause de cette infériorité morale qui fait craindre de leur part les pires désordres.

Qu'on songe, en effet, que dès la plus tendre enfance, les filles sont élevées dans la corruption la plus profonde; je me sers de ce mot, parce qu'il n'y en aurait pas d'autre chez nous pour qualifier un état de choses semblable, pour nous, absolument honteux; mais cet état même est conforme là-bas à toutes les traditions, passé dans les mœurs, et consacré, sinon par la religion, — ce point prêterait peut-être à discussion, — au moins par la pratique des plus fidèles croyants et des docteurs en théologie. Quand on admet les plaisirs sensuels comme une des fins de l'homme, on donne à l'éducation, et cela est logique, une direction toute différente de la nôtre La morale de l'islamisme n'est pas la nôtre, et on ne trouve aucun inconvénient, au contraire, à familiariser les enfants avec certaines idées, que nous nous efforçons avec un soin extrême d'éloigner de leur pensée le plus longtemps possible. Le spectacle connu sous le nom de « Karagheuz », d'une immoralité révoltante, a souvent pour assistants des enfants de dix à quinze ans, qu'on y voit rire aux éclats, et

les musulmans présents n'en paraissent aucunement choqués. Un fils de bonne maison est élevé au harem jusqu'à l'âge de puberté; quand l'eunuque a pu voir les premiers symptômes d'une virilité précoce, trop souvent factice, il s'empresse d'annoncer l'événement aux parents : on lui fait fête pour la bonne nouvelle, et on s'occupe de constituer à l'enfant son harem particulier, en même temps qu'il doit cesser de faire partie de celui du père. Nous ne savons évidemment pas d'une manière précise les discours qui se tiennent aux filles, mais nous devons regarder comme certain, d'après les idées reçues, que dans leur éducation, tout est fait pour éveiller et exciter les désirs.

L'invasion des idées européennes, ou plutôt de l'influence des Européens, n'a pas été sans exercer une action sur l'éducation. La tendance générale chez les hautes classes musulmanes est de chercher à prendre chez nous tout ce qui paraît faire notre supériorité, en conservant toutefois les principes de l'islamisme. En suivant cette tendance, on a été jusqu'à envoyer des jeunes filles en Europe, pour y recevoir une éducation complète, avant de se marier. Elles sont rentrées ensuite en Égypte, pour y mener la vie de toutes les femmes de leur condition sociale. Celles-là sont véritablement bien à plaindre! Leur intelligence s'est ouverte, le goût de l'activité et de la liberté a pu naître en elles, et au moment où elles entraient dans la vie avec toutes les espérances de la jeunesse, elles ont été condamnées à l'abrutissement du harem, à la vie d'un animal attaché

devant son râtelier dans une étable. On a parlé au Caire, il y a peu d'années, de la triste mort de deux jeunes filles, deux sœurs, des plus illustres par leur naissance; après avoir reçu une éducation européenne très soignée, elles avaient repris leur place dans le harem, mais n'avaient pas tardé à s'y éteindre lentement, consumées par un mal inconnu. Je ne sais si d'autres ne sont pas à plaindre davantage, qui, élevées de même, ont été mariées et sont enfermées dans quelque harem, n'ayant probablement conservé de leur éducation que juste assez de souvenirs pour être toute leur vie profondément malheureuses.

Sans aller en Europe prendre de la civilisation à si haute dose, on trouve au Caire plusieurs établissements d'instruction et d'éducation pour les jeunes filles. Le plus en vogue parmi les riches Égyptiens, celui qui compte le plus de filles de pachas, est le couvent dit des « Mère de Dieu », tenu par une congrégation française. C'est sans doute une singulière mission pour des religieuses chrétiennes, que de former de jeunes musulmanes à la vie du harem; il paraît cependant que ces Dames ont trouvé un *modus vivendi* qui satisfait également les mères chrétiennes et les pachas. Sur les mêmes bancs, côte à côte, sont élevées des jeunes filles européennes qui reçoivent une pieuse éducation, comme elles pourraient la recevoir à Paris, au Sacré-Cœur, et des filles mahométanes, internes ou externes. On voit celles-ci, amenées souvent jusqu'à la porte par un esclave, entrer au couvent vers huit heures du matin, avec

des chapeaux en bec d'oiseau et des robes à volants, qu'elles sont destinées à échanger, leur éducation achevée, contre les voiles traditionnels. Les Dames portent une attention extrême à ne rien faire qui puisse être interprété comme une tentative de conversion, bien plus, à ne rien faire qui choque la religion musulmane; c'est pour leur établissement une condition d'existence. Si difficile que le problème paraisse, ces Dames ont su parvenir à contenter tout le monde, et leur établissement est très prospère.

En fait d'instruction, indigènes et Européennes sont traitées sur le même pied; aux exercices religieux seulement elles sont séparées; encore m'a-t-on dit que, sur une réclamation des élèves, on avait permis aux mahométanes qui y seraient autorisées par leurs parents, de concourir pour la récitation du catéchisme avec les autres élèves, et que toutes y avaient été autorisées.

On se demande ce qui doit sortir d'une pareille éducation, dont une moitié est faite par de pieuses Sœurs, remplies de dévotion, dans un couvent, et la seconde moitié par une mère ignorante et un peuple d'esclaves et d'eunuques, dans l'enceinte du harem. Les indigènes, semble-t-il, craignent peu la contagion du christianisme dans ces conditions, et jusqu'ici les faits leur ont donné raison. On a vu cependant des enfants, attirées par l'exemple de leurs compagnes, ou séduites par un charme secret, demander à se faire chrétiennes. La réponse des Dames en ce cas est celle-ci : refus péremptoire pour le présent : « Une fille doit toujours se soumettre

respectueusement à la volonté de ses parents; quand elle sera grande, elle adressera sa prière à Dieu pour qu'il lui dicte ses devoirs. » Ainsi éconduites, ajournées à une époque indéfinie, ces enfants arrivent peu à peu à l'âge de quitter le couvent; elles rentrent au harem paternel; à partir de ce moment, le silence se fait, aucune voix ne résonne plus à leurs oreilles, s'adressant à leur intelligence ou à leur cœur; l'enseignement de l'eunuque et les exemples des servantes font oublier d'autres enseignements et d'autres exemples, dont l'impression s'efface peu à peu; survient le mariage, et on n'entend plus parler de rien.

Faut-il croire que des leçons reçues, tout aura disparu? Je crois que de l'instruction proprement dite, le bénéfice est presque nul. Peut-être la jeune femme saura-t-elle encore à vingt-cinq ans réciter *la Cigale et la Fourmi*, et encore! Quel souvenir peut conserver de la littérature, de l'histoire ou de la géographie, une femme qui depuis l'âge de quinze ans n'aura jamais eu occasion d'entendre parler de ce qu'elle aura appris par cœur dans son enfance? « Elle lira », dira-t-on; ce serait théoriquement possible, mais ce serait méconnaître l'influence du milieu, et supposer à une jeune fille de quinze ans une vertu surhumaine, que de l'espérer. Elle ne lira pas, ou bien elle ne sortira pas des mauvais romans, seule lecture qui convienne à des personnes désœuvrées : il vaudrait peut-être mieux pour ses mœurs qu'elle ne sût pas lire. Jouera-t-elle du piano? Elle aura peut-être un piano comme un objet de luxe et de curiosité; il pourra même faire du bruit, mais non de

la musique, car jamais un accordeur ne pénétrera dans l'appartement.

Le passage par le couvent ne sera pas cependant sans effet; la jeune fille aura appris à aimer et à respecter des femmes appartenant à une religion différente de la sienne, et cette leçon de tolérance ne s'effacera pas. Puis quelques-unes de nos habitudes prévaudront peu à peu. L'indépendance a partout ses charmes; déjà les jeunes Égyptiennes envient à leurs compagnes européennes de sortir sans voiles, et montrent une répugnance visible à se plier à l'usage mahométan de cacher leur visage.

Mais sait-on s'il n'y a pas dans la génération qui s'élève des semences jetées plus profondément, qui germeront un jour?

Sans doute, il sera arrivé à quelqu'une de ces jeunes filles musulmanes d'entendre ses compagnes chrétiennes parler de leur vie de famille, de ces réunions où parents et amis devisent gaiement autour de la même table, où tous les cœurs s'ouvrent à l'affection, où la mère de famille, loin d'être cachée, règne au grand jour, honorée de tous. Ce souvenir reviendra peut-être plus tard, et alors, regardant autour d'elle, elle verra tout, dans ces étroits espaces, fermés de toutes parts, respirer la méfiance et engendrer la tristesse. Elle pensera à ses amies d'enfance, qui maintenant parcourent librement le monde, maîtresses d'elles-mêmes et trouvant partout le respect, tandis qu'elle, accroupie la journée entière sur un divan, au milieu de servantes esclaves, ne reçoit d'autre écho du monde que par le misérable eunuque

aux coups duquel elle est exposée! Peut-on supposer que cette comparaison ne se présente jamais à sa pensée? Enfin, aucune âme n'a-t-elle été touchée par le christianisme lui-même, et ne conserve-t-elle au fond de la conscience un regret pour ses enseignements si généreux et si touchants?

Que telles soient les pensées secrètes de quelque inconnue, autrefois élève de la « Mère de Dieu », et rappelant ses souvenirs intimes au fond d'un harem, je n'en ai aucun indice, et on comprendra pourquoi; mais la chose est tellement naturelle qu'il me paraît difficile d'en douter. Les sentiments que je suppose pourraient même être assez répandus, sans que rien en fît connaître au dehors l'existence. S'ils venaient à se trahir, le fanatisme religieux s'éveillerait, parmi les femmes musulmanes surtout, dont l'aversion pour le christianisme est profonde; et qui donc s'occuperait de la colique d'une femme dans un harem? Une tasse de « mauvais café » suffirait, et tout rentrerait dans l'ordre et le silence.

Au fond, le genre d'éducation que nous donnons aux filles est un non-sens avec les mœurs musulmanes, et les vieux musulmans obstinés, qui repoussent toutes les innovations européennes par cela seul qu'elles sont d'origine chrétienne, sont parfaitement logiques; au contraire, ceux de leurs coreligionnaires qui, sous prétexte de progrès, prétendent à la fois prendre tous ceux de nos usages qui rendent les sociétés d'Occident prospères, et ne rien perdre de leur caractère musulman, sont des aveugles, en ne voyant pas l'incompatibilité absolue de l'isla-

misme avec les institutions des nations chrétiennes. En ce qui concerne les précautions prises par les musulmans pour cacher leurs femmes — s'ils sont riches, en les séquestrant; s'ils sont pauvres, en voilant leur visage — je crois que ces précautions ne pourraient être mises de côté sans qu'il en résultât les plus graves désordres.

Il ne faut pas oublier, en effet, que les filles n'ont, avant le mariage, aucune relation quelconque avec le mari qu'elles doivent épouser; le mariage est une affaire qui se traite en dehors d'elles et sur laquelle elles sont peu consultées. Sur quoi, d'ailleurs, pourraient-elles, derrière leurs clôtures, avoir un avis personnel? Une fois mariées de la sorte, mises en présence d'un époux peut-être fort peu aimable, forcées de supporter le partage, non seulement avec les autres femmes légitimes, mais encore avec toutes les femmes qui, à titre de servantes, font partie du harem, habituées par leur éducation à ne rêver d'autres jouissances que celles des sens, par quel frein pourraient-elles être maintenues dans la fidélité, sinon par la contrainte, ou tout au moins par les restrictions de tout genre que les usages apportent à leur liberté?

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler à ce sujet la donnée des contes des *Mille et une Nuits,* contes célèbres dans tout l'Orient; elle laisse supposer une opinion générale singulièrement défavorable à la vertu des femmes. Un souverain, instruit par de nombreux malheurs conjugaux, a reconnu dans sa haute sagesse que le seul moyen efficace de ne pas

être trompé par sa femme était de la faire périr dès le lendemain du mariage; il agit en conséquence; mais un jour il en épouse une qui, par l'intérêt de son histoire, interrompue à l'aurore, obtient chaque matin un sursis jusqu'au lendemain matin.

Les faits contemporains dont les musulmans sont témoins en Égypte justifient des appréhensions de leur part. Chez les femmes de familles riches, qui avaient reçu de l'instruction, les idées européennes, ou prétendues telles, n'ont amené que la dépravation, à ce qu'on raconte, et, franchement, on ne peut en être surpris. L'étude des langues, en particulier, leur donne les moyens de lire les plus mauvais romans, et de se plonger dans un genre de littérature qu'on peut deviner. Elles voient la liberté dont jouissent nos femmes, et celle-ci n'a du prix à leurs yeux que pour les désordres qu'elle pourrait faciliter. Tant que la règle des clôtures est strictement observée et les gardiens bien surveillés, tout est maintenu dans l'ordre; mais à la première occasion qui ouvre la cage, l'oiseau s'envole.

Il circule au Caire de nombreuses histoires scandaleuses qui pourraient servir d'exemple. Un personnage des plus en vue de l'Égypte, tombé en disgrâce, il y a quelques années, dut quitter le pays. Sa femme, qui était assez instruite des choses de l'Europe, profita de l'exil de son mari pour se lancer dans la vie la plus désordonnée. A un bal masqué qui fut donné à l'hôtel Shepherd, elle avait trouvé moyen de s'introduire costumée en « Petit Duc ». Reconnue bientôt pour être une femme, elle fut fort entourée, en-

tendit sans doute des propos de toute nature, mais elle en avait pris son parti d'avance très vaillamment, et elle termina sa soirée en partant au bras de je ne sais quel galant. Quand son mari put rentrer en Égypte, il fut instruit de ces scandales ; il les considéra, sans doute, comme la conséquence naturelle d'un éloignement qui l'avait empêché de veiller à son harem ; pour l'avenir, il chercha à remettre les choses sur un bon pied ; ne pouvant y arriver, il se décida à répudier sa femme, et elle vit aujourd'hui retirée dans une habitation de ses vastes domaines.

Ces femmes qui se croient civilisées, parce qu'elles comprennent à peu près quelques mauvais romans français, et qu'elles portent chez elles des robes à la façon de Paris, ne sont donc pas meilleures ; on n'a pas lieu de s'en étonner, et si les Égyptiens s'en méfient, ils ont bien raison ; elles sont particulièrement difficiles à maintenir dans l'ordre. On se demandera peut-être comment les femmes peuvent trouver l'occasion du vice, avec le luxe de précautions dont elles sont entourées, les clôtures que ne franchit jamais un homme, les voiles dont elles sont toujours couvertes, les eunuques qui ne les quittent jamais. C'est que tout dépend, en dernière analyse. de ces derniers : quand ils sont suffisamment payés, ils se prêtent complaisamment à tous les désirs de la femme ; or on sait que celle-ci est libre de disposer de sa fortune comme il lui plaît.

Si on veut bien réfléchir à toutes les circonstances où se trouvent placées les femmes, on conviendra que les musulmans sont parfaitement raisonnables

en multipliant les obstacles autour d'elles, et en se défiant des usages nouveaux qui tendent à s'introduire : la liberté dont jouissent les femmes chez les peuples européens amènerait chez les musulmans un épouvantable dévergondage.

CHAPITRE VII

Les esclaves. — L'esclave dans l'antiquité et chez les peuples modernes. — L'esclavage en Égypte. — Sa douceur relative. — Asservissement de toute la population. — Traite dans le Soudan. — Convention de 1877 entre Ismaïl et l'Angleterre pour l'abolition de la traite. — Extinction graduelle de l'esclavage masculin.

L'histoire des pays où a régné l'esclavage donne lieu de remarquer un fait, en apparence singulier, mais qui s'explique cependant d'une manière très naturelle, c'est que la rigueur de l'esclavage s'est constamment accrue avec les progrès de la civilisation. Dans les sociétés primitives, son inhumanité est moins sensible, il met moins d'intervalle entre les hommes, il n'excite aucun sentiment de révolte. Arrêtons-nous un moment sur cette considération; elle nous aidera à comprendre les effets de l'esclavage chez les peuples musulmans; elle nous expliquera pourquoi chez ces peuples, généralement fort arriérés, les esclaves envisagent avec assez d'indifférence la destinée qui pèse sur eux, et ne paraissent nullement souffrir de la privation de la liberté.

Si l'on se reporte aux premiers temps de la Grèce, la condition de l'esclave, qui, dans ce monde païen, devait devenir au bout de quelques siècles si horrible, nous paraît très douce. Dans les peintures d'Homère,

nous le voyons traité non seulement avec douceur, mais quelquefois avec grande considération ; il fait partie de la famille ; il est désigné le plus souvent par des termes n'impliquant ni l'idée de bassesse, ni celle de contrainte, et équivalant à peu près au mot français « serviteur » ; ce dernier terme est même celui qui est généralement adopté par nos traducteurs, comme convenant le mieux à ses fonctions et aux traitements qu'il reçoit. Le berger Eumée, esclave qui garde les chèvres à Ithaque, joue un rôle honorable et important dans le dénouement de l'*Odyssée;* Homère lui donne, comme aux plus grands personnages, l'épithète de « divin », « dios ». Cette douceur de l'esclavage n'est évidemment que relative, car des guerriers qui se menaçaient à tout propos, entre amis, de leur « airain aigu », ne se faisaient probablement pas grand scrupule dans leur colère de frapper un de leurs obscurs serviteurs, et d'autre part la vie matérielle de l'esclave du temps d'Homère ne devait pas être moins dure que mille ans après. Mais la félicité des hommes résulte bien plus de la comparaison de leur condition avec celle des autres hommes, que de cette condition en elle-même. Après tout, l'existence du chevrier Eumée n'était pas beaucoup plus rude que celle de ces « superbes seigneurs, prétendant à la main de la reine », qu'Homère nous montre se complaisant à écorcher leurs chèvres et à flamber leurs cochons :

Capras excoriantes, porcosque assantes in aula.

Ce qui vient d'être dit s'applique aux hommes ; on ne parle guère des femmes esclaves ; à vrai dire,

toutes l'étaient. Les occupations des princesses étaient les mêmes que celles des servantes; quand Télémaque, dans l'*Odyssée,* se rend chez le vénérable Nestor, et que celui-ci lui donne l'hospitalité, la plus jeune des filles du roi, la belle Polycaste, est chargée de le laver, de le parfumer et de le revêtir de ses vêtements. Un peu plus loin, dans le même voyage, Télémaque reçoit l'hospitalité de Ménélas; là, ce sont des esclaves qui lui rendent les mêmes services, et on peut voir dans cette similitude de fonctions, pour des femmes d'une naissance si différente, la preuve que leur existence était à peu près la même. Si la célèbre Briséis, captive, échue à Achille dans sa part de butin, était restée en sa possession, nul doute qu'elle n'eût trouvé sous sa tente la même considération — petite, il est vrai — que les femmes des rois d'alors; personne ne se serait avisé de plaindre sa destinée; elle-même en eût-elle eu l'idée?

On citerait cent passages d'Homère, témoignant de la situation inférieure faite aux femmes; elle devait avoir pour conséquence naturelle de rendre l'esclavage masculin relativement doux; quand un peuple traite les femmes de tout rang comme des bêtes de somme, qu'il les charge de tous les travaux pénibles, il reste peu de chose à faire faire aux hommes.

La condition de l'esclave, dans ces temps primitifs, n'est donc pas dure par le fait même de l'esclavage; si l'existence est pénible pour lui, elle l'est pour tout le monde, et il ne souffre pas de la comparaison. Il en sera tout autrement plus tard, et à

cette époque, la situation deviendra véritablement horrible pour lui. Alors, en effet, on raisonnera avec précision et on posera comme principe fondamental de la société qu'il faut deux espèces d'hommes, les uns esclaves pour obéir, les autres maîtres pour commander; dans ce système, les premiers ont naturellement pour unique destination de faciliter l'existence des seconds.

Les règles qu'a dictées cette implacable logique révoltent par leur inhumanité : nous voyons, en Grèce, les esclaves soumis de droit à la torture, quand ils sont appelés devant un tribunal, comme simples témoins ; on les massacre, à Rome, par centaines, pour le crime, même isolé, de l'un d'entre eux; leur vie ni leurs souffrances ne comptent pour rien : la jeune élégante, au cirque, demande, en tournant le pouce, qu'on égorge sous ses yeux le gladiateur qui n'a pas su lui plaire; ailleurs, on jette des esclaves dans les viviers, pour nourrir les murènes.

Différentes causes contribuent, dans les sociétés d'une civilisation avancée, à rendre l'esclavage rigoureux et cruel : d'abord, la loi y joue un plus grand rôle; ensuite, le travail y ayant plus de prix, le maître est vivement sollicité par son intérêt, et parfois presque contraint, d'abuser des forces de l'esclave.

On peut être surpris au premier abord de voir attribuer à la loi en elle-même un effet de cruauté; mais il ne faut pas se faire illusion, une législation qui repose sur un principe cruel sera nécessairement

cruelle elle-même; les prescriptions les plus impitoyables seront fondées sur les raisonnements les plus justes, et à la rigueur de toute loi, rigueur inséparable de toute règle impersonnelle, se joindra la circonstance qu'elle ne tiendra aucun compte de l'intérêt des personnes à qui elle sera appliquée. Ainsi la législation considérant les esclaves comme une propriété, plus la propriété trouvera de garanties, plus lourdes seront les chaînes des esclaves; plus les échanges seront facilités, plus la condition des esclaves sera instable; tout ce qui facilitera les transactions détruira pour eux les liens de famille et sera une aggravation de leur sort; de plus, si la société prospère, le nombre des esclaves augmentera avec sa richesse et rendra nécessaires de rigoureuses mesures légales pour prévenir et au besoin réprimer leur révolte.

C'est de même au détriment de l'esclave que le travail prend une valeur de plus en plus élevée chez un peuple laborieux et inventif. Dans une société sans industrie, le maître vit de ses produits : il mange ses moutons et s'habille de leur toison; il n'a pas les mêmes raisons d'exiger de ses esclaves un travail sans relâche, qu'en aurait chez un peuple civilisé le propriétaire d'une filature, par exemple, obligé, pour se soutenir dans la lutte industrielle, de produire beaucoup et à bon marché. Cette lutte a engendré chez les peuples modernes les misères du paupérisme ; le mécanisme social y est trop souvent, par ses perfectionnements mêmes, brutal pour les ouvriers; mais on se figure difficilement le sort

affreux qui, dans des conditions d'industrie semblables aux nôtres, serait réservé à des esclaves.

Des sociétés civilisées contemporaines ont pourtant, en Amérique, admis et pratiqué l'esclavage, que l'infériorité de la race noire expliquait sans le justifier. A l'heure présente, il a presque entièrement disparu; mais au moment où il a pris fin, les conséquences en étaient révoltantes, particulièrement aux États-Unis.

Dans bien des maisons, sans doute, les esclaves étaient traités avec douceur et même avec bienveillance; que ce fût le cas le plus fréquent, je l'ignore, mais c'est possible, et je le veux croire pour l'honneur des Américains du Sud. On ne peut cependant contester que là où les esclaves n'étaient pas employés comme domestiques, mais comme ouvriers, leur sort ne fût indigne de créatures humaines.

L'esprit d'industrie, propre à la race américaine, s'appliquant à la production des esclaves, comme à tous les autres genres de production, avait fait une spécialité de l' « élève » du nègre. Quelques États étaient devenus « pays d'élève » (*breeding States*). La malheureuse race noire y était traitée comme un véritable bétail, conformément aux préceptes de la science zootechnique; la sélection, le croisement des races, y étaient pratiqués; chaque année, les courtiers venaient faire leurs achats chez les producteurs, et dirigeaient environ quatre-vingt mille jeunes têtes sur les pays de grande culture. Ils n'avaient nullement égard aux relations de parenté, est-il besoin de le dire? pas plus que nous n'en avons en formant

une bande de bœufs à expédier. Arrivés enchaînés dans les plantations, les esclaves étaient soumis à un travail excédant, la plupart du temps, leurs forces. Ce travail exagéré abrégeait, il est vrai, leur existence, mais la science économique et le calcul avaient démontré que la perte était amplement compensée par le surcroît de production, par la soumission plus absolue, par l'extinction prompte des non-valeurs, malingres, etc., et par l'absence de vieillards; les nécessités de la concurrence industrielle avaient fait adopter le travail à outrance comme méthode perfectionnée; aussi, la vie des esclaves employés dans certaines grandes plantations ne se prolongeait pas au delà de quatre ou cinq ans en moyenne (1).

C'est ainsi que l'incompatibilité entre l'esclavage et les principes qui doivent dominer une société chrétienne, devenait d'autant plus manifeste que la civilisation aidait au développement de l'industrie. On citerait sans doute, je le répète, mille circonstances où les esclaves étaient humainement traités, mille familles au milieu desquelles leur existence était douce et facile; mais leur sort dépendait uniquement des qualités personnelles du maître et du genre de travail auquel ils étaient employés; trop souvent l'indifférence de la loi à leur égard les laissait en proie à la cupidité et aux vices, communs dans le nouveau monde comme dans l'ancien; ainsi avait

(1) Molinari, *Dictionnaire de l'économie politique*, art. *Esclavage*.

été amené l'état de choses monstrueux dont on vient de voir quelques traits.

On peut présumer, d'après ce qui précède, que l'esclavage dans les sociétés musulmanes doit se présenter sous une forme très atténuée : la civilisation y est en effet généralement immobile et peu avancée, la vie peu raffinée, le luxe rare, le mouvement industriel et commercial presque nul, les coutumes persistantes; c'est vrai au moins pour l'Égypte, à laquelle il est temps maintenant de revenir.

Le principe de l'esclavage y est admis, comme, du reste, dans toutes les sociétés musulmanes. Mahomet a possédé des esclaves; cela seul doit faire croire à tout bon musulman que l'institution, en soi, n'a rien de condamnable. Aussi l'esclavage a-t-il été ouvertement pratiqué en Égypte, tant qu'il n'a pas été contrarié par les peuples européens. Il ne faut pas remonter bien loin pour arriver au temps où il était en pleine vigueur. Alors qu'on s'enthousiasmait en France pour le génie libéral de Méhémet-Ali, aucun Égyptien, mais le souverain moins que personne, ne s'indignait de cet état de choses et ne pensait sérieusement à le changer. Cependant, dès cette époque, l'institution était atteinte : elle ne pouvait, en effet, subsister en Égypte, sans que ses conséquences se fissent sentir au loin; il fallait bien que le marché fût alimenté sans cesse par de nouveaux esclaves; or, les différentes sources qui y contribuaient depuis des siècles se tarissaient déjà.

La piraterie d'abord, qui avait été depuis le moyen âge le fléau des côtes de la Méditerranée, fut

peu à peu détruite par les puissances occidentales, dont la marine avait pris, au dix-neuvième siècle, une supériorité décisive sur celle des corsaires barbaresques. Les régions voisines du Caucase fournirent plus longtemps d'esclaves Constantinople, et par suite l'Égypte; mais les progrès de la Russie dans ces contrées y ont, avec le temps, anéanti ce trafic. Dès 1802, la Géorgie — dont le nom persan signifie « pays d'esclaves » — fut officiellement déclarée province russe; cependant, la souveraineté des Russes fut quelques années purement nominale, et certaines régions montagneuses y échappèrent même longtemps (1). Aussi, quelques esclaves continuèrent à venir du Caucase; il était de notoriété au Caire que le vice-roi Ismaïl — dont le règne ne finit qu'en 1879 — y recrutait son harem. Une centaine d'esclaves de Circassie, des femmes pour la plupart, ont été libérés depuis 1884, grâce au service établi par l'Angleterre pour la répression de la traite; quoiqu'il soit impossible de savoir à quelle époque ces dernières avaient quitté le Caucase, on peut au moins inférer de ces faits que la traite s'est faite jusque dans la seconde moitié de ce siècle. Comment, dans les dernières années, se dissimulait-elle aux Russes? Je l'ignore; mais, quoi qu'il en soit, les esclaves de cette origine finirent par être en très petit nombre.

(1) On sait que le célèbre Schamil, le dernier adversaire des Russes, ne fut définitivement vaincu et fait prisonnier qu'en 1859.

La guerre de Grèce, terminée en 1828, fut la dernière occasion où le marché se trouva abondamment fourni de blancs. Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, dans sa campagne dévastatrice de Morée, en 1826, fit une multitude de prisonniers, qu'il envoya comme esclaves en Égypte.

Après le traité d'Andrinople qui mit fin à la guerre, il fallut que l'Égypte renonçât à recevoir de l'étranger des blancs pour entretenir au complet son personnel d'esclaves. Le nombre en diminua rapidement; il en reste encore aujourd'hui (1889), mais fort peu.

Il a été parlé déjà de quelques-uns d'entre eux qui sont arrivés à occuper de hautes fonctions dans l'État (1). Leur destinée heureuse prouverait, s'il en était besoin, de la douceur de l'esclavage en Égypte; mais bien d'autres exemples la confirment; souvent même, les rôles sont renversés, et on cite des esclaves beaucoup plus riches et plus puissants que leurs maîtres.

Je tairai le nom d'un pacha, appartenant à notre temps, qui a occupé une place très élevée dans une grande administration. Il était esclave, quoiqu'il portât le titre de pacha, le plus élevé dans la hiérarchie des titres. Ses richesses et son influence lui auraient facilité sans doute les démarches relatives à l'affranchissement; mais, d'une part, le maître n'exerçait en fait aucune contrainte sur son esclave; d'autre part, la demande officielle que celui-ci aurait

(1) Voy. p. 67.

dû faire aurait blessé d'autant plus sa vanité que sa situation le mettait plus en vue; aussi ne l'a-t-il pas faite. Le propriétaire de l'esclave dont je parle, son héritier légal, jetait, dit-on, un œil d'envie sur la succession de celui-ci, mais le bruit courait qu'il serait déçu, et que l'esclave, de son vivant, affectait sa fortune considérable à des fondations pieuses, à des « wakfs ».

Les esclaves blancs ne sont aujourd'hui qu'une rare exception; il faut remonter au règne de Méhémet-Ali, pour les voir en grand nombre, et juger alors de la position qui leur était faite. Tous n'occupaient point, évidemment, comme ceux dont nous venons de parler, des positions considérables ; mais on peut dire, d'une manière générale, que, matériellement, ils étaient bien traités, et que leur sort n'était pas à plaindre. On doit, en effet, pour apprécier leur condition, faire la comparaison avec celle du peuple au milieu duquel ils vivaient. Si le bonheur de l'homme se compose, pour une grande part, du sentiment qu'il n'a rien à envier à ceux qui l'entourent, l'esclave, au temps de Méhémet-Ali, avait de justes raisons, en se comparant au fellah, de bénir sa destinée. Pendant le temps des corvées, ce dernier ne jouissait pas plus de sa liberté qu'un esclave. Voici ce que je lis, à ce sujet, dans l'ouvrage de Hamont; il s'agit de la corvée pour le curage des canaux :

« Dès qu'un cheik-el-beled — chef de village — a reçu l'ordre de se porter à un endroit dont on lui a donné le nom, il peut faire saisir tous les habitants

de ce village; il s'empare d'abord des hommes, femmes, filles ou garçons dont les familles sont dans l'aisance, et il attend qu'on lui offre la rançon de chaque prise qu'il a faite. Cette pratique est connue, n'étonne pas; on vient remettre au chef l'argent qu'il demande, sans faire la moindre opposition.

« ... Tout ce qu'il y a de chétif, de malheureux, d'infirme dans la population est envoyé aux canaux. Rien de plus affligeant que la vue de ce travail : des hommes harassés, très vieux, cassés. n'en pouvant plus, ayant pour tout vêtement un chiffon de laine qu'ils s'attachent aux reins, enlèvent un peu de boue avec les mains, la jettent sur les rives, et passent ainsi des journées entières dans la fange et dans l'eau. »

N'oublions pas qu'il s'agit dans ce passage des citoyens ordinaires, des hommes « libres ». On dira peut-être que le curage des canaux était une nécessité vitale pour l'Égypte entière, et que, s'il y était pourvu par le moyen primitif, mais barbare, de la corvée, les Égyptiens, une fois ce mauvais temps passé, retrouvaient l'indépendance : je trouve la réponse un peu plus loin :

« Afin de réparer les pertes en hommes, résultant de la guerre de Syrie, Méhémet-Ali avait ordonné à ses agents d'encourager les Égyptiens au mariage. Chacun des chefs de district encouragea comme il l'entendit, car le gouvernement n'avait pas spécifié les moyens dont on devait se servir..... En mars [illegible], un de mes amis voyageait dans la haute Égypte. D'une des villes qu'il parcourait, je reçus de lui une lettre dont j'extrais quelques passages : ...On frappe

les jeunes gens pour les contraindre au mariage; tous ceux qui ont atteint l'âge de quatorze ans doivent prendre femme. Dernièrement, j'étais dans la maison du cheik d'Akmine; le soir, cet homme rassembla tous les garçons de la filature et leur ordonna de se marier dans la huitaine, sous peine du fouet en cas de désobéissance. Après les huit jours, le chef du pays fit un appel général — plusieurs des garçons disaient n'avoir pas trouvé de filles — le gouverneur les faisait étendre sur la terre, et chacun d'eux recevait deux cents coups de fouet. On les menaçait de doubler cette distribution, si après une semaine ils n'exécutaient pas l'ordre qui avait été donné. Dans un village voisin, je vis un soir les petites filles et les garçons d'une filature de coton placés sur deux rangs. Le chef du village était là, il ordonnait au premier garçon de la ligne de choisir pour sa femme la fille qui lui plairait. Il opéra de cette manière jusqu'au dernier, qui certainement ne devait pas avoir la plus belle fille de la commune. La dot à fournir était de vingt piastres — cent sous. »

Je pourrais multiplier les citations de ce genre; aussi n'est-il pas difficile d'imaginer pour un esclave une destinée plus heureuse, matériellement, que n'était celle d'un cultivateur égyptien. Les esclaves appartenaient, pour la plupart, à des personnes riches; le grand luxe, en Égypte, est, après celui des femmes, celui des serviteurs; ils ne travaillent guère, et cette existence oisive devait leur paraître fort douce à côté de celle du fellah.

Il serait injuste de ne pas dire que le Coran, dans

de nombreux passages, prescrit de traiter les esclaves avec douceur. On croira sans peine qu'ils trouvaient plus d'égards chez leurs maîtres, que les simples sujets du vice-roi chez les agents du gouvernement.

Nous avons peine à nous figurer qu'un esclave ne soit pas un paria, au dernier rang de la société, et qu'il ne souffre pas de cette position humiliante; les choses ne doivent pourtant pas être envisagées de la sorte en Égypte. L'esclave était dans une condition particulière, humble sans doute, mais nullement méprisée; il avait ses privilèges, à côté des désagréments et pour les compenser. Quant au commun du peuple, à la population agricole, au fellah, sa condition, qui nous paraît plus élevée, n'en était pas plus heureuse, et ses charges étaient ordinairement plus lourdes.

De la liberté, l'esclave ni le fellah ne paraissent pas plus se soucier l'un que l'autre; on serait embarrassé de dire lequel en jouit le moins; le fellah cultive sa terre, mais pour le compte de Méhémet-Ali, et il reçoit des coups quand il ne donne pas assez de bénéfice; il est constamment sous la domination de petits fonctionnaires rapaces, auxquels il ne peut échapper qu'en vivant dans de sordides taudis, avec toutes les apparences de la plus affreuse misère. Au fond, n'est-ce pas lui qui est le véritable esclave?

Nous avons dit que les esclaves blancs ne se renouvelaient plus depuis 1828, qu'ils étaient, à l'heure présente, une exception en Égypte. On les a remplacés par des nègres; il y en a eu de tout temps, provenant

de l'Abyssinie et de la Nubie; mais les guerres heureuses de Méhémet-Ali au sud de l'Égypte ont donné de grandes facilités pour s'en procurer. Par la conquête du Soudan, en 1822, on ouvrit à la traite des voies nouvelles, et un champ immense à exploiter.

Ce commerce n'était pas cependant sans choquer l'opinion publique européenne. En France, notamment, où on s'était habitué à voir dans Méhémet-Ali un souverain « libéral », l'esclavage parut comme une tache; des représentations furent donc faites, et le vice-roi, qui s'occupait fort de l'opinion publique de notre pays et désirait beaucoup se la conserver favorable, de sa pleine autorité, décréta l'abolition de la traite. Le document suivant montrera comment cette prescription fut exécutée; il est extrait de la relation de M. Boréani, ingénieur des mines au service du vice-roi, qui l'accompagnait en Nubie, en 1838 :

« Akmet-Pacha revient de son expédition contre les nègres de la montagne Ragrègue, et amène avec lui cinq cents noirs, vieillards, femmes et enfants. On avait publié, quelques jours auparavant, que la traite des nègres allait être abolie; j'étais curieux de voir comment se ferait la suppression d'une coutume aussi ancienne chez les peuples orientaux; je n'attendis pas longtemps.

« Les cinq cents nègres que le lieutenant de Méhémet-Ali venait de conduire au camp furent déclarés libres par le vice-roi. Je croyais que des secours allaient leur être donnés, et que ces misérables seraient

reconduits chez eux sous une sauvegarde que le vice-roi se hâterait de leur donner. Il n'en fut pas ainsi; les nègres furent abandonnés. Le grand pacha avait prononcé le mot de liberté; les noirs étaient libres en effet, mais aucun d'eux n'avait de pain, aucun d'eux n'était habillé; ils ne savaient où aller, ils ne savaient que faire. Devaient-ils retourner seuls dans la montagne? Mais en route, les tribus ennemies les arrêteraient, s'en empareraient; et dans cette position affreuse, les nègres restèrent là sur la place, attendant qu'il plût à Dieu de leur envoyer des aliments dont ils n'avaient pas usé depuis deux jours.

« J'observais ce spectacle affreux, et j'en attendais l'issue, lorsque des soldats vinrent s'emparer des noirs auquels on avait donné la liberté. Je croyais que ces soldats avaient reçu l'ordre de les conduire à la montagne; les soldats les faisaient, au contraire, leurs propres esclaves; chaque Égyptien en prit un, deux, trois, et il les vendait un peu plus loin à des Turcs ou à d'autres gens à la suite du vice-roi. J'en achetai deux moi-même pour douze francs cinquante centimes.

« Puis, à quelques pas de la tente du Grand Pacha, sous les yeux des Turcs et des Européens,... les soldats égyptiens, les domestiques des « gellahs », — conducteurs des caravanes, — ... s'emparèrent des jeunes filles et des jeunes garçons, et, après des horreurs inénarrables, les jetèrent dans le Nil. Un de ces malheureux noirs... fut jeté dans le Nil en ma présence et en présence du gouverneur du Sennaar, Akmet-Pacha. Outré des actions atroces qu'exercent

les Égyptiens, j'aborde le gouverneur, et en le saisissant fortement par le bras : « N'avez-vous pas « honte, lui dis-je, de laisser ainsi traiter les pauvres « nègres que le vice-roi vous a ordonné de rendre à « la liberté? » Akmet-Pacha, en lançant un sourire ironique, me dit avec le plus grand sang-froid : « Je « sais ce que pense Son Altesse. »

Pendant tout le règne de Méhémet-Ali et de ses successeurs jusqu'à Ismaïl compris, la traite se fit sur le haut Nil, et pour l'alimenter, des pays entiers furent dépeuplés par les chasseurs d'hommes. Les lettres de Gordon, écrites pendant la campagne de 1879 contre les marchands d'esclaves et leurs bandes, font voir de près les horreurs qui se commettaient alors avec la complicité des autorités égyptiennes, pour fournir d'esclaves noirs l'Égypte et la Turquie. Nous voyons dans maintes de ces lettres la rencontre de chaînes de captifs, principalement femmes et enfants, dirigés vers les marchés, exténués de fatigue et de privations, assommés impitoyablement quand ils ne pouvaient plus suivre, et jonchant les chemins de leurs ossements. « Pourquoi, s'écrie Gordon en juin 1879, pourquoi faut-il que je rencontre à chaque pas les crânes ricanants et les orbites vides de ceux qui reposent pour toujours?.... J'écrivais encore quand on est venu m'annoncer qu'on venait de prendre une autre caravane de dix-huit esclaves avec deux chameaux. J'ai été voir ces pauvres créatures! ce sont pour la plupart des femmes et des enfants, maigres comme des squelettes. Deux marchands avaient pu s'échapper. En vingt-quatre

heures, je leur en ai donc pris soixante-dix ! et vous savez quel nombre déjà j'ai mis en liberté. En verra-t-on jamais la fin? C'est à désespérer parfois...»

Dans une autre lettre de la même époque, il donne quelques chiffres qui montrent l'importance de cet abominable commerce : « Durant l'espace d'une semaine, à peu près, nous avons pris cinq cents à six cents esclaves. Nous pouvons supposer qu'un nombre égal, à peu près, doit avoir parcouru ce chemin chaque semaine... »

C'était principalement les Bédouins des tribus musulmanes habitant le Darfour et le Kordofan, c'est-à-dire le plateau désolé situé entre le haut Nil et le lac Tchad, qui faisaient les razzias et le trafic des esclaves. Ils avaient ravagé d'abord et converti en déserts les pays du haut Nil les plus rapprochés d'eux; leurs expéditions s'étaient ensuite enfoncées dans le Sud, et les distances augmentant, les souffrances des malheureux prisonniers s'en étaient accrues à proportion. Un petit nombre des esclaves parvenait au terme du voyage; les quatre cinquièmes, a-t-on dit, mouraient en chemin. « Les tribus, dit Gordon, vendent leurs esclaves aux petits marchands qui abondent dans ces régions. Ces marchands, qui viennent de tous les coins de l'Égypte, descendent dans les parties plus populeuses avec leurs quatre ou cinq esclaves et les vendent à de plus grands commerçants (1). »

Les nègres survivant à ces cruelles épreuves, une

(1) Lettre du 21 juin 1877.

fois sortis des mains des chasseurs d'hommes, et de celles non moins cruelles des marchands, une fois transportés en Égypte et casés dans de riches maisons, trouvaient une vie douce, et quoique leur intelligence, moins développée que celle des blancs, ne permît pas qu'ils occupassent comme ceux-ci des emplois élevés, ils n'étaient pas malheureux; ils étaient considérés comme faisant partie de la famille; rarement on les revendait, et, somme toute, ils jouissaient d'une existence aussi heureuse matériellement que les esclaves blancs dont nous avons parlé; on ne leur demandait aucun travail pénible; ils étaient généralement pour leur maître des objets de luxe.

Ceux qui, après leur capture, avaient eu le triste privilège d'être choisis par les traitants pour être mutilés, devenaient, s'ils survivaient à l'opération, l'objet des plus grands soins; quand ils arrivaient au Caire, ils étaient fort recherchés, entraient immédiatement dans les harems, et parvenaient souvent par leurs intrigues à une grande influence. Ainsi cite-t-on Khalil, qui avait pour maître un obscur et assez pauvre petit employé de bureau, et qui devint chef eunuque chez la vice-reine, mère d'Ismaïl; il passait pour un des hommes les plus influents de l'Égypte.

Quant à la perte de la liberté, les nègres paraissent en souffrir moins encore, s'il est possible, que les Égyptiens. Un fait bien significatif devait le prouver un jour. Lorsque, en 1874, Gordon arriva à Khartoum, pour la première fois, chargé par Ismaïl de

détruire le commerce des esclaves, et de mettre ainsi un terme aux violences dont le pays était le théâtre, il estimait que les sept huitièmes de la population étaient réduits en esclavage : cependant, quand, six ans après, le Mahdi prit les armes, en se déclarant ouvertement partisan de la traite, presque toute la population esclave passa de son côté. Le fait est constaté dans une note du ministère anglais, publiée depuis à l'occasion de la troisième et fatale mission de Gordon dans ce pays; aussi celui-ci, qui avait conscience de l'état des esprits, crut-il nécessaire de s'appuyer provisoirement sur les traitants, et il demanda l'autorisation de permettre de nouveau le commerce des esclaves, ce à quoi le gouvernement anglais ne voulut pas consentir. On connaît sa fin lamentable : sans doute, s'il eût voulu abolir, au lieu de l'esclavage, une liberté de longtemps chère aux populations, les choses n'auraient pas dû se passer autrement.

A partir du règne d'Ismaïl, l'influence des idées de l'Occident commença à prévaloir définitivement en Égypte. Le percement de l'isthme de Suez avait amené un grand nombre d'Européens de marque, et le vice-roi, par ses prodigalités, et le besoin d'argent qui en résultait, se mettait de plus en plus à la merci des financiers et des puissances qui étaient derrière eux. Il n'ignorait point la réprobation dont était frappée la traite en Europe; aussi ses agents ne parlaient du Soudan que pour plaindre ses malheureuses populations, et vanter les grands projets de civilisation conçus par le vice-roi, pendant que ses

pachas, pactisant avec les marchands d'esclaves, étaient, par le fait, complices des horreurs que ceux-ci commettaient. Iacoub-Pacha, gouverneur général du Soudan, que l'abolition de la traite aurait lésé dans ses intérêts, suscita tant de difficultés à Gordon, venu officiellement en 1874 pour la combattre, que celui-ci dut se retirer en 1877; réintégré peu de temps après, Gordon dut de nouveau quitter son poste à l'avènement de Tewfick, et fut remplacé comme gouverneur du Soudan par Réouf-Pacha, à la grande satisfaction des marchands d'esclaves. Aussi écrivait-il un an plus tard, en avril 1880, lors de son départ pour l'Inde : « J'apprends avec douleur et indignation que le khédive et ses officiers ont permis le rétablissement de la traite dans le Darfour et les autres provinces de l'Afrique centrale et équatoriale, que de nouvelles bandes de négriers se forment dans le Khordofan, et que toutes les mesures que j'avais prises pour la suppression de cette abomination ont été rapportées (1). »

Peu à peu, cependant, le commerce des nègres au Caire se fit de moins en moins ostensiblement; les Égyptiens savaient où s'adresser, mais on se cachait des Européens, autant que possible. En 1877, Ismaïl signa une convention avec l'Angleterre, qui a toujours eu le beau rôle de mener, sur toute l'étendue du globe, la campagne antiesclavagiste. Par les termes de cette convention, le khédive s'engageait à prohiber d'une manière absolue « l'impor-

(1) *Journal de Gordon,* préface par Eymont Hake.

tation et le transit » des esclaves nègres ou abyssins. Il s'engageait en outre, pour prévenir les fraudes, à prohiber la sortie hors d'Égypte de tous nègres ou Abyssins, à moins qu'il ne fût établi d'une manière certaine que ces nègres ou Abyssins fussent libres ou affranchis.

Par une ordonnance du même jour, le khédive déclara que dans sept ans, c'est-à-dire en 1884, la vente des esclaves nègres ou abyssins, de famille à famille, serait prohibée jusqu'à Assouan, que le trafic des esclaves blancs ou blanches serait prohibé à la même date, dans toute l'étendue du territoire égyptien, c'est-à-dire jusques et y compris le Soudan.

On remarquera que la convention et l'ordonnance s'appliquaient uniquement au « commerce » des esclaves ; elles défendaient d'en vendre, mais non d'en posséder et d'en garder ; la loi ne donnait aucun droit de rechercher l'origine de la possession, qui devait toujours être réputée légitime. L'arrière-pensée des Égyptiens, il est au moins permis de le supposer, était que par ces prescriptions, non seulement ils ne changeraient pas trop brusquement un état de choses consacré par les mœurs du pays, pensée fort sage et légitime, mais aussi qu'ils conserveraient toujours au moins quelques esclaves.

On peut difficilement, en effet, imaginer un pays dont la conformation se prête mieux à leur introduction frauduleuse que celui de l'Égypte. En dehors de la vallée du Nil, il n'existe que des déserts in-

les jeunes gens pour les contraindre au mariage; tous ceux qui ont atteint l'âge de quatorze ans doivent prendre femme. Dernièrement, j'étais dans la maison du cheik d'Akmine; le soir, cet homme rassembla tous les garçons de la filature et leur ordonna de se marier dans la huitaine, sous peine du fouet en cas de désobéissance. Après les huit jours, le chef du pays fit un appel général — plusieurs des garçons disaient n'avoir pas trouvé de filles — le gouverneur les faisait étendre sur la terre, et chacun d'eux recevait deux cents coups de fouet. On les menaçait de doubler cette distribution, si après une semaine ils n'exécutaient pas l'ordre qui avait été donné. Dans un village voisin, je vis un soir les petites filles et les garçons d'une filature de coton placés sur deux rangs. Le chef du village était là, il ordonnait au premier garçon de la ligne de choisir pour sa femme la fille qui lui plairait. Il opéra de cette manière jusqu'au dernier, qui certainement ne devait pas avoir la plus belle fille de la commune. La dot à fournir était de vingt piastres — cent sous. »

Je pourrais multiplier les citations de ce genre; aussi n'est-il pas difficile d'imaginer pour un esclave une destinée plus heureuse, matériellement, que n'était celle d'un cultivateur égyptien. Les esclaves appartenaient, pour la plupart, à des personnes riches; le grand luxe, en Égypte, est, après celui des femmes, celui des serviteurs; ils ne travaillent guère, et cette existence oisive devait leur paraître fort douce à côté de celle du fellah.

Il serait injuste de ne pas dire que le Coran, dans

de nombreux passages, prescrit de traiter les esclaves avec douceur. On croira sans peine qu'ils trouvaient plus d'égards chez leurs maîtres, que les simples sujets du vice-roi chez les agents du gouvernement.

Nous avons peine à nous figurer qu'un esclave ne soit pas un paria, au dernier rang de la société, et qu'il ne souffre pas de cette position humiliante; les choses ne doivent pourtant pas être envisagées de la sorte en Égypte. L'esclave était dans une condition particulière, humble sans doute, mais nullement méprisée; il avait ses privilèges, à côté des désagréments et pour les compenser. Quant au commun du peuple, à la population agricole, au fellah, sa condition, qui nous paraît plus élevée, n'en était pas plus heureuse, et ses charges étaient ordinairement plus lourdes.

De la liberté, l'esclave ni le fellah ne paraissent pas plus se soucier l'un que l'autre; on serait embarrassé de dire lequel en jouit le moins; le fellah cultive sa terre, mais pour le compte de Méhémet-Ali, et il reçoit des coups quand il ne donne pas assez de bénéfice; il est constamment sous la domination de petits fonctionnaires rapaces, auxquels il ne peut échapper qu'en vivant dans de sordides taudis, avec toutes les apparences de la plus affreuse misère. Au fond, n'est-ce pas lui qui est le véritable esclave?

Nous avons dit que les esclaves blancs ne se renouvelaient plus depuis 1828, qu'ils étaient, à l'heure présente, une exception en Égypte. On les a remplacés par des nègres; il y en a eu de tout temps, provenant

de l'Abyssinie et de la Nubie; mais les guerres heureuses de Méhémet-Ali au sud de l'Égypte ont donné de grandes facilités pour s'en procurer. Par la conquête du Soudan, en 1822, on ouvrit à la traite des voies nouvelles, et un champ immense à exploiter.

Ce commerce n'était pas cependant sans choquer l'opinion publique européenne. En France, notamment, où on s'était habitué à voir dans Méhémet-Ali un souverain « libéral », l'esclavage parut comme une tache; des représentations furent donc faites, et le vice-roi, qui s'occupait fort de l'opinion publique de notre pays et désirait beaucoup se la conserver favorable, de sa pleine autorité, décréta l'abolition de la traite. Le document suivant montrera comment cette prescription fut exécutée; il est extrait de la relation de M. Boréani, ingénieur des mines au service du vice-roi, qui l'accompagnait en Nubie, en 1838 :

« Akmet-Pacha revient de son expédition contre les nègres de la montagne Ragrègue, et amène avec lui cinq cents noirs, vieillards, femmes et enfants. On avait publié, quelques jours auparavant, que la traite des nègres allait être abolie; j'étais curieux de voir comment se ferait la suppression d'une coutume aussi ancienne chez les peuples orientaux; je n'attendis pas longtemps.

« Les cinq cents nègres que le lieutenant de Méhémet-Ali venait de conduire au camp furent déclarés libres par le vice-roi. Je croyais que des secours allaient leur être donnés, et que ces misérables seraient

reconduits chez eux sous une sauvegarde que le vice-roi se hâterait de leur donner. Il n'en fut pas ainsi; les nègres furent abandonnés. Le grand pacha avait prononcé le mot de liberté; les noirs étaient libres en effet, mais aucun d'eux n'avait de pain, aucun d'eux n'était habillé; ils ne savaient où aller, ils ne savaient que faire. Devaient-ils retourner seuls dans la montagne? Mais en route, les tribus ennemies les arrêteraient, s'en empareraient; et dans cette position affreuse, les nègres restèrent là sur la place, attendant qu'il plût à Dieu de leur envoyer des aliments dont ils n'avaient pas usé depuis deux jours.

« J'observais ce spectacle affreux, et j'en attendais l'issue, lorsque des soldats vinrent s'emparer des noirs auquels on avait donné la liberté. Je croyais que ces soldats avaient reçu l'ordre de les conduire à la montagne; les soldats les faisaient, au contraire, leurs propres esclaves; chaque Égyptien en prit un, deux, trois, et il les vendait un peu plus loin à des Turcs ou à d'autres gens à la suite du vice-roi. J'en achetai deux moi-même pour douze francs cinquante centimes.

« Puis, à quelques pas de la tente du Grand Pacha, sous les yeux des Turcs et des Européens,... les soldats égyptiens, les domestiques des « gellahs », — conducteurs des caravanes, — ... s'emparèrent des jeunes filles et des jeunes garçons, et, après des horreurs inénarrables, les jetèrent dans le Nil. Un de ces malheureux noirs... fut jeté dans le Nil en ma présence et en présence du gouverneur du Sennaar, Akmet-Pacha. Outré des actions atroces qu'exercent

les Égyptiens, j'aborde le gouverneur, et en le saisissant fortement par le bras : « N'avez-vous pas « honte, lui dis-je, de laisser ainsi traiter les pauvres « nègres que le vice-roi vous a ordonné de rendre à « la liberté? » Akmet-Pacha, en lançant un sourire ironique, me dit avec le plus grand sang-froid : « Je « sais ce que pense Son Altesse. »

Pendant tout le règne de Méhémet-Ali et de ses successeurs jusqu'à Ismaïl compris, la traite se fit sur le haut Nil, et pour l'alimenter, des pays entiers furent dépeuplés par les chasseurs d'hommes. Les lettres de Gordon, écrites pendant la campagne de 1879 contre les marchands d'esclaves et leurs bandes, font voir de près les horreurs qui se commettaient alors avec la complicité des autorités égyptiennes, pour fournir d'esclaves noirs l'Égypte et la Turquie. Nous voyons dans maintes de ces lettres la rencontre de chaînes de captifs, principalement femmes et enfants, dirigés vers les marchés, exténués de fatigue et de privations, assommés impitoyablement quand ils ne pouvaient plus suivre, et jonchant les chemins de leurs ossements. « Pourquoi, s'écrie Gordon en juin 1879, pourquoi faut-il que je rencontre à chaque pas les crânes ricanants et les orbites vides de ceux qui reposent pour toujours?.... J'écrivais encore quand on est venu m'annoncer qu'on venait de prendre une autre caravane de dix-huit esclaves avec deux chameaux. J'ai été voir ces pauvres créatures! ce sont pour la plupart des femmes et des enfants, maigres comme des squelettes. Deux marchands avaient pu s'échapper. En vingt-quatre

heures, je leur en ai donc pris soixante-dix! et vous savez quel nombre déjà j'ai mis en liberté. En verra-t-on jamais la fin? C'est à désespérer parfois...»

Dans une autre lettre de la même époque, il donne quelques chiffres qui montrent l'importance de cet abominable commerce : « Durant l'espace d'une semaine, à peu près, nous avons pris cinq cents à six cents esclaves. Nous pouvons supposer qu'un nombre égal, à peu près, doit avoir parcouru ce chemin chaque semaine... »

C'était principalement les Bédouins des tribus musulmanes habitant le Darfour et le Kordofan, c'est-à-dire le plateau désolé situé entre le haut Nil et le lac Tchad, qui faisaient les razzias et le trafic des esclaves. Ils avaient ravagé d'abord et converti en déserts les pays du haut Nil les plus rapprochés d'eux; leurs expéditions s'étaient ensuite enfoncées dans le Sud, et les distances augmentant, les souffrances des malheureux prisonniers s'en étaient accrues à proportion. Un petit nombre des esclaves parvenait au terme du voyage; les quatre cinquièmes, a-t-on dit, mouraient en chemin. « Les tribus, dit Gordon, vendent leurs esclaves aux petits marchands qui abondent dans ces régions. Ces marchands, qui viennent de tous les coins de l'Égypte, descendent dans les parties plus populeuses avec leurs quatre ou cinq esclaves et les vendent à de plus grands commerçants (1). »

Les nègres survivant à ces cruelles épreuves, une

(1) Lettre du 21 juin 1877.

fois sortis des mains des chasseurs d'hommes, et de celles non moins cruelles des marchands, une fois transportés en Égypte et casés dans de riches maisons, trouvaient une vie douce, et quoique leur intelligence, moins développée que celle des blancs, ne permît pas qu'ils occupassent comme ceux-ci des emplois élevés, ils n'étaient pas malheureux; ils étaient considérés comme faisant partie de la famille; rarement on les revendait, et, somme toute, ils jouissaient d'une existence aussi heureuse matériellement que les esclaves blancs dont nous avons parlé; on ne leur demandait aucun travail pénible; ils étaient généralement pour leur maître des objets de luxe.

Ceux qui, après leur capture, avaient eu le triste privilège d'être choisis par les traitants pour être mutilés, devenaient, s'ils survivaient à l'opération, l'objet des plus grands soins; quand ils arrivaient au Caire, ils étaient fort recherchés, entraient immédiatement dans les harems, et parvenaient souvent par leurs intrigues à une grande influence. Ainsi citet-on Khalil, qui avait pour maître un obscur et assez pauvre petit employé de bureau, et qui devint chef eunuque chez la vice-reine, mère d'Ismaïl; il passait pour un des hommes les plus influents de l'Égypte.

Quant à la perte de la liberté, les nègres paraissent en souffrir moins encore, s'il est possible, que les Égyptiens. Un fait bien significatif devait le prouver un jour. Lorsque, en 1874, Gordon arriva à Khartoum, pour la première fois, chargé par Ismaïl de

détruire le commerce des esclaves, et de mettre ainsi un terme aux violences dont le pays était le théâtre, il estimait que les sept huitièmes de la population étaient réduits en esclavage : cependant, quand, six ans après, le Mahdi prit les armes, en se déclarant ouvertement partisan de la traite, presque toute la population esclave passa de son côté. Le fait est constaté dans une note du ministère anglais, publiée depuis à l'occasion de la troisième et fatale mission de Gordon dans ce pays ; aussi celui-ci, qui avait conscience de l'état des esprits, crut-il nécessaire de s'appuyer provisoirement sur les traitants, et il demanda l'autorisation de permettre de nouveau le commerce des esclaves, ce à quoi le gouvernement anglais ne voulut pas consentir. On connaît sa fin lamentable : sans doute, s'il eût voulu abolir, au lieu de l'esclavage, une liberté de longtemps chère aux populations, les choses n'auraient pas dû se passer autrement.

A partir du règne d'Ismaïl, l'influence des idées de l'Occident commença à prévaloir définitivement en Égypte. Le percement de l'isthme de Suez avait amené un grand nombre d'Européens de marque, et le vice-roi, par ses prodigalités, et le besoin d'argent qui en résultait, se mettait de plus en plus à la merci des financiers et des puissances qui étaient derrière eux. Il n'ignorait point la réprobation dont était frappée la traite en Europe ; aussi ses agents ne parlaient du Soudan que pour plaindre ses malheureuses populations, et vanter les grands projets de civilisation conçus par le vice-roi, pendant que ses

pachas, pactisant avec les marchands d'esclaves, étaient, par le fait, complices des horreurs que ceux-ci commettaient. Iacoub-Pacha, gouverneur général du Soudan, que l'abolition de la traite aurait lésé dans ses intérêts, suscita tant de difficultés à Gordon, venu officiellement en 1874 pour la combattre, que celui-ci dut se retirer en 1877; réintégré peu de temps après, Gordon dut de nouveau quitter son poste à l'avènement de Tewfick, et fut remplacé comme gouverneur du Soudan par Réouf-Pacha, à la grande satisfaction des marchands d'esclaves. Aussi écrivait-il un an plus tard, en avril 1880, lors de son départ pour l'Inde : « J'apprends avec douleur et indignation que le khédive et ses officiers ont permis le rétablissement de la traite dans le Darfour et les autres provinces de l'Afrique centrale et équatoriale, que de nouvelles bandes de négriers se forment dans le Khordofan, et que toutes les mesures que j'avais prises pour la suppression de cette abomination ont été rapportées (1). »

Peu à peu, cependant, le commerce des nègres au Caire se fit de moins en moins ostensiblement; les Égyptiens savaient où s'adresser, mais on se cachait des Européens, autant que possible. En 1877, Ismaïl signa une convention avec l'Angleterre, qui a toujours eu le beau rôle de mener, sur toute l'étendue du globe, la campagne antiesclavagiste. Par les termes de cette convention, le khédive s'engageait à prohiber d'une manière absolue « l'impor-

(1) *Journal de Gordon*, préface par Eymont HAKE.

tation et le transit » des esclaves nègres ou abyssins. Il s'engageait en outre, pour prévenir les fraudes, à prohiber la sortie hors d'Égypte de tous nègres ou Abyssins, à moins qu'il ne fût établi d'une manière certaine que ces nègres ou Abyssins fussent libres ou affranchis.

Par une ordonnance du même jour, le khédive déclara que dans sept ans, c'est-à-dire en 1884, la vente des esclaves nègres ou abyssins, de famille à famille, serait prohibée jusqu'à Assouan, que le trafic des esclaves blancs ou blanches serait prohibé à la même date, dans toute l'étendue du territoire égyptien, c'est-à-dire jusques et y compris le Soudan.

On remarquera que la convention et l'ordonnance s'appliquaient uniquement au « commerce » des esclaves ; elles défendaient d'en vendre, mais non d'en posséder et d'en garder ; la loi ne donnait aucun droit de rechercher l'origine de la possession, qui devait toujours être réputée légitime. L'arrière-pensée des Égyptiens, il est au moins permis de le supposer, était que par ces prescriptions, non seulement ils ne changeraient pas trop brusquement un état de choses consacré par les mœurs du pays, pensée fort sage et légitime, mais aussi qu'ils conserveraient toujours au moins quelques esclaves.

On peut difficilement, en effet, imaginer un pays dont la conformation se prête mieux à leur introduction frauduleuse que celui de l'Égypte. En dehors de la vallée du Nil, il n'existe que des déserts in-

›més ; or cette vallée, qui seule constitue l'Égypte, t large à peine de trois ou quatre lieues, sur une ›ngueur de plusieurs centaines; tous les points de e pays sont donc, excepté dans le Delta, à une heure ›u deux de marche, au plus, du désert. Sans doute, il n'est pas à craindre que des marchandises ordinaires, échappant aux douanes, pénètrent par un désert sans bornes, absolument stérile ; mais une troupe de quelques individus, d'accord avec les tribus nomades clairsemées sur la lisière, peut s'introduire partout. Pour peu donc qu'il y eût tolérance de la part des autorités locales, et avant l'occupation anglaise on en pouvait être assuré, on devait croire que jamais la privation d'esclaves ne serait absolue.

A Ismaïl succéda Tewfik en 1879. Une vive réaction contre l'influence européenne marqua le commencement de son règne, et par une conséquence naturelle, les idées favorables à l'esclavage reprirent du terrain. Nous avons vu que la nomination d'un gouverneur du Soudan, partisan de la traite, et le départ de Gordon en étaient résultés. Mais bientôt, des événements considérables, une insurrection militaire et l'intervention armée des Anglais, sont venus changer la face des choses ; les nouveaux maîtres ont laissé subsister l'ancien mécanisme gouvernemental, mais, de fait, ils ont pris la réalité du pouvoir. C'est dire, en ce qui concerne notre sujet, que la traite a cessé de trouver aucun appui dans le gouvernement.

Dès 1883, les Anglais ont institué un service pour

la « suppression de la traite », c'est-à-dire pour « surveiller » l'exécution de la convention passée par Ismaïl en 1877. Ils n'ont donc fait qu'appliquer une loi antérieure à leur arrivée; mais d'un texte insuffisant, d'où les musulmans auraient tiré facilement, s'ils fussent restés les maîtres, les moyens de perpétuer l'esclavage, les Anglais, disposant du pouvoir, ont tiré les moyens de le détruire. La méthode employée par eux me paraît parfaitement caractérisée dans une lettre du colonel, chef du service, que je trouve dans les documents parlementaires anglais de 1886. Il s'agit de pèlerins revenant de la Mecque, ramenant des femmes dont les papiers, parfaitement en règle, certifiaient qu'elles étaient libres. Le colonel écrit : « Malgré leurs papiers, délivrés par le cadi de la Mecque, nous leur en avons donné de nouveaux, car il arrive que les filles ignorent qu'elles ont été affranchies par leurs maîtres. De plus, *ceux-ci doivent prendre l'engagement écrit de présenter les filles à toute réquisition du service de la traite.*

« Voilà ce que nous avons fait. *M'est-il permis de faire remarquer que c'est ce que nous n'avions point le droit de faire?* La convention me donne seulement le droit de saisir les esclaves appartenant à des marchands d'esclaves de profession... »

On ne peut, ce me semble, convenir plus ouvertement qu'on ne se laissera pas arrêter par l'insuffisance de la loi.

On a fait plus : à la suite de la convention de 1877, du temps même du khédive Ismaïl, des bureaux pour faciliter les affranchissements avaient

été établis par le gouvernement égyptien; on peut bien penser qu'ils n'agirent pas très efficacement, tant que la direction en resta dans des mains égyptiennes; mais depuis que les Anglais sont les maîtres du pays, tout esclave qui s'y présente reçoit des papiers qui lui donnent le droit d'aller où bon lui semble et de gagner sa vie comme il l'entend. Il est à remarquer que l'esclave en possession de cette liberté n'est pas affranchi selon la loi musulmane; il reste esclave quant à ses droits civils; par exemple, il ne peut se marier sans le consentement de son maître. Ce demi-affranchissement ne choque aucune idée religieuse : donner à un esclave le droit de vivre à sa fantaisie à cent lieues de son maître n'est pas, paraît-il, aller contre la loi musulmane; mais lui donner des droits civils eût été la violer. Les Anglais tenaient à la respecter, bien certains que, lorsqu'on n'aurait plus vis-à-vis d'un esclave d'autre droit que de l'empêcher de se marier, ou même d'en hériter, personne ne tiendrait à en posséder.

L'événement leur a donné raison; je lis dans un rapport de 1887 :

« Plus il y a d'esclaves affranchis par les bureaux, plus ce genre de possession devient précaire, et le sentiment d'insécurité qui résulte de ces affranchissements est la cause qui contribue le plus à dégoûter de l'achat des esclaves; car toute personne qui désire en acheter un sait parfaitement qu'elle court le risque non seulement d'être découverte et traînée devant la cour martiale, mais qu'elle peut voir son esclave s'échapper sans avoir aucun pouvoir pour le

retenir. Aujourd'hui, il n'est point d'esclave qui ne connaisse les bureaux d'affranchissement; nous avons pris tous les moyens pour que personne n'en ignorât l'existence. Nous publions les affranchissements chaque mois dans les journaux arabes, etc. (1). »

Sir E. Baring, dans une dépêche adressée à son ministre le 2 avril 1889, expose ainsi les résultats obtenus; je cite sa lettre :

« En conséquence de la convention entre la Grande-Bretagne et l'Égypte, tout esclave, et en tout temps, a le droit de demander sa liberté; en fait, des milliers d'esclaves, principalement des femmes, ont été libérés en vertu de cette convention; la libération continue de s'effectuer...

« L'esclavage se meurt en Égypte. La convention de 1877, qui fut, à l'origine, négociée entre lord Vivian et Ismaïl-Pacha, s'est trouvée être l'arme la plus efficace pour sa destruction. La présence d'une armée anglaise en Égypte, et la prédominance de l'influence anglaise dans ces dernières années, ont sans doute grandement aidé aux mesures prises contre l'esclavage et contre la traite, mais elles n'eussent probablement pas produit tout leur effet bienfaisant sans la chaude et intelligente coopération du khédive. J'ose dire qu'aucune entreprise du gouvernement anglais en Égypte n'a eu plus de succès, et ne peut surtout, eu égard aux moyens employés, être considérée avec plus de satisfaction. Non seule-

(1) Rapport du colonel Schaefer, annexe à la dépêche de sir Evelyn Baring, du 12 février 1887.

ment elle n'a pas rencontré de violente opposition de la part des mahométans, non seulement toute mesure contraire à la loi mahométane et à la religion a été soigneusement évitée, mais les sympathies des musulmans eux-mêmes se sont portées graduellement du côté de la suppression de l'esclavage, etc. »

Certes, quand on se rappelle que dans la convention de 1877, citée par Sir E. Baring, il n'est pas même question de l'affranchissement des esclaves, quand on se rappelle que le khédive auquel s'adressent ces éloges pour « sa chaude et intelligente coopération », avait signalé son avènement par la nomination au Soudan d'un gouverneur favorable à la traite, en remplacement du général Gordon, on doit reconnaître que les Anglais ont quelque droit de vanter l'adresse de leur politique.

En résumé, pour ce qui regarde les nègres, les anciens esclaves disparaissent, les uns par la mort, les autres par l'affranchissement, et il n'en entre plus de nouveaux; on peut donc prévoir que d'ici à très peu d'années, il n'y aura plus d'esclaves en Égypte.

Je n'affirmerais pourtant pas que les Anglais parviennent, par les seuls moyens actuels, à empêcher la mutilation de quelques malheureux enfants nègres, et leur vente en Égypte. L'eunuque est pour les riches, dans les usages musulmans, un objet de première nécessité; aujourd'hui, cette honte s'étale encore en plein jour. Chez le khédive, le service de l'eunuque fonctionne, au vu et au su de tout le

monde; les Européens assez qualifiés pour être admis, dans les circonstances solennelles, à présenter leurs devoirs à sa femme, vont au palais d'Abdin remettre leur carte; le chef eunuque se présente, la reçoit, la porte immédiatement dans l'intérieur des appartements, et revient au bout de peu d'instants vous dire que « Son Altesse a été fort sensible... », etc. A l'exemple du souverain, les riches musulmans ont un eunuque pour le service de leur harem; c'est admis universellement. Par quels intermédiaires se fait maintenant cet abominable commerce, je l'ignore; mais un fait certain, c'est qu'on trouve la marchandise. Je ne crois même pas que la présence des Anglais puisse changer cette situation, au moins d'ici à longtemps; on inventera, s'il le faut, des eunuques « libres », pour mettre les propriétaires à leur aise.

Ce qui précède s'appliquait exclusivement aux esclaves masculins; quant aux femmes esclaves, elles étaient, il y a quelques années, beaucoup plus nombreuses qu'eux. La vente dans les bazars s'en faisait librement. Mais, peu à peu, l'opinion européenne, gagnant toujours du terrain, se montrait si hostile à ce commerce, qu'il a pris ses précautions pour échapper aux regards malveillants des hommes de l'Occident. A Paris, nous continuons à voir, au Salon de chaque année, un tableau, au moins, représentant un marché d'esclaves; c'est un beau prétexte pour peindre des femmes nues; mais l'imagination seule de l'artiste en fait tous les frais; il n'y a plus de marché, depuis une quarantaine d'années, en Égypte. Les ventes de négresses continuent cependant, mais

elles se font en secret, par des intermédiaires inconnus des Européens, et rien n'en transpire au dehors.

Les mesures répressives de ce genre particulier de traite sont peu efficaces; les Européens connaissent si peu ce qui se passe derrière les clôtures des harems, et, d'ailleurs, la différence entre les femmes esclaves et celles qui ne le sont pas se réduit en pratique à si peu de chose, qu'il sera, de longtemps sans doute, impossible d'empêcher complètement ce honteux trafic. Remarquons toujours qu'il n'est honteux qu'à nos yeux : le musulman, qui croit peu au progrès, ne saurait trouver honteux de suivre les traditions de ses pères et les exemples de son Prophète.

Quoique l'entrée des négresses dans le pays soit prohibée, les Anglais n'ont pu empêcher qu'il en entrât en fraude, jusque dans ces dernières années. Il est de notoriété publique que les musulmans trouvent de jeunes négresses à acheter. Pendant mon séjour, en novembre 1889, on parvint à saisir une cargaison de huit petites esclaves. Elles étaient cachées dans un bateau, et on cherchait à les débarquer à Boulac, port du Caire. Ces malheureuses enfants, âgées d'une dizaine d'années, étaient épuisées de fatigue et pouvaient à peine se traîner. On se l'explique facilement, s'il est vrai, comme on a cru le comprendre, qu'elles avaient fait quarante jours de marche pour arriver en Égypte. De pareilles prises sont excessivement rares; mais, quel que soit le moyen, les harems trouvent toujours à s'approvisionner, et la contrebande est insaisissable.

Il est possible que les Anglais, par leur persévérance, parviennent à abolir complètement ce trafic, qui se dérobe aujourd'hui avec la complicité de toute la population musulmane; mais, après tout, ce sera un changement de peu d'importance, tant que la situation normale de la femme sera aussi voisine de l'esclavage.

SECONDE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Le mouvement intellectuel en Égypte. — Influence de l'islamisme sur la civilisation. — Le Coran.

On a dit souvent que l'Orient était immobile, et il est certain que l'apparence extérieure, les mœurs et les usages y offrent le spectacle d'une singulière fixité, surtout en les comparant à nos changements incessants; cependant, depuis le commencement du siècle, un certain esprit d'innovation a visiblement atteint quelques peuples musulmans rapprochés de la Méditerranée, ou au moins leurs personnages influents. On a vu venir des Orientaux en Europe; des étrangers ont été accueillis chez eux comme instructeurs. Ce ne sont pas des idées nouvelles, des théories philosophiques, comme on en a vu si souvent éclore en Orient, qui sont venues troubler les esprits; ce sont les progrès matériels des Européens, résultat de leurs connaissances, qui se sont imposés à leur attention, notamment en Égypte.

L'Égypte n'est pas, en effet, assez loin de l'Europe, pour que le bruit des choses prodigieuses accomplies

chez nous, à la suite de découvertes scientifiques, ne soit point parvenu jusqu'à elle. Déjà, on y avait vu, lors de la campagne de Bonaparte, les soldats débarqués de France être invincibles ; depuis, on a appris que leur force n'avait pas cessé de grandir, que leurs fusils tuaient les ennemis à des distances surprenantes, que leurs trésors étaient devenus inépuisables ; en même temps, on a su que, par delà la mer, tous ces prodiges étaient attribués à une science merveilleuse, qu'on en verrait bientôt de nouveaux. Le calme dédaigneux des Orientaux en a été atteint ; pourquoi eux aussi, se sont-ils dit, ne profiteraient-ils pas de ces magnifiques inventions, qui rendent les nations d'Occident riches et puissantes ? Aussi, depuis Méhémet-Ali, les souverains de l'Égypte n'ont pas cessé d'envoyer des jeunes gens s'instruire en Europe et d'emprunter à celle-ci des maîtres et des méthodes.

C'est ainsi que le mouvement qui, en Europe, pousse toutes les nations à développer chez elles l'instruction, s'est propagé jusque sur les bords du Nil ; il peut être intéressant d'examiner si les bénéfices recueillis ont été les mêmes en Orient qu'en Occident.

Jusqu'ici, malgré ces aspirations à la civilisation, l'aspect de l'Égypte donne plutôt l'idée de la barbarie que celle de la civilisation. Avant d'avoir interrogé aucun savant, il suffit de s'être promené cinq minutes au Caire, d'avoir vu, dans cette capitale de 400,000 âmes, les rues sans écoulement pour les eaux, les constructions bariolées, informes, qui les bordent, les objets grossiers qui s'y vendent, pour

savoir déjà, à n'en pouvoir douter, que les sciences, les arts et la littérature sont là dans l'enfance.

Comme ces dehors barbares sont à peu près les mêmes chez tous les peuples musulmans, l'idée vient tout naturellement d'en attribuer la cause à l'islamisme : proposons-nous donc d'examiner à ce point de vue l'influence de la religion mahométane.

Que l'islamisme prépare mal le terrain pour l'éclosion et le développement de la science profane, c'est ce qui ressort des faits avec la dernière évidence : cent fois on a constaté le mépris de tous les peuples mahométans pour notre science, et la répulsion que leur foi religieuse leur inspirait pour nous et pour tout ce qui vient de nous. On a cherché si quelque précepte positif, quelque passage du Coran avait pu détourner les croyants de l'étude des sciences. Le Coran, en effet, ou « lecture » par excellence, est réputé parmi nous contenir toute la doctrine des sectateurs de Mahomet. Objet de leur part de la plus grande vénération, il est même plus essentiel dans la religion mahométane que les Livres saints dans la religion chrétienne : car ces derniers contiennent des récits ou des préceptes écrits par des hommes; la forme au moins leur appartient. Le Coran, au contraire, pour les musulmans, n'a rien d'humain ; il a de plus hautes prétentions : c'est une parole dictée par Dieu lui-même pour l'enseignement des hommes; pas une ligne ne vient de Mahomet, ni quant à la forme, ni quant au fond; lorsque le musulman en cite un verset, il ne dit jamais : « Le Prophète a dit..... », ce serait une impiété, mais : « Dieu a

dit... (1). » Il est donc tout naturel de chercher dans ce livre sacré les règles de conduite du croyant, en toute circonstance.

Or, aucun verset du Coran n'interdit, ni ne déconseille la science; on en trouverait même, au besoin, qui pourraient être interprétés comme des encouragements à l'étude. Mais suffira-t-il de cette constatation, en présence de l'infériorité évidente de tous les peuples musulmans, pour prouver que la religion n'est pour rien dans l'état d'intelligence des individus qui les composent ?

Assurément non; aucune religion, d'ailleurs, ne tient dans un livre; aucune ne peut être séparée de ses traditions; aucune ne peut être comprise, si on néglige de reconnaître la direction donnée par son fondateur et par ceux qui, les premiers, l'ont répandue parmi les hommes. Le texte du Coran n'est donc pas tout l'islamisme, et on se tromperait étrangement si on croyait, en l'étudiant seul, pouvoir arriver à connaître cette religion.

Le Coran ne vaut que par l'interprétation donnée, soit par le Prophète lui-même, soit par les théologiens de l'Islam. Aussi, ses préceptes risquent beaucoup d'échapper à un lecteur chrétien; la façon dont les commentateurs ont défini le vrai sens du texte, la leçon qu'ils en ont tirée, et qui peut nous paraître

(1) Kasimirski, p. 1. « Quand, parmi les auteurs musulmans, la discussion et la controverse s'ouvrirent sur les dogmes, on en arriva à affirmer que le Coran, révélation directe de Dieu et sa parole, était chose coéternelle à Dieu, que le Coran n'était pas créé... » P. XXXI.

complètement étrangère à ce texte, importent beaucoup plus que la signification réelle des mots, fût-elle déterminée par les orientalistes les plus savants; en un mot, il nous est impossible de juger de la doctrine du Coran par ce que nous autres infidèles y pouvons voir.

Voici un exemple, entre cent, de ces passages qui ont une tout autre portée aux yeux des docteurs que celle des simples mots du texte (1).

Je le transcris en entier pour que le lecteur n'en attribue pas l'obscurité à la brièveté de la citation :

« Souviens-toi aussi de notre serviteur Job, lorsqu'il adressa à son Seigneur ces paroles : Satan m'a accablé de maladies et de tourments.

« Une voix lui cria : Frappe la terre de ton pied. Il le fit, et il en jaillit une source d'eau. Cette eau te servira pour les ablutions; elle est fraîche, et tu en boiras.

« Nous lui rendîmes sa famille, en y ajoutant une fois autant. C'était une preuve de notre miséricorde et un avertissement pour les hommes doués de sens.

« Nous lui dîmes : Prends un faisceau, frappes-en, et ne viole point ton serment. Nous avons trouvé Job doué de patience.

« Quel excellent serviteur que Job! il aimait à retourner à Dieu.

« Souviens-toi de nos serviteurs Abraham, etc. »

Voici l'explication : Job, pendant sa maladie, avait juré, paraît-il, de donner cent coups de fouet à sa

---

(1) S. XXXVIII, v. 40 et sq. Trad. de Kasimirski.

femme quand il serait rétabli, et assez fort; les commentateurs ne sont pas d'accord sur la faute qui avait motivé cette sévérité : l'un prétend qu'elle avait passé une journée entière sans venir le voir; un autre, qu'elle avait obéi à Satan et engagé son mari à l'imiter (1).

Quoi qu'il en soit de la cause du mécontentement de Job, le serment téméraire était fait, et Job, revenu à la santé, le regrettait. Dieu lui ordonna alors, comme le Coran nous l'apprend, de prendre un faisceau... « de brins d'herbe ou de jonc odorant », ajoutent quelques commentateurs, ou « rameau portant cent feuilles », disent les autres, et d'en frapper une fois sa femme, pour que le serment fût accompli. « Ce passage du Coran, dit en note Kasimirski, autorise cette manière de dégager un serment fait inconsidérément, et que l'on préférerait ne pas tenir dans toute sa rigueur. »

On conviendra que l'application des versets cités plus haut aux circonstances de la vie où l'on est désireux de ne pas tenir sa parole, serait difficile à justifier par le texte seul, dépouillé de sa glose. Nous verrons de même plus loin comment on a tiré d'un passage vague du Coran l'interdiction si connue des représentations, par la sculpture ou par la peinture, des hommes ou des animaux.

Je viens de parler du Coran et de ses commentaires; les musulmans ont, en outre, des traditions

(1) Il est inutile de dire que, dans la Bible, on ne trouve pas un mot qui se rapporte à cette légende.

recueillies de la bouche des contemporains de Mahomet, sur sa vie et ses enseignements. Ces traditions, écrites pour la première fois dans le second siècle de l'Hégire, puis coordonnées dans le troisième, portent le nom de « Sonna ». Les préceptes qui y sont contenus sont articles de foi dans le monde musulman. On y rencontre des récits relatifs au Prophète, qui, sans valoir des préceptes formels, portent avec eux un enseignement très facile à saisir et à la portée de tous.

Enfin, on trouve dans l'islamisme des coutumes d'origine plus ou moins inconnue, auxquelles les musulmans ne sont pas moins attachés qu'à des règles écrites. Je citerai, par exemple, la circoncision, qui est, comme tout le monde le sait, une pratique caractéristique de l'islamisme, et dont cependant le nom même ne se rencontre pas une fois dans le Coran.

On ne peut donc se faire qu'une idée fort incomplète de la religion des musulmans par l'étude de leur livre sacré. J'ai lu quelque part qu'il contenait des encouragements à l'instruction ; je ne sais à quel passage il était fait allusion, mais peu importe : quiconque a ouvert le Coran, pour en lire fût-ce une seule page, a pu se convaincre que de ce langage sentencieux et mystique, de ces allusions perpétuelles à des événements fabuleux, de ces milliers de versets la plupart sans liaison entre eux, on pouvait tirer des phrases isolées à l'appui de toutes les doctrines.

Renonçons donc à nous occuper des textes, et de

l'interprétation qui leur est donnée par la théologie musulmane, car nous sommes en présence de faits trop significatifs pour avoir besoin d'une savante interprétation. Ces faits sont, je crois, indiscutables : dans tous les pays musulmans, on trouve le même mépris pour la science telle que nous l'entendons, et il en est de même depuis des siècles; les races les plus diverses, devenues musulmanes, du Maroc jusqu'à l'Inde, sont tombées dans la même ignorance et le même engourdissement; enfin les pays où on avait vu de brillantes civilisations, convertis à la loi de Mahomet, ne présentent aujourd'hui à nos regards que des déserts ou des populations dégradées. Ne nous refusons donc pas à l'évidence et attribuons-en la cause à l'islamisme, sinon au Coran, et aux sentiments que fait naître cette religion chez ses fidèles.

On connaît le fameux mot du calife Omar, au sujet des livres de la bibliothèque d'Alexandrie : « S'ils contiennent le Coran, ils sont superflus; s'ils contiennent autre chose, ils sont nuisibles : dans les deux cas, qu'on les brûle! » La critique moderne a découvert, ou cru découvrir, que la bibliothèque d'Alexandrie n'existait déjà plus au temps d'Omar; aussi a-t-elle traité d'apocryphe ce mot historique; mais ce qui est incontestable, c'est qu'il nous a été transmis par des auteurs arabes, et sans examiner s'ils se sont ou non trompés, il est certain qu'il était pour eux l'expression de la pensée d'un des apôtres de l'islamisme, d'un compagnon de Mahomet; il n'a pas cessé, depuis le Prophète, en Égypte comme

partout, de résumer la vraie doctrine des musulmans pieux.

Le mépris de la science profane a donc chez les musulmans une raison d'être religieuse ; c'est une manifestation de sagesse. Le savant orientaliste Palgrave, qui a pénétré, au péril de sa vie, au cœur de l'Arabie, et nous a laissé un récit de voyage du plus haut intérêt, nous dépeint en ces termes les effets de l'islamisme :

« L'intervention directe et fatale de l'omnipotence divine, admise comme article de foi, empêcha l'esprit de recherche ;... étudier l'anatomie fut considéré comme une impiété ;... attribuer à une plante des qualités nuisibles ou salutaires, était rendre à la créature un hommage exclusivement dû au Créateur. Et que l'on ne croie pas que j'exagère ;... les mahométans sont aujourd'hui pétrifiés, pour ainsi dire, dans une invincible ignorance (1). »

Ici je rencontre une grave objection : Pourquoi la religion musulmane, qui n'a point changé, aurait-elle maintenant une influence d'un caractère si particulier, puisqu'elle ne l'a pas eue autrefois ? Les peuples musulmans, sous les fameux califes de Bagdad, n'ont-ils pas cultivé toutes les sciences avec le plus grand succès ?

L'étude de cette question nous mènerait trop loin de l'Égypte pour que nous puissions la traiter à cette place ; les lecteurs qu'elle intéresserait la trouve-

(1) W. G. PALGRAVE, *Une année dans l'Arabie*. Trad., I, 835.

ront discutée sommairement à l'appendice. Qu'il nous suffise de dire ici qu'un examen attentif des circonstances de la grande invasion musulmane, aux septième et huitième siècles, diminue singulièrement l'influence civilisatrice dont on fait généralement honneur au peuple arabe. Bien au contraire, il semble ressortir des faits que les productions diverses du génie oriental, à l'aurore du moyen âge, ont été un dernier éclat jeté par les civilisations antiques qu'a anéanties l'islamisme. L'histoire ne permet donc pas d'opposer à l'évidence des faits contemporains l'existence de faits anciens, car ces derniers, vus de près, montrent, aussi bien dans le passé que de nos jours, l'action funeste de la religion de Mahomet sur les manifestations de l'intelligence humaine (1).

(1) J'avoue que cette ancienne civilisation arabe qui brillait aux temps d'Haroun-al-Raschid et d'Al-Manzor, comparée à l'ignorance épaisse qui s'étend uniformément aujourd'hui sur tous les pays où le nom du Prophète est invoqué, m'a longtemps paru une énigme. Pour en trouver la solution, je me suis replongé dans l'histoire des premiers temps de l'islamisme, et de ce travail est résultée pour moi la conviction que la civilisation dite « arabe » tenait en réalité fort peu de chose des Arabes. Le lecteur qui se refuserait à accepter sans preuves cette manière de voir, est prié, avant de passer aux chapitres suivants, de lire l'appendice où cette question est examinée; je dis : « avant de passer aux chapitres suivants », car l'objection d'une ancienne civilisation arabe, en avance sur le reste du monde, se présente sans cesse, et il serait fâcheux, ce me semble, de la laisser derrière soi sans réponse, alors qu'elle infirmerait, si elle était fondée, toutes les conclusions auxquelles nous conduit l'étude du présent.

CHAPITRE II

Les sciences et les lettres en Égypte. — Livres et conversations arabes. — Appréciation égyptienne de la science moderne. — École des arts et métiers, École polytechnique, École normale. — Résultats obtenus. — Université d'El-Azar. — Écoles primaires arabes. — École des Frères. — Influence de la première éducation dans le harem.

L'Égypte n'a pas échappé au sort des peuples musulmans de l'Orient, et sa dégradation actuelle n'est pas contestable; c'est même un des attraits de curiosité qui y amènent les touristes. Sur ces rives du Nil, où les Grecs venaient jadis chercher des maîtres dans toutes les sciences, on vient maintenant chercher, au plus près, le spectacle de la barbarie, et, à vrai dire, elle se présente sous toutes les formes. On la voit tout d'abord dans l'aspect des édifices; des ruines sont amoncelées comme aucune région sur la terre n'en peut montrer : ruines des Pharaons, ruines des Grecs, ruines des Sarrasins du moyen âge; et ces débris du passé le plus lointain, que le travail de la vie aurait fait depuis longtemps disparaître dans une de nos sociétés occidentales, restent ici debout pendant des siècles, sans que rien leur succède. On ne voit pas moins le spectacle de la barbarie dans les hommes : dans le fellah, dont la maison en terre ressemble à une tanière d'animal sauvage; dans l'esclave, reste d'une institution qui s'étalait en plein

soleil il y a peu d'années, et vit encore dissimulée de nos jours, protégée par les mœurs et la religion contre les mesures prises par les nouveaux maîtres de l'Égypte. Comment supposer que dans un pays réduit à un état pareil, on puisse trouver un mouvement intellectuel fécond, une littérature indigène digne d'attirer les regards?

Malgré le voisinage de l'Europe et des relations continuelles avec les nations civilisées, la vie intellectuelle, même dans la capitale du pays, n'existe pas en dehors des cercles européens; aussi, la littérature qui est, de sa nature, faite pour répondre à certains besoins des intelligences, semble n'être pas née : il ne se publie pas de livres, et une librairie arabe est une chose à laquelle personne ne pense. Il existe pourtant une imprimerie arabe, à Boulac; elle a été fondée par Méhémet-Ali; mais c'est un établissement de l'État, organisé par des Européens, non point un établissement indigène; les machines viennent d'Europe, la direction est européenne, ses productions, pour la plupart administratives, répondent à des idées européennes, et si elle était supprimée demain, aucun véritable Égyptien ne la regretterait, ni surtout ne travaillerait pour en rétablir une nouvelle; elle ne se maintient que par l'intervention constante, matérielle et intellectuelle des Européens.

On peut constater, en visitant la bibliothèque du Caire, le peu d'importance que tiennent en ce pays les choses de l'esprit. On sait d'abord que les livres arabes sont d'ordinaire manuscrits, car nulle part, en

pays arabe, en dehors de l'établissement de Boulac dont je viens de parler, on n'a imprimé quoi que ce fût, et il n'existe d'ouvrages publiés que ceux qui l'ont été en Europe, grâce aux érudits français, anglais, allemands ou hollandais; ainsi s'explique que la bibliothèque du Caire, dans sa partie arabe, ne comprend guère que des manuscrits. Ces manuscrits, qui garnissent les rayons d'une grande pièce, sont, m'a-t-on dit, presque tous des interprétations du Coran faites au point de vue de la théologie ou à celui du droit, les lois musulmanes étant dérivées du Coran. A la suite de cette pièce en est une autre plus petite consacrée aux livres européens; j'ai eu la curiosité de regarder à travers le vitrage le genre d'ouvrages qu'elle contenait : j'y ai vu surtout des publications périodiques, *Annales des mines*, *Année scientifique*, *Quarterly Review*..... le tout confondu pêle-mêle avec Aristote, avec Lamartine, avec des voyages modernes, etc. La poussière s'étend uniformément sur les ouvrages d'Aristote et sur ceux de nos contemporains, et dit assez dans quelle profonde tranquillité gisent les chefs-d'œuvre profanes de tous les temps. Dans la salle arabe, quand je l'ai visitée, je n'ai trouvé personne en train de lire : je ne me souviens même pas d'installation faite pour des lecteurs. A défaut de ceux-ci, on trouve des copistes; une quinzaine environ travaillaient au moment de mon passage dans une petite salle à côté de la principale. Comme je paraissais étonné de voir faire cette besogne : « Lorsque quelqu'un, me dit-on, trouve ici un ouvrage qui lui plaît, il demande la permis-

sion de le faire copier, pour en avoir un exemplaire; le travail se fait dans cette salle, sous la surveillance des employés de la bibliothèque. » C'est probablement de la sorte que les choses se passaient chez nous au moyen âge, à la « Librairie » de Charles V. Ici, comme on le voit, l'imprimerie n'est pas encore entrée dans la pratique usuelle pour les ouvrages arabes : on n'en a pas encore senti le besoin.

Le goût de la littérature ne va pas chez un peuple sans la sociabilité; il en est inséparable; l'activité de l'esprit se manifeste dans les réunions où l'on cause, avant de se manifester dans la production d'un livre. Comment donc la littérature pourrait-elle être florissante ici, où les relations des individus entre eux, en dehors des relations d'affaires, sont nulles ou à peu près nulles? Quand on jette les yeux dans un café, on y voit les indigènes accroupis sur les larges banquettes, immobiles, savourant en silence la fumée de leurs longues pipes, oubliant le monde dans des rêveries sans fin; ils ne paraissent guère, en vérité, sentir le besoin d'échanger des idées.

En est-il différemment dans les classes plus élevées de la population? Un de mes amis se rendit un jour à une soirée, chez un riche personnage qui « recevait ». Le long des murs de la salle de réception, de larges divans, et par-dessus des tapis, composaient l'ameublement; chaque invité, en entrant, venait s'acquitter de ses devoirs auprès de l'amphitryon, en lui adressant des phrases consacrées par la politesse; ce devoir accompli, il prenait une des places vides sur le divan. La soirée s'écoula entière, chacun res-

tant à sa place sans dire un mot ni au maître de la maison, ni aux autres invités. Il est vrai qu'il y avait concert, mais quel concert ! Un musicien seul chantait, en s'accompagnant d'une sorte de mandoline, une chanson composée d'un simple mot : Astarak... C'est-à-dire : Je te supplie... — De quoi faire ? — Ceci était laissé à l'imagination des auditeurs. Et ce même mot s'est répété des heures durant, avec des fioritures sur un ton nasillard, sans que les invités en parussent fatigués, et que leur visage trahît une impression quelconque. Au bout d'un nombre d'heures jugé suffisant par les invités, pendant lesquelles, comme distraction à la musique, on passa de nombreux verres de limonade, la soirée prit fin ; chaque invité vint débiter sa formule de compliment d'adieu et s'en alla chez lui ; voilà, avec les cafés, ce qui remplace, sur les bords du Nil, les « salons » européens.

Si les productions de la littérature tiennent peu de place dans la vie du pays, la science, au contraire, est depuis un demi-siècle assez appréciée, non pour elle-même, mais pour ses applications. La supériorité des Européens s'était trop clairement montrée sur les champs de bataille pour qu'elle ne touchât pas des barbares même, si hostiles qu'ils fussent à ce qui venait de l'étranger : les mameluks en avaient fait la dure épreuve aux Pyramides. Aussi Méhémet-Ali, sentant l'infériorité de son peuple, chercha à prendre de la civilisation des Européens ce qui constituait leur force.

Il a été un prince remarquable, par son énergie

surtout : car si la supériorité de son intelligence sur celle des hommes qu'il gouvernait est manifeste, il faut avouer que ses procédés de gouvernement dénotent une grossière ignorance. Ne voyant pas, par exemple, qu'il y a une relation nécessaire entre les diverses institutions d'un peuple, il voulut prendre des nôtres seulement ce qu'il en trouvait utile, et laisser de côté le reste. Il jugeait utile d'avoir des médecins, des vétérinaires, des officiers, mais parfaitement inutile de distribuer l'instruction d'une manière générale, et, suivant cet ordre d'idées, il prétendit fonder des écoles de médecine et des écoles militaires, au milieu d'une population trop ignorante pour pouvoir fournir des sujets à ces écoles. Il dépensait des sommes immenses pour faire établir des machines pareilles à celles de l'Europe, sans voir qu'il était impossible, en Égypte, de trouver un personnel qui pût les conduire ou les réparer. Il ne comprit point que les pratiques despotiques de son gouvernement étaient incompatibles avec les institutions militaires de la France, et il s'imaginait former une armée puissante, la première de ses préoccupations, en appliquant nos règlements aux fellahs.

L'école de cavalerie de Giseh était dirigée par Soliman-Pacha et Varin-Bey, deux Européens de valeur; Varin, renégat français, comme Soliman-Pacha, était ancien élève de l'École polytechnique Un voyageur français raconte, en 1840, qu'il a vu les élèves manœuvrer avec ensemble et précision, mais il ajoute : « Varin-Bey, au moment où défilaient devant lui ses élèves, nous en fit remarquer

un qui peu de jours auparavant avait reçu une correction de cinq cents coups de bâton sur la plante des pieds, et s'était, immédiatement après, replacé sur son cheval pour continuer la manœuvre. » Le voyageur en question cite ce fait comme un exemple de la résistance à la douleur des Égyptiens ; il est sans doute très remarquable à ce point de vue, mais n'indique-t-il pas aussi des procédés d'éducation qui ne formeront jamais des officiers semblables aux nôtres ?

Les récits de voyage de cette époque, dus à des Européens, sont remplis de traits de ce genre. « Lorsque nous visitâmes l'arsenal d'Alexandrie, dit le même voyageur, on me fit remarquer beaucoup de forçats occupés aux plus rudes travaux... On y voyait quelques-uns des jeunes gens envoyés en Europe pour s'y instruire; on les punissait ainsi de n'avoir pas assez profité des leçons de leurs précepteurs. »

Tout le règne de Méhémet-Ali s'est consumé en vains efforts pour établir en Égypte des usines à l'européenne; jamais il ne put obtenir de succès durable, parce qu'il ne tenait aucun compte de la valeur intellectuelle et morale de ceux qu'il employait. Voici ce que je lis, à ce sujet, dans l'ouvrage de Hamont (1) : « Des hommes ont persuadé à Méhémet-Ali que les Américains étaient plus avancés que les Anglais dans l'art de construire des ma-

(1) Hamont, d'origine française, avait été appelé en Égypte pour fonder une école vétérinaire.

chines à vapeur, et le Pacha, amant de tout ce qui est neuf, a fait venir personnel et matériel d'Amérique. En 1839, j'ai vu le nouvel édifice corrigé, perfectionné et monté. Tandis que j'étais à Rosette, il a opéré pour la première fois; tout était au mieux... J'ai vu l'ingénieur en chef, et je l'ai félicité sur le magnifique établissement qu'il donnait à l'Égypte. Il a reçu mes compliments en riant; ses alentours riaient aussi... Le samedi 11 décembre 1841, je me trouvais à Rosette; les ingénieurs américains étaient partis dans le mois de septembre de la même année, et avaient pour successeurs : un Italien qui ne savait ni lire ni écrire (cet homme, ancien calfat à Alexandrie, faisait des baquets dans la tannerie de Rosette, sous M. Rossi; il remplaçait l'ingénieur en chef); puis un Maltais, éleveur de cochons à Rosette, était l'ingénieur en second; on leur a adjoint un autre Maltais, vieux, impotent, qui vendait de l'eau-de-vie et des cigares, etc. » Croit-on qu'en de pareilles conditions, l'usine ait pu marcher longtemps?

Les choses n'en sont plus là aujourd'hui. Peu à peu les idées européennes, et surtout les Européens, ont pris une influence beaucoup plus considérable que sous Méhémet-Ali, à cause des difficultés financières qui ont forcé ses successeurs à recourir aux capitalistes étrangers; ceux-ci ont pris des garanties, ont su intéresser tous les gouvernements à leurs affaires, et la chute du vice-roi Ismaïl a prouvé que l'influence européenne était fort voisine du pouvoir prépondérant. Elle n'a pas diminué, loin de là, depuis que les Anglais « soutiennent » le gouverne-

ment égyptien. Aussi, maintenant, les prodigalités absurdes des derniers règnes ne se reproduisent plus, les efforts pour civiliser le pays sont dirigés avec plus d'intelligence, les dépenses portent plus de fruit. On s'est efforcé d'amener les indigènes aux procédés européens, de former des contremaîtres et des ouvriers habiles dans tous les métiers ; en même temps, on a créé des écoles d'un degré plus élevé, dont les maîtres et les méthodes ont été, dans le commencement, empruntés à l'Europe, pour en tirer des ingénieurs, des architectes, des professeurs égyptiens. Voyons ce qu'ont produit quelques-uns de ces établissements.

Une école, dite des arts et métiers, a été installée à Boulac; c'est un bel établissement, bien tenu, et les élèves y acquièrent dans les travaux manuels une habileté égale à celle des ouvriers européens; un certain nombre de contremaîtres italiens ou français enseignent la pratique des métiers; on y travaille le bois, le fer, le cuivre, et j'ai vu des ouvrages sortis de ces ateliers, qui feraient honneur à n'importe quel atelier de France. Des cours de langues vivantes sont faits aux élèves, ainsi que des cours de dessin; les uns et les autres sont suivis avec grand succès.

Dans un pays comme celui-ci, où la science est envisagée au point de vue utilitaire et appréciée uniquement pour le profit matériel qu'on en peut tirer, on ne saurait imaginer un enseignement qui réponde mieux au besoin général que celui d'une semblable école. L'impossibilité où l'on est en

Égypte de trouver des ouvriers de métier, est le plus grand obstacle à l'introduction des machines, et par suite aux procédés perfectionnés. On se fait difficilement une idée de la pauvreté du pays à cet égard ; on peut être dans une contrée extrêmement populeuse, avoir près de soi des villes renfermant des milliers d'habitants et ne pas trouver un seul individu parmi eux qui vaille un médiocre maréchal ou menuisier de nos campagnes. Aussi faut-il renoncer à faire faire, avec les ressources du pays, toute réparation qui nécessite plus qu'un vieux clou, un bout de corde ou un caillou. Il n'est pas rare de rencontrer au milieu des champs une machine à vapeur, abandonnée parce qu'elle aurait eu besoin pour pouvoir marcher d'une réparation, souvent fort minime ; il a été plus simple de faire venir d'Angleterre une nouvelle machine, que de tenter cette opération en Égypte. On peut dire que l'emploi des instruments européens est à peu près impossible aux industries qui ne sont pas assez largement montées pour avoir, comme accessoire, des ateliers de réparations, avec des ouvriers européens.

Le directeur de l'École des arts et métiers, qui me faisait avec beaucoup d'amabilité les honneurs de son établissement, m'assura que les élèves trouvaient immédiatement à se placer, à leur sortie, et qu'ils étaient très recherchés dans les usines par les industriels. A quelque temps de là, je voyais un ingénieur qui a fait exécuter de nombreux travaux dans le pays, et je lui demandai ce que valaient les élèves de Boulac. « Ils ont reçu, me dit-il, une très bonne

éducation professionnelle, ils font d'excellents chauffeurs, et sont très utiles; mais ils ne peuvent pas devenir des mécaniciens; ils ne conviennent qu'en sous-ordre, surveillés et dirigés; chez eux, le barbare tend toujours à reprendre le dessus. Choisissez parmi les Arabes le plus habile ouvrier mécanicien, sorti de Boulac, sachant se servir à merveille des instruments les plus perfectionnés, et abandonnez-le à lui-même. Je ne vous donne pas huit jours, que vous ne le retrouviez ayant transformé le tour européen en un tour primitif, comme en avaient ses pères, devant lequel il sera accroupi, tenant son outil avec son pied, et faisant tourner sa roue avec sa main; il se servira d'une pierre pour enfoncer des clous, faute d'un marteau égaré ou cassé; il n'aura plus que des outils ébréchés ou faussés. Chez l'indigène, le naturel sauvage revient toujours; les efforts pour le transformer sont vains : ce qui lui manque, ce n'est ni l'habileté ni la force, ce n'est même pas l'intelligence, ce sont les qualités viriles absentes dans sa race et nécessaires dans tous les états, je veux dire la volonté, l'énergie, en un mot le caractère. Aussi ne peut-on compter sur eux; ils ne peuvent porter aucune responsabilité. »

Ce jugement sévère est celui de presque tous les Européens vivant en Égypte, à l'égard des indigènes formés par nos procédés d'enseignement, et j'ai eu maintes fois occasion de le constater. « Ils sont incapables », est la phrase consacrée, et là-dessus il y a en quelque sorte unanimité. Cette incapacité, que chacun explique à sa manière, ne tient pas au niveau,

nécessairement inférieur, où se recrute l'école des arts et métiers, ni à la nature de l'enseignement : on porte à peu près le même jugement sur les élèves d'autres écoles, dont je vais dire quelques mots.

L'École polytechnique khédiviale est destinée à répandre l'enseignement scientifique supérieur. Les cours se poursuivent pendant cinq années; l'enseignement, si j'en crois les programmes, qui paraissent calqués sur des programmes français, serait très élevé. Les mathématiques pures sont poussées jusqu'au calcul différentiel et intégral, et le reste est à l'avenant. A partir de la troisième année, la théorie pure fait place aux applications; les élèves devant devenir des ingénieurs et des architectes, on leur fait étudier les divers genres de construction et les machines. Les professeurs de l'École polytechnique sont indigènes, vêtus ainsi que les élèves à l'européenne, plus le tarbouch, et ceux avec qui je me suis trouvé en relation parlaient bien le français et m'ont fait l'effet d'hommes aussi intelligents qu'instruits. Les leçons se font en arabe, bien entendu, mais de plus, à ce que m'a dit un de ces professeurs, les mots de la langue scientifique moderne, tels que « différentielle, coordonnées, coefficient, etc. », ont été traduits en arabe, avec des racines arabes; cela m'a paru un fâcheux sacrifice à l'amour-propre national, pour des sciences apportées toutes faites de l'étranger, et qui de longtemps ne pourront se passer de lui.

L'École normale de Choubrah est dirigée par M. Peltier, Français jeune et actif, qui se donne tout

entier à son œuvre, et qui a réussi d'une manière remarquable, à en juger au moins par ce qu'on peut voir. Cette école est partagée en trois divisions : une « primaire », pour les plus jeunes; une dite « préparatoire », correspondant à notre enseignement spécial; enfin une « normale », où l'on forme des instituteurs. Celle-ci compte vingt élèves; les deux autres divisions réunies, environ trois cents élèves. La plupart sont mahométans, Égyptiens ou Turcs.

Ce n'est pas par la science seule des élèves qu'on doit juger de la valeur d'un enseignement, mais surtout par les qualités de ces élèves, quand, sortis de l'école, ils sont devenus des hommes. Que produisent, en définitive, ces établissements où l'on prétend enseigner les sciences de l'Occident, par les méthodes qui nous sont propres? Comme réponse, je transcris ici l'opinion que j'ai entendu exprimer à un homme de grande expérience dans cette matière. « Les enfants indigènes, disait-il, ont les facultés de « réceptivité » extrêmement développées; à dix ans, ils apprennent tout ce qu'on veut; ils savent lire et écrire l'arabe et le français, en moins de temps que n'en prendraient des enfants européens ordinaires pour arriver au même résultat. Mais quand ils passent dans des classes plus élevées, aussitôt qu'il s'agit de mettre en œuvre les matériaux amassés par un travail de mémoire, on ne peut plus rien obtenir d'eux. Les facultés de jugement, de comparaison, d'invention, n'existent pour ainsi dire pas. Pour passer un examen, ils sont de première force; ils sauront répéter ce qu'on leur a appris, du commen-

cement jusqu'à la fin, et même, si on veut, ils commenceront par la fin pour remonter jusqu'au premier mot; mais l'intelligence a très peu de part à cet effort. On a vu un bon élève faire au tableau une démonstration parfaite d'un théorème de géométrie, rien ne manquait à son explication; seulement, par une légère erreur de mémoire, il avait transposé deux lettres dans la figure, de sorte que la démonstration, restée conforme à la leçon, était absurde, et cela ne l'arrêtait en rien. C'est vers douze ans que l'infériorité de la race indigène se manifeste, et elle persiste pendant tout le reste de la vie. »

Une autre personne me définissait ainsi le genre d'incapacité des Égyptiens : « Ils n'ont point la faculté de généraliser. Par cela même, les connaissances enfouies dans leur intelligence par un travail de mémoire, y restent stériles. Vous apprenez, par exemple, à un jeune Égyptien que la surface d'un triangle s'obtient en faisant le produit de la base par la moitié de la hauteur ; il est parfaitement capable de comprendre la démonstration du théorème, et vous la refera facilement. Mais, un an après, qu'il se trouve dans un champ triangulaire dont il ait à connaître l'étendue, si vous ne lui avez pas appris à mesurer les champs, la géométrie que vous lui avez enseignée ne lui sera d'aucun profit ; il ne saura jamais appliquer à ce cas spécial les connaissances théoriques qu'il a apprises à l'école sur les triangles : il verra du blé verdoyant, s'étendant jusqu'à un fossé, à côté le champ d'un propriétaire voisin, ensemencé de trèfle; et rien, absolument rien, ne

lui rappellera la quatrième leçon de son cours de géométrie; en admettant qu'il l'ait conservée présente à la mémoire, il lui restera le souvenir d'une figure de deux ou trois centimètres de haut, faite avec des traits noirs, dans la partie inférieure de la page de gauche, au commencement d'un volume gris... Pour lui, quel rapport tout cela a-t-il avec un champ de blé? Il aurait donc fallu spécialement apprendre au jeune homme comment les théorèmes sur les triangles peuvent servir à mesurer les champs. Mais, à chaque instant, on rencontre dans la vie un cas où l'application d'une certaine connaissance théorique ne peut avoir été prévue; il faut y suppléer par l'intelligence; si ce que le maître vous a appris du triangle, vous ne l'appliquez pas spontanément dans votre pensée à tous les triangles du monde, eussent-ils des kilomètres de long ou des dixièmes de millimètre, s'agît-il de figures tracées avec du noir sur du blanc, ou de lignes fictives dans l'espace, vous n'avez rien appris, votre savoir est stérile. »

Ainsi il existerait entre l'intelligence d'un élève égyptien et celle d'un Européen du même âge une différence que l'instruction, au moins telle qu'elle a été donnée jusqu'ici, est impuissante à faire disparaître. Dans l'enfance, les races se valent; mais l'infériorité des Égyptiens commence à s'accuser de dix à quinze ans, et dès lors ne fait qu'augmenter. L'opinion émise ici repose sur le témoignage de personnes ayant passé pour la plupart un long temps en Égypte, et que j'ai trouvées unanimes pour l'exprimer; je

l'admets, quant à moi, d'autant plus facilement que de petits faits sont venus me confirmer dans la pensée que le « savoir » était d'une nature très différente dans les intelligences égyptiennes et dans les nôtres.

Je rencontrai un jour un Arabe à barbe blanche, avec lequel on m'avait mis en relation, en me le citant comme un des hommes les plus lettrés et les plus érudits du pays; le hasard faisait que nous nous trouvions sur la grande place qui est en dessous de la citadelle. Il me montra de loin dans cette citadelle le cadran d'une horloge : « C'est la première, me dit-il, qu'on ait vue au Caire; Méhémet-Ali la reçut en cadeau d'un roi de France, de Louis-Philippe, je crois... ou, dit-il en se reprenant, de Charlemagne; je ne me rappelle plus trop bien lequel. » Je pense que Charlemagne intervenait ici par suite d'une confusion d'horloges, à cause de celle qu'il avait reçue, dit-on, d'Haroun-al-Raschid.

Quand les connaissances historiques — comme comme toutes les autres, du reste — ne sont reliées entre elles par aucune idée générale, on est exposé à faire de semblables méprises. Après tout, mettre Charlemagne en relation avec Méhémet-Ali, c'est-à-dire dans le 19e siècle, au lieu du 9e, ce n'est se tromper que d'un 1, et si la mémoire des chiffres seule intervient, on peut bien lui pardonner de se tromper de cela. Un autre jour, je demandai à la même personne la succession des vice-rois d'Égypte, successeurs et descendants de Méhémet-Ali, — il n'y en a que cinq jusqu'à Tewfik actuellement régnant; — il chercha en vain leurs noms dans sa mémoire,

et voyant qu'il ne pouvait se les rappeler, il me dit en riant : « C'est singulier, si vous me demandiez les rois d'Égypte vers le temps de Sésostris, je vous les dirais sans difficulté, et je ne puis me rappeler les noms des souverains de mon propre pays depuis cinquante ans ! »

Pourquoi s'étonner de ces lacunes chez un Égyptien particulièrement instruit ? Les connaissances qui, dans notre opinion, doivent être familières à tout homme pourvu d'instruction, ne se distinguent pas, pour les gens de ce pays, de toutes les connaissances que l'on peut acquérir par la mémoire pour mériter la qualification de savant ; les noms d'une dynastie pharaonique et ceux des vice-rois d'Égypte au dix-neuvième siècle sont choses qui s'apprennent également dans les livres d'histoire, et que les musulmans jugent également inutiles pour ceux qui les savent ; si, néanmoins, le gouvernement donne des appointements aux savants de cette espèce, et les fait professeurs, c'est par suite, pensent-ils, du goût bizarre et souvent dénué de toute raison pour les institutions des Occidentaux, qui est un signe du temps. Il ne leur vient pas à la pensée de chercher dans le passé, surtout dans le passé des infidèles qu'ils méprisent, des enseignements pour eux-mêmes ; aussi ne comprennent-ils pas la science historique comme nous ; ils n'y voient qu'une difficulté de mémoire surmontée ; mais la connaissance des rapports des différents peuples entre eux, des civilisations différentes, leur comparaison raisonnée, c'est de la science occidentale, inconnue ici aux maîtres aussi

bien qu'aux élèves, et, comme toute science profane, méritant le mépris des croyants.

Ce n'est pas là ce que les musulmans voudront enseigner à la jeunesse pour la former; si l'on veut voir comment ils entendent le développement de l'intelligence par l'instruction, il faut se rendre à la mosquée d'El-Azar, au Caire. On y trouve, en effet, l'établissement d'enseignement le plus renommé de tous les pays musulmans; sa réputation est séculaire. C'est, pour prendre les mots de l'Occident, une université fameuse, où l'on vient de très loin pour y acquérir, sous la direction des plus savants docteurs de l'Islam, le *summum* de science que comportent les idées musulmanes : ainsi accouraient en foule à l'Université de Paris, aux treizième et quatorzième siècles, des étudiants originaires des contrées les plus éloignées de l'Europe. Dix mille élèves, si j'en crois le Dr Isambert, fréquentent les cours d'El-Azar, trois cents maîtres y professent.

Les alentours sont exclusivement arabes, et l'envahissement de l'Europe ne s'y fait point encore sentir. Il y a très peu d'années, c'était un quartier où un chrétien ne pouvait s'aventurer sans s'exposer tout au moins à des injures; aujourd'hui, on voit le touriste classique, son plan déployé dans la mosquée elle-même, la parcourant en toute assurance. On y arrive par des ruelles tortueuses, étroites, remplies d'une foule bruyante, bordées de petites boutiques profondes seulement d'un à deux mètres, dont les étalages, protégés du soleil par des lambeaux d'étoffes, débordent sur la rue, et s'imposent ainsi aux regards

des passants. Des bouchers, des épiciers, des fabricants de coffres, des passementiers occupent ces boutiques, et, à part quelques relieurs qu'on voit occupés à coudre des cahiers, rien n'annonce le voisinage du sanctuaire de la science; d'ailleurs, pas un livre, pas un de ces mille produits de l'industrie spéciaux aux étudiants, tels qu'on en rencontre chez nous au voisinage des collèges; point d'objets de papeterie, d'instruments de science, point de collection de plantes ou de minéraux, point de cornues ni d'alambics... Évidemment, la science cultivée ici est moins encombrante, a besoin de moins d'appareils et d'instruments, que celle du quartier Latin à Paris.

En franchissant le seuil de la mosquée, on se trouve en présence d'un spectacle très frappant : dans une vaste cour, entourée de portiques, des centaines, ou même des milliers de jeunes gens accroupis, par groupes d'une vingtaine chacun, en cercle autour du maître, laissant à peine un étroit passage entre eux, balancent la tête et les épaules sans aucune interruption, en criant leur leçon de toute la force de leurs poumons. Il est impossible de ne pas se demander, en voyant tous ces corps se démener machinalement, proférant non moins machinalement des sons, si l'on est bien vraiment en présence d'êtres intelligents. On s'arrête, et la pensée se reporte à ces cours du Collège de France ou de la Sorbonne, où un public immobile attend dans un silence attentif la parole d'un Guizot ou d'un Cousin. Ici aussi, dans ce tumulte, ce sont des étudiants; mais l'attention, la réflexion leur sont-elles possibles, au milieu de

ces classes hurlant à qui mieux mieux des leçons différentes? Est-ce pour étourdir les élèves et les empêcher encore de se reposer sur une pensée, que l'on exige d'eux cette perpétuelle agitation du corps, semblable à celle des animaux sauvages, enfermés dans une cage?

Autour de la cour, sont les portiques et les divers bâtiments de la mosquée; de nombreuses poutres, en arcs-boutants contre les murs inclinés et menaçants, ou en étais sous les arcades lézardées, par-ci par-là des murailles complètement écroulées, ajoutent à la couleur locale. Entre-t-on dans les bâtiments, partout le même spectacle de misère, de saleté et de ruine se présente au regard; quelques rares armoires, à moitié démolies, sont les seuls meubles qu'on rencontre; partout des ordures attendent un balai, depuis des siècles peut-être. Cependant, les mosquées sont riches, et celle-ci particulièrement l'est, ou devrait l'être, en raison des nombreuses libéralités qui lui ont été faites à toutes les époques; mais chaque souverain, sous un prétexte ou un autre, prend une partie du revenu de ces biens d'église, et je ne sais si les administrateurs sauraient en faire un meilleur emploi que le souverain.

Si telle est la plus fameuse Université musulmane, que doivent être les écoles ordinaires du peuple? Quelle instruction y peut être donnée? Les écoles que nous appellerions primaires sont très nombreuses en Égypte : dans presque tous les villages des campagnes, il y a un maître d'école, qui pour une très faible rétribution apprend, ou est censé

apprendre aux enfants à lire et à écrire. En fait, la plupart de ces enfants ne savent lire, en sortant de ses mains, que les quelques versets du Coran qui ont servi de leçon, et des connaissances aussi peu profondes s'effacent, comme on peut bien le supposer, très rapidement. Au Caire, il existe, m'a-t-on assuré, de cent à deux cents de ces écoles inférieures, qui se tiennent d'ordinaire dans les dépendances d'une mosquée. On est prévenu de loin de leur présence, par le vacarme qu'on entend; c'est toujours, en effet, la même méthode d'enseignement; tous crient à haute voix la leçon, jusqu'à ce qu'ils la sachent, et toujours avec ce balancement continuel de corps qui donne à ces classes le plus singulier aspect. Un jour, il me fallut traverser l'une d'elles pour visiter les ruines d'une mosquée; elle se tenait dans un passage sombre, moins ruiné que le reste, qui lui servait d'entrée, et ne recevait de jour que par la porte. Aussitôt que je parus, toutes les voix crièrent avec ensemble : Bagchich! Bagchich! En même temps, toutes les petites mains se tendaient vivement vers moi; le maître ne criait point, par décorum, sans doute, mais il me souriait et tendait aussi silencieusement la main.

Une école rurale dont j'ai vu par hasard le maître et les élèves mérite une mention particulière. C'était dans un très gros village, loin du Caire, où j'accompagnais M. X... dans une tournée d'inspection pour son service. Nous fûmes reçus avec honneur par le cheik, beau vieillard octogénaire parfaitement conservé, et qui, drapé dans ses grands vêtements blancs,

avait un aspect de patriarche vraiment majestueux. Derrière lui, appuyés contre le mur de sa maison, et raides comme des piquets, se tenaient les quinze derniers de ses enfants. Ils étaient rangés suivant leur taille ; le plus petit avait cinq ans, le plus grand à peu près quinze. Un jeune homme, en costume à peu près européen, l'instituteur du lieu, les présenta à M. X... dans un français à peine intelligible; il fit sortir du rang un de ses élèves et lui dit : « Faites le compliment à Son Excellence. » L'enfant, les yeux baissés, récite très péniblement « le Renard et le Corbeau », en omettant à peu près un vers sur deux, et, après les félicitations obligées, retourne se coller contre le mur. Voilà l'école ! Elle était entretenue, nous a-t-on dit, par le seigneur du lieu, et c'était justice, car elle ne contenait que ses propres enfants. A ce que nous raconta l'instituteur, les gens du village, esprits arriérés, n'ont pas voulu lui confier les leurs, à cause de sa religion ; il était copte, en effet.

Quelques écoles pour le peuple, au Caire, sont mieux tenues; on m'en a fait visiter, notamment, une de très bonne apparence. J'y ai vu des livres sortant de chez Hachette, et des devoirs, que naturellement je n'ai pu apprécier, mais qui au moins faisaient bonne figure sur le papier, et ne laissaient pas de doute sur la réalité de l'enseignement de la classe.

En résumé, on trouve partout en Égypte l'enseignement primaire, quelquefois organisé plus ou moins à l'européenne par le gouvernement, presque partout tenant son existence d'institutions locales et

de fondations religieuses. Cependant, l'immense majorité de la population vit dans l'ignorance la plus profonde; je doute qu'on ait jamais pensé à faire des statistiques pour constater le nombre des individus sachant lire et écrire, mais l'écriture est si peu employée, en dehors des transactions d'une certaine importance, qu'elle est comme inconnue dans l'usage courant. Bien des traits de mœurs en témoignent; les noms des rues sont inscrits, il est vrai, sur de belles plaques, en caractères arabes et européens, à tous les coins de rue; mais pas un ânier ne les connaît, pas un cocher ne sait se servir de ces indications; et à moins de donner certains renseignements comme chez nous dans de très petites villes : « Près du pont,... en face de la maison habitée autrefois par le notaire... », il est impossible de se faire mener nulle part en voiture sans diriger soi-même le conducteur.

A la poste du Caire il existe un guichet, un seul, pour ceux des habitants arabes qui recevraient des lettres : or il est bon de savoir, pour apprécier l'importance de ce détail, qu'aucun service n'étant organisé pour porter les correspondances à domicile, l'unique mode de distribution en usage est celui de notre « Poste restante ». J'ai passé bien souvent devant ce guichet arabe; le seul employé qui en est chargé m'a paru fort peu occupé, et je n'y ai jamais vu foule; cependant la ville compte quatre cent mille Arabes; tandis que pour la population européenne, qui est en nombre infime, il y a deux guichets devant lesquels on doit souvent faire queue à cause de l'encombrement. Dans les rues, on voit quelques enseignes

arabes, mais c'est au Mouski, au quartier franc, où elles ornent presque exclusivement des boutiques de marchands européens, juifs ou turcs : dans les quartiers du Caire fréquentés par les indigènes, on ne voit rien d'écrit sur les murs, ni à la devanture des boutiques.

En dehors de l'enseignement dont j'ai parlé il y a un instant, qui, ancien ou nouveau, professé par des Européens ou par des Égyptiens, reçoit sa direction du gouvernement égyptien, il existe dans quelques villes des écoles dirigées exclusivement par des Européens, principalement par des religieux, Jésuites, Franciscains, Lazaristes, Frères de la Doctrine chrétienne, etc. Je dirai un mot de ces dernières seulement.

Les écoles des Frères, fondées au Caire il y a une trentaine d'années, je crois, sont très florissantes, et elles ont été longtemps le seul établissement où les indigènes pussent apprendre les éléments des connaissances européennes. Elles sont ouvertes à toutes les religions, et on les y rencontre toutes. La tolérance s'impose au Caire, à cause de la multiplicité des cultes et des églises ; aussi, chez les Frères, voit-on les enfants, catholiques romains, coptes catholiques, coptes schismatiques, arméniens, grecs des diverses communions, juifs, musulmans, se presser sur les mêmes bancs, et prendre part aux mêmes jeux ; ils font, m'a-t-on assuré, très bon ménage ensemble. Les diverses races apportent leur caractère particulier ; leurs aptitudes sont différentes ; mais, tant qu'il s'agit de très jeunes enfants

les maîtres ne constatent dans aucune race une infériorité d'intelligence native : les petits Arabes sont les plus vifs et les plus éveillés, les Juifs sont peut-être plus intelligents, les Coptes réussissent mieux quand il s'agit de calculer ; mais ces différences sont trop peu accusées pour mériter qu'on y attache de l'importance, et peuvent très souvent s'expliquer par le milieu d'où sortent les enfants, par l'aisance ou la misère de leur famille. Cependant, en général, une différence entre les races tend à se manifester à l'époque où les études élémentaires finissent ; mais comme c'est celle où les enfants quittent en général l'établissement, les Frères n'ont pas à en tenir compte. Ce que j'ai entendu dire des élèves de cette école s'accorde donc avec les renseignements que j'ai recueillis partout : l'infériorité intellectuelle des Arabes se manifeste à l'âge de la puberté.

Les élèves musulmans sortis de l'école des Frères, et dont plusieurs occupent dans le pays de bonnes positions, conservent avec leurs maîtres d'enfance de très bonnes relations. J'ai demandé au vénérable Frère, directeur de l'établissement depuis un grand nombre d'années, si l'éducation chrétienne avait quelque prise sur les natures musulmanes et les rapprochait du christianisme : « Nous avons pour règle absolue, me dit-il, de ne point faire de prosélytisme ; quelquefois des enfants sont venus nous demander de devenir chrétiens ; nous leur avons répondu : « Quand vous serez plus grands, maîtres « de vos actions, vous verrez ce que vous aurez « à faire. » Mais ces velléités généreuses se perdent

et s'oublient au retour dans la famille; la vie de harem éteint les sentiments qu'avait fait naître une ardeur juvénile; une seule chose reste, c'est de la considération, je dirai même de l'affection pour nous, quoique chrétiens. N'est-ce pas déjà un heureux résultat que d'avoir vaincu ce mépris, enraciné pendant des siècles, qui faisait traiter comme des chiens tous ceux qui appartenaient à notre religion? Pourra-t-on obtenir un jour des résultats plus consolants? C'est le secret de Dieu. »

En résumé, sous le rapport des lettres et des sciences, l'Égypte est en pleine barbarie. Rien ne me paraît indiquer qu'elle soit près de sortir de cet état, et que l'ignorance actuelle soit en voie de disparaître, malgré les efforts apparents du pays pour se rapprocher de la civilisation européenne. Il existe des établissements d'instruction où nos méthodes sont suivies; ils sont en petit nombre, sans doute, mais suffisants cependant pour que l'on puisse juger de leur influence. Or, leurs résultats sont tout autres que ceux qu'ils donneraient en Europe; les connaissances à l'étude desquelles nous jugeons utile de consacrer la jeunesse de nos enfants et sur lesquelles ils s'appuient toute leur vie, ne sont d'aucun profit, semble-t-il, pour les Égyptiens, quand on les leur inculquées. Ils sont aussi capables que nous de les apprendre, de les faire même briller dans un examen, mais elles ne leur servent de rien, elles ne prennent pas racine dans leur intelligence; elles restent à la surface sans germer, jusqu'au jour où la moindre cause les fait disparaître, et semblent n'avoir

d'autre utilité que de servir à flatter et à abuser les Européens.

On a le droit de s'étonner de ce résultat; pourquoi nos procédés d'enseignement, transportés en Égypte, se montrent-ils impuissants, non à instruire des élèves, mais à préparer des hommes qui sachent profiter de l'instruction reçue? Nous devons trouver cette impuissance étrange, car il semble que l'on ne se préoccupe pas en France d'autre chose que de faire entrer des connaissances dans les intelligences; on paraît admettre que tel est le but final, et que le maître a rempli sa tâche dans son entier, quand ses élèves savent tout ce qu'il était chargé de leur enseigner. Cependant, nos connaissances seraient vaines si elles restaient stériles dans la mémoire; elles valent uniquement par le profit matériel, intellectuel ou moral que nous en pouvons tirer, et évidemment nous ne pouvons tirer ce profit que par une faculté particulière de l'intelligence, parfaitement distincte de celle de comprendre et de celle de retenir : on peut avoir compris une leçon même difficile, la conserver par la mémoire indéfiniment, sans être capable d'en rien faire. La faculté d'utiliser ce qu'on sait est bien autrement précieuse que celle d'apprendre; mais, d'une part, comme elle est plus difficile à constater par un examen, et que, d'autre part, sans doute, elle est fort commune en France, nous nous en préoccupons fort peu, et nous agissons dans l'enseignement comme si elle était une conséquence forcée et immanquable.

Or, en Égypte, cette conséquence manque : la faculté

d'utiliser les connaissances théoriques fait défaut. L'enseignement est-il donc défectueux ?

Existerait-il plusieurs sortes d'enseignement, plusieurs manières d'inculquer la même science, dont une seule rendrait cette science disponible, ou bien les intelligences égyptiennes seraient-elles comme un fonds stérile, où la science ne fructifierait jamais ?

Sans doute, ces deux causes, insuffisance des maîtres, incapacité des Égyptiens, produisent leur effet et contribuent pour leur part au résultat. L'enseignement n'est évidemment pas donné par des maîtres aussi habiles que ceux formés chez toutes les nations de l'Europe par des siècles de civilisation; mais, si grande que puisse être la part de la méthode d'enseignement, il me paraît difficile de la rendre seule responsable de la faiblesse, je dirai presque de la nullité des fruits obtenus. Car les livres empruntés par l'Orient à l'Occident devraient suffire, à eux seuls, malgré la médiocrité des maîtres, à instruire au moins quelques élèves; la bonté des méthodes a surtout pour effet d'augmenter le nombre des bons élèves, de créer de bonnes classes; mais si nous voyons chez nous tant d'exemples de géomètres, de physiciens, de chimistes, de savants enfin de toute sorte, qui ont ouvert des voies non frayées avant eux, et tiré de leur propre fonds tant de grandes découvertes, il faut bien admettre que les livres innombrables où elles sont consignées pourraient suffire à éclairer des intelligences bien douées et pourraient remplacer dans quelques occasions les maîtres.

Ce sont ces intelligences bien douées qui paraissent manquer en Égypte, comme si la nature n'y avait pas fait les âmes semblables aux nôtres. J'ai entendu souvent soutenir la réalité de cette hypothèse ; bien des personnes sont persuadées de l'incapacité innée des Égyptiens et l'attribuent aux influences diverses et mystérieuses du pays; mais, pour l'établir, on se heurte à une grave difficulté: comment faire la part de la nature et celle de l'éducation? Si un jeune homme de quinze ans se montre incapable de profiter de l'enseignement donné, c'est bientôt fait de dire que sa nature est rebelle; mais l'avait-on suffisamment préparé à recevoir cet enseignement? L'éducation ne commence pas à quinze ans, mais à deux ou trois ans, plus tôt même selon des philosophes fort autorisés, et qui peut dire si ce n'est pas à l'absence de leçons convenables dans ce premier âge qu'est due cette faiblesse, cette impuissance de l'intelligence, qu'il est commode sans doute, mais injuste d'attribuer à la nature?

J'incline à croire, quant à moi, que c'est dans cette éducation première qu'il faut chercher les principales causes de l'infériorité intellectuelle de la race égyptienne ; non que je nie l'influence des conditions matérielles où elle vit et du climat de l'Égypte, car il est impossible que l'homme seul échappe à cette influence du climat que nous voyons agir, pour les transformer, sur tous les animaux et sur toutes les plantes importées dans ce pays ; mais il me répugne de croire, en l'absence de preuves décisives — et le sujet les exclut — il me répugne, dis-je, d'admettre

que les intelligences naissent sur les bords du Nil dans une sorte d'engourdissement fatal, dont rien ne les puisse réveiller.

N'y a-t-il pas dans la première éducation des Égyptiens un ensemble de circonstances bien capable de produire les tristes effets que l'on peut constater plus tard? J'ai déjà parlé de la condition dégradée des femmes; or, pendant les premières années de la vie, leur influence sur les enfants est exclusive de toute autre : n'est-il pas naturel de leur attribuer, au moins pour une grande part, cette insouciance, cette résignation voisine de l'apathie, cette ignorance voulue plutôt que subie, caractéristiques de la race égyptienne actuelle? Considérons un enfant élevé dans les circonstances ordinaires; la plus grande partie de ses premières années s'est écoulée à l'intérieur du harem; il a vécu séparé comme sa mère du spectacle du monde extérieur par des clôtures que ses regards ont rarement dépassées et qui rendent son triste séjour fort ressemblant à une prison; il y a vu sa mère se traîner sur les divans des heures et des heures, tantôt appuyée sur un coussin, tantôt accroupie contre le mur, tantôt étendue tout de son long sur la natte, toujours ne faisant rien, ennemie de tout travail, étrangère à toute occupation; il y a vu son père somnoler dans le jour et y dormir la nuit; ses impressions d'enfance seront des images d'oisiveté voluptueuse; son esprit, comme son corps, aura été dressé, au sortir du berceau, à l'immobilité... et l'on s'étonnerait qu'il n'ait pas reçu de cette première éducation une empreinte indélébile?

Les petits Arabes, de cinq à dix ans, ont l'air vif, l'œil éveillé, et leurs grâces enfantines donnent l'illusion d'une intelligence déjà en activité; mais les petits chats n'ont point l'air moins vif, ni l'œil moins éveillé. Lorsque ces enfants nous séduisent par leur gentillesse, leur intelligence s'est déjà atrophiée, pour la plupart d'entre eux, dans le triste milieu où ils ont été nourris; mais quand même l'intelligence ne leur manquerait pas, de quoi leur servirait-elle sans la volonté d'en user, sans la curiosité de l'esprit, sans le désir actif de savoir? L'enfant européen qui nous fatigue par ses incessantes questions, ses éternels « pourquoi? » montre par là qu'il a déjà reçu de l'éducation le besoin d'apprendre. Ce germe, pour avoir été déposé inconsciemment dans son âme par sa mère ou par sa bonne, et non par un professeur diplômé, n'en est pas moins fécond, et produira pendant toute l'existence d'un homme des fruits inconnus à l'Égypte.

C'est donc principalement à la première éducation qu'il me semble juste d'attribuer l'apathie intellectuelle des Égyptiens. Ils ne ressentent pas le besoin de notre science, et, à vrai dire, je ne sais si elle leur servira jamais de rien, tant qu'ils resteront dans les mêmes idées. Ils ont une conception du bonheur si différente de la nôtre, des vues si différentes sur notre destinée ici-bas, que, tout naturellement, les routes que nous suivons dans la vie ne leur conviennent pas. De notre civilisation, une chose, il est vrai, fait l'objet de leur envie : notre richesse; mais elle n'est pour eux qu'un moyen d'acquérir les satisfactions

dont le désir remplit leur vie : jouir des plaisirs sensuels et n'avoir rien à faire. Mais quand, pour réussir comme nous, ils regardent comment nous nous y prenons, et qu'ils nous voient nous engager dans une voie de travail, affronter toute notre vie peines, fatigues et efforts, ils ne nous comprennent pas. — Pourquoi se donner tant de mal, et tourner le dos au but définitif que le sage ne doit pas perdre de vue? — Aussi ne nous suivent-ils pas dans cette voie de travail sans y être contraints, et, s'ils y sont contraints, ils nous suivent à regret, sans ardeur et sans conviction, nous considérant, au fond de l'âme, comme de vrais insensés.

Aussi longtemps que persisteront ces idées, en vain travaillera-t-on à un relèvement intellectuel.

CHAPITRE III

Les arts en Égypte. — La peinture et la sculpture, la musique. — L'architecture. — Beaux monuments du Caire. — Décadence de l'art dans les temps modernes. — Anarchie de l'Égypte à la plus belle époque de son architecture. — Caractère barbare de cette architecture.

Les œuvres écrites ne sont pas les seules qui mettent en évidence le caractère et l'intelligence de l'homme ; le goût des arts témoigne aussi, sous une autre forme, de son génie particulier ; plaçons-nous à ce point de vue pour juger le peuple égyptien, auquel assurément les modèles n'ont pas manqué : quelles sont aujourd'hui ses productions artistiques?

La peinture et la sculpture sont des arts complètement délaissés par lui ; non seulement il ne les goûte pas, mais ils lui inspirent une sorte d'aversion ; il y voit des marques d'impiété ; la religion mahométane défend, en effet, toute représentation des objets animés, hommes ou animaux. Il peut être intéressant de rechercher les motifs de cette étrange proscription et la manière dont elle est formulée.

Cette interdiction est appuyée sur le verset du Coran dont voici la traduction (1) :

« O croyants! le vin, les jeux de hasard, les *sta-*

(1) Kasimirski, S. V., vers. 92.

tues et le sort des flèches sont une abomination inventée par Satan ; abstenez-vous-en, et vous serez heureux. »

Voici maintenant la note du traducteur accompagnant ce passage : « Le mot du texte « ansab », traduit ici par *statues*, se disait de ces pierres élevées dans certains endroits sacrés, et sur lequelles on versait quelquefois de l'huile, cérémonie commune à plus d'un peuple de l'antiquité. Ce même mot est employé plus haut (v. 4), en parlant des autels des idolâtres, qui n'étaient que des pierres élevées au-dessus du sol. La tradition a étendu ce mot à toutes les figures, au point que les rigoureux observateurs de la lettre du Coran ne se servent pas, dans le jeu d'échecs, de figures qui représentent des objets animés. Les Perses et les Indiens entendent plus largement ce précepte du Coran. »

Ainsi donc, ce serait sur ce texte vague que les plus nobles des arts seraient proscrits d'une manière générale pour les musulmans ! Avec nos habitudes de précision, nous avons de la peine à comprendre comment l'anathème lancé par le Coran contre des pierres servant à un culte idolâtrique, a pu devenir un anathème contre toute espèce de sculpture, et même de peinture ou de représentation figurée par un moyen quelconque. Mais les musulmans admettent qu'il y ait eu un précepte formel dans le verset cité plus haut ; on peut dire, sans manquer à la vraisemblance, qu'il leur coûtait peu de s'y conformer. Reconnaissons, en passant, que sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous infidèles, nous

sommes incapables de voir dans le Coran tout ce qu'y voient les croyants.

Quoi qu'il en soit, la religion défendant, ou étant censée défendre la représentation des hommes et des animaux, le principal intérêt des arts du dessin a disparu. Nous avons, il est vrai, en Europe, des peintres qui se consacrent uniquement à la représentation du paysage, mais ce genre de peinture n'est venu qu'après les autres : il est probable que l'art ne s'est développé chez nous dans ce sens, que parce qu'il se développait librement dans toutes les directions; ne nous étonnons donc pas que les peuples musulmans n'aient pas cultivé la peinture, condamnés qu'ils étaient à ne pas sortir d'un cercle d'objets très restreint.

Pour la musique, il en est différemment : les Arabes ont des chanteurs et des instrumentistes en très grand nombre; certains d'entre eux ont même grand renom et sont fort appréciés dans le pays. Le jour où j'ai eu l'honneur d'être présenté au khédive Tewfik, il a mis l'entretien sur les musiciens de sa *dahabieh*, Nour-el-Nil, la « Lumière du Nil ». « Ce sont, me dit-il, des chanteurs et des danseurs incomparables; dernièrement les rameurs de la chaloupe chantaient avec une harmonie admirable; un très riche Américain, près duquel passait l'embarcation, prétendit entrer en lutte avec eux, et ordonna à ses rameurs de chanter aussi. Mais, ajouta-t-il avec un geste de dédain, ce n'était pas à comparer! C'était sans grâce; ils étaient Barbarins (1)! Comment auraient-

(1) Habitants du haut Nil.

ils pu rivaliser pour le chant avec des Égyptiens? »

Le lendemain, une haute faveur m'a permis d'entendre les musiciens de la « Lumière du Nil » ; leurs mélodies traînantes et chantées d'une voix nasillarde, comme c'est l'usage des chanteurs de tout l'Orient, m'ont paru horriblement monotones et m'ont laissé absolument froid.

Je préfère cependant encore la musique vocale des Égyptiens à leur musique instrumentale, qui n'est pas seulement monotone, mais encore assourdissante. Mais de l'une comme de l'autre, je n'ose guère parler; je serais trop embarrassé, j'en fais l'aveu, pour décider de leur mérite esthétique; mon instinct me porterait à dire que c'est une musique de sauvages; mais les Égyptiens s'en délectent et la trouvent sans doute charmante. Qui nous départagera ? et au nom de quels principes ? Si leurs concerts nous paraissent de véritables charivaris, les nôtres leur font absolument le même effet. Nous nous servons d'instruments plus compliqués, qui coûtent plus cher et représentent, évidemment, une plus grande dépense d'intelligence; c'est palpable; les leurs sont d'une simplicité primitive, car leur harpe possède une seule corde, et leur instrument de prédilection est le tambour; mais la complication des moyens employés ne constitue pas la supériorité de l'art lui-même; juge-t-on de la peinture par le nombre ou l'éclat des couleurs employées? La musique est un art si difficile à analyser, dont les rapports avec l'intelligence sont si mystérieux, sur lequel, même chez nous, les jugements sont si opposés, d'après l'éducation reçue, que je n'ose trancher

la question du beau idéal en musique, et essayer de prouver par des raisonnements que les musiciens arabes sont des sauvages et des ignorants : ils m'en font l'effet, voilà tout ce que j'en dirai.

La peinture, la sculpture et la musique étant mises de côté, il reste l'architecture. Rien dans les mœurs ni dans la religion n'en a contrarié le développement; il convient donc de s'y arrêter et de voir ce qu'elle a produit.

Le Caire est célèbre par ses monuments de l'architecture arabe ou sarrasine. Il en est d'admirables, comme par exemple la mosquée dite « Sultan Hassan », et les divers édifices situés à l'est du Caire, dans le désert, appelés, fort improprement du reste, « Tombeaux des Califes ». La mosquée de Sultan Hassan frappe tout d'abord par ses grandes et belles proportions; presque point d'ornementation, rien surtout qui semble copié sur des ornements grecs, latins ou pharaoniques; c'est bien un art à part, répondant à des besoins spéciaux, et cherchant le beau ailleurs que tous ses devanciers. En même temps, une fréquente complication dans les formes, de la bizarrerie dans la décoration, des disproportions singulières, telles que des entrées en apparence gigantesques, accompagnant des portes d'accès basses, semblent dénoter un peuple plutôt savant que naïf. Quoi qu'il en soit, c'est un art bien original, et non sans mérite.

Je croirais toutefois faire injure à nos beaux monuments gothiques, aux cathédrales du moyen âge, en les mettant en parallèle avec les mosquées

d'Égypte, même les plus remarquables. On peut évidemment préférer les formes arabes aux formes gothiques ; les préférences de goût ne se raisonnent pas; mais comme science de construction, comme témoignage de l'industrie du temps, comme effort accompli, comme traduction de sentiments élevés et de pensées religieuses, aucune comparaison ne me semble possible; dans une seule chapelle gothique, avec ses voûtes qui se croisent, portées par leurs élégantes nervures, ses colonnettes surmontées de chapiteaux variés, ses vitraux aux vives couleurs, représentant des scènes religieuses, ses sculptures et ses peintures accompagnant l'autel, dans une seule chapelle, dis-je, il y a plus d'intelligence dépensée, plus de puissance artistique, que dans la plus grande mosquée musulmane tout entière.

La mosquée de Sultan Hassan que j'ai citée tout à l'heure est du quatorzième siècle, postérieure, par conséquent, d'au moins cent ans à Notre-Dame de Paris; c'est la plus belle époque de l'architecture sarrasine ; du même temps datent aussi les beaux restes connus sous le nom de « Tombeaux des Califes » ; parmi les belles mosquées, d'autres sont un peu plus anciennes, quelques-unes sont un peu plus récentes, mais en somme tous ces édifices appartiennent à un passé assez reculé pour rendre explicable à nos yeux, sinon pour justifier l'état général de ruine et de délabrement où nous les trouvons aujourd'hui sans exception.

N'a-t-on donc point bâti dans les temps modernes? Peu, je crois, pendant les dix-septième et dix-hui-

tième siècle; mais, dans le dix-neuvième, il s'est élevé au Caire et ailleurs en Égypte de très importantes constructions. Il ne pouvait en être autrement. Méhémet-Ali, fondateur d'une dynastie, prétendait donner une vie nouvelle à l'Égypte et l'affranchir de la Turquie, et il avait à cœur, comme tous les fondateurs d'empire, de laisser à la postérité des monuments de sa grandeur. La mosquée qui porte son nom, bâtie dans l'enceinte de la citadelle du Caire, produit de loin un grand effet; elle domine toute la ville, et ses minarets aigus attirent les regards de tous les environs. Malheureusement, si l'édifice est remarquable par sa grandeur, la richesse de sa construction et sa position pittoresque, il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi remarquable au point de vue artistique. Déjà, avant de l'approcher, on est prévenu défavorablement par ses deux minarets égaux, d'une hauteur disproportionnée, dépourvus de cette variété dans les contours qui charme l'œil dans les beaux monuments du Caire. Quand on arrive assez près pour distinguer les détails, on reconnaît immédiatement le pastiche fait par une main européenne maladroite: une décoration surchargée d'ornements de mauvais goût, des grilles de fonte moulée, trahissent l'ouvrage fait en manufacture, et la fabrication industrielle des usines de Marseille.

La mosquée de Méhémet-Ali est le principal monument de son règne, mais ce n'est pas le seul. Il s'est bâti un palais pour lui-même à Choubrah, sur les bords du Nil. Malgré ses marbres, malgré la ma-

gnificence dont on voit la trace, cet édifice donne une fort triste idée de l'architecte et surtout du maître pour lequel il travaillait. Le style a la prétention d'être arabe, mais la main européenne n'y est pas un instant dissimulée. On y admire, ou plutôt on est convié à y admirer un vaste bassin de marbre blanc, entouré d'une colonnade, et au milieu duquel s'élève un kiosque; le vice-roi, étendu dans ce kiosque, pouvait de là contempler voluptueusement ses femmes, pendant qu'elles se baignaient et prenaient leurs ébats autour de lui. Ce bassin, comme du reste beaucoup des constructions modernes faites dans le goût arabe, produit en photographie un très bel effet. Les colonnes élancées entre lesquelles se joue la lumière, les formes étranges des arceaux, le luxe d'ornementation et la destination, que par euphémisme nous appellerons singulière, tout nous fait, devant cette image, rêver à un de ces palais merveilleux que nous avons entrevus seulement dans les décors de l'Opéra; mais le visiteur éprouve une tout autre impression. Son regard est invinciblement attiré par les marques de délabrement qui de toutes parts sont manifestes ; à côté de ces marbres prodigués de tous côtés, il voit des divans somptueux en loques; les riches étoffes de soie et d'or qui les recouvrent sont dans un tel état de saleté qu'elles ne conviennent plus qu'à la hotte du chiffonnier; dans une salle, le plafond est à moitié tombé; ici c'est l'enduit de la muraille, dont les morceaux détachés sont écrasés depuis des années par les pieds des passants, sur des parquets disjoints

ou boursouflés. La construction elle-même est une ruine; dans l'ornementation on ne voit nulle part la main, je ne dirai pas d'un artiste, mais d'un ouvrier habile : tout est fait en fabrique, par des procédés qui visent au bon marché; tout est fondu, ou moulé, ou estampé.

Quelques années après la mort de Méhémet-Ali, son fils, le vice-roi Saïd, se bâtissait, à la porte d'Alexandrie, un palais magnifique. Lorsqu'on arrive par le paquebot d'Europe, on aperçoit, dominant la côte, cette vaste construction, dont les murs écroulés, pareils à une dentelle, attirent l'attention et étonnent, avant même que l'on ait mis le pied sur la terre d'Égypte. On s'y rend facilement de la ville, en parcourant un ou deux kilomètres. Dans un terrain vague, qui semble abandonné au premier venu, bouleversé par des carrières ouvertes au hasard de tous les côtés, s'élève le palais. Sa position est splendide; du haut de collines rocheuses qui dominent la mer, il voit le port à ses pieds avec la grande ville du conquérant macédonien dans le fond du tableau. Mais quelle ruine! Rien n'en défend l'accès, les murs sont en partie tombés, les décombres couvrent le sol, à peine quelques restes d'enduit, adhérant encore à la muraille, indiquent la décoration des pièces; tous les bois ont été arrachés; les fers, quand ils ne tenaient pas trop fort dans la maçonnerie, ont eu le même sort; on se croirait en présence de ruines datant de plusieurs siècles, œuvre de la guerre ou de l'incendie. Non! Ce palais a été bâti il y a quarante ans à peine! Destiné à être la

luxueuse demeure du souverain de ce riche pays, il a subi le sort commun de tous les palais en Égypte : il a été abandonné.

Le palais de Giseh, construit par les ordres du vice-roi Ismaïl, petit-fils du fondateur de la dynastie, près du Caire, de l'autre côté du Nil, est le plus récent spécimen de l'architecture moderne. Il a coûté, il y a trente ans, soixante-dix millions; il tombe déjà. Quelques parties ont été abandonnées pendant la construction même, et ont été depuis laissées telles quelles; un escalier monumental est inachevé; il est en marbre blanc; la charpente en fer de la toiture a été posée; elle se détache à une grande hauteur sur le ciel bleu, mais il n'y a pas d'autre couverture que cette charpente. Quelques marches, au pied, sont en place; on y voit des sculptures d'une grande finesse; tout le reste des marbres, marches, pilastres, rampe, est dans un chaos de caisses, non encore déclouées, qui encombrent les abords. Cet état dure depuis plusieurs années, tout fait croire qu'il ne prendra jamais fin. Quelque jour, les murs, les fers avec eux, finiront par s'écrouler; ce sera un monceau de décombres, au fond desquels, dans cinq cents ans, on s'étonnera de trouver des sculptures superbes, soigneusement emballées dans de solides caisses.

Le reste de l'édifice est terminé, on l'a même habité, et les meubles y sont en place. Ce qui frappe surtout, c'est son étendue; elle était nécessaire, car Ismaïl était connu pour son luxe de femmes, — le public lui en attribuait plus de trois cents, — et

comme chacune devait, dans la règle, avoir un logement particulier, que sans doute les favorites obtenaient un appartement plus considérable, que, de plus, l'ensemble de ces centaines de logements, le harem en d'autres termes, devait être absolument séparé des appartements de réception, il fallait des constructions très vastes.

Rien dans la distribution ne m'a paru indiquer la destination particulière du palais. Les pièces succèdent aux pièces, les unes petites, les autres grandes, probablement d'après les ouvertures de la façade extérieure; beaucoup communiquent entre elles, d'autres donnent sur des passages ou corridors; rien dans l'ensemble ne diffère du genre de distribution de nos palais d'Europe, faits cependant pour de tout autres habitudes. Évidemment, le vice-roi a dit à un architecte européen : « Je veux un palais comme en ont les plus grands souverains; faites que ma puissance et ma richesse éclatent dans votre œuvre! » Sur cette donnée, l'architecte a dessiné une superbe façade, genre Versailles, avec de hautes fenêtres, et derrière cette façade, toutes les pièces, décorées du titre de salons, se sont trouvées réparties à peu près au hasard. Comme les femmes ne doivent pas être vues de l'extérieur, toutes ces grandes fenêtres sont aussi peu appropriées que possible aux mœurs locales. Elles ont été garnies de persiennes condamnées à être constamment fermées, de sorte que le palais, même habité, devait avoir l'air d'une demeure déserte (1).

(1) Depuis que ceci a été écrit, le musée de Boulac a été

ils pu rivaliser pour le chant avec des Égyptiens? »

Le lendemain, une haute faveur m'a permis d'entendre les musiciens de la « Lumière du Nil » ; leurs mélodies traînantes et chantées d'une voix nasillarde, comme c'est l'usage des chanteurs de tout l'Orient, m'ont paru horriblement monotones et m'ont laissé absolument froid.

Je préfère cependant encore la musique vocale des Égyptiens à leur musique instrumentale, qui n'est pas seulement monotone, mais encore assourdissante. Mais de l'une comme de l'autre, je n'ose guère parler; je serais trop embarrassé, j'en fais l'aveu, pour décider de leur mérite esthétique; mon instinct me porterait à dire que c'est une musique de sauvages; mais les Égyptiens s'en délectent et la trouvent sans doute charmante. Qui nous départagera? et au nom de quels principes? Si leurs concerts nous paraissent de véritables charivaris, les nôtres leur font absolument le même effet. Nous nous servons d'instruments plus compliqués, qui coûtent plus cher et représentent, évidemment, une plus grande dépense d'intelligence; c'est palpable; les leurs sont d'une simplicité primitive, car leur harpe possède une seule corde, et leur instrument de prédilection est le tambour; mais la complication des moyens employés ne constitue pas la supériorité de l'art lui-même; juge-t-on de la peinture par le nombre ou l'éclat des couleurs employées? La musique est un art si difficile à analyser, dont les rapports avec l'intelligence sont si mystérieux, sur lequel, même chez nous, les jugements sont si opposés, d'après l'éducation reçue, que je n'ose trancher

la question du beau idéal en musique, et essayer de prouver par des raisonnements que les musiciens arabes sont des sauvages et des ignorants : ils m'en font l'effet, voilà tout ce que j'en dirai.

La peinture, la sculpture et la musique étant mises de côté, il reste l'architecture. Rien dans les mœurs ni dans la religion n'en a contrarié le développement; il convient donc de s'y arrêter et de voir ce qu'elle a produit.

Le Caire est célèbre par ses monuments de l'architecture arabe ou sarrasine. Il en est d'admirables, comme par exemple la mosquée dite « Sultan Hassan », et les divers édifices situés à l'est du Caire, dans le désert, appelés, fort improprement du reste, « Tombeaux des Califes ». La mosquée de Sultan Hassan frappe tout d'abord par ses grandes et belles proportions; presque point d'ornementation, rien surtout qui semble copié sur des ornements grecs, latins ou pharaoniques; c'est bien un art à part, répondant à des besoins spéciaux, et cherchant le beau ailleurs que tous ses devanciers. En même temps, une fréquente complication dans les formes, de la bizarrerie dans la décoration, des disproportions singulières, telles que des entrées en apparence gigantesques, accompagnant des portes d'accès basses, semblent dénoter un peuple plutôt savant que naïf. Quoi qu'il en soit, c'est un art bien original, et non sans mérite.

Je croirais toutefois faire injure à nos beaux monuments gothiques, aux cathédrales du moyen âge, en les mettant en parallèle avec les mosquées

d'Égypte, même les plus remarquables. On peut évidemment préférer les formes arabes aux formes gothiques ; les préférences de goût ne se raisonnent pas ; mais comme science de construction, comme témoignage de l'industrie du temps, comme effort accompli, comme traduction de sentiments élevés et de pensées religieuses, aucune comparaison ne me semble possible ; dans une seule chapelle gothique, avec ses voûtes qui se croisent, portées par leurs élégantes nervures, ses colonnettes surmontées de chapiteaux variés, ses vitraux aux vives couleurs, représentant des scènes religieuses, ses sculptures et ses peintures accompagnant l'autel, dans une seule chapelle, dis-je, il y a plus d'intelligence dépensée, plus de puissance artistique, que dans la plus grande mosquée musulmane tout entière.

La mosquée de Sultan Hassan que j'ai citée tout à l'heure est du quatorzième siècle, postérieure, par conséquent, d'au moins cent ans à Notre-Dame de Paris ; c'est la plus belle époque de l'architecture sarrasine ; du même temps datent aussi les beaux restes connus sous le nom de « Tombeaux des Califes » ; parmi les belles mosquées, d'autres sont un peu plus anciennes, quelques-unes sont un peu plus récentes, mais en somme tous ces édifices appartiennent à un passé assez reculé pour rendre explicable à nos yeux, sinon pour justifier l'état général de ruine et de délabrement où nous les trouvons aujourd'hui sans exception.

N'a-t-on donc point bâti dans les temps modernes? Peu, je crois, pendant les dix-septième et dix-hui-

tième siècles; mais, dans le dix-neuvième, il a été élevé au Caire et ailleurs en Égypte de très importantes constructions. Il en devait être ainsi; car Méhémet-Ali, fondateur d'une dynastie royale, rendait une vie nouvelle à l'Égypte, en l'affranchissant de la Turquie, et il avait à cœur, comme tous les fondateurs d'empire, de laisser à la postérité des monuments de sa grandeur. La mosquée qui porte son nom, bâtie dans l'enceinte de la citadelle du Caire, produit de loin un grand effet; elle domine toute la ville, et ses minarets aigus attirent les regards de tous les environs. Malheureusement, si l'édifice est remarquable par sa grandeur, la richesse de sa construction et sa position pittoresque, il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi remarquable au point de vue artistique. Déjà, avant de s'approcher, on est prévenu défavorablement par ses deux minarets égaux, d'une hauteur disproportionnée, dépourvus de cette variété dans les contours, qui charme l'œil dans les beaux monuments du Caire. Quand on arrive assez près pour distinguer les détails, on reconnaît immédiatement le pastiche fait par une main européenne maladroite : une décoration surchargée d'ornements de mauvais goût, des grilles de fonte moulée, trahissent l'ouvrage fait en manufacture, et la fabrication industrielle des usines de Marseille.

La mosquée de Méhémet-Ali est le principal monument de son règne, mais ce n'est pas le seul. Il s'est bâti un palais pour lui-même à Choubrah, sur les bords du Nil. Malgré ses marbres, malgré la ma-

gnificence dont on voit la trace, cet édifice donne une fort triste idée de l'architecte et surtout du maître pour lequel il travaillait. Le style a la prétention d'être arabe, mais la main européenne n'y est pas un instant dissimulée. On y admire, ou plutôt on est convié à y admirer un vaste bassin de marbre blanc, entouré d'une colonnade, et au milieu duquel s'élève un kiosque; le vice-roi, étendu dans ce kiosque, pouvait de là contempler voluptueusement ses femmes, pendant qu'elles se baignaient et prenaient leurs ébats autour de lui. Ce bassin, comme du reste beaucoup des constructions modernes faites dans le goût arabe, produit en photographie un très bel effet. Les colonnes élancées entre lesquelles se joue la lumière, les formes étranges des arceaux, le luxe d'ornementation et la destination, que par euphémisme nous appellerons singulière, tout nous fait, devant cette image, rêver à un de ces palais merveilleux que nous avons entrevus seulement dans les décors de l'Opéra; mais le visiteur éprouve une tout autre impression. Son regard est invinciblement attiré par les marques de délabrement qui de toutes parts sont manifestes; à côté de ces marbres prodigués de tous côtés, il voit des divans somptueux en loques; les riches étoffes de soie et d'or qui les recouvrent sont dans un tel état de saleté qu'elles ne conviennent plus qu'à la hotte du chiffonnier; dans une salle, le plafond est à moitié tombé; ici c'est l'enduit de la muraille, dont les morceaux détachés sont écrasés depuis des années par les pieds des passants, sur des parquets disjoints

ou boursouflés. La construction elle-même est une ruine; dans l'ornementation on ne voit nulle part la main, je ne dirai pas d'un artiste, mais d'un ouvrier habile : tout est fait en fabrique, par des procédés qui visent au bon marché; tout est fondu, ou moulé, ou estampé.

Quelques années après la mort de Méhémet-Ali, son fils, le vice-roi Saïd, se bâtissait, à la porte d'Alexandrie, un palais magnifique. Lorsqu'on arrive par le paquebot d'Europe, on aperçoit, dominant la côte, cette vaste construction, dont les murs écroulés, pareils à une dentelle, attirent l'attention et étonnent, avant même que l'on ait mis le pied sur la terre d'Égypte. On s'y rend facilement de la ville, en parcourant un ou deux kilomètres. Dans un terrain vague, qui semble abandonné au premier venu, bouleversé par des carrières ouvertes au hasard de tous les côtés, s'élève le palais. Sa position est splendide; du haut de collines rocheuses qui dominent la mer, il voit le port à ses pieds avec la grande ville du conquérant macédonien dans le fond du tableau. Mais quelle ruine! Rien n'en défend l'accès, les murs sont en partie tombés, les décombres couvrent le sol, à peine quelques restes d'enduit, adhérant encore à la muraille, indiquent la décoration des pièces; tous les bois ont été arrachés; les fers, quand ils ne tenaient pas trop fort dans la maçonnerie, ont eu le même sort; on se croirait en présence de ruines datant de plusieurs siècles, œuvre de la guerre ou de l'incendie. Non! Ce palais a été bâti il y a quarante ans à peine! Destiné à être la

luxueuse demeure du souverain de ce riche pays, il a subi le sort commun de tous les palais en Égypte : il a été abandonné.

Le palais de Giseh, construit par les ordres du vice-roi Ismaïl, petit-fils du fondateur de la dynastie, près du Caire, de l'autre côté du Nil, est le plus récent spécimen de l'architecture moderne. Il a coûté, il y a trente ans, soixante-dix millions ; il tombe déjà. Quelques parties ont été abandonnées pendant la construction même, et ont été depuis laissées telles quelles ; un escalier monumental est inachevé ; il est en marbre blanc ; la charpente en fer de la toiture a été posée ; elle se détache à une grande hauteur sur le ciel bleu, mais il n'y a pas d'autre couverture que cette charpente. Quelques marches, au pied, sont en place ; on y voit des sculptures d'une grande finesse ; tout le reste des marbres, marches, pilastres, rampe, est dans un chaos de caisses, non encore déclouées, qui encombrent les abords. Cet état dure depuis plusieurs années, tout fait croire qu'il ne prendra jamais fin. Quelque jour, les murs, les fers avec eux, finiront par s'écrouler ; ce sera un monceau de décombres, au fond desquels, dans cinq cents ans, on s'étonnera de trouver des sculptures superbes, soigneusement emballées dans de solides caisses.

Le reste de l'édifice est terminé, on l'a même habité, et les meubles y sont en place. Ce qui frappe surtout, c'est son étendue ; elle était nécessaire, car Ismaïl était connu pour son luxe de femmes, — le public lui en attribuait plus de trois cents, — et

comme chacune devait, dans la règle, avoir un logement particulier, que sans doute les favorites obtenaient un appartement plus considérable, que, de plus, l'ensemble de ces centaines de logements, le harem en d'autres termes, devait être absolument séparé des appartements de réception, il fallait des constructions très vastes.

Rien dans la distribution ne m'a paru indiquer la destination particulière du palais. Les pièces succèdent aux pièces, les unes petites, les autres grandes, probablement d'après les ouvertures de la façade extérieure; beaucoup communiquent entre elles, d'autres donnent sur des passages ou corridors; rien dans l'ensemble ne diffère du genre de distribution de nos palais d'Europe, faits cependant pour de tout autres habitudes. Évidemment, le vice-roi a dit à un architecte européen : « Je veux un palais comme en ont les plus grands souverains; faites que ma puissance et ma richesse éclatent dans votre œuvre! » Sur cette donnée, l'architecte a dessiné une superbe façade, genre Versailles, avec de hautes fenêtres, et derrière cette façade, toutes les pièces, décorées du titre de salons, se sont trouvées réparties à peu près au hasard. Comme les femmes ne doivent pas être vues de l'extérieur, toutes ces grandes fenêtres sont aussi peu appropriées que possible aux mœurs locales. Elles ont été garnies de persiennes condamnées à être constamment fermées, de sorte que le palais, même habité, devait avoir l'air d'une demeure déserte (1).

(1) Depuis que ceci a été écrit, le musée de Boulac a été

Que nous sommes loin de ces édifices originaux et gracieux du quatorzième siècle, tels qu'on en rencontre tant au Caire! Le peuple qui, en élevant tous ces chefs-d'œuvre, montrait un génie si caractéristique, a-t-il donc disparu? Par quels grands événements politiques, par quelle suite de défaites, par quelle conquête a-t-il été anéanti? — Ce sont les Arabes, dit-on, qui en sont les auteurs; — mais ces monuments ont été bâtis pendant les cinq ou six siècles qui ont suivi l'invasion, et aucune race nouvelle n'a envahi l'Égypte pendant cette période, aucune grande catastrophe n'est signalée dans son histoire. Non, la décadence est venue peu à peu, comme par le cours naturel des choses, et nous retrouvons ici un fait analogue à celui que l'on peut constater en étudiant la civilisation littéraire arabe (1).

Lorsque les guerriers barbares, sortis de l'Arabie au septième siècle, se sont heurtés à un peuple civilisé, et que, partie par la force, partie par l'attrait d'une religion sensuelle, ils l'ont converti à l'islamisme, les productions de ce peuple ont pris un caractère tout particulier. Les édifices destinés au culte devaient être les premiers à porter l'empreinte du nouvel ordre de choses. Dans les commencements, on reconnaît facilement la coopération de deux races profondément dissemblables : d'une part,

transporté au palais de Giseh, et ce palais, en conséquence, est sorti des mains des Égyptiens; il va sans dire que des Européens n'ont pu s'accommoder du délabrement qu'ils ont trouvé, et qu'ils se sont hâtés d'y porter remède.

(1) Voyez l'Appendice.

des guerriers barbares, ignorants, imprévoyants, mais vigoureux; d'autre part, un peuple civilisé, savant même, mais sans ressort. Plus tard, les conquérants se perdent dans la masse de la population devenue mahométane; tant que cette population conserve quelques-unes des qualités de la civilisation antérieure, elle produit, sous la pression d'un despotisme brutal, ce que nous attribuons à tort à un peuple conquérant. Mais avec le temps, le pays s'imprègne des idées musulmanes; le fatalisme, la sensualité indolente l'envahissent de plus en plus; les habitants qui résistaient à l'islamisme, et servaient ainsi à perpétuer les dernières traditions de la civilisation, finissent par disparaître, ou tombent dans un avilissement dégradant; bref, la barbarie prévaut, et avec le temps elle devient universelle: c'est le spectacle que nous offre l'Égypte au dix-neuvième siècle.

On peut suivre, sur les monuments encore debout, les étapes successives de cette lente, mais fatale transformation. L'Arabe de la conquête, entrant en Égypte l'épée à la main, n'était ni architecte ni ouvrier; mais il avait l'ascendant de la force et l'orgueil du fanatisme; il pouvait dire au peuple qui tremblait devant lui : « Je veux une cour carrée et des portiques à l'entour. » Il lui fallait de la magnificence, des marbres précieux; il a fait démolir les temples et les églises, pour en utiliser les plus beaux matériaux. Ainsi s'est construite la première mosquée au vieux Caire. Elle date d'Amrou, premier conquérant de l'Égypte, et subsiste encore; on y voit

des colonnes de marbre de toute espèce et de toute hauteur, arrachées évidemment à d'autres édifices, servir à former les portiques. Les chapiteaux, au lieu d'être à leur place naturelle, sur les colonnes, sont placés dessous, en guise de cales; sous les colonnes les plus courtes, on a placé deux chapiteaux pour arriver à la hauteur voulue. Dans ce premier essai de l'architecture sarrasine, la coopération de la barbarie et d'une civilisation antérieure est visible au premier regard. La part de chacun est manifeste: aux Égyptiens ou Grecs, les colonnes de marbre taillées et polies; aux Arabes, la mise en place de ces colonnes et la disposition générale de l'édifice.

Quand, plus tard, la population fut, en partie au moins, convertie à l'islamisme, les Arabes disparurent complètement dans la masse de la population musulmane. Les musulmans fournissaient alors, ou étaient en état de fournir, le personnel nécessaire à la construction; mais il est probable cependant que, durant plusieurs siècles, les professions manuelles, et les sciences qui s'y rapportent, ont été principalement le lot des chrétiens; les musulmans possédaient le pouvoir, ils avaient mieux à faire qu'à se livrer à des travaux pénibles et peu en honneur parmi les sectateurs du nouveau culte. La tradition confirme ces inductions, car elle nous dit que la mosquée de Thouloun, une des plus importantes du Caire, fut bâtie par un Copte qui, tiré de sa prison par ordre du souverain, reçut la liberté pour prix de son œuvre. Quatre ou cinq siècles plus tard, la mosquée Sultan Hassan, qui marque l'apogée de

l'art arabe, fut aussi construite par un chrétien; d'après une tradition musulmane, on devrait voir sa signature dans une sculpture singulière, placée à droite de la porte d'entrée.

Nous trouverions choquant, dans nos idées, de donner une église catholique à construire à un musulman; mais les musulmans n'ont jamais de répugnance à utiliser pour aucun ouvrage le travail des infidèles; la supériorité de ces derniers, quand ils la peuvent constater, ne diminue en rien le mépris profond en lequel ils tiennent tous ceux qui ne partagent pas leur croyance. Ils n'attachent pas au travail le même honneur que nous, et laissent, sans regret, aux mécréants la supériorité à cet égard. Au moyen âge, comme de nos jours, on les voit faire appel à l'industrie ou à la science de l'Europe (1).

Le gouvernement despotique, qui semble inhérent aux sociétés musulmanes, n'est pas sans avoir exercé, selon toute apparence, une certaine influence sur le développement de l'art architectural arabe. Le climat, non moins que la religion, prédisposait à la paresse, et il est probable que les Égyptiens, laissés à eux-mêmes, n'auraient rien produit; mais l'orgueil des souverains, qui les portait à la magnificence, et les moyens de contrainte dont ils disposaient, leur ont permis de tirer d'une race paresseuse un travail anti-

(1) « L'an passé, écrit Fabri d'Ulm en 1484, le sultan d'Égypte a mis à profit le conseil, l'habileté artistique et le travail intelligent d'un Allemand, et le port d'Alexandrie a été entouré d'une muraille qui fait l'étonnement de tout l'Orient. » Cité par Janssen, *L'Allemagne et la Réforme*, I, 313.

pathique à sa nature. Cette contrainte, qui à l'origine s'exerçait principalement sur les chrétiens, a fini par s'exercer sur les musulmans, quand les chrétiens n'ont plus formé qu'une minorité insignifiante; toutefois, elle devait devenir impuissante elle-même à rien obtenir de remarquable d'un peuple qui se dégradait de plus en plus. Aussi, à partir du quinzième siècle, les mosquées du Caire ne sont comparables à celles des siècles précédents, ni au point de vue de la grandeur, ni au point de vue de l'art; il semble que peu à peu on ait renoncé à construire; on en avait probablement perdu les moyens.

Cependant, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, une dynastie nouvelle prétendait se fonder; le règne brillant de Méhémet-Ali avait besoin de ses monuments propres pour consacrer sa gloire. Le Grand Pacha, il est vrai, ne pouvait trouver parmi ses sujets que des manœuvres grossiers, point d'architectes, point d'habiles ouvriers; quand, en parcourant l'Égypte, on voit les huttes de terre, la plupart sans toit ni fenêtres, que les Égyptiens se bâtissent pour eux-mêmes, on devine quelle doit être, au sein de cette misérable population, la rareté des ouvriers habiles dans l'art de bâtir. Mais la sueur de ces sujets pouvait fournir des richesses, et on les a obtenues par une contrainte sans pitié; grâce à l'exploitation du fellah et à des procédés non moins brutaux, probablement, que ceux des premiers siècles de l'Hégire, des monuments se sont élevés. On n'a pas forcé les Égyptiens à bâtir; ils en eussent été incapables, le bâton n'eût servi à rien; mais on les a

forcés, au prix de souffrances inimaginables, à produire de l'or, et on s'est servi de cet or pour faire construire par des Européens bien payés des édifices splendides, au moins à l'apparence. On a vu ainsi, sous une nouvelle forme, la coopération de la barbarie et de la civilisation : celle-là fournissant le maître et l'argent, celle-ci fournissant l'intelligence, les procédés et les instruments.

Il est digne de remarque qu'on n'ait jamais vu de société musulmane prospérer, réduite à ses seules ressources; celles qui ont fait quelque figure dans l'histoire n'étaient pas homogènes, et les éléments étrangers à l'islamisme qu'elles pouvaient renfermer semblent avoir été leur principale richesse. Nous avons vu précédemment que les Turcs, au temps même de leur plus grande vigueur, tiraient leurs forces de leurs provinces chrétiennes, dont ils enlevaient les enfants pour en faire leurs meilleurs soldats, les janissaires, ou leurs marins; de nos jours, Lenormant a fait une observation analogue au sujet des provinces désolées de l'Asie occidentale qui leur sont soumises : elles se dépeuplent, dit-il, parce qu'il n'y est resté que des musulmans.

« Un phénomène digne d'attention dans la société musulmane, c'est qu'elle a toujours vécu plus péniblement quand elle s'est trouvée composée d'éléments identiques. Les pays habités exclusivement ou à peu près par les musulmans ont toujours été plus malheureux, sujets à des révolutions plus fréquentes, à des désastres plus grands que ceux où les chrétiens formaient la majorité de la population... Vous parcourez des

contrées où toute la population est musulmane, et où, depuis des siècles, elle n'a pas eu à subir d'invasions étrangères, où elle n'a été soumise qu'aux fléaux inhérents à sa propre existence; ces contrées ont été converties en désert par l'effet seul des lois intérieures, ou plutôt de l'absence de lois qui caractérise la société musulmane. Depuis Tamerlan, c'est-à-dire depuis les premières années du quinzième siècle, nulle révolution notable n'a changé le sort de l'Asie Mineure; nul conquérant n'a passé par là; ni chrétiens, ni musulmans ne sont venus y porter la désolation; et pourtant ces provinces forment un immense cimetière — c'est la seule expression dont je puisse faire usage... — Si vous rencontrez des hommes, ce sont des nomades, des Turcomans, qui se sont avancés de proche en proche depuis les déserts véritables de l'intérieur de l'Asie, et qui, profitant de la conversion en solitude des meilleures terres du monde, ont pris possession de ces espaces abandonnés. J'ai vu des Turcomans campés à deux lieues de la ville de Smyrne (1). »

Il semble que les peuples musulmans jouent le même rôle que, dans la nature, les plantes parasites; elles ne peuvent tirer leur subsistance que d'une autre plante, et elles meurent quand la plante épuisée par elles succombe.

Ce que je viens de dire choquera peut-être les enthousiastes de l'art arabe, de cet art qui, à entendre certaines personnes, non seulement n'aurait rien

(1) *Questions historiques*, II, p. 163.

emprunté aux autres peuples, mais encore qui aurait inspiré nos artistes du moyen âge. Je n'examinerai pas si les peuples d'Occident n'ont pas rapporté des croisades certaines connaissances architecturales ; quelques personnes ont voulu donner cette origine à l'ogive. Je ne crois pas beaucoup à l'importance des emprunts faits à cette époque ; mais là n'est pas la question : il est hors de doute qu'il existe des monuments d'un style particulier, et admirables dans leur genre, en Égypte notamment ; personne ne peut le contester. Que pour se conformer à l'usage, on appelle cette architecture, arabe ou sarrasine, rien de mieux : constatons seulement que les hommes sortis de l'Arabie étaient incapables de bâtir ces monuments, et que ceux qui les ont bâtis tenaient leur science d'une civilisation antérieure ; cette civilisation, les Arabes l'ont, non pas perfectionnée, mais détruite.

Mais comment se fait-il, dira-t-on, que ces peuples antérieurs aux Arabes ne nous aient laissé aucun spécimen de leur habileté ? L'objection est spécieuse, je l'avoue, mais elle ne me paraît pas fondée. — Il existait certainement des églises chrétiennes en Égypte ; elles ont disparu, et il n'y a pas lieu de s'en étonner ; les vestiges de monuments anciens sont excessivement rares dans la partie fertile et habitée du pays ; les pyramides et la plupart des monuments dont nous allons admirer les ruines sont dans le désert. Ce n'était pas dans le désert que pouvaient se trouver les édifices chrétiens. A Alexandrie, qui certainement a eu ses églises chrétiennes, l'histoire le

prouverait au besoin, on n'en trouve plus aujourd'hui la moindre trace. Memphis était encore, au moment de l'invasion arabe, une cité importante; sur son emplacement, on se promène aujourd'hui à l'abri de plantations de palmiers, et n'étaient les fouilles, qui de temps à autre mettent à découvert quelque débris colossal, contemporain des Pharaons, on ignorerait jusqu'à l'emplacement de cette fameuse cité. Il ne faut donc pas s'étonner de l'absence de ruines chrétiennes en Égypte; on n'en peut raisonnablement tirer aucun argument contre la civilisation égyptienne dans les quelques siècles qui ont précédé les Arabes.

Des monuments chrétiens des cinquième et sixième siècles ont été découverts en 1865, par M. de Vogüé, dans des régions désertes de la Syrie et décrits dans un ouvrage d'un très grand intérêt; ils montrent que dans une région voisine et où vraisemblablement la civilisation n'était pas plus avancée qu'en Égypte, on construisait des monuments d'un réel mérite, au point de vue architectural (1).

On dit encore que l'architecture arabe est d'une originalité caractéristique, que ses productions ne ressemblent en rien à celles que nous connaissons des siècles antérieurs, qu'on doit y voir l'empreinte d'un peuple différent. — Sans doute, cette originalité est incontestable, mais elle a été le résultat iné-

(1) *Syrie centrale, architecture civile et religieuse du premier au cinquième siècle.* Par M. le comte DE VOGUÉ et DUTHOIT, 1865-1877.

vitable de la transformation complète qui s'est effectuée dans les mœurs et dans les idées, à la suite de l'adoption d'une nouvelle religion, aussi profondément différente du christianisme que l'était celle du Prophète. Le peuple qui, après avoir peuplé la Thébaïde de ses moines ascétiques, a adhéré à la religion de Mahomet, justement nommée la religion des sens, est bien devenu par le fait un peuple nouveau. Comment imaginer qu'aucun art, et avant tout l'architecture religieuse, fût resté indifférent à un pareil changement? Si, de nos jours, Paris était conquis et asservi par une invasion des nègres du Congo, et que nos architectes, formés à l'École des beaux-arts, fussent forcés, sous la menace du bâton, d'élever des édifices satisfaisant aux bizarres exigences des conquérants, appropriés, par exemple, au culte de la Lune, doute-t-on qu'il sortît de cette contrainte des monuments fort différents de nos monuments actuels?

La disparition totale des édifices bâtis pendant la période qui a précédé la conquête musulmane a d'ailleurs singulièrement contribué à mettre en relief pour nous l'originalité du style arabe : nous sommes tout naturellement portés à nous l'exagérer. Les conquérants nous paraissent avoir créé de toutes pièces ce qu'ils nous ont laissé; mais là encore l'examen des monuments de Syrie jette un peu de lumière; on y trouve en effet, au sixième siècle, dans l'architecture grecque, des motifs d'ornementation empruntés à la géométrie, des entrelacements de lignes ingénieux : « J'y vois, dit M. de Vogüé, les

combinaisons qui font la base et constituent le caractère de l'ornementation dite arabe (1). »

A propos d'un tombeau chrétien qu'il décrit, le même auteur ajoute : « Il est difficile (2) de ne pas être frappé de l'analogie de ce tombeau avec les innombrables tombeaux arabes construits à toutes les époques et dans tous les pays musulmans, et qui se composent d'un cube de maçonnerie surmonté par une coupole ; nous avons là le prototype de toute cette famille de sépultures et la preuve de leur origine byzantine et chrétienne. »

Une opinion assez accréditée veut que la décadence de l'art, et de la civilisation arabe en général, soit le résultat de la conquête des Turcs. A Dieu ne plaise que je défende ces derniers du reproche de sauvage barbarie qu'ils ont mérité si justement! Mais s'ils ont détruit partout incontestablement plus que les Arabes, c'est qu'ils ont été beaucoup plus nombreux et qu'ils ont agi plus longtemps. Des centaines de milliers d'hommes sont sortis des plaines immenses de l'Asie centrale, et, sous le nom de Turcs, se sont répandus sur l'Occident ; leurs flots successifs, arrivant pendant des siècles en Perse, en Asie Mineure et dans l'Europe occidentale, ont fini par y introduire une race nouvelle, et former un élément important de la population ; les Arabes d'Arabie, au contraire, n'ont été que des bandes relativement peu nombreuses de guerriers

(1) P. 89. V. aussi p. 109, 126, 134.
(2) P. 114.

qui se sont rapidement fondues dans la population des pays où elles se sont fixées.

Mais il serait injuste de rendre les Turcs particulièrement responsables de l'état de l'Égypte; ils ne l'ont jamais envahie pour y implanter leur race et s'y établir en nombre; depuis le seizième siècle seulement, époque de son incorporation à l'Empire ottoman, ils se sont bornés à l'administrer. On ne peut, il est vrai, imaginer pire administration, car ils prenaient pour fonctionnaires des beys mamelouks, c'est-à-dire des esclaves nés hors du pays; mais ce n'était pas là une innovation des Turcs, car tel était depuis fort longtemps le gouvernement normal de l'Égypte. Pendant les trois siècles, en effet, qui avaient précédé la prise de possession par le sultan Sélim, en 1517, on n'avait vu régner en Égypte que des hommes sortis de l'esclavage et finissant presque tous par être assassinés. C'était bien là un personnel de fonctionnaires semblable à celui que la Sublime Porte allait installer; ni les principes, ni les hommes ne devaient différer beaucoup. De cette époque cependant datent les plus beaux monuments du Caire, les tombeaux des califes, par exemple. Avant même les princes qui portent dans l'histoire le nom de mamelouks, il avait régné d'autres souverains dont l'origine était turque. Ahmed-ben-Thouloun, au dixième siècle, était fils d'un esclave de cette nation; c'est l'ancêtre de la dynastie des Thoulounides et en même temps le fondateur de la mosquée archaïque qui porte son nom au Caire. Remontons plus haut encore : avant

le premier Thouloumide, l'Égypte était une dépendance du califat de Bagdad, et les califes étaient sous la domination des milices turques dont ils étaient le jouet et habituellement la victime. Ainsi, pendant cinq ou six cents ans avant la conquête de Sélim au seizième siècle, l'espèce de gouvernement, ou plutôt d'anarchie, où l'on voit des individus de race turque se disputer le pouvoir, a été l'état constant de l'Égypte, et leur domination sur la race dégradée du pays a précédé et dépassé de plusieurs siècles la belle époque de l'architecture sarrasine. Les beaux monuments ne datent donc pas, comme on pourrait croire, d'une époque de gouvernement régulier — à vrai dire, l'Égypte n'en a guère connu de telle; — ils doivent leur existence à des souverains étrangers, Turcs ou Circassiens, parvenus au pouvoir par le meurtre et la perfidie, et ne s'y maintenant qu'au milieu de troubles incessants et de désordres affreux. Certes, le gouvernement ottoman, dans les temps modernes, si mauvais qu'il fût, pouvait difficilement être pire.

Ce n'est pas, comme on le voit, à ce gouvernement qu'il faut attribuer la décadence de l'art arabe, mais aux germes de mort que porte en son sein toute civilisation musulmane. Cet art, où règne tant de grâce et d'ingéniosité, a disparu quand la société musulmane, au milieu de laquelle il avait pris naissance, est parvenue à l'état de dégradation auquel elle était fatalement condamnée.

Du reste, dans ces débris du passé, où nous admirons aujourd'hui tant de motifs d'ornementation

élégants et variés, nous ne devons pas méconnaître un autre caractère, qui leur est général, c'est la ruine par défauts de construction. Tous les édifices arabes du Caire offrent ce trait constant : les murs mal bâtis sont toujours crevassés et écrêtés, très souvent à moitié écroulés ; les bois, que rien ne préservait, sont disjoints et habituellement déchiquetés et brisés ; les peintures, lavées par la pluie, si rare qu'elle soit, font de longues et sales traînées sur les murs.

A la première impression faite sur nous par un de ces monuments délabrés, notre esprit fait volontiers abstraction de toutes ces marques de décadence ; elles sont pour nous indépendantes de l'œuvre elle-même : le temps, nous disons-nous, a exercé là ses ravages, il a triomphé des hommes... et notre imagination nous refait de toutes pièces un monument dans l'éclat de la jeunesse, plein de grâce et de pittoresque ; voilà, nous dit-elle, l'architecture arabe ! — C'est une illusion, ce monument que nous nous figurons n'a jamais existé.

Rendre le temps seul responsable du délabrement, c'est apporter dans notre jugement des idées qui nous sont naturelles, parce qu'elles sont justifiées dans notre patrie par les ruines qui s'y trouvent éparses, mais ce n'est pas apprécier avec justesse l'architecture arabe. En France, les ruines témoignent de l'existence ancienne d'un monument qui ne fut pas une ruine, et elles nous parlent de ce monument dans un langage poétique ; elles disent l'inanité des efforts des générations passées, luttant contre la

nature qui ramène incessamment à la poussière les œuvres de l'homme comme l'homme lui-même; on entend un écho lointain des guerres qui ont ravagé notre sol, des tourmentes qui ont balayé sur la terre aussi bien les pierres que les vivants... Tel donjon féodal a été démantelé par un roi; telle église, incendiée par les huguenots et ses statues martelées; telle abbaye a été saccagée à la Révolution et vendue. Tout cela est bien, si on veut, l'œuvre du temps, mais du temps qui, en transformant la France, amenait des générations nouvelles; les destructions brutales ont été la conséquence d'idées ou de mœurs nouvelles.

En Orient, au contraire, nulle transformation ne s'accomplit dans la civilisation; l'homme ne varie point; telles furent les idées des Arabes, il y a mille ans, telles on les retrouve; les mœurs, les lois, et même les sciences, s'inspirent toujours du Coran, et la partie de l'humanité qui y prend sa règle de conduite n'a point fait un pas depuis douze siècles; aussi la ruine, le délabrement, ont-ils une tout autre signification qu'en Europe. Les mosquées n'ont jamais été entre des mains ennemies de la religion; d'ailleurs, la facilité que donne le climat pour la conservation des édifices est incroyable : les constructions de pierre des Pharaons ne sont tombées qu'à la suite de tremblements de terre; dans les monuments arabes, des bois qui ont été exposés à toutes les intempéries depuis des siècles subsistent encore quelquefois; on peut dire que le climat est assez sec pour ne rien détruire de ce qui est bien construit et quelque peu entretenu.

Les ruines ne sont donc pas au Caire la marque fatale du temps et des révolutions; elles sont le cachet de barbarie du peuple constructeur ; en aucun temps ses monuments n'ont été l'objet du moindre soin, de la moindre réparation ; il semble qu'entretenir soit contraire à tous ses instincts. Les Arabes auraient pu, au moins, se rendre compte de cette répugnance et agir en conséquence; ils auraient pu approprier leur architecture à leurs mœurs, prendre certaines précautions soit dans le choix de leurs matériaux, soit dans leur disposition, pour que leurs édifices, abandonnés à eux-mêmes, pussent le mieux résister au temps; le climat leur eût rendu la chose facile, et les monuments de l'antique Égypte, debout à côté d'eux, après des milliers d'années, leur eussent servi d'enseignement. Loin de là, ils ont construit sans le moindre souci de l'avenir, n'ayant aucun discernement dans le choix des matériaux, mettant à l'extérieur du bois ou des enduits peints grossièrement en rouge éclatant; souvent les pierres de taille d'une belle façade ne sont qu'un trompe-l'œil, un mince placage fait sur une mauvaise maçonnerie; incapables d'ailleurs d'extraire ou de tailler le granit, que les Égyptiens avaient prodigué dans leurs monuments, ils en ont arraché les morceaux partout où ils en ont trouvé, pour les placer, tels quels, dans les mosquées qu'ils construisaient. Leurs édifices, en un mot, sont comme une décoration : tout est pour l'effet.

Ce goût du voyant, cette absence de soin, comme l'absence de prévoyance, sont des traits distinctifs

des peuples barbares. On ne peut s'empêcher de faire cette réflexion, en visitant des mosquées parmi les plus fréquentées, où les murs sont lézardés du haut en bas, où les poutres sont brisées, où les lambris des plafonds se détachent et pendent, quand ils ne sont pas tombés tout à fait, où l'on voit le ciel à travers les voûtes crevées, tandis qu'on marche, à côté des fidèles prosternés, sur des carreaux de marbre brisés et disjoints.

Partout on trouve le même spectacle; quand le monument est plus ancien, la ruine est plus complète; mais les monuments récents n'y échappent pas. J'ai parlé déjà des palais luxueux des vice-rois, je n'y reviendrai pas; mais ce que j'ai dit n'est pas particulier aux palais; on peut voir à côté de Sultan-Hassan une mosquée neuve, non encore achevée, qui attire l'œil par ses grandes proportions et la richesse de l'ornementation ; elle est encore entourée des échafaudages de construction; depuis une trentaine d'années, m'a-t-on dit, les travaux sont abandonnés, et certaines parties de l'édifice accusent déjà le délabrement. L'échafaudage s'écroulera vermoulu et disparaîtra, sans qu'à aucun moment l'édifice ait été en bon état dans toutes ses parties.

Quand on circule dans les rues du Caire, hors des quartiers où les Européens ont construit pour eux, au centre même des quartiers arabes les plus populeux, on rencontre à chaque pas une maison, je ne dis pas délabrée, mais à l'état de monceau de décombres : il existe à peine une maison debout, pour une maison à terre. Aussi, à voir la ville arabe de haut,

de la galerie d'un minaret, par exemple, on croirait qu'un tremblement de terre vient de la renverser; de tous côtés ce ne sont que des ruines.

Ces ruines se fabriquent, du reste, par autorité. Comme je faisais observer un jour à un habitant qu'une maison en face de la sienne était démolie : « C'est la police, me dit-il, qui est venue la démolir, il y a quelques jours seulement. » — « La police? » — « Oui, elle passe régulièrement dans les quartiers à certaines époques de l'année, et quand elle voit une maison menaçant de tomber du côté de la rue, elle y entre, déloge les habitants et la fait tomber à l'intérieur; c'est là, ajouta mon Cairote d'un ton convaincu, une institution récente et d'une incontestable utilité; autrefois, quand on attendait que les maisons tombassent, pour les reconstruire, elles tombaient souvent du côté de la rue, au grand danger des passants. »

Lorsque les particuliers prennent si peu de soin de leurs propres demeures, faut-il s'étonner qu'ils laissent tomber leurs monuments?

CHAPITRE IV

Le sens moral chez les Égyptiens. — Caractère religieux de leur morale. — Formalisme de leur religion. — Les cinq obligations légales. — Absence de charité, au sens chrétien du mot. — Habitude du vol. — Sobriété. — Indifférence à la vérité. — Ignorance par absence de curiosité. — Influence funeste de l'islamisme sur les mœurs. — Morale tirée des exemples de Mahomet.

On peut s'étonner d'abord du titre de ce chapitre, se demander si le sens moral peut être différent chez les Égyptiens de ce qu'il est chez tous les peuples de la terre, s'il n'est pas, de son essence, indépendant des temps, des climats et des races. Qu'est-ce, en effet, que le sens moral, sinon cette inspiration mystérieuse de la conscience, qui nous indique, sans égard à nos besoins ou à nos intérêts, ce qui est conforme ou contraire au devoir? — Or le devoir étant évidemment identique pour l'humanité entière, le sens moral n'est-il pas aussi partout identique? Assurément, le bien et le mal sont, de leur nature, indépendants des lieux habités par l'homme, ils ne varient pas selon les latitudes, et le « devoir », qui est déterminé par la notion du bien et du mal, est hors de l'atteinte des forces de la matière, comme des efforts de l'homme; mais tous les peuples sont-ils d'accord quand ils en fixent la nature et les limites?

Cette question, qui semble ne s'adresser qu'aux

méditations des philosophes, a été cependant discutée bien souvent par nos législateurs, dans ces dernières années. C'était à propos de la morale à enseigner dans les écoles : les uns la voulaient religieuse, et les autres simplement civile. Ces derniers soutenaient qu'il ne fallait pas enchaîner la morale à la religion, que partout la morale était la même... et je dois reconnaître que les élus du peuple français leur ont toujours donné raison. Cependant, je n'avais jamais été convaincu par les arguments de nos hommes politiques; aussi, quand un séjour chez un peuple très différent du nôtre m'a offert une occasion d'en vérifier l'exactitude, je l'ai saisie avec empressement, et me suis proposé de rechercher, en Égypte, si cette thèse de la morale universelle, indépendante de la religion, y était justifiée par les faits.

Mais où trouver l'expression sincère des sentiments d'un peuple sur la morale? Dans les discours des hommes? — On risquerait ainsi, ce me semble, de suivre une voie n'aboutissant pas à la vérité; car rien ne prouve, *à priori*, que ces discours soient l'expression de leurs sentiments personnels. Chacun sait, par exemple, qu'il existe de par le monde des financiers dont le langage est systématiquement l'opposé de leur pensée intime, lorsqu'ils parlent de valeurs de Bourse; quand ils les croient mauvaises, et qu'ils veulent s'en défaire, ils les disent excellentes et les vantent à tout venant. Or ce que font ces financiers, nous sommes tous portés par notre intérêt personnel à le faire pour la morale, à prêcher aux autres le désintéressement, la franchise dans les discours, le

respect du bien d'autrui... Chacun de nous aurait, en effet, le plus grand intérêt à voir ces bons principes adoptés par tous ceux avec lesquels il est en relation, et aussi voit-on continuellement des hommes recommander chaudement aux autres les vertus dont ils paraissent le moins se soucier pour eux-mêmes. Ainsi s'explique-t-on qu'on n'ait trouvé chez aucun peuple la doctrine officielle du vol ou du mensonge. En ce sens, mais en ce sens seulement, il me paraît vrai de dire, comme on le dit souvent parmi nous, que la morale est la même chez tous les peuples, civilisés ou barbares; mais alors même que cette morale intéressée est dans le langage courant, que cette doctrine utilitaire est admise sans contestation, parle-t-elle à la conscience des individus? Est-elle bien chez eux l'expression du « sens moral »? Cela me paraît au moins fort douteux.

La conduite habituelle des hommes me semble de nature à nous instruire à cet égard plus que leurs discours, à une condition toutefois, c'est que nous ne nous en tenions pas à notre première impression, plus instinctive en général que raisonnée. Cette première impression nous porte en effet toujours à croire nos semblables pourvus d'un sens moral pareil au nôtre, et à les juger en conséquence. Pour peu cependant que nous y regardions de plus près, il nous apparaît que la conscience ne parle pas de même à tous les hommes. Nous voyons, en effet, des musulmans être attachés invinciblement à leur religion, et n'avoir presque aucun égard aux devoirs d'une autre nature; obéir à certaines prescriptions

religieuses, jeûner par exemple, dans les circonstances où cette privation est le plus pénible, et, d'un autre côté, mentir effrontément à des serments solennels, pour des motifs insignifiants. Évidemment, ces hommes entendent le devoir autrement que nous : leur conscience leur défend impérieusement, dans le mois de Ramadan, de boire ou de manger avant le coucher du soleil; mais quand ils sont en présence d'un mensonge utile, cette conscience ne parle pas, ou sa voix est tellement affaiblie qu'elle est comme annulée.

Chez tous les peuples mahométans, la morale a pour fondement la religion; la loi religieuse, étant chez eux la loi civile, est à plus forte raison la loi morale. Aussi ne pourraient-ils même comprendre la distinction, si chère à nos hommes d'État, entre la morale et la religion. Le culte à rendre à Dieu leur paraît la première des obligations de l'homme, et elle domine toutes les autres. C'est même ce qui donne à l'islamisme, dont tant de pratiques d'ailleurs sont ridicules ou odieuses, une véritable grandeur; il n'est guère de voyageurs qui n'aient été frappés de la dignité, de la simplicité avec laquelle ce culte est pratiqué; le respect humain est chose inconnue; le musulman entre à la mosquée, se prosterne, accomplit les obligations de sa loi, obligations qui nécessitent, en général, une certaine mise en scène, sans le moindre embarras, quelle que soit l'assistance. Le lieu lui est également indifférent : rien de plus fréquent que le spectacle d'un musulman s'arrêtant n'importe où, au milieu de sa route, faisant toucher

la terre à son front, et prenant successivement les attitudes de la soumission la plus absolue et de l'adoration la plus ardente.

Dans un bureau où servaient comme expéditionnaires des employés de toute religion, on m'a cité un musulman fervent qui, dans le bureau même, accomplissait très ponctuellement ses devoirs de croyant. Chaque jour, aux heures prescrites, il repoussait sa chaise contre la table, étendait par terre son petit tapis, ôtait ses bottines, s'orientait vers la Mecque et procédait aux prières selon le précepte de Mahomet, touchant du front la terre, étendant les bras, etc. La cérémonie accomplie ainsi devant tous les scribes ses compagnons, il rentrait son petit tapis, et, se remettant à la table, reprenait ses rôles où il les avait laissés.

Cependant, les habitudes et les usages européens, en s'introduisant peu à peu en Égypte, gênent les fidèles dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux, et sont un obstacle à ces manifestations extérieures, qui constituent la partie importante de la religion musulmane; les pratiques réglementées y tiennent tant de place et sont, jusque dans les moindres détails, fixées d'une manière si précise, que le moindre changement soit dans le costume, soit dans la nourriture, soit dans le logement, rend difficile ou impossible l'obéissance aux lois de la religion. Il est manifestement très incommode pour un fidèle d'ôter ses bottes cinq fois par jour à la porte d'une mosquée, et de marcher en les tenant de la main droite, les semelles appliquées l'une contre l'autre, ainsi qu'il

est prescrit; même avec des bottines à la main, la circulation est gênante, presque ridicule. Les vêtements amples orientaux permettent au musulman de se livrer, au milieu même de la mosquée, à des ablutions d'un caractère intime, tout en conservant une certaine dignité; mais supposez-lui des vêtements pareils aux nôtres, que lui resterait-il de cette dignité?

Le formalisme auquel se réduit la religion musulmane se heurte presque toujours à quelque obstacle, quand on introduit un usage européen, et les pratiques les plus inoffensives à nos yeux se convertissent, pour les fidèles musulmans, en actes d'une impiété exécrable. Un médecin, qui accompagnait le duc de Brabant, aujourd'hui roi des Belges, dans un voyage qu'il fit en Égypte en 1865, raconte avoir adressé quelques critiques à des médecins égyptiens relatives à l'aménagement intérieur de certains locaux d'hôpital dont la tenue laissait tout à désirer (1). On les combattit par des citations du Coran. Je ne crois cependant pas qu'on y trouve de prescriptions se rapportant à ce sujet, au moins je n'en ai nulle connaissance; mais la tradition interprète certains passages du livre sacré d'une manière que rien ne peut faire prévoir à des infidèles, comme elle a donné force de loi à beaucoup de coutumes ancien-

(1) STAQUEZ, *Voyage en Égypte*. « Les lieux d'aisances de l'hopital d'Alexandrie étaient infects, dégoûtants, sans siège, consistant seulement en quelques trous pratiqués dans le sol. Les médecins cherchèrent à justifier cet état, en invoquant une prescription de la loi de Mahomet, qui défend aux croyants de s'asseoir sur le siège d'un lieu d'aisances. »

nes, dont le Coran ne parle même pas; je n'insiste pas sur cette observation, car nous l'avons faite déjà à propos du serment de Job et de la circoncision, dont il n'est fait nulle mention dans le Coran.

Mais les exigences religieuses dont nous venons de parler, prières, attitudes, vêtements, etc., écrites ou non dans le Coran, ne sont, après tout, dans l'esprit du musulman, qu'une forme d'hommage rendu à la divinité; or, cet hommage ne suffit pas, dans nos idées, à constituer une morale; le musulman, au contraire, une fois certains actes traditionnels accomplis, certaines formules prescrites récitées, se croit quitte vis-à-vis de Dieu et dégagé du côté de la conscience. Ces obligations formelles que la loi impose au croyant sont au nombre de cinq; elles constituent à la fois sa religion et sa morale; on en rapporte l'origine à Mahomet lui-même. Ce sont : 1° la profession de foi : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète »; 2° les prières aux heures légales; 3° l'aumône; 4° le pèlerinage sacré; 5° le jeûne du Ramadan. Comme on le voit, une seule de ces prescriptions, l'aumône, se rapporte aux devoirs de l'homme envers les autres hommes; nous y reviendrons tout à l'heure; les quatre autres se rapportent au culte de Dieu.

Dans ce culte, en effet, se concentre la religion musulmane. Un symbole de la foi, résumé de la doctrine musulmane, composé par un théologien très orthodoxe (1), contient, parmi les articles de la

(1) Al Gazzal, auteur, dit Pocock, *Præcipuæ apud orthodoxos notæ*, p. 290.

croyance, que « tous ceux qui auront reconnu l'unité de Dieu, après avoir expié dans les flammes de l'enfer les fautes qu'ils auront commises dans leur vie, finiront par en sortir, de sorte que, par la grâce de Dieu, il ne restera pas en enfer un seul être qui ait reconnu l'unité de Dieu... Tous les croyants verront finir leurs tourments, pourvu qu'ils aient eu dans le cœur un peu de foi, fût-ce seulement le poids d'un atome. »

Ainsi, des supplices éternels attendent l'infidèle, tandis que le croyant est sûr d'obtenir tôt ou tard le pardon, quelles que soient ses fautes. On peut juger par là du peu d'importance, aux yeux des théologiens musulmans, de la morale proprement dite, séparée du culte de Dieu. Les devoirs envers le prochain, c'est-à-dire envers ceux qui n'ont pour les recommander que leur qualité d'être humain, n'existent pas pour le musulman; au regard de l'infidèle, non seulement rien n'est dû par le croyant, mais le mépris est le seul sentiment possible; aucune science, aucune qualité, ne peut compenser l'ignominie du mécréant. L'ouvrier fellah, travaillant comme manœuvre dans un chantier, arrivé au dernier terme de la misère que puisse atteindre un être humain, regarde au fond de son âme, avec le plus souverain mépris, malgré sa propre dépendance, l'ingénieur qui lui commande. Par quelle étrange association d'idées en arrivent-ils à conserver des sentiments si dédaigneux pour ceux qui leur sont si manifestement supérieurs, et auxquels ils ne refusent pas les marques d'une obéissance servile, c'est ce que nous avons peine à concevoir.

On serait porté à considérer ces sentiments, quand il s'agit du bas peuple, comme un effet de l'abrutissement et de l'ignorance; mais dans les classes plus élevées, qui peuvent mieux constater la supériorité en tout genre de notre civilisation, les sentiments sont absolument les mêmes. Dans une administration considérable, où les intérêts financiers engagés ont exigé la présence et la suprématie même d'un certain nombre d'employés européens, un contact incessant a dû faire voir clairement aux Égyptiens musulmans qui y sont également employés, leur infériorité incontestable; il a amené de bons rapports, à l'apparence au moins, et une certaine familiarité; mais les sentiments inspirés par la religion sont demeurés les mêmes au fond. Un de ces administrateurs européens me raconta avoir demandé un jour, à un musulman, son collègue, pourquoi les Égyptiens ne semblaient faire aucune distinction entre les étrangers, quelle que fût leur position sociale. « Un négociant véreux, lui dit-il, et un lord sont reçus par vous avec le même honneur. — Nous ne connaissons pas bien vos usages, lui répondit son collègue, et la raison de toutes vos distinctions; mais... il y a plus... Peut-on tout dire à un vieil ami?... Eh bien, que vous soyez, chez vous, grands ou petits, vous n'êtes jamais, aux yeux des musulmans, que des chiens de chrétiens. Dans vos pays, vous n'avez pas, je suppose, plus de véritable estime pour un grand chien que pour un petit chien; il en est de même ici. La politesse fait que l'on vous traite avec certains égards; mais quant à faire entre

vous des distinctions, ce serait contraire aux sentiments intimes de tout musulman. » Ce Turc exprimait crûment une idée qui est celle de tous les croyants, quelle que soit leur position sociale; il exagérait seulement la part de la politesse, en lui attribuant une influence qu'aide singulièrement, de nos jours, le respect pour la force des canons; mais, cette réserve faite, il avait raison; le plus que puissent demander aux croyants ceux qui leur sont étrangers de religion, c'est l'indifférence. Telle est la situation en Égypte, où les chrétiens sont depuis longtemps assez forts pour ne pas tolérer d'avanies, et où, de plus, les relations d'affaires avec eux sont continuelles; mais cette indifférence cache un véritable mépris.

J'ai dit tout à l'heure que la loi religieuse faisait une obligation formelle de l'aumône. Ce précepte est observé en Égypte dans le sens étroit et littéral qu'il avait probablement dans la pensée de Mahomet; il n'entraîne nullement pour le fidèle l'amour du prochain en général; ainsi s'explique-t-on que des actes d'effroyable cruauté, fréquents dans l'histoire des peuples mahométans, notamment des Turcs, aient eu souvent pour auteurs de pieux croyants, renommés pour leur miséricorde et la magnificence de leurs aumônes. Un Turc fait égorger toute une population, traîner en esclavage les femmes et les enfants; chemin faisant, il rencontre un mendiant auquel il se croirait coupable de refuser quelque menue monnaie; il s'arrête, ouvre sa bourse, et, ce devoir accompli, continue son massacre, la conscience parfaitement en repos.

Si imparfait cependant que puisse être le précepte musulman, en comparaison de celui de la charité chrétienne, il a suffi pour déterminer d'innombrables fondations pieuses, construction d'écoles, création de ce que nous appellerions des bourses d'étudiants, distributions gratuites d'aliments aux pauvres, établissement de fontaines publiques, etc. Malheureusement pour ceux qui en pourraient jouir, l'administration des biens si libéralement donnés a été détestable; au Caire, une multitude incroyable de maisons affectées à des fondations sont aujourd'hui sans porte ni fenêtre, sans toit ni planchers, et, comme on peut le croire, elles ne donnent pas grand revenu. Le gouvernement, d'un autre côté, a mis la main sur d'autres biens, sans doute plus productifs; de sorte que, malgré les dons immenses qui ont été faits dans le cours des siècles à des établissements utiles, ceux de ces établissements qui sont purement égyptiens, dont les Européens ne se sont pas mêlés, rendent en réalité des services insignifiants, par rapport à ceux qu'ils devraient rendre. Ce sont bien des établissements charitables, mais la charité qui seule pourrait en entretenir la vie fait défaut, et ce ne sont que des ruines.

Entre coreligionnaires mahométans, l'absence de charité à la base des devoirs sociaux se révèle par un trait qui suffit à distinguer, au premier coup d'œil, une société musulmane d'une société chrétienne; c'est l'insensibilité aux souffrances des êtres naturellement faibles, des femmes et des enfants. J'ai déjà parlé du rôle des femmes et de la place qui leur est

faite dans la société musulmane, je n'y reviens pas, le tableau de la famille musulmane a d'ailleurs souvent été présenté : le père chevauchant majestueusement en avant, tandis que la femme le suit à quelques pas, chargée comme une bête de somme, traînant péniblement de jeunes enfants. Mais, en ce qui regarde la femme, l'homme est arrêté souvent par la crainte de détériorer un objet de valeur; aussi les femmes ne travaillent-elles que dans les rangs inférieurs de la société; d'ailleurs, de quoi seraient-elles capables? Aller chercher de l'eau à la fontaine, faire le beurre, en secouant pendant des heures, nonchalamment accroupies, l'outre où est contenu le lait, sont les seuls travaux qui leur soient habituellement imposés.

Mais les mêmes raisons de ménagement n'existent pas pour les enfants; aussi, dans le peu d'années où ils ont assez de force pour qu'on puisse en tirer parti, sans en avoir encore assez pour prendre leur place parmi les hommes, on se sert d'eux comme moteurs mécaniques (1). Dans certains corps de métiers, chez les cordiers, par exemple, les fabricants de nattes, les chaudronniers, les hommes procèdent à leur besogne avec une lenteur tout orientale; tandis que les enfants sont contraints à se démener avec une extraordinaire vivacité, pour suppléer à

(1) Lady Duff Gordon, si enthousiaste cependant de l'Égypte, parle avec mélancolie de « la cruauté avec laquelle on roue de coups les petits garçons et les petites filles chargés de faire ici le travail que les aides maçons font chez nous ». — *Lettres d'Égypte*, p. 5.

l'imperfection des procédés en usage. A eux revient le pénible de l'ouvrage; la rapidité de leurs mouvements fait un singulier contraste avec la lenteur flegmatique des ouvriers dans toute la force de l'âge, dont ils sont, par le fait, les esclaves.

Enfin, l'institution qui indique le plus manifestement l'absence de respect de l'homme pour son semblable, l'esclavage, se retrouve en Égypte, comme dans tous les pays musulmans. On a souvent parlé, il est vrai, de la douceur avec laquelle les esclaves y sont généralement traités; on l'a opposée à la rigueur de l'esclavage antique, et surtout à celle de l'esclavage moderne, dans les colonies du nouveau monde. Les esclaves, en effet, comme je l'ai dit déjà, paraissent généralement, en Égypte, contents de leur sort, et sont attachés à la famille au milieu de laquelle ils vivent; leur condition est habituellement plus douce que celle des fellahs, qui forment l'immense majorité des habitants; mais cette douceur relative de l'esclavage témoigne surtout de la triste condition de ceux qui, libres, n'ont aucune protection et pour lesquels n'avoir pas de maîtres est un malheur. L'esclavage a été souvent, dans l'histoire, un refuge contre les mauvais traitements dont souffrait le reste de la population; la facilité avec laquelle il était alors accepté, était l'indice de la brutalité des puissants autant que de la misère des faibles; qu'on juge s'il ne devait pas en être ainsi en Égypte, d'après ce que nous savons de la vie des Égyptiens « non esclaves », il y a peu d'années. Il suffit de rappeler ce qui a été dit plus haut de l'établissement du canal Mahmou-

dieh, creusé, sans rémunération quelconque, par des milliers de fellahs des deux sexes et de tout âge, que l'on avait arrachés violemment à leurs travaux habituels, et dont beaucoup étaient venus de la haute Égypte et même de la Nubie, enchaînés comme des malfaiteurs.

Dans un pays où le gouvernement établi traite de la sorte les hommes libres, on conçoit sans peine que la liberté ait peu de charmes, et que l'esclavage dans la maison et sous la protection d'un maître puisse paraître une douceur. A vrai dire, les mots nous trompent : la population entière est composée d'esclaves, et ceux qui en portent seuls le nom sont les serviteurs des riches, moins malheureux en cela que les autres.

Ce que je viens de dire se rapporte aux sentiments des Égyptiens à l'égard des autres hommes, étrangers ou musulmans; mais, quand la personne du prochain est peu respectée, on peut s'attendre à ce que son bien le soit encore moins. Les Arabes sont donc voleurs, et à ce point de vue leur réputation est établie; déjà, avant de débarquer à Alexandrie, le voyageur qui a cherché, en lisant son Guide, à acquérir quelques notions sommaires sur les mœurs des habitants de l'Égypte, a été mis en garde contre leurs instincts. On peut dire que ce fâcheux renom leur appartient fort légitimement; mais ces vols d'ailleurs sont peu dangereux; on n'a pas à craindre la violence, mais seulement la ruse et le mensonge, et il est très facile à un touriste de donner peu de prise à leur rapacité.

J'ai été volé comme bien d'autres, mais j'en ai été quitte pour un franc. J'avais besoin d'un homme une heure ou deux par jour, pour une occupation exigeant fort peu d'intelligence. A cette fin, je m'abouchai avec le cheik, chef de la corporation des serviteurs dans mon quartier; il m'amena bientôt un Arabe, nommé Ahmed, qui se mit en souriant à ma disposition; le marché fut vite conclu en présence du cheik, moyennant un franc par jour. Ahmed venait très exactement, chaque jour je lui donnais son salaire, et il paraissait très satisfait. Le cinquième jour, je crois, faute de monnaie, j'eus l'imprudence de lui mettre entre les mains une pièce valant à peu près deux francs, et de lui dire d'aller la changer; il est parti avec la pièce, je ne l'ai jamais revu. Naturellement, je me suis plaint, pour le principe au moins, au cheik, jardinier de son état, qui venait travailler dans le jardin de ma maison. Celui-ci parut fort affligé et ne me répondit rien; mais, une quinzaine de jours après, il vint à moi d'un air très satisfait et me dit : « Ahmed est en prison ; j'ai dit à la police qu'il avait volé une guinée à un Anglais : un franc, c'eût été trop peu, et on l'a enfermé; il souffre horriblement... sa tête est enflée comme cela... » Et par un geste expressif de ses deux mains, il me montrait qu'elle était devenue énorme. Il était rayonnant et s'étonnait, je crois, de la froideur avec laquelle ses discours étaient accueillis. Je n'ai jamais cherché à savoir ce qu'il y avait de vrai dans cette histoire; peut-être avait-il simplement contraint le voleur au partage.

Si l'étranger de passage a peu à souffrir de ce vice des indigènes, il en est autrement des Européens établis à demeure, dont le genre d'affaires nécessite des rapports incessants avec la population. L'habitude du vol, qui est profondément enracinée chez les fellahs, est la principale cause des insuccès qui ont généralement suivi les essais de culture directe faits par des Européens. A la vue des procédés primitifs de l'Égyptien, de sa charrue en bois, de sa pelle pour remplacer le tarare, de ses constructions informes, on est naturellement porté à croire qu'il y aurait un bénéfice considérable à mettre en œuvre nos méthodes. Presque tous ceux qui, après avoir fait ce raisonnement, ont tenté des essais d'agriculture perfectionnée, et ont voulu faire valoir la terre eux-mêmes, se sont ruinés; ils ont été trompés et volés par les indigènes au milieu desquels ils vivaient. On m'a cité un agriculteur européen qui s'étonnait de ne pouvoir, malgré tous ses efforts, arriver à un rendement passable pour le coton qu'il cultivait; ni les dépenses, ni les soins ne pouvaient lui faire atteindre les quantités que lui indiquaient ses calculs : la végétation cependant était vigoureuse et de belle apparence. Un jour enfin, il remarqua de petites bosses à la surface du sol, et en ouvrit une du bout de sa canne; il fut surpris d'y trouver une poignée de coton; il s'aperçut alors que les femmes et les enfants, en faisant la cueillette, détournaient et cachaient en terre une partie de la récolte, pour venir la chercher ensuite à la dérobée... Depuis l'enfant qui court tout nu derrière sa mère, jusqu'au

vieillard à l'air digne et compassé, tout le monde est à l'affût d'une occasion permettant de faire un petit larcin, assez petit pour qu'on ne le remarque pas. Il n'est pas de perfectionnement dans les procédés agricoles qui puisse compenser un pareil inconvénient.

Que l'étranger soit considéré par les Égyptiens comme une proie tout indiquée, cela se comprend; on trouverait des analogies, sans aller jusqu'aux bords du Nil; mais, dans leurs rapports entre eux, les Arabes ne montrent pas beaucoup plus de délicatesse. Les précautions prises dans la campagne contre le vol indiquent la place qu'il tient dans la préoccupation des cultivateurs. En me promenant, au mois de mars, aux environs d'Achment, au milieu de champs de blé et de fèves se succédant à perte de vue, je vis un jour des ouvriers construire, tous les 400 ou 500 mètres, le long du sentier que nous suivions, de petits monticules cylindriques en terre, hauts de un mètre à un mètre et demi, et comme ces monticules ne laissaient pas que de piquer ma curiosité, j'en demandai l'objet. On me répondit que c'étaient des postes d'observation pour les « gaffirs », gardiens de la récolte; du haut de ces observatoires ils plongeaient sur la campagne et pouvaient plus facilement découvrir les maraudeurs. Des factionnaires aussi nombreux, pour garder non des trésors, mais des champs de blé, donnent une triste idée des mœurs égyptiennes; mais cette fonction facile est dans le goût du pays : il y a des « gaffirs » partout en Égypte. Les uns gardent la nuit les rues du Caire,

les autres gardent les rivages où s'arrêtent les barques du Nil, d'autres enfin gardent les récoltes; mais, quelque nombreux qu'ils puissent être, ils ne sont jamais aussi nombreux que les voleurs, dans un pays où chacun trouve naturel de prendre, s'il le peut, le bien du voisin, et n'est arrêté que par la crainte d'un châtiment immédiat.

Il est surprenant de voir avec quelle netteté s'affirme, même chez les enfants, le droit du plus fort. Un jour, j'avais donné pour prix d'un léger service, à un des plus petits d'une bande d'enfants qui m'entourait, une pièce de monnaie de la valeur de deux sous à peu près : il hésitait à la prendre; après s'être approché pourtant pour la recevoir, avec un embarras que je ne m'expliquais pas, je le vis aussitôt prendre les jambes à son cou et se sauver dans la direction de son village, avec l'apparence de la plus grande frayeur. Je ne fus pas longtemps sans connaitre le motif de sa crainte : avec autant de promptitude qu'il en avait mis à prendre la fuite, ses compagnons plus grands et plus forts coururent à sa poursuite, l'atteignirent avant qu'il eût fait cent pas, le bousculèrent et, des pleurs mêlés de cris de triomphe m'apprirent qu'il avait été dépouillé de ses deux sous. Un instant après, sans doute, il aura séché ses larmes et se sera consolé en pensant qu'il serait un jour assez grand lui-même pour dépouiller les autres à son tour.

L'indifférence à l'égard des autres est accompagnée généralement d'un amour excessif de soi-même; en est-il en Égypte autrement qu'ailleurs?

Au premier abord, on pourrait le croire : à voir la rudesse de leurs mœurs, à certains égards, par exemple le peu de recherche de leurs repas, leur sobriété, leur respect pour le précepte religieux qui proscrit les liqueurs fermentées, causes chez nous de tant de désordres, on pourrait penser que leurs mœurs sont ascétiques; ils ont, en effet, les mêmes principes que nous sur la gourmandise, mais, différant de nous sur ce point, ils les observent scrupuleusement, et on doit leur rendre justice à cet égard. En Égypte, non seulement la gourmandise n'est pas en faveur, mais la sobriété des indigènes est exemplaire; leur jeûne du Ramadan, dont on sait la rigueur, très pénible pour eux, quoi qu'on en ait pu dire, est observé strictement dans toutes ses prescriptions.

Mais il est un genre de jouissances sensuelles pour lesquelles il n'existe d'obstacles ni dans la religion, ni dans la coutume. La passion se donne de ce côté pleine liberté, et les mœurs qui ont résulté de cette absence de frein, révoltantes pour nous, sont en Égypte parfaitement admises; ainsi, un vieillard décrépit épouse, sans se cacher du public, une enfant de dix à douze ans, et personne n'en est scandalisé. Pour le musulman, la femme est un être inférieur; le Coran n'a-t-il pas dit : « Vous battrez celles de vos femmes dont vous aurez à craindre la désobéissance. » Il est admis que l'homme en peut user et abuser à son gré. Je n'insiste pas sur ce sujet; les coutumes des musulmans par rapport à la femme, d'accord avec leurs sentiments, leur peu d'égards pour sa dignité personnelle, sont bien connues; c'est

la première chose qui nous étonne et nous choque dans l'islamisme.

Mais un trait qui me paraît caractériser plus fortement encore la population dégradée de l'Égypte, un trait qui met entre elle et nous la séparation la plus profonde, c'est l'absence de ce sentiment instinctif qui nous fait aimer, en toute chose, la vérité. C'est ce sentiment qui, dans les relations ordinaires de la vie, nous fait priser au-dessus de toute autre qualité la franchise et la loyauté; c'est lui qui, exalté parfois jusqu'à la passion, nous pousse aux recherches religieuses et philosophiques; c'est lui enfin qui, en excitant notre curiosité, nous a fait faire dans le domaine des sciences tant de découvertes, dont la civilisation a recueilli d'immenses profits matériels.

Chez les Égyptiens, au contraire, l'indifférence pour la vérité est générale; c'est un besoin qu'ils ne connaissent pas, qu'ils ne comprennent pas, et dont on ne peut, semble-t-il, leur faire sentir ni le prix, ni la noblesse. Les scènes qui se passent devant les tribunaux en sont chaque jour des témoignages. Les Européens ont organisé pour le règlement des affaires où ils peuvent être engagés, des tribunaux à l'européenne : mais les magistrats qui les composent se trouvent habituellement dans l'impossibilité presque absolue de parvenir à la connaissance de la vérité, quand ils doivent recourir au témoignage des indigènes. J'ai entendu un jour un juge de ces tribunaux raconter ses embarras dans une conversation intéressante; je transcris à peu près textuellement *ses paroles* :

« Quand un Arabe, disait ce magistrat, croit de son intérêt de faire une fausse déposition, sa conscience ne lui oppose pas la moindre résistance, et si on lui défère le serment, si on lui dit de lever la main, il la lève avec la plus parfaite indifférence. La prestation du serment, qui a son efficacité chez nous, n'est ici qu'une formalité absolument illusoire, vis-à-vis des indigènes.

« Voici ce qui m'est arrivé à moi-même dernièrement. Il y avait procès entre un Européen et un fellah ; d'après leurs conventions, l'Européen devait fournir, au moyen d'une pompe à vapeur, l'eau d'un certain nombre d'arrosages ; le fellah, en retour, devait abandonner une part de la récolte. Quand vint le moment de régler, le fellah, que nous appellerons, si vous voulez, Moustafa, prétendit que le mudir (1) avait fait barrer un canal, de sorte que l'eau n'était pas parvenue jusqu'à lui, qu'il n'avait pu en conséquence faire aucune récolte, et n'avait rien à payer. Devant le tribunal, l'Européen demandeur amena quatre témoins, affirmant qu'à la vérité il y avait eu un barrage établi par l'administration, mais qu'il avait été supprimé au bout de peu de jours, que l'irrigation s'était faite alors après un simple retard, et que la récolte avait eu lieu dans des conditions normales. On passa alors aux témoins du fellah ; il en avait aussi quatre. Le premier déclara, avec force détails à l'appui, que l'eau n'avait pas coulé, et qu'il n'y avait pas eu de récolte. Le second

(1) Préfet.

allait confirmer les dires du premier, quand l'avocat de l'Européen se leva pour le récuser : — C'est le neveu de Moustafa, dit-il, je le récuse. — Interrogé sur ce point, le témoin paraît étonné; il dit qu'il y a sans doute erreur, qu'il n'a aucun rapport de parenté avec Moustafa, et fait une déposition absolument conforme à celle du précédent témoin : — Il n'y a pas eu de récolte. Troisième témoin du fellah... — Je le récuse, dit l'avocat de l'Européen, c'est un des fils de Moustafa. — Êtes-vous, en effet, son fils? demandai-je. — Jamais de la vie, répond-il, ma famille n'a aucune parenté avec la sienne. — Je lui fais prêter serment, il lève la main sans hésiter, confirme son dire et fait la même déposition que les deux précédents : — Il n'y a eu aucune récolte, la terre est restée sèche comme le sable du désert...

« J'étais fort embarrassé, au milieu de toutes ces contradictions, quand j'appris par l'avocat de l'Européen que la récolte a été vendue à un Grec nommé Georgiadis. Je fis alors comparaître seul le premier témoin, et je lui dis : — Tu as affirmé que la récolte n'avait pas eu lieu; eh bien, je viens de savoir qu'elle a été vendue à Georgiadis. Pourquoi m'as-tu menti? — Le témoin me dit : C'est vrai; puisque tu sais qu'il y a eu une récolte, voici pourquoi je t'ai parlé tout à l'heure comme je l'ai fait. C'est moi qui ai fait la culture; je devais être payé sur la récolte; Moustafa m'a dit : S'il faut que je paye l'eau, il ne restera rien pour toi. Alors j'ai dit comme il a voulu, pour qu'il n'eût pas l'eau à payer. — Je repasse alors au second témoin, et lui dis : — Je viens de

savoir qu'il y a eu une récolte, je connais l'homme qui a fait les travaux, je connais celui qui l'a achetée : c'est Georgiadis; pourquoi m'as-tu trompé? — C'est vrai, ce que je t'ai dit tout à l'heure n'est pas exact; mais tu comprends que je ne pouvais faire du tort à mon oncle... — Tu es donc bien le neveu de Moustafa? — Oui, certainement. On passe au troisième témoin, qui se rétracte de même en tout point, et avoue qu'il est le fils du fellah...

« — Comment, nous dit alors le magistrat, peut-on juger, quand les mœurs que révèlent de pareils faits, sont universelles? — Moi aussi, reprit un des assistants, directeur d'une grande administration, j'ai vu bien des faits de ce genre, j'en ai même tant vu, que j'ai complètement renoncé à faire des enquêtes, à entendre des témoignages. Quand j'ai à prendre un parti entre deux individus, dont les affirmations sont contradictoires, ce qui arrive souvent, je tâche de voir, par les circonstances du fait, où est la présomption de la vérité, et je tranche ensuite, par une décision irrévocable, au petit bonheur. J'ai reconnu par une longue expérience, qu'on ne doit avoir aucune foi dans la véracité des témoignages : je n'en veux plus. Je crois donner par cette sorte de jugement expéditif le maximum de justice que comporte le pays. »

En présence de semblables caractères, auxquels la loyauté est aussi étrangère que la dignité, on comprend mieux les procédés fiscaux dont nous avons parlé, employés par les Turcs pour faire payer les impôts, et on a envie de les excuser; ils étaient appropriés aux hommes. Le contribuable protestant

toujours de sa misère extrême, et niant toujours qu'il eût une seule pièce d'argent, le percepteur, préparé à cette réponse, le faisait étendre sur le ventre, et les coups se succédaient jusqu'au payement d'une somme jugée suffisante; cette contrainte nous choque à bon droit par sa barbarie, mais n'était-elle pas en rapport avec le caractère d'hommes qui paraissaient mettre leur orgueil à supporter les coups de bâton, pour soutenir avec ténacité un mensonge?

L'indifférence à la vérité engendre l'ignorance; car le but de toutes les recherches de l'esprit n'est-il pas la connaissance de la vérité? Nos sciences n'ont pour les Égyptiens aucun mérite quand ils n'en peuvent apercevoir l'utilité immédiate. Le désir de « savoir » leur est étranger; ils ne le comprennent pas chez nous.

Il convient de rapporter à la même cause ce fait, assez difficile à expliquer par des raisonnements, qu'en présence de notre civilisation, dont ils ne peuvent méconnaître la supériorité, ils n'acceptent jamais la religion chrétienne qui l'a inspirée, et ne se convertissent jamais. Cette absence de conversions en pays musulman est tout à fait caractéristique : elle a été, du reste, souvent signalée ailleurs qu'en Égypte. « Parmi les musulmans, a écrit Mgr Zalesky en parlant de ceux de l'Inde, on n'essaye même pas de faire des conversions; ils sont trop corrompus moralement... C'est la même impossibilité dans toutes les missions du monde; il n'y a rien à faire avec eux (1). »

(1) *Ceylan et les Indes*, p. 274.

Quelle raison, en effet, pourrait déterminer à se convertir un homme auquel la vérité est totalement indifférente? La religion musulmane nous paraît remplie de contradictions; comment se fait-il que, parmi les milliers et les milliers d'individus qui la prétendent méditer, aucun ne voie ce qui nous choque, nous, au premier coup d'œil? On comprendrait que le commun du peuple restât aveuglément attaché à une religion transmise par tradition et jamais discutée; on comprendrait aussi que, parmi les hommes cultivés, la plupart — mettons un nombre aussi grand que vous le voudrez — trouvassent des motifs de créance suffisants dans l'islamisme, pour y persister; mais que l'esprit de critique soit assez anéanti chez les musulmans pour que jamais un individu ne se refuse à accepter les singuliers récits sur lesquels repose sa religion, et en cherche une satisfaisant mieux sa raison, cela semble absolument incompréhensible. Or l'absence absolue de musulmans passant au christianisme est un fait universel et patent; nous voyons parfois des chrétiens être séduits par l'islamisme lui-même, ou par les dogmes les plus bizarres, comme celui du Grand Mapa, il y a une soixantaine d'années, ou celui de Vichnou aujourd'hui; mais jamais musulman n'est séduit par la beauté du christianisme. En vain celui-ci s'est répandu sur toute la terre, attirant à lui depuis dix-huit siècles des hommes de toute condition, des puissants et des faibles, des savants et des ignorants, jamais il n'a atteint le cœur ou l'intelligence d'un musulman. L'indifférence à la vérité me semble la

seule explication possible d'un fait aussi étrange.

En dehors du domaine religieux, cette indifférence a eu pour conséquence un engourdissement intellectuel, constaté chez tous les peuples musulmans, et qui les a rendus inaptes à faire aucune investigation dans le domaine des sciences naturelles et physiques.

La stérilité intellectuelle des peuples de l'Orient en général mérite d'être remarquée. On n'a pas manqué, pour l'expliquer, de faire intervenir la chaleur des climats, qui porte les hommes à l'indolence, et mène à l'oisiveté, mère de tous les vices, comme chacun sait. — On ne peut évidemment contester l'influence du climat sur les mœurs des hommes, et en particulier l'influence de celui de l'Égypte. Son action affadissante se fait sentir sur tous ceux qui y débarquent en voyageurs, et il n'est pas extraordinaire qu'une race sur laquelle il a agi pendant plusieurs siècles, ait perdu la vigueur et le ressort entretenus chez le reste des hommes par des circonstances extérieures différentes. Je n'insisterai pas sur ces conditions particulières à la vallée du Nil; car ce n'est pas ici le lieu d'une discussion sur ce sujet, qui serait d'ailleurs au-dessus de ma compétence; mais je ferai remarquer cependant qu'on ne peut manifestement attribuer au climat de l'Égypte tous les traits étrangers à l'Europe, qu'on y remarque; quand on retrouve ces traits dans des races différentes, sous des climats différents, on peut dire, presque à coup sûr, qu'il y a une cause commune à tous ces pays, indépendante de la race et du climat. On ne peut

imaginer climat moins affadissant, moins analogue à aucun égard à celui de l'Égypte, que celui des steppes de la Tartarie et de l'Asie centrale; ni de pays plus tourmenté, plus dur à l'homme, que celui des montagnes de l'Algérie; mais il suffit que l'islamisme les ait envahis, pour qu'un air de ressemblance avec les Égyptiens frappe tous les regards. De l'Oxus au Sahara et à l'Atlantique, ne retrouvons-nous pas partout la même ignorance orgueilleuse, le même mépris des connaissances scientifiques et de la supériorité intellectuelle? L'Europe elle-même est, à une de ses extrémités, occupée par des mahométans; on ne saurait assurément invoquer le prétexte du climat pour expliquer le caractère turc, et cependant, parmi les peuples auxquels on donne le nom d'Orientaux, il n'en est pas où l'on puisse mieux trouver le caractère qu'on est convenu d'appeler oriental. Ce n'est pas non plus une question de race; car on voit par l'histoire que les individus isolés ou les peuples devenant mahométans au contact des Turcs prennent dès la première génération ces caractères d'orgueil et d'ignorance de l'Oriental.

On ne peut contester, il me semble, sans nier l'évidence, cette action puissante de l'islamisme sur les facultés de l'âme. Il crée une apathie qui étouffe toute curiosité, qui arrête tout esprit de recherche; il amène la conscience à un état où elle voit le bier et le mal autrement que nous. Le sens moral che les musulmans est profondément altéré; quan l'homme s'est plongé, à peine sorti de l'enfance, dai la volupté, qu'il s'est habitué à voir en elle le souv

rain bien, que les jouissances sensuelles suffisent aux aspirations de son âme, enfin qu'il a perdu tout désir de connaître davantage, aucune idée élevée n'a plus prise sur lui; son état est sans remède; son âme devient incurable, de même que le corps le devient par l'effet de certaines maladies; il lui faudrait une religion plus pure; or, un musulman ne peut être converti, quoique nulle religion ne soit fondée sur des bases plus incertaines que l'islamisme.

Je parle de l'influence dégradante de la religion mahométane; c'est encore en contradiction avec l'enseignement que j'ai reçu au collège, et probablement avec celui qui est donné aujourd'hui à nos enfants. J'ai encore sur le cœur une phrase de l'un de mes professeurs, réputé pour son savoir, et qui m'avait horriblement froissé, alors que j'étais sur les bancs de la quatrième ou de la cinquième; parlant de la religion de Mahomet, il nous avait dit qu'à certains égards, elle constituait un progrès sur le christianisme, « parce que l'unité de Dieu y était affirmée d'une manière plus précise ». Il aurait tenu un autre langage, s'il avait vu cette religion autrement que dans les livres.

L'erreur du maître auquel je viens de faire allusion est celle des trop nombreuses personnes qui prétendent juger l'islamisme par la lecture du Coran. Ce moyen est à la vérité le plus simple, puisqu'il suffit pour l'appliquer d'acheter un volume chez le premier libraire venu; mais l'idée qu'on se fait ainsi est absolument fausse. Le Père Lacordaire a remarqué avec raison que l'islamisme, vu à travers le Coran,

était une religion chaste, qu'on n'y trouvait aucun passage même inconvenant. Mais, comme il a été dit plus haut, toute la religion des mahométans, toute leur morale n'est pas dans le Coran; d'ailleurs, dans le Coran lui-même, dans les sentences inspirées, sans suite, confuses, qui se succèdent pendant un volume entier, on trouve tout ce qu'on veut. Voulez-vous établir que la religion mahométane est très tolérante? Citez en témoignage la XXIX° surate, où l'on peut lire :

« Ne disputez avec les Juifs et les chrétiens qu'en termes honnêtes et modérés. Confondez ceux d'entre eux qui sont impies. Dites : Nous croyons au livre qui nous a été envoyé et à vos Écritures. Votre Dieu et le nôtre ne font qu'un. »

Voulez-vous, au contraire, un précepte d'intolérance? Lisez dans la surate II :

« O vous, Croyants! combattez les infidèles qui habitent votre voisinage; qu'ils éprouvent toutes vos rigueurs... Frappez les infidèles partout où vous les trouverez, etc. (1). »

Si l'on veut trouver dans des livres les idées mahométanes sur la morale, il est, ce me semble, bien plus sûr de les chercher dans la vie et les exemples de Mahomet, transmis par des auteurs arabes, que dans les versets énigmatiques du Coran. Mahomet est, en effet, pour les musulmans, un homme à part; diverses circonstances accompagnèrent sa naissance miraculeuse; ainsi, il fut circoncis avant de naître; on

(1) Traduction de Kasimirski.

reconnaît, il est vrai, qu'il fut soumis au péché originel, ayant dans le cœur, comme le reste des hommes, une certaine goutte noire, qui est le germe du pêché. Mais l'ange Gabriel retira le cœur du Prophète de sa poitrine, le lava, et le remit ensuite à sa place, plein de foi et de science : comment un homme désigné ainsi par Dieu lui-même d'une manière si merveilleuse, ne donnerait-il pas les exemples de la vertu la plus haute? Aussi, selon les musulmans, la vie tout entière du Prophète a été parfaitement conforme aux volontés de Dieu, et il est naturel que le Croyant cherche dans son imitation sa règle de conduite; si donc nous voulons connaître la morale de l'islamisme, rien ne sera plus instructif que de connaître la vie de son fondateur, qui reste un modèle proposé aux générations des hommes.

Remarquons qu'il ne s'agit pas ici d'examiner si certains faits de la vie de Mahomet appartiennent à la légende plus qu'à l'histoire. Leur réalité n'est pas en question; qu'à tort ou à raison, les historiens arabes les aient racontés de cette manière, peu importe ; il suffit qu'ils les aient attribués au plus parfait des mortels, et qu'ils les aient crus exactement conformes à la volonté de Dieu, pour que nous soyons en droit d'y voir les idées des mahométans sur la morale.

Or nous voyons, dans la vie de Mahomet, les vainqueurs, à la suite d'une expédition heureuse, partager entre eux les biens des vaincus, ces biens comprenant les femmes et les filles; ils les tirent au sort et se les approprient. Dans la part du Prophète, à la

suite d'un de ces partages, se trouve une femme, Saphia, dont il a fait décapiter le père de sang-froid, deux ans auparavant, sur le bord de la fosse où on allait l'enfouir; Mahomet l'épouse, et son historien Aboulfeda ajoute qu'elle devint une de ses femmes les plus intimes. Un pieux compagnon du Prophète, et qui fut son successeur vénéré, Abou-Bekr, le « Père de la Vierge », lui donna pour épouse sa fille Aiescha, encore enfant, et on nous dit que le mariage fut consommé quand elle eut atteint « neuf » ans; Mahomet en avait cinquante-deux.

D'après les mahométans, tout cela est parfaitement moral, d'accord avec la loi naturelle et divine; les femmes ont été créées pour l'homme, leur unique destinée est de servir à son ménage, ainsi qu'à ses plaisirs; elles y doivent être pliées, au besoin par la force : rien de plus juste que d'en user. Si les chrétiens en jugent autrement, on ne peut l'attribuer qu'à une inconcevable aberration, résultant de leur impiété.

Tels sont les droits de l'homme vis-à-vis de la femme, tels qu'ils ressortent de la conduite de Mahomet. Quels sont ses devoirs vis-à-vis des autres hommes? — Il regardera comme frères ceux qui partageront ses croyances, les traitera en amis; les autres seront des ennemis, contre lesquels aucune rigueur ne sera excessive. Lisez ce récit de son pieux biographe :

« Le Prophète assiégea vingt jours les Koraidites (1).

(1) Tribu juive de l'Arabie.

Enfin Dieu remplit leurs cœurs de crainte; épuisés par ce long siège, ils se rendirent à la discrétion de l'Apôtre de Dieu... celui-ci s'en rapporta au jugement que prononcerait Saad. Saad dit : « Que les « hommes périssent, que les femmes et les enfants « soient traités en captifs de guerre. » Alors le Prophète s'écria : « Tu as prononcé une sentence que « le Très-Haut a envoyée du sommet du septième ciel. » L'Apôtre de Dieu revint alors à Médine, et les Koraidites, liés solidement, furent enfermés dans des maisons sûres. Il fit creuser des fosses pour les recevoir, et envoya ensuite les décapiter sur le bord de leurs fosses. Ils étaient sept cents... Ensuite l'Apôtre de Dieu partagea les captifs, en gardant pour lui le cinquième; il prit dans sa part Rihana, fille d'Amru, qui est restée dans sa possession jusqu'à sa mort. »

C'est sous de pareils traits qu'on nous représente la vertu! Il va sans dire que la vengeance, les représailles, ne sont dans cette morale que des actes de justice. Mahomet voue à la mort, et fait assassiner par ruse un Juif, nommé Caab, dont les chansons railleuses l'avaient exaspéré. Ainsi, l'assassinat lui-même pourra se justifier par le motif de la haine et de l'hostilité. Le dernier acte du Prophète, couché déjà sur son lit de mort, sera de donner un drapeau pour la guerre sainte, en recommandant d'exterminer ceux qui ne seraient pas ramenés à la foi. Quelle morale tirer de tous ces faits, sinon qu'on ne doit rien aux autres hommes en tant que nos semblables, qu'on doit seulement à ceux qui partagent notre foi?

Enfin quelle sera la règle de conduite vis-à-vis de nous-mêmes? Quelles seront les passions auxquelles le devoir mettra un frein? Le Prophète nous est donné comme le parfait modèle de la frugalité; on nous dit qu'il considérait le pain d'orge comme une friandise, dont il ne mangea jamais à son appétit; que sa cuisine était tellement simple que le feu restait éteint chez lui des mois entiers; que pour réprimer sa faim, il se mettait sur le ventre une pierre qu'il serrait fortement avec une lanière; qu'il ne buvait jamais que de l'eau pure... On ne saurait, en vérité, se montrer plus tempérant.

Mais en dehors de la gourmandise, il ne nous est pas dépeint comme réprimant ses désirs de jouissance; dans sa biographie, nulle trace de lutte contre ses passions, nulle tentative pour modérer ses désirs; il proclame, sans chercher le moins du monde à le dissimuler, que la jouissance des femmes lui paraît ce qu'il y a de plus agréable dans ce monde; et jamais il ne se priva de ce plaisir. « Il aimait, dit son biographe, les odeurs suaves, et se plaisait à respirer les parfums; il en était prodigieusement excité; aussi avait-il coutume de dire : « Deux choses me « sont particulièrement agréables dans votre monde : « les femmes et les parfums, et leur seule pensée « m'exalte dans la prière. » Il passait les heures du jour et de la nuit successivement avec chacune de ses femmes; elles étaient au nombre de onze. Toutes les fois qu'il était en présence d'une femme, il s'essuyait le front et peignait sa chevelure, etc. »

Je ne puis transcrire les détails, plus que singuliers,

que les auteurs mahométans nous apportent pieusement sur les propriétés du corps de Mahomet ; ils témoignent de l'importance qu'attachent les docteurs de sa religion aux plaisirs sensuels, légitimés et même exaltés par leurs croyances. Tout ce qui s'y rattache est au premier rang de leurs préoccupations ; chez le Prophète, homme parfait, être élevé au-dessus de la commune nature, certaines parties du corps ont un caractère mystérieux et sacré. Par elles, jusqu'après la mort, il sera au-dessus des autres hommes. C'est dans ce sensualisme, dont la tradition musulmane nous a laissé les règles, et Mahomet les exemples, qu'il faut chercher le grand attrait de l'islamisme, attrait dont la puissance s'est révélée par la rapidité de sa diffusion, et qui se révèle encore aujourd'hui par ce fait, que les hommes ayant goûté de la religion musulmane ne peuvent être amenés ensuite à aucune autre religion.

En résumé, faire consister les devoirs envers Dieu en des pratiques extérieures, des formules, des ablutions et des prosternations ; n'imposer d'obligations de charité que vis-à-vis des hommes de même croyance, les autres hommes étant déclarés impies et, comme tels, voués à l'extermination ; puis encourager, presque sans restriction, aux jouissances de la plus ardente de nos passions, en réservant la sévérité pour la seule gourmandise ; indiquer la volupté comme l'idéal vers lequel doivent être dirigés nos efforts, et les faciliter par l'asservissement de la femme : telle est la morale qui ressort des exemples de Mahomet.

Que cette morale ait été acceptée avec facilité par les peuples, qu'elle satisfasse complètement ceux qui l'ont adoptée, nous le savons par l'histoire ; elle est devenue, pour des centaines de millions d'hommes, l'expression de la volonté divine, de sa sagesse infinie.

Quel sujet de méditations ! Assurément, parmi les hommes, il n'est guère de différences provenant soit des climats, soit des circonstances diverses, qui puissent être comparées par leur importance à cette profonde altération du sens moral chez les musulmans. Faut-il croire qu'elle n'ait eu pour cause que la fatale existence d'un seul homme ? Que l'imposture d'un ignorant grossier ait suffi à entraîner derrière lui cette multitude immense de peuples qui, fascinée, le suit depuis douze siècles ? Se peut-il que la séduction de sa parole maintienne, encore aujourd'hui, dans la dégradation des centaines de millions d'hommes? Quel insondable mystère de l'éternelle justice !

ÉPILOGUE

Maintenant, arrivé au bout de ma tâche, je m'attends à une question : « Quelle est votre conclusion? Car ce qui nous touche, c'est de savoir ce qu'il adviendra de l'Égypte et de notre influence, à nous Français, dans ce pays. »

Il y aurait, certes, de bien bonnes raisons pour refuser de répondre ; qui pourrait se flatter, sans imprudence, d'être clairvoyant en pareille matière? Combien de fois n'avons-nous pas vu les hommes politiques, même les plus intelligents, être absolument trompés dans leurs calculs ! Cependant, à vrai dire, quelque défiance de nos propres vues que doive nous inspirer le bon sens, nous sommes si curieux de l'avenir, nous aurions tant d'intérêt à le connaître, que nous ne pouvons nous empêcher de nous en occuper ; si incertain qu'il soit, il prend corps dans notre imagination, et ce serait prétention à moi d'échapper à la tendance commune. Comme chacun l'aurait fait sans doute à ma place, j'ai donc, moi aussi, pensé à la destinée future du pays que je parcourais, et sans me payer d'illusions sur la valeur de mes prévisions, je me permets de les présenter brièvement au lecteur.

L'importance des événements accomplis à notre époque en Égypte ne peut échapper à personne : il est évident que ce pays entre dans une ère nouvelle. D'une part, depuis Méhémet-Ali, c'est-à-dire depuis une soixantaine d'années seulement, il possède une existence distincte ; quoique les liens avec la Turquie ne soient pas tout à fait rompus, quoique la Sublime Porte ne laisse échapper aucune occasion d'affirmer sa possession séculaire et de se prévaloir des traités pour maintenir, et au besoin étendre ses droits, il est impossible de ne pas reconnaître qu'il s'est, en fait, détaché de l'Empire ottoman. D'autre part, l'immense prépondérance prise par les marines européennes dans la Méditerranée, surtout depuis l'usage de la vapeur, l'ouverture du canal de Suez, passage obligé des Indes aujourd'hui, ont donné naissance à des intérêts considérables en Égypte pour les puissances occidentales. Enfin, un troisième changement a été, dans ces dernières années, la conséquence des deux autres : des troubles dans le pays, précédés d'abord par des désordres financiers, caractérisés bientôt après par des émeutes militaires, ont amené une intervention anglaise, en septembre 1882. L'occupation, il serait plus exact de dire la domination est, dit-on dans les chancelleries, provisoire; mais un provisoire qui, depuis une dizaine d'années, ne doit prendre fin que « demain », pourrait bien durer quelques siècles. Or, s'il se prolonge ainsi indéfiniment, ce qui n'a rien d'invraisemblable, ce sera là le changement le plus important qui se soit effectué depuis un millier d'années sur les bords du

Nil. Quel nouvel ordre de choses ces diverses circonstances préparent-elles à l'Égypte ? C'est ce qu'il convient d'examiner ici en quelques mots.

Je ne mets pas en doute que le peuple égyptien, le fellah, ne soit, sous la domination anglaise, plus heureux, quant aux conditions matérielles de l'existence, qu'il ne l'était sous celle des Turcs ; et, bien entendu, en parlant de la domination des Turcs, je n'exclus pas celle de la dynastie de Méhémet-Ali, qui n'était lui-même qu'un Turc, dont les procédés de gouvernement aussi bien que les fonctionnaires étaient tous importés de Turquie. La bastonnade disparaîtra, et, quoiqu'il ait été dit souvent que l'on ne pouvait rien obtenir du fellah comme argent sans ce barbare moyen de contrainte, je suis persuadé que l'on obtiendra davantage par les procédés européens. Le fellah aimait mieux, il est vrai, supporter des coups que payer, mais parce que c'était le seul moyen, dans son opinion, de sauver une partie de sa richesse ; il savait trop bien que ses chefs proportionnaient leurs exigences à sa fortune présumée ; mais quand il sera persuadé que le percepteur ne cherche pas à lui enlever son épargne, quand l'impôt sera établi suivant des règles fixes, il s'exécutera ; il payera avec regret, mais il payera, parce qu'il saura le sacrifice inévitable.

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que le fisc civilisé ait perdu tout moyen d'être désagréable aux gens ; le citoyen, enserré dans les liens d'une administration puissante et régulière, peut être sans cesse vexé par elle, et *cette action* continue est beaucoup plus puis-

sante, à la longue, qu'une cruauté nécessairement passagère. Quand le collecteur d'ancien régime avait distribué quelques centaines de coups de courbache dans un village, il passait pour en faire autant dans un autre village, et le premier retrouvait sa tranquillité pour plusieurs mois. Au contraire, la menace des pénalités fiscales de la civilisation est incessante; pour celui qui voudrait lutter, elle est un obstacle permanent à la jouissance paisible de la propriété; elle agit à distance et devient d'autant plus efficace qu'elle est accompagnée de la conviction qu'un payement modéré y mettrait un terme.

J'ai parlé de la courbache supprimée dans le nouvel état de choses; c'était, des pratiques de l'administration égyptienne, celle qui nous choquait le plus; mais, évidemment, ce ne sera pas le seul changement heureux qu'une administration européenne intelligente introduira dans la condition du fellah. Il ne faudrait pas croire cependant qu'une administration, disons le mot, qu'une exploitation étrangère, puisse jamais sortir le fellah de sa triste position. Il existe deux raisons pour qu'il y reste: la première est que sa misère est malheureusement la principale origine de la richesse du pays; la seconde, que cette misère est moins redoutée par lui que le travail.

Ce serait, en effet, une erreur de croire que le sol de l'Égypte soit particulièrement fertile, que les récoltes y soient très fortes : pour le blé, par exemple, dans les terrains submergés par l'inondation du Nil, le rendement moyen, accusé par la statistique, est de quatorze hectolitres quarante litres à l'hectare,

tandis que dans les bonnes terres du nord de la France, il s'élève normalement à trente-deux hectolitres, et peut s'élever beaucoup plus haut encore dans des circonstances favorables (1). L'eau du Nil, qui donne seule à l'Égypte sa fécondité, est fort analogue, quant à sa composition, à celle de beaucoup de nos rivières de France (2). Ce qui a donné aux terres d'Égypte leur réputation de richesse, c'est le revenu en argent qu'elles ont pu fournir ; mais si ce revenu est élevé, ce n'est pas tant à cause de l'abondance des produits, qu'en raison du bas prix de la main-d'œuvre nécessaire pour les obtenir. Des hommes qui se contentent de quelques fèves crues pour leur nourriture, de quelques lambeaux d'étoffe pour leur vêtement, de huttes informes de terre pour leur logement, qui, d'ailleurs, sont invinciblement attachés à leur sol par leurs instincts et considèrent comme le plus affreux des malheurs d'en être éloignés, ces hommes, dis-je, ne peuvent être exigeants comme salaire. Mais si on voulait mettre les Égyptiens au régime de la « poule au pot », si le salaire devait leur fournir de quoi s'entretenir comme des ouvriers européens, même très pauvres, le bénéfice de la culture baisserait vraisemblablement beaucoup, et, par une conséquence inévitable, il en serait de même du rendement de l'impôt. Il est douteux que les Anglais, malgré leur philanthropie, apprécieraient le progrès sous cette forme.

(1) *Ann. agr.*, 1892, p. 223.
(2) V. Barois, *L'irrigation de l'Égypte*, 1887, p. 15.

Il faudrait donc, pour faire disparaître la misère des fellahs, sans atteindre la richesse de l'État égyptien, que leur plus grande aisance fût accompagnée d'une plus grande activité de travail et d'un surcroît de production; mais ce changement est peu probable. Jusqu'ici, en effet, ils n'estimaient guère les richesses que comme conduisant au repos; une administration européenne modifiera-t-elle cette disposition à l'oisiveté? Il est bien permis au moins d'en douter; en cette occasion, comme en bien d'autres, le progrès dépend d'une réforme religieuse et morale qu'il n'est ni dans les traditions de l'Angleterre de provoquer, ni dans son pouvoir de déterminer.

L'abaissement de la race égyptienne paraît tenir à des causes trop profondes pour qu'un changement dans les procédés administratifs puisse apporter un changement notable dans sa situation; le climat ajoute ici son effet à celui des causes morales et explique la persistance, à travers les siècles, de certains traits peu à l'honneur de la race.

Le peuple indigène de l'Égypte sera donc, si je ne me trompe, peu modifié par les réformes de l'administration nouvelle. Exploité avec moins de brutalité assurément que sous Méhémet-Ali et ses successeurs, il n'en restera pas moins dans des conditions misérables, et sa résignation même contribuera à l'empêcher d'en sortir. « L'Égypte », si tant est qu'on entende par ce mot un peu vague la collectivité de ses habitants, restera donc à peu de chose près ce qu'elle est depuis si longtemps.

Mais si l'on entend par « l'Égypte » l'ensemble des hommes qui parlaient en son nom et des affaires qu'ils dirigeaient, à vrai dire, la seule Égypte dont parlent les journaux d'Europe, elle est en train de se renouveler de fond en comble, aussi bien dans ses procédés gouvernementaux que dans son personnel. Comme on l'a vu, le personnel avait été turc pendant des siècles. Depuis un demi-siècle seulement, des Européens ou des Orientaux chrétiens s'étaient glissés peu à peu dans le gouvernement. Mais aujourd'hui Turcs, Orientaux, aventuriers chrétiens, Français survivants du Condominium, sont déjà éliminés des postes importants, ou le seront dans un avenir prochain par des sujets de Sa Majesté Britannique.

Les nouveaux fonctionnaires s'introduisent sans bruit, sans scandale, et prennent les places lucratives ou importantes en laissant, jusqu'à nouvel ordre, celles dont ils ne veulent pas encore; ce personnel est censé au service du khédive, et, en effet, celui-ci le paye, mais en réalité il est au service de l'Angleterre.

Ordinairement, on attend qu'une place soit vacante pour y introduire un Anglais; dans ces conditions, tout est parfaitement normal; c'est le khédive qui nomme; comment trouver mauvais qu'il prenne qui bon lui semble, fût-ce un Anglais? Parfois cependant, à ce que je me suis laissé dire, la patience ne va pas jusqu'à attendre la vacance naturelle; sous prétexte d'économie, on supprime d'abord la place convoitée, et le titulaire, devenu ainsi inutile, est con-

gédié très poliment. Quelque temps après qu'il a déguerpi, on reconnaît que le service est surchargé de besogne et qu'un fonctionnaire de plus est indispensable; on le nomme donc, Anglais bien entendu, et on lui rend peu à peu les attributions du fonctionnaire évincé.

Admirez comme cette introduction de l'Angleterre se fait doucement et sans à-coups. La force n'a été employée qu'au début, et l'action a été aussi prompte qu'énergique; l'ordre une fois rétabli, l'armée anglaise n'est plus restée que « provisoirement », pour confirmer la tranquillité. De temps en temps, si la question de l'évacuation est soulevée par des indiscrets, et que le gouvernement anglais soit interrogé sur ses intentions, le ministre des affaires étrangères répond très simplement... « qu'il y pense constamment, mais qu'à ses yeux le moment n'est pas encore venu ». Et, pendant ce temps, la prise de possession continue de s'affermir en Égypte.

Il faut reconnaître que c'est manifestement au bénéfice du pays et de l'Europe. L'Angleterre y trouve son profit, mais n'est-il pas juste qu'elle se paye de sa peine? Les habitudes d'ordre s'introduisent; les prodigalités insensées des souverains ont cessé; la suppression de l'esclavage, réforme immense qui n'a pu s'effectuer en d'autres pays sans troubles et sang versé, s'accomplit silencieusement et insensiblement, comme si elle était le résultat de la force des choses. L'Europe, dont les Anglais défendent les intérêts en maintenant la tranquillité,

leur sait bon gré de leur modération, et, moyennant la petite concession du mot « provisoire », elle se tient pour satisfaite.

Les Anglais jouissent ainsi de tous les avantages qu'ils peuvent recueillir de l'occupation de l'Égypte; le khédive paye les troupes et un certain nombre de fonctionnaires de nationalité anglaise; voilà un tribut sous une forme acceptable; en même temps, les avantages politiques de l'occupation d'un pays sur la route des Indes, avantages qu'ils payeraient très cher, leur sont acquis dans l'état de choses actuel sans bourse délier. Leur commerce profite d'ailleurs de la présence de leurs troupes et, en général, de celle de leurs nationaux qui, même à l'étranger, ne veulent consommer que les produits de la mère patrie. A ces divers profits viendraient s'ajouter des bénéfices d'une source moins honnête, s'il est vrai qu'ils introduisent sous l'étiquette de « fournitures à l'armée », et par conséquent en franchise, des produits divers qui viendraient faire aux produits des autres nations une concurrence facilement victorieuse. Je ne sais, à vrai dire, ce qu'il y a de fondé dans les plaintes amères que j'ai entendu des commerçants français exprimer à ce sujet.

Ces commerçants regrettent que nous n'ayons pas pris le rôle de l'Angleterre, ou au moins que nous n'ayons pas marché avec elle; ils ne sont pas les seuls : bien des hommes politiques parmi nous regrettent comme eux la manière dont nous nous sommes effacés, refusant de tirer l'épée au moment critique, et renonçant ainsi, dans la riche vallée du

Nil, à l'influence que, de temps immémorial, nous exercions dans tout le Levant.

Comment faut-il juger la conduite de notre gouvernement en cette circonstance? — Quelque droit que nous ayons, au point de vue des intérêts français en Orient, d'incriminer la triste politique suivie en 1882, nous ne devons malheureusement pas nous en étonner, car, avec les institutions qui nous régissent, elle était logique. Ne nous dit-on pas chaque jour que la volonté de la France est la volonté de la majorité des électeurs? Que le gouvernement n'a pas autre chose à faire qu'à l'écouter et à lui obéir?... Eh bien, je le demande, qui oserait dire que la majorité des électeurs voulût soutenir l'influence française en Égypte? Beaucoup d'entre eux ne connaissaient pas même le nom de ce pays; peut-être maintenant que de grands frais ont été faits, comme on sait, pour répandre l'instruction publique, un certain nombre de jeunes gens dans nos campagnes vont-ils jusqu'à savoir que c'est un endroit où l'on va le plus souvent par mer; mais cela même ne suffit pas pour faire naître le désir d'intervenir dans la question égyptienne; je dois avouer, en ce qui me concerne, que mes électeurs, dans l'arrondissement de Falaise, étaient absolument indifférents au khédive, au ministère de Nubar-Pacha et au Condominium. Le gouvernement, en se désintéressant de l'Égypte, a donc certainement conformé sa politique aux intentions des électeurs; en le jugeant avec les principes nouveaux, il est irréprochable... Reste à savoir si ces principes sont bons et si la France est

bien représentée par la majorité des électeurs... Il serait indiscret de soulever cette question. Au lecteur donc à juger si c'est une compensation suffisante de l'abandon de l'Égypte et de nos traditions séculaires, de pouvoir se dire que cet abandon est la conséquence logique des principes de notre Constitution.

Nous aurions peut-être aussi, il faut l'avouer, rencontré des difficultés contre lesquelles il paraît que les Anglais n'ont pas eu à lutter. Vraisemblablement, si nous nous étions mêlés de gouverner l'Égypte, il nous eût répugné de procéder, comme ils l'ont fait, au jour le jour; on n'eût pas manqué, dans les Chambres, de reprocher sévèrement au gouvernement une telle conduite : on lui eût dit qu'il allait à l'encontre du génie de notre race, on l'aurait impérieusement sommé de poser quelques grands principes. Bien entendu, ces principes eussent été dans l'intérêt véritable des Égyptiens; mais ils n'eussent pas laissé, probablement, que de leur paraître fort désagréables. Tout autre a été la politique qui a si bien réussi aux Anglais; non seulement ils se sont gardés de proclamer qu'ils venaient régénérer l'Égypte en lui apportant l'inestimable bienfait de quelque constitution nouvelle, mais ils n'ont cessé d'affirmer, au contraire, qu'ils n'étaient dans le pays qu'en passant, et que toutes les mesures prises par eux avaient un caractère essentiellement transitoire.

Prenons, par exemple, leur conduite relative à l'esclavage : ils se sont bien gardés de le supprimer, en proclamant les « droits de l'homme »; loin de là, ils

auraient confirmé, au besoin, l'institution, par égard pour Mahomet; seulement... ils ont fait faire par les autorités égyptiennes des règlements tellement combinés, que la possession d'esclaves fût pour leurs maîtres la source de mille inconvénients; de sorte qu'on peut prévoir le moment où, sans que l'institution ait été jamais abolie de fait, il n'y aura plus d'esclaves.

Quoi qu'il en soit, du reste, des motifs qui ont pu dicter au gouvernement français sa conduite en 1882, les faits sont accomplis et les regrets superflus.

On peut chercher à se consoler en pensant que tout établissement d'une nation européenne en Égypte est précaire, puisqu'il ne peut changer, même avec le temps, le fonds de la population. Envoyer des nationaux à l'âge d'homme qui, s'ils ont les moyens de revenir tous les ans, ou tous les deux ans, se retremper dans les climats européens, conservent à peu près leur énergie, voilà le seul moyen pour une nation occidentale d'assurer sa prépondérance; il faut très peu compter sur ceux qui s'établissent à demeure, comme les Français sont partout assez portés à le faire; car, malgré toutes les précautions, ils ne peuvent élever leurs enfants, et ils perdent presque toujours eux-mêmes les qualités énergiques de leur pays d'origine. Les Européens, de quelque nation qu'ils soient, ne peuvent donc occuper l'Égypte qu'en se renouvelant sans cesse; or, aucun établissement dans ces conditions, fondé sur une troupe de fonctionnaires toujours changeante, ne peut être très solide. Les Anglais, qui

sont en tout pays comme des voyageurs en campement, conservant leurs usages, ne consommant que les produits de la Grande-Bretagne, ont, par cela même, une conduite très rationnelle en Égypte, mais ils ne jettent pas de racines dans le pays, et leur influence restera toujours, comme d'ailleurs eût été la nôtre, à la merci des événements politiques du continent.

En définitive, il faut souhaiter de voir arriver le moment où tous les électeurs de nos campagnes auront assez étudié la question d'Égypte pour la connaître à fond; mais en attendant que ce moment arrive, puisque c'est d'eux que doit venir la direction de notre politique étrangère, prenons notre parti avec le plus de philosophie que nous pourrons, du rôle peu glorieux qui est devenu celui de la France. Nos chefs ne nous ont-ils pas montré le chemin? — « Pourquoi des Français vont-ils si loin, par delà les mers, nous créer des difficultés, causer des ennuis à la République? » — C'est ainsi, dit-on, que le chef de l'État, le président Grévy, jugeait la question d'Égypte. Que s'il nous répugne de nous identifier à ce point avec les électeurs, suivons la conduite plus digne — hélas! sans plus de résultats — de notre ministre des affaires étrangères, M. Duclerc; il écrivait à notre ambassadeur à Londres, le 28 octobre 1882, après des efforts inutiles pour rétablir le Condominium, ces mots, toujours en situation : « Ayant fait loyalement tout ce qui était en mon pouvoir pour maintenir l'entente amicale, si les *Anglais* n'en veulent plus, je me résigne. »

Est-ce à dire qu'il soit absolument impossible que notre influence renaisse jamais en Égypte? Assurément non ; il suffirait, en effet, que de l'autre côté de la Manche on eût notre gouvernement et que, de notre côté, nous prissions le leur; or on voit dans l'histoire bien des vicissitudes pareilles, et il n'est pas improbable que, dans le cours des siècles à venir, les Anglais se laissent aller à sacrifier à leur tour leurs intérêts les plus positifs à la beauté des principes.

APPENDICE

(P. 160)

La civilisation arabe au moyen âge. — Opinion classique sur le beau rôle des Arabes au huitième siècle. — Influence des Grecs dans tout l'Orient dès l'antiquité. — Barbarie de la péninsule arabique. — Explication rationnelle des succès militaires des Arabes. — Corruption du christianisme au septième siècle. — Diffusion de la langue arabe avec la foi nouvelle.

Dans la seconde moitié du septième siècle, les Arabes, peuple presque inconnu jusque-là, ont parcouru en conquérants d'immenses espaces ; de l'Atlantique à la mer des Indes et à la mer d'Aral, leur langue s'est implantée avec leur religion ; dès le siècle suivant, est éclose, derrière les conquérants, toute une littérature en langue arabe, qui a pris dans les siècles suivants un grand développement : il nous en reste des livres de science, et particulièrement de mathématiques, des ouvrages d'histoire et de géographie, des grammaires, des dictionnaires... Voilà des faits qui paraissent certains et au-dessus de toute discussion.

A qui faut-il attribuer ce vaste ensemble de productions littéraires et scientifiques ?

Une *réponse* se présente tout d'abord à l'esprit, et

semble ressortir des faits avec évidence : aux Arabes et au Coran dont ils étaient les apôtres enthousiastes; telle est en effet l'opinion généralement admise.

Est-elle juste? Les Arabes, dont le nom ne désignait, avant Mahomet, que des tribus de cavaliers nomades, aux trois quarts sauvages, et qui sont aujourd'hui encore si barbares, sont-ils en effet, au moyen âge, descendus de leurs chevaux pour cultiver avec ardeur les sciences et les lettres? Le Coran, où nous voyons seulement un amas confus de sentences incohérentes, a-t-il jamais exercé sur la civilisation cette influence bienfaisante?

C'est ce que je voudrais examiner ici.

Voyons d'abord en quels termes ce beau rôle de peuple civilisateur est attribué aux Arabes, par les auteurs qui font autorité dans la matière. Sédillot, savant orientaliste, dans son *Histoire générale des Arabes,* partout citée, s'exprime ainsi : « Lorsque l'Empire romain se fut écroulé sous les armes victorieuses des Barbares du Nord, les dernières traces de l'ancienne civilisation disparurent entièrement, et l'état d'ignorance profonde dans lequel l'Europe resta longtemps plongée, arrêta pour longtemps tout progrès intellectuel; les sciences dont les Grecs avaient agrandi le domaine, étaient ignorées ou perdues, et l'on ne pouvait prévoir alors par quelle heureuse révolution les esprits se rallieraient jamais au passé. C'est d'un pays presque oublié, voisin de l'Égypte, de la Syrie et de la Perse, que devait jaillir la lumière. En 632, des déserts de l'Arabie, un peuple de conquérants s'élançait à la voix de Mahomet, et

maître de la moitié du monde, après quatre-vingts ans de combats et de triomphes, il dirigeait ses efforts vers un but plus élevé, en cherchant à renouer la chaîne interrompue des connaissances humaines. Dès la fin du huitième siècle de notre ère, l'amour des lettres et des arts succéda chez les Arabes à l'enthousiasme guerrier. Non contents de s'être approprié les travaux de savants d'Athènes et d'Alexandrie, ils les perfectionnèrent, les enrichirent de leurs propres découvertes, et se placèrent ainsi entre les Grecs qu'ils avaient dépassés et les modernes dont ils préparaient la route vers de nouveaux progrès (1)..... Je ne suis pas le seul ni le premier qui aie reconnu et proclamé que les Arabes ont été en tout nos maîtres (2). »

Telle est la doctrine classique; Sédillot à son titre d'orientaliste joignait celui de professeur de l'Université; son enseignement semblait donc de ceux qu'on ne discute pas. Aussi avons-nous été nourris au collège dans l'admiration pour les Arabes d'autrefois; elle faisait partie de la science qu'on s'efforçait de nous inculquer, et qui était récompensée par des prix à la fin de l'année, et des boules blanches aux examens du baccalauréat. Assurément, l'idée ne me serait pas venue, quand j'étais sur les bancs, d'élever des doutes sur la vérité d'une leçon d'histoire, pas plus que sur celle d'une leçon de catéchisme. Aujourd'hui, moins disposé à accepter les yeux fermés toute

(1) Page 233.
(2) Page 223.

opinion historique reçue, je me demande si ces sentiments d'admiration pour la civilisation musulmane ne sont pas nés de doctrines modernes; s'ils n'ont pas été adoptés par des auteurs contemporains avec un empressement particulier parce qu'ils étaient un reproche indirect au christianisme. Il est permis de croire qu'il était doux à certains hommes de pouvoir dire, au nom de l'histoire : « Non, la science n'est point sortie des cloîtres du moyen âge, comme on l'a dit trop longtemps; ce sont des païens, ces Sarrasins contre lesquels s'armait l'Europe, alors fanatique et barbare, qui l'ont sauvée de la destruction, et qui nous l'ont léguée. »

Quoi qu'il en soit des tendances contemporaines, cette doctrine se heurte à une première objection de sens commun qui me paraît bien grave. On ne saurait nier en effet que les peuples, musulmans aujourd'hui, forcés autrefois par les Arabes d'adopter la loi du Prophète, aient un caractère commun indiscutable, l'ignorance; tous les auteurs sont d'accord sur ce point. C'est de ces mêmes Arabes cependant, jadis repoussés par nous à la pointe de l'épée, que nous aurions appris l'algèbre, la chimie, l'astronomie, toutes les sciences enfin! Il faut avouer que c'est bien invraisemblable. Dans ces cinquante dernières années, nombreuses ont été les personnes en rapport avec les Arabes d'Algérie ou avec ceux d'Égypte; tous nous représentent l'islamisme comme un obstacle absolu au développement intellectuel et au progrès; les voyageurs qui, au prix de mille dangers, ont pu pénétrer en Arabie, tiennent le même

langage; il est vraiment bien surprenant que cette religion, qu'on s'accorde cependant à voir toujours semblable à elle-même, ait produit, à quelques siècles d'intervalle, des effets, non seulement si différents, mais si contraires. Puis, autre sujet d'étonnement, ces civilisateurs, qui ont répandu si libéralement leurs bienfaits au loin, ont laissé leur propre pays dans la misère : l'Arabie versait des trésors de science, à gauche en Égypte, à droite en Syrie, et restait elle-même dans la barbarie, tout en devenant le point de concours des mahométans du monde entier.

Si on refuse d'admettre toutes ces anomalies, remarquant, d'ailleurs, que cette civilisation arabe s'est développée seulement dans les pays civilisés depuis des siècles, on sera conduit à considérer les faits sous un tout autre jour : on ne verra dans la civilisation arabe qu'un déguisement d'une civilisation préexistante, et dans la barbarie actuelle que les conséquences naturelles et fatales de l'établissement de l'islam.

Les faits historiques permettent-ils d'envisager les choses sous cet aspect ?

Cherchons d'abord à nous représenter l'état au septième siècle des pays qu'allaient envahir les Arabes, et ensuite de celui qu'ils allaient quitter.

Quand les Arabes sont sortis de leur péninsule, au temps de Mahomet, pour se répandre au dehors dans toutes les directions, l'influence grecque dominait dans toute l'Asie occidentale. Il y avait environ neuf siècles que les Grecs, conduits par Alexandre, avaient pénétré violemment chez les peuples de l'Orient. On

sait qu'à la suite du démembrement de son vaste empire, un empire grec de Bactriane se fonda sur les rivages de la mer Caspienne; selon Justin, on y comptait mille villes; il subsista de 254 à 126 avant notre ère. Quinze siècles plus tard, Marco Polo, dans son voyage aventureux en Asie, au treizième siècle, nous parle de grandes familles du Turkestan qui étaient réputées, dans le pays, descendre d'Alexandre, et en tiraient gloire.

Que ces prétentions à une illustre origine fussent ou non fondées, peu importe, mais elles prouvent, en tout cas, que les brillants souvenirs de l'expédition grecque ne s'étaient pas effacés. Depuis cette époque, en effet, les contacts avec l'Occident et sa civilisation avaient été fréquents, les idées et les connaissances grecques s'étaient peu à peu répandues partout, et le récit de l'entreprenant voyageur vénitien, six siècles après la conquête musulmane, et après les bouleversements des invasions mongoles, témoigne, presque à chaque page, du nombre considérable de chrétiens de secte grecque qu'il rencontrait. « A Mossoul, dit-il, il y a une autre manière de gens crestiens Nestorins et Jacobins. Ils ont patriarche que ils appellent Atolic; et cestui patriarche fait archevesques et abbés, et touz autres prélaz, et les envoie par toutes pars : en Inde et au Baudas et au Cata (à Bagdad et en Chine), comme aussi fait l'Apostole de Romme par les contrées des Latins. Car sachiez que touz les crestiens qui sont en ces contrées, de quoy il y a moult grant quantité, sont touz Jacobins et Nestorins crestiens, mais non pas si comme commande l'Apostole et

l'Église de Romme; car ilz faillent en plusieurs choses la foy (1). »

La présence des partisans de Nestorius dans ces contrées si éloignées de Constantinople et de ses querelles religieuses est fort antérieure à l'Hégire; Sédillot parle de médecins contemporains de Mahomet, et qui s'étaient formés par les leçons des Grecs, dans le célèbre établissement qu'avaient fondé les Nestoriens à Édesse, dans la Mésopotamie. « Ce fut, dit-il, dans l'école d'Édesse, qui semble avoir servi de modèle aux écoles des Bénédictins du Mont-Cassin et de Salerne, que prit naissance l'étude scientifique des substances médicinales empruntées aux minéraux et aux plantes. Lorsque cet institut fut détruit, sous Zénon l'Isaurien, par un fanatisme irréfléchi, les Nestoriens se répandirent dans la Perse, où ils acquirent bientôt une grande influence politique; vers le milieu du septième siècle, ils avaient déjà propagé dans l'Inde et dans la Chine leurs idées et leurs croyances, etc. »

Sédillot nous assure aussi que les sciences mathématiques étaient parvenues en Orient par l'intermédiaire des Grecs, longtemps avant les invasions arabes (2).

Des études archéologiques faites en ces dernières années peuvent encore nous éclairer sur la civilisation qui florissait en Syrie antérieurement à l'isla-

(1) Le livre de Marco Polo....., publié par Pauthier, 1865, p. 45.

(2) *Histoire générale des Arabes*, p. 33.

misme. On connaissait depuis longtemps les ruines fameuses de Balbek et de Palmyre. Les admirables monuments dont elles sont les débris, situés dans des régions aujourd'hui abandonnées des hommes, ont un caractère nettement grec; ils datent des premiers siècles de l'ère chrétienne. Mais dans une autre partie de la Syrie, également déserte, explorée en 1865, pour la première fois, semble-t-il, par M. de Vogüé, les ruines appartiennent aux siècles chrétiens; certains édifices sont peu antérieurs à l'invasion des musulmans. On y trouve, en très grand nombre, des inscriptions en langue grecque; les édifices seuls, d'ailleurs, suffiraient, par leur forme et leur style, à témoigner d'une manière irrécusable qu'ils ont été élevés par des Grecs, en même temps que leur grandeur et la perfection de leur exécution donnent une haute idée du peuple qui les a élevés.

« L'ornementation, dit M. de Vogüé, affecte des formes qui tendent vers les pratiques byzantines; les éléments empruntés à la décoration antique sont mêlés à des croix et à des symboles chrétiens (1). »

On ne peut douter que la Syrie entière ne fût couverte autrefois d'édifices semblables à ceux dont les débris subsistent encore dans les parties pauvres et aujourd'hui désertes du pays, et si nous n'en voyons pas de traces dans les villes restées peuplées, c'est que la présence des hommes y a eu des effets plus destructeurs que l'abandon, même prolongé pendant

(1) *Syrie centrale. Architecture civile et religieuse du premier au septième* siècle, par le comte de Vogüé et Duthoit.

des siècles. Cette déduction n'a rien de hasardé; elle est appuyée, au contraire, sur le témoignage formel des auteurs qui nous décrivent avec admiration les monuments aujourd'hui disparus.

Ainsi, antérieurement à la conquête des Arabes, on trouve l'Orient imprégné des idées et de la science grecques. A mesure qu'on se rapprochait de la Méditerranée, l'élément grec dominait; déjà au commencement de l'ère chrétienne, la langue grecque était usuelle en Palestine; l'Évangile nous en donne un témoignage, en nous apprenant que l'écriteau mis pour instruire le public, sur la croix de Notre-Seigneur, portait une inscription en trois langues : l'hébreu, la langue nationale; le grec, la langue du monde lettré et du commerce; le latin, la langue officielle, celle des conquérants.

La stabilité de la domination romaine, et surtout la translation de la capitale à Constantinople, achevèrent de faire de tous les pays riverains de la mer des pays entièrement grecs; ce fut cette population grecque, ou instruite par la civilisation grecque que les Arabes rencontrèrent devant eux, lorsqu'ils sortirent de l'Arabie, et qu'ils contraignirent la première, en partie au moins, à embrasser l'islamisme.

Si l'influence de l'Occident s'étendait ainsi, depuis des siècles, dans toute l'Asie et jusqu'en Chine, l'Arabie, au contraire, était restée absolument en dehors des routes suivies par la civilisation dans l'antiquité. Séparée des peuples de la Méditerranée par les déserts de l'Arabie Pétrée et par les déserts de Syrie, elle avait été laissée de côté par Alexandre, et

plus tard elle n'avait pas attiré l'attention des Romains; ceux-ci paraissent avoir connu seulement les Bédouins pillards qui habitaient ses confins. Aussi, les historiens de l'antiquité grecque et latine ne nous apprennent rien sur les événements qui ont pu se passer en Arabie avant Mahomet. D'un autre côté, les peuples eux-mêmes de la péninsule ne nous ont laissé aucun document sérieux sur leur passé. Quoiqu'ils eussent pu être instruits par l'exemple des nations avec lesquelles ils commerçaient, ils n'avaient jamais senti le besoin de déterminer les dates des événements. « Il ne paraît pas, dit Sédillot, qu'ils aient jamais cherché à fixer l'incertitude des temps, par des ères d'un usage général; aussi est-il presque impossible d'établir un ordre régulier dans cette longue série de faits, jetés au hasard, dont se composent les annales des anciens habitants de l'Arabie. »

Le Hedjaz, patrie de Mahomet, qui s'étend le long de la mer Rouge, était la région où la civilisation était le moins avancée; l'écriture même, selon Silvestre de Sacy, y était une invention fort nouvelle au temps de Mahomet, et d'un usage très peu répandu. Mahomet lui-même ne savait ni lire ni écrire. Au contraire, la partie de la péninsule la plus éloignée, celle qui borde le golfe Persique, sans doute à cause de ses fréquentes relations par mer avec la Perse, était moins barbare; la poésie y était cultivée depuis longtemps, non sans quelque succès.

On s'explique facilement, en jetant les yeux sur une carte d'Arabie, pourquoi elle avait été si peu

mêlée au mouvement des peuples de l'antiquité, et était restée dans une sorte d'état d'enfance. La péninsule ne tient au continent que par des déserts presque infranchissables; avec une étendue égale à cinq fois celle de la France, elle ne possède pas un seul cours d'eau navigable, ni même une rivière importante; aussi la plus grande partie est-elle stérile et inhabitable. La population, peu nombreuse, y est clairsemée, fixée sur les seuls points où la présence de sources ou de puits permet à l'homme de vivre; c'est dans une bande, plus ou moins étroite, le long des côtes et dans une région vers le centre appelée e Nedjed, que vivent les peuples qui peuvent tirer leur subsistance de cet ingrat pays.

Les relations entre les différentes parties de la péninsule sont donc naturellement difficiles et rares, car le plus grand obstacle aux communications des hommes est un désert, et l'Arabie en est parsemée; on ne voit pas d'ailleurs, dans un pareil pays, quelles productions pourraient donner lieu à un commerce actif. Aussi n'y a-t-il pas aujourd'hui, et il en était sans doute de même jadis, de grand peuple dans toute l'Arabie, mais seulement des tribus indépendantes les unes des autres, et chacune fort peu nombreuse. Dans les guerres de Mahomet, on ne voit en présence que des bandes ennemies, non des armées, au sens ordinaire du mot. La plus fameuse bataille qu'il ait livrée, fameuse dans les annales de l'islamisme, est celle de Bedr, où il triompha des Koréischites; de son côté étaient 311 fantassins et 3 cavaliers; du côté de ses adversaires, 1,000 hommes

environ. Le but de la campagne était le pillage d'une caravane, qui échappa d'ailleurs (623).

Quand Mahomet, à la fin de son existence, eut triomphé de toutes les hostilités, que sa domination fut incontestée, il put réunir sous sa loi un grand nombre de tribus. L'année de sa mort, il fit à la Mecque son troisième et dernier pèlerinage, auquel prirent part, dit-on, 90,000 hommes. Il faut remarquer que ce nombre, peut-être exagéré selon l'habitude des historiens arabes, représente, non une armée, mais le plus grand concours possible de population, pour une cérémonie religieuse, en un point situé au cœur du pays.

On peut juger, je crois, par ce qui précède, du petit nombre d'habitants que la nature du sol permettait à l'Arabie de nourrir, et il semble qu'il dût lui être difficile de porter hors de chez elle des multitudes armées, et de suffire à la consommation d'hommes qu'exigent toujours des conquêtes lointaines.

Cependant, moins de soixante-dix ans après la mort de Mahomet, ce peuple, que nous avons vu si mal partagé par la nature, était sorti de ses déserts, et avait conquis l'immense espace qui s'étend de la mer des Indes à l'Atlantique; il avait imposé à des millions d'hommes, appartenant pour la plupart à des nations civilisées, non seulement l'autorité de ses chefs, brutaux et ignorants, mais la croyance à une religion nouvelle, dont ces chefs étaient les apôtres.

Certes, il y a dans ce fait de quoi étonner; cela ne choque-t-il pas toute vraisemblance, que des hordes sauvages et misérables puissent triompher en rase campagne, d'armées constituées selon toutes les règles de la science militaire? On nous dit bien, il est vrai, que les Arabes ont été vainqueurs dans telle ou telle bataille, on nous donne même les noms des généraux, le récit de la lutte, on nous décrit le lieu qui en a été témoin... Je persiste à n'être pas convaincu et je soupçonne que les choses nous sont présentées sous le jour le plus faux.

« Mais, dira-t-on, de quoi vous mêlez-vous? Prétendez-vous critiquer un professeur d'histoire, et même de l'Université? Un orientaliste distingué? Avez-vous lu Abou'lfeda, Abou'lfarage, Bohaeddin? Avez-vous fait à aucun degré des études spéciales? »

J'en fais l'aveu! Je n'ai pas lu le moindre manuscrit arabe, la spécialité du professeur et de l'orientaliste me manque absolument, et je reconnais ma nullité pour lutter avec lui sur son terrain, mais je veux me placer sur un autre plus connu de tout le monde : A quel titre le savant professeur, diplômé par l'Université, nous parle-t-il de guerres et de conquêtes? Si, dans son récit, il se met en contradiction manifeste avec les enseignements de la science militaire, lui suffira-t-il pour se justifier, de dire qu'il l'a lu dans un manuscrit arabe? A-t-il jamais été témoin de ce qui se passe, quand des multitudes se choquent pour se détruire? La guerre montre l'être humain sous un jour tout particulier; l'homme qui cherche à sauver sa vie en tuant les autres, l'homme

dont les sentiments sont exaltés par la vue de milliers de ses semblables luttant comme lui pour l'existence, chez qui l'émotion a souvent anéanti jusqu'à la sensation des plus atroces blessures, n'est pas le même être qu'on rencontre bouquinant, son parapluie sous le bras, dans la rue de la Sorbonne. Pour parler en connaissance de cause de combats, de prises de villes, l'historien devrait avoir respiré une autre poussière que celle des manuscrits : comment s'est-il mis en état de traiter ces sujets avec autorité? Dans les difficiles épreuves de ses examens de concours, y avait-il celle de s'exposer une seule fois à la fusillade? S'il n'a rien vu des choses de la guerre, comment pourrait-il en parler avec compétence?

Une conquête quelconque est, pour le professeur d'histoire, la chose la plus naturelle, je dirai la plus banale; l'histoire ne se compose que de cela ; à chaque page, deux armées se rencontrent, et selon la règle dans les batailles, l'une des deux est battue. Mais derrière ces expressions banales de guerre, de conquêtes, de bataille, il y a, dans le lointain des temps, une réalité sanglante, et trop souvent le caractère de cette scène dramatique échappe à l'érudit. Il passe sans émotion les villes les plus populeuses au fil de l'épée, et ne croyez pas que son imagination lui ait représenté, pendant que sa plume courait sur le papier, les horreurs d'un massacre, des vieillards égorgés, des femmes éventrées;... non, il a vu une traduction élégante de *usque ad internecionem delevit.* Quand il nous parle de combats, sa vue n'est pas plus lointaine, elle ne sort guère du carré de

papier sur lequel il écrit. Je ne le blâme pas trop, car, hélas! à qui ne s'adresserait pas justement un reproche analogue? Tous, nous parlons de certains sujets, sans posséder les connaissances qui nous seraient utiles pour les bien comprendre et apprécier; ainsi peut-on s'expliquer que des historiens, même très érudits, mais puisant toutes leurs idées dans les livres, puissent induire les lecteurs en erreur, en leur faisant partager leurs propres illusions.

Je disais donc tout à l'heure que, si on se place au point de vue militaire, et que l'on considère les armées des Arabes et celles des Grecs comme des armées ordinaires, l'histoire des conquêtes musulmanes, telle qu'on nous la présente, n'est qu'un tissu d'invraisemblances. En effet, l'armée d'une nation civilisée a toujours une supériorité écrasante, en rase campagne, sur des bandes sans discipline et barbares, n'eût-elle qu'un homme à opposer à deux; l'histoire des guerres en tous les temps le montre surabondamment. Il est impossible d'imaginer des hommes plus résolus, plus vigoureux, plus braves que ne l'étaient, il y a quarante ans, les Arabes auxquels nous avons eu affaire en Algérie; et cependant, même cavaliers contre cavaliers, nos soldats avaient constamment le dessus. Aux Indes, nulle tribu parmi les plus belliqueuses n'a pu tenir contre les soldats anglais. Dans les temps anciens, les soldats de la République romaine ont eu la même supériorité sur les Gaulois et sur les Germains; or ici, dans la lutte de l'islamisme contre l'empire grec, la supériorité du nombre est très grande du côté de la civilisation,

et cependant c'est le peuple barbare qui l'emporte!

On nous dit, et on nous demande de croire que les Arabes du septième siècle prennent les villes fortifiées avec la même facilité qu'ils taillent en pièces les armées régulières en rase campagne. Aucune des villes fortes de la Syrie, même celles qui par leur port pouvaient rester en communication avec Constantinople et être indéfiniment ravitaillées, ne peut leur résister. Quand on sait cependant que les Arabes d'Algérie, si intrépides, si audacieux, n'ont jamais pu venir à bout, en quelque nombre qu'ils fussent, d'un mauvais blockhaus en bois, défendu par vingt hommes, et réduit à ses seules ressources, on se demande naturellement comment les Bédouins des déserts d'Arabie ont pu contraindre à ouvrir leurs portes des villes défendues par de bonnes et hautes murailles.

Leur supériorité, nous dit-on encore, était la même sur mer que sur terre; comment admettre cependant que les cavaliers du désert se transforment subitement en bons marins? Or, quinze ans seulement après la mort de Mahomet, nous voyons (1) Moaviah, en 647, « imposer à l'île de Chypre un tribut équivalent à la moitié de ses revenus. En 649, il s'empare des îles de Crète, de Cos et de Rhodes. En 655, il ose se mesurer contre la marine grecque, et détruit une partie des vaisseaux de l'empereur Constantin II sur les côtes de la Lycie. »

L'étonnement s'accroît lorsqu'en lisant l'histoire

(1) *Histoire générale* des Arabes, I, p. 147.

de ce peuple conquérant, on ne trouve parmi ceux qui le dirigeaient pendant cette période glorieuse, aucun prince qui, par l'éclat de ses qualités, ou par la longueur de son règne, ou par la persévérance de sa politique, fasse grande figure dans l'histoire. Le premier khalife, Abou-Bekr, ne règne que deux ans; le deuxième, Omar, le plus remarquable, règne dix ans, il est vrai, et après lui Othman, onze; mais ce sont leurs lieutenants qui, aux quatre points cardinaux, remportent victoire sur victoire. A partir du quatrième, Ali, propre gendre du Prophète, qui meurt assassiné, des luttes effroyables s'engagent entre les vainqueurs; ils s'égorgent par milliers, leur histoire n'est qu'une succession de perfidies, de trahisons et de meurtres; on attribue à tel calife d'avoir fait massacrer 120,000 de ses adversaires...

Et malgré ces luttes intestines, l'islamisme gagnait toujours du terrain!

En général, dans l'histoire des guerres, nous voyons les grands résultats être obtenus par la promptitude avec laquelle un capitaine audacieux profite de ses premiers succès sur un champ de bataille. A peine la lutte est-elle terminée, sans laisser aux vaincus le temps de se reconnaître, il se précipite, et profite de leur période de démoralisation pour asseoir son autorité et imposer ses conditions. Ici, rien de pareil; l'invasion gagne lentement, une année une province, l'autre année une deuxième; on croit voir une inondation, où les eaux croissent peu à peu, et se répandent par une loi irrésistible

sur toutes les étendues, si vastes qu'elles soient, dont le niveau est inférieur au leur. Nul souverain, dans ces soixante années de conquêtes, nul général, n'a mis au service de l'islam des qualités militaires extraordinaires : aucun n'a laissé un nom comparable à celui d'Alexandre ou de Napoléon, quoique les pays conquis par eux fussent immenses. Ces souverains ne dirigent pas eux-mêmes leurs armées, ce sont leurs lieutenants, Khaled, Amrou, Zobéir, Saïd, Moaviah, noms dont aucun n'a conservé de prestige dans la mémoire des hommes, et qui dans toutes les directions élargissent avec le même succès le cercle de l'islam.

Autre point digne de remarque : ces conquêtes immenses, accomplies en une soixantaine d'années, sont stables depuis plus de mille ans; les peuples auxquels a été imposée une loi si profondément différente de la leur, ne se révoltent pas, ils ne cherchent pas à secouer le joug, ils l'ont porté jusqu'à nous.

Que doit-il ressortir de toutes ces considérations? Ne serait-ce pas qu'il n'y a pas eu de lutte, dans le sens naturel du mot, entre les conquérants et les peuples conquis? En vain allègue-t-on des noms de villes prises, des noms de batailles livrées, des énumérations d'armées; tout cela prouve seulement que les Grecs du Bas-Empire entretenaient de nombreuses troupes, et elles étaient, sans nul doute, de meilleure apparence que les Arabes auxquels elles ont eu affaire, mais la suite des événements ne prouve pas moins qu'elles n'ont pas combattu.

Peut-être l'absence de toute qualité guerrière dans les armées des Grecs suffirait-elle à expliquer le fait matériel de quelques déroutes et de quelques paniques; elle ne peut expliquer cette constante infériorité en toute circonstance devant des bandes indisciplinées, aussi bien sur terre que sur mer, en rase campagne comme derrière des remparts.

D'ailleurs, l'étendue des conséquences politiques et religieuses des défaites, la facilité avec laquelle l'islam a été adopté par les populations, après des résistances insignifiantes, sa stabilité depuis, révèlent de plus à cette époque une décomposition de la société chrétienne, et un état de cette société auquel les doctrines nouvelles, apportées par les Arabes, n'étaient que trop appropriées. Assurément, le gouverneur impérial de l'Égypte, dont j'ai parlé plus haut, chrétien Jacobite, qui pour répondre à une ambassade pacifique de Mahomet, lui envoya en 628, à titre de présent, deux filles de bonne maison, une mule et une ânesse, ne devait pas être, non plus que ses coreligionnaires, fort éloigné de la doctrine du Prophète.

Dans cette doctrine il n'existe plus de sévérités, plus de condamnation contre la plus exigeante des passions : le Dieu qui vient de parler exige que les femmes soient des objets destinés aux plaisirs pieux de ses fidèles; la polygamie sera non seulement permise, mais recommandée aux dévots; l'exemple du Prophète, avec ses onze femmes, n'est-il pas là pour montrer le droit chemin? Les peuples ont été séduits par cette morale nouvelle et facile, par la

perspective riante des femmes du Paradis, succédant à celles que les fidèles croyants pourraient s'accorder ici-bas sans scrupules, au prix de quelques prosternations et de quelques ablutions. Aussi, à l'approche des apôtres de la foi nouvelle, voit-on les villes fortes ouvrir leurs portes, et un parti nombreux, souvent conduit par le représentant de l'autorité impériale, se déclarer pour eux. Je trouve dans l'histoire même de Sédillot des faits confirmant l'opinion que je viens d'exprimer ; « la ville de Bosra, trahie par son gouverneur Romanus qui se convertit au mahométisme, tomba entre les mains de Khaled (633) ... la défaite des Grecs et la surprise de la forteresse d'Avrar, défendue par Youkinna qui embrassa la religion et la politique des musulmans, déterminèrent les habitants d'Antioche à capituler (638)... Toute la Syrie se soumit sans difficulté : Ascalon, Gaza, Naplouse, Tibériade, traitèrent avec l'ennemi, dès qu'il fut en présence de leurs murs, etc. »

Le passage du christianisme au mahométisme a donc le caractère d'une révolution, bien plus que celui d'une conquête. L'arrivée des Arabes a pu déterminer le mouvement; mais il n'aurait pas eu lieu si les populations n'avaient été disposées à s'y prêter, les conquérants eussent-ils été dix fois plus forts et plus nombreux. Les mœurs généralement corrompues se trouvaient en contradiction avec le christianisme : l'islamisme, au contraire, était avec elles en parfait accord ; ce fut la cause de son succès.

Un trait à l'avantage du caractère arabe, qui a passé à tous les peuples musulmans, et qu'on peut

encore constater aujourd'hui chez eux, dut faciliter l'entrée des Grecs dans la foi nouvelle, c'est l'indifférence pour le pays d'origine et l'absence de tout sentiment hostile à l'étranger, à la seule condition que celui-ci adopte les croyances et les usages arabes. On a souvent remarqué qu'il n'y a chez ces peuples aucun préjugé contre les nègres eux-mêmes; les nouveaux convertis, à quelque race qu'ils appartiennent, trouvent partout des sentiments de sympathie, et aucune antipathie de nation n'y fait obstacle.

La fortune singulière des anciens esclaves et des renégats est particulièrement instructive à cet égard : il en est de fameux dans l'histoire, rois, vizirs, capitans-pachas; on les voit arriver aux plus hautes positions, sans que leur origine soit pour eux une cause de défaveur. Aussi, peut-on le croire, dès les premiers jours de leur accession à la foi musulmane, les convertis furent traités sur un pied d'égalité avec les conquérants; ils eurent les mêmes privilèges, sans distinction de naissance; d'un autre côté, le mépris réservé aux chrétiens, et les avanies, les brutalités qu'on ne leur ménageait pas, rendaient plus enviable la condition des fidèles croyants.

Comme on le voit, les sentiments des populations envahies d'une part, et ceux des envahisseurs de l'autre, étaient également favorables à la diffusion des idées nouvelles. Aussi, un fait distingue l'invasion musulmane des invasions barbares de l'Occident, c'est le petit nombre d'hommes qui a dû y prendre part. Une raison d'ordre matériel montre que les guerriers *sortis* de l'Arabie n'ont pu être qu'en

nombre infime, par rapport à l'ensemble des peuples qu'ils ont soumis : c'est que les régions inhabitables qui occupent aujourd'hui la plus grande partie de l'Arabie, étaient également inhabitables du temps de Mahomet, et que dans les régions habitées, qui d'ailleurs l'étaient fort peu, il n'y a pas eu un exode général de la population, abandonnant son pays pour en chercher un autre plus fertile. L'Arabie est restée peuplée, la foi religieuse a même attiré dans ses villes saintes les musulmans de toute la terre; elle a fourni seulement des guerriers aux expéditions; si donc on songe que ces guerriers, en quatre-vingts ans, ont parcouru et soumis à leurs lois les immenses espaces qui s'étendent de la Perse et de l'Inde jusqu'au midi de la Gaule, en passant par l'Espagne et le Maroc, on conclura qu'ils n'ont pu laisser dans chaque pays qu'un nombre infime d'individus. Ce que nous voyons se passer en Algérie, dans un pays à notre porte, peut nous servir de point de comparaison. Après de longues années de luttes sanglantes et d'efforts incessants, nous sommes encore loin, nous nation de trente-six millions d'âmes, d'avoir réussi à substituer une population européenne à la population indigène : et on admettrait que des envahisseurs infiniment moins nombreux, venus péniblement de l'Arabie, auraient suffi, et cela en quelques années, à peupler d'immenses régions dont l'Algérie n'est qu'une portion insignifiante !

Cependant, les conquêtes des Arabes ont eu des résultats durables; ces conquérants se sont fondus en peu de temps, par la force des choses, dans la masse

des populations, infiniment plus nombreuses, mais leur œuvre est toujours debout après douze siècles; la religion pour laquelle ils combattaient a prévalu définitivement, et les peuples subjugués ont tellement changé de mœurs, sous l'influence de cette religion, ils se sont tellement transformés, que l'histoire elle-même a oublié leurs noms et a fini par leur donner à tous le nom d'Arabes. De là, sans doute, est née la grande opinion qu'on se fait aujourd'hui de ce peuple, en voyant de prétendus Arabes au Maroc et en Algérie, des Arabes sur les bords du Nil, des Arabes guerroyant encore pour l'islam dans l'Afrique équatoriale, du Sénégal au Zanzibar, des Arabes enfin en Syrie et en Mésopotamie. Il est clair que les races indigènes n'ont pas été partout évincées, dépossédées, refoulées, comme le sont de nos jours les races des Peaux-Rouges et des Australiens par la race anglo-saxonne; l'impossibilité que des populations nombreuses aient traversé jamais les immenses déserts du nord de l'Afrique saute aux yeux; en Égypte, à la porte même de l'Arabie, là où, par la richesse du pays et surtout par le voisinage, il y aurait eu le plus de chance pour qu'une population nombreuse fût attirée et vînt se fixer, il n'y a point eu de substitution de race. On retrouve aujourd'hui, dans ceux qui portent le nom d'Arabes, et qui sont l'immense majorité, tous les traits caractéristiques de la race indigène antique, et, d'ailleurs, l'histoire de ce pays, qui est bien connue dans ses faits principaux, ne nous montre, à aucune époque, une prise de possession du sol par une race étrangère. Là, comme

ailleurs, c'est la population indigène qui a changé ses mœurs, répudié ses traditions nationales, et adopté la langue arabe.

Ce dernier trait est de nature à attirer notre attention; comment tant de nations, de races si différentes, ont-elles oublié leur langue propre, pour en adopter une, parlée par un petit nombre d'individus au milieu d'eux? Certainement, ce fait d'une littérature arabe, écrite par des auteurs n'appartenant pas à la race arabe, Grecs pour la plupart, est de nature à nous surprendre, mais nous allons voir que le caractère particulier de l'invasion musulmane explique bien la substitution d'une langue nouvelle, avec les mœurs nouvelles, chez les peuples convertis.

La prédominance après une conquête, de la langue des conquérants, n'est pas un fait général dans l'histoire; bien souvent la langue du peuple vaincu persiste, et quelquefois même elle finit par devenir la langue du vainqueur. C'est ainsi que la langue grecque n'a pas été détruite par les Romains, malgré la brutalité de leurs armes, elle s'est même répandue davantage; pareillement, quelques siècles plus tard, l'Italie, la Gaule, l'Espagne, ont conservé leur idiome, malgré les invasions barbares : leur sol a été envahi dix fois, et occupé par des conquérants; il semble qu'aucun point de leur territoire n'ait échappé à une dépossession violente, et cependant, après seize siècles, notre langage actuel se rapproche bien plus de la langue latine que de celle des Germains envahisseurs

Antérieurement, il est vrai, les Romains avaient fait prévaloir en Gaule leur langue, comme les Arabes le firent partout. Il y a lieu de remarquer dans ces deux faits historiques un trait commun, le petit nombre des hommes parlant la langue qui devait prévaloir; car il s'en faut de beaucoup que les colonies romaines aient introduit en Gaule des Latins en nombre comparable à celui des barbares que devaient verser plus tard les flots des invasions successives; mais l'intelligente politique, qui était la politique traditionnelle du Sénat, suffit à faire triompher, sans violence nouvelle et sans tracasserie, l'influence et la langue romaines. Les Romains ne dépossédaient point les nations vaincues, ils les exploitaient seulement; ils ne cherchèrent pas en Gaule à tirer parti eux-mêmes du sol et de ses richesses; ils n'obligèrent pas les habitants des campagnes, par l'esclavage ou le servage, à cultiver la terre pour eux; je me les représente, à l'origine, comme aujourd'hui les Anglais dans l'Inde, cantonnés dans les villes, d'où ils dominaient le reste du pays, formant là entre eux de petites sociétés de fonctionnaires, n'ayant de rapports avec les indigènes que pour les besoins de l'administration, se désintéressant des affaires locales, en tant qu'elles ne touchaient pas à l'administration, laissant enfin la population faire, selon ses usages, sa besogne journalière, quand l'impôt avait été exactement payé.

Ce n'est donc pas par l'introduction d'une nombreuse population romaine que la langue parlée en Gaule s'est modifiée, mais par la séduction qu'a

exercée sur les vaincus la civilisation romaine. Il est probable que le bas peuple, qui ne pouvait, surtout dans les campagnes, apprécier les bienfaits de cette civilisation, a continué à parler la langue ancienne; mais dans les familles gauloises de quelque importance, on n'a pas tardé sans doute à sentir les avantages de parler la langue du vainqueur; les riches, qui copiaient ses usages, l'ont parlée les premiers; ils ont mis leur orgueil à se confondre avec les Romains, à être aussi lettrés qu'eux, et peu à peu le parler qui était en honneur dans la classe la plus élevée de la société gauloise, s'est répandu dans le reste de la population.

En Orient comme en Gaule, un charme semble avoir attiré les peuples vaincus; mais ce n'est pas celui d'une civilisation brillante, car les Arabes étaient plus barbares que tous ceux qu'ils ont soumis à leur loi; c'est le charme d'une doctrine voluptueuse; la séduction a été immédiate, et la conquête, comme nous l'avons vu plus haut, s'est faite avec une facilité inouïe, grâce à l'appui d'une partie de la population.

La lutte, quand il y avait eu lutte, une fois terminée, le pays, dans sa majorité, une fois acquis à l'islamisme, bien des causes devaient favoriser la diffusion de la langue arabe. Elle est en effet partie essentielle dans la religion musulmane; en s'exprimant en arabe, Dieu a marqué nettement la langue dans laquelle il veut être invoqué. C'est ainsi que les prières sont aujourd'hui même encore formulées en cette langue par les musulmans qui en parlent

une autre, les Turcs par exemple. Pour pouvoir être traité en vrai fidèle, il fallait donc lire le Coran, en même temps que pour tirer quelque faveur de ces despotes ignorants et brutaux qui lui servaient d'apôtres, il fallait parler leur langage. Les Grecs, à l'esprit fin et délié, qui avaient renié les traditions chrétiennes, ne tardèrent pas à parler et à écrire la langue du Prophète, comme à adopter les mœurs et les habitudes nouvelles.

A côté de la langue arabe, attribut de la race conquérante, bientôt revendiqué par tous ceux qui, au prix d'une apostasie, voulaient jouir de ses privilèges, survécurent longtemps sans doute les langues parlées antérieurement; mais elles cessèrent d'être écrites; des livres, en effet, écrits dans un langage spécial aux infidèles, partout méprisés, devaient être odieux aux croyants.

Est-ce à dire que les Arabes ne doivent être comptés pour rien dans le mouvement intellectuel qui porte le nom de civilisation arabe? Sans doute, comme nombre d'hommes, on pourrait ne pas les compter; mais il convient de tenir un certain compte de la littérature qu'ils apportaient. Les Arabes, antérieurement à Mahomet, avaient produit quelques poésies; ce n'était pas, il est vrai, dans le Hedjaz, dont le Prophète était originaire; car, là, l'écriture même, comme nous l'avons vu, était, de son temps, une invention assez récente et d'un usage fort borné; mais, dans d'autres parties de la péninsule, on avait vu des poètes non sans quelque valeur, et l'amour de la poésie, du merveilleux, semble être un

trait particulier de la race, encore marqué aujourd'hui chez les peuples de l'Arabie. Mais, pour ne rien exagérer, ces productions poétiques antérieures à l'islamisme, comme celles du même caractère qui lui sont postérieures, sont fort peu de chose, à en juger par les traductions, et leur importance est insignifiante si on les compare aux grandes œuvres qui nous restent des Grecs, par exemple, ou des Latins.

Le peuple sorti d'Arabie ne me paraît donc pas avoir exercé une grande influence, par sa littérature, sur le mouvement intellectuel de l'époque, mais l'influence de ses princes a été plus réelle. Un certain nombre de califes, ayant probablement très peu de sang arabe dans les veines, célèbres par leur luxe et leur magnificence, le furent également par la protection qu'ils donnèrent aux savants appelés à leur cour; ils surent stimuler par la crainte ou les bienfaits des peuples mous et sans ressort qui, laissés à leur paresse, n'eussent peut-être rien produit du tout. Ce mérite est réel dans des souverains, mais il est fort différent de celui des savants eux-mêmes, et il importe de ne pas les confondre.

Puis, en dehors des souverains, les guerriers sortis d'Arabie, quelque petit que fût leur nombre, dominaient par l'ascendant, par les privilèges que donne le droit du plus fort, et ce fut dans le désir de leur plaire que furent composés les premiers livres; ceux-là, sans être écrits par des Arabes, sont dans le goût arabe. Ce genre d'influence, à la vérité, dut être de courte durée; car bientôt la race des conquérants

se perdit par le mélange avec les populations au milieu desquelles ils étaient disséminés.

Mais, à vrai dire, ce ne sont pas les individus arabes, combattants, princes ou écrivains, qui ont fait ce qu'on est convenu d'appeler la civilisation arabe : il faut y voir une empreinte de la religion de Mahomet. Cette religion si différente de la chrétienne, soutenue, au septième siècle seulement, par des guerriers d'Arabie, continua d'agir sur les peuples bien après que les apôtres eurent disparus. Il était impossible qu'un bouleversement social comme celui dont les mœurs nouvelles étaient la cause, ne correspondît pas à une modification profonde dans les idées et la littérature ; il était impossible qu'une population grecque ne devînt pas un nouveau peuple par le fait seul d'avoir embrassé la religion des Arabes. C'est par l'introduction de leur religion que ces derniers ont exercé dans le monde une immense et funeste influence.

L'usage s'est établi d'appeler Arabes cent peuples divers, Grecs, Latins ou Barbares, par cela seul qu'ils se sont pliés au joug des Arabes, et ont adopté leur foi religieuse, comme d'appeler auteurs « arabes » tous ceux qui ont écrit en arabe : il n'y a pas, sans doute, grand inconvénient à se servir de cette expression, à la condition toutefois de ne point oublier qu'elle n'implique qu'un rapport très indirect avec l'Arabie ou les peuples originaires de ce pays.

On s'explique ainsi l'abondance de cette littérature éclose à la fois en des pays si éloignés, en même temps que sa variété. La poésie appartenant seule, en

propre, aux Arabes, est originale, elle a inspiré des pièces très courtes, et semble indiquer un peuple dont la civilisation est peu développée. En même temps nous sont parvenus des dictionnaires et des grammaires de dimensions monstrueuses, des traductions, des compilations gigantesques, toutes productions sans aucune valeur littéraire, telles qu'elles devaient naître chez des peuples décrépits, qui avaient passé sans résistance sérieuse d'un christianisme dégénéré au mahométisme.

Cependant, les ressources qu'une civilisation antérieure avait amassées, disparurent avec le temps, le dogme religieux des Arabes devant peu à peu dégrader tous les peuples chez lesquels il se répandrait. Aujourd'hui, toute littérature et toute science sont mortes, et mortes depuis des siècles, chez tous les peuples, sans exception, sur lesquels flotte l'étendard du Prophète.

FIN.

NOTE SUR LE CHAPITRE IV

RELATIF AUX COPTES

(P. 51)

Un article extrait du présent livre, et publié par le *Correspondant,* a été l'objet de diverses critiques qui m'ont été adressées tout récemment. Elles portaient sur la manière désavantageuse dont j'avais dépeint les Coptes. Ces communications me sont parvenues trop tard pour que je pusse y avoir égard, l'impression étant déjà trop avancée. Je le regrette; les personnes dont elles émanent méritent toute considération, et j'étais d'autant plus à mon aise pour tenir compte de leurs renseignements, tout au moins en les signalant, que j'avais formellement déclaré, dans le chapitre même dont il s'agit, que je n'étais instruit « que par ouï-dire ».

Si j'ai voulu cependant rapporter l'opinion recueillie par moi en Égypte, c'est que le jugement porté sur une partie de la population, dans le pays même qu'elle habite, est, à lui seul, un fait qui a sa valeur; les passions politiques, les antipathies de race, ont pu fausser ce jugement; mais le fait n'en subsiste pas moins. Il peut être d'un grand intérêt de le connaître, et ce qui doit ressortir surtout des quelques pages de ce livre consacrées aux Coptes, c'est que l'opinion publique européenne en Égypte, au moins ce que j'en ai vu, leur est assez défavorable.

Cette défaveur est-elle, comme on me l'assure aujour-

d'hui à Paris, la suite d'erreurs et de calomnies? — Je serais très heureux qu'il en fût ainsi, notamment en ce qui concerne la science et la moralité des Coptes en général.

J'avoue que je suis incapable d'élucider maintenant la question : je n'ai été en rapport avec aucun Copte, et on sait que, d'ailleurs, la vérité en Orient est singulièrement difficile à démêler. Qu'il me soit permis, à ce propos, de remarquer que dans un intéressant mémoire écrit sur ce sujet par un membre distingué de la *Société française des écoles coptes*, je trouve que le nombre des Coptes, selon « une statistique plus exacte et qu'il faut adopter », dépasse un million. Quelques lignes plus haut, je lis, dans le même mémoire, que la dernière statistique officielle, datant de 1882, « accuse plus de 300,000 Coptes ». Certes, l'écart est déjà énorme. Mais si je m'en rapporte aux indications insérées dans le *Guide Joanne*, d'après le travail du Dr Isambert, travail savant dont j'ai eu maintes fois l'occasion de vérifier l'exactitude, le nombre des Coptes ne s'élèverait qu'à 150,000! Quand de pareilles divergences peuvent être constatées dans des documents qui devraient inspirer toute confiance, sur un fait matériel, tel que le nombre des Coptes, comment s'étonner qu'il en puisse exister d'autres sur les qualités morales de cette nation, sur sa science et sur sa moralité en général ?

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

SECONDE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

APPENDICE

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.







THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.
CANCELLED
NOV 14 1988
2773123

